DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE



QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 13567 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 10 SEPTEMBRE 1988

La conversion des trade-unions

L'événement est aussi étonnant qu'exceptionnel : devant le congrès annuel du Trades Union Congress (TUC), réuni à Bournemouth, M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, s'est fait ovationner en prononçant un vibrant plaidoyer européen. « Europe needs you », a-t-il lancé en prenant soin de souligner que l'Europe de 1993 ne se construirait pas sans les syndicats. Jetant aux orties toute idée de déréglementation ou d'harmonisation « à la baisse » de la protection sociale, M. Delors reste en faveur d'une démarche — en partie illustrée par le récent rapport Marin sur l'Europe sociale — conduisant à un « socle de droits sociaux garantis ». En janvier, il réunira syndicats et patronats d'Europe.

Les acclamations recueillies à Bournemouth par M. Delors sont significatives de l'évolution importante opérée par le TUC à propos de l'Europe. Si le premier président de la Confédération européenne des syndicats (CES), créée en 1973, était un Britannique, M. Victor Feather, le TUC a été hostile à l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE jusqu'à ce qu'elle soit renégociée par les travaillistes... L'actuel secrétaire général du TUC, M. Norman Willis, avait voté « non » au référendum de 1975 sur l'Europe...

A Bournemouth, les délégués ont unanimement ratifié un rapport d'un de leurs membres, M. Ron Todd, qui se prononce clairement pour l'Europe de 1993 dès lors qu'elle aurait une « large dimension sociale ».

Le TUC entérine ainsi une évolution déjà amorcée au congrès de la CES de Stockholm, en mai dernier. L'Europe des syndicats, préalable indispensable à l'Europe sociale, commence peu à peu à devenir une réalité. Mais elle cumule encore de nombreux handicaps. En apparence, elle représente, avec la CES, une force considérable : trente-six organisations appartenant à vingt-deux pays et revendiquant une quarantaine de millions d'adhérents. Mais aucun pays n'est vraiment épargné par la désyndicalisation, et ceux qui résistent le mieux, comme la Suède ou la Norvège, sont en dehors de l'Europe des Douze.

L'Europe syndicale est un colosse aux pieds d'argile. Elle est d'autant plus fragile qu'elle n'a que peu de moyens d'action et qu'elle ne dispose d'aucun mandat réel pour discuter au nom de ses membres d'éventuelles « conventions collectives européennes ». Cela supposerait, en effet, de véritables « délégations de compétences », admises depuis longtemps par les Français et les Italiens, mais sur lesquelles les syndicats anglais, par exemple, étaient plutôt réticents. Jusqu'à présent...

Il n'y a donc pas de cadre juridique pour négocier et contracter au niveau européen. La situation est d'autant plus bloquée que le patronat européen (UNICE), favorable au dialogue social informel, refuse absolument de sauter le pas en traitant des conventions collectives. L'Europe des syndicats avance mais aura-t-elle en face d'elle des partenaires ?

(Lire page 6 l'article de DOMINIQUE DHOMBRES.)

M 0147 - 0910 0- 4,50 F



3790147004500 09100

Un entretien avec le président tunisien Ben Ali

La volonté populaire pourra s'exprimer le 7 novembre 1989 à l'occasion d'élections présidentielle et législatives anticipées

Le président tunisien Zine El Abidine Ben Ali est attendu à Paris, le lundi 12 septembre, pour une visite officielle de trois jours, la première dans un pays non arabe depuis qu'il a succédé à M. Bourguiba, le 7 novembre 1987. L'accueil qui lui sera fait constituera « la consécration du soutien de la France au processus de la démocratisation qu'il a engagé », dit-on à Paris. Dans l'entretien qu'il nous a accordé au palais de Carthage à la veille de ce déplacement, le président Ben Ali annonce notamment l'organisation d'élections présidentielle et législatives anticipées pour le 7 novembre 1989 afin que « la volonté populaire puisse s'exprimer ».

« Un an après votre accession au pouvoir, quel bilan pouvez-vous dresser de votre action ?

— Nous sommes encore à deux mois du premier anniversaire de mon accession au pouvoir. Mais en dix mois, le rythme du changement a été si rapide que le cauchemar que vivait la Tunisie il y a un peu moins d'un an a été littéralement effacé de la mémoire collective. Si bilan il y a, c'est bien cela qu'il faut retenir d'abord.

» Voici en effet que les Tunisiens retrouvent aujourd'hui leur fierté. En dépit des difficultés économiques ils vivent la situation sans crispation et abordent l'avenir avec confiance et optimisme. Ils ont acquis la certitude que cet avenir relève désormais de leur responsabilité. La Tunisie sera ce qu'ils voudront qu'elle soit.

» Ce que nous avons entrepris jusqu'à ce jour s'inscrit tout d'abord dans un vaste projet de réconciliation nationale : nous nous attachons à réconcilier l'Etat et ses institutions avec la règle de droit et avec la société dans son ensemble, à réconcilier la société avec sa culture, son patrimoine et son histoire. Et nous veillons à réconcilier le pays avec son environnement géopolitique. C'est dans ce cadre que nous cherchons à promouvoir un véritable patriotisme tunisien et c'est pourquoi nous situons le mouvement du 7 novembre dans la profondeur de notre histoire nationale.

» Et puis nous voulons restituer la parole aux citoyens, développer l'esprit de tolérance, le sens du civisme et l'amour de la chose publique. Le grand projet de démocratisation procède de cette vision. La diversité des opinions, les différences et même les divergences sont inhérentes aux sociétés modernes. Le rôle de l'Etat et de ses institutions, c'est d'abord et essentiellement de fournir le cadre de la négociation et de la concertation, de créer les conditions d'un consensus évolutif et constamment renouvelé.

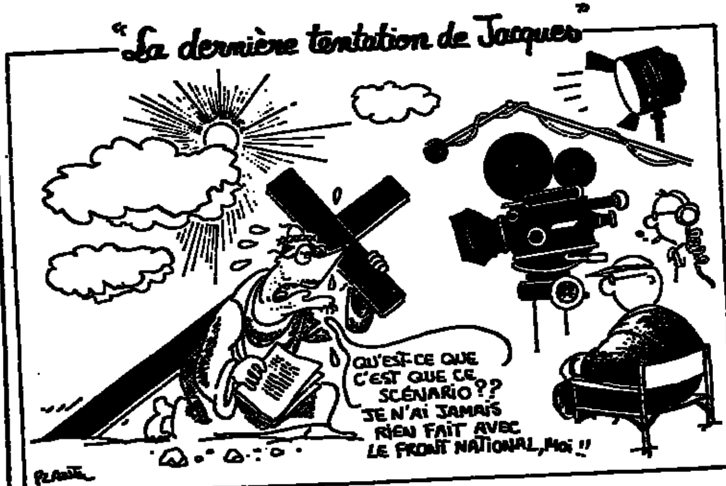
Propos recueillis par ANDRÉ FONTAINE, JACQUES AMALRIC et MICHEL DEURÉ.

(Lire la suite page 2.)

Les conséquences de l'«affaire Le Pen»

Le RPR exclut tout accord même local avec l'extrême droite

La dernière affaire provoquée par le calembour du président du FN (« M. Durafour crématoire ») a provoqué une crise interne au mouvement d'extrême droite, et suscite un début de clarification au sein de la droite. Après l'initiative de M. Barre, visant à obliger ceux qui veulent s'allier à l'extrême droite aux municipales à se démasquer dès le premier tour, le RPR renonce, pour l'avenir, aux alliances électorales avec M. Le Pen.



Lire page 8 l'article d'ANDRÉ PASSERON

Le chef du gouvernement hostile à la réduction de la TVA

Un coup de M. Rocard à l'Europe fiscale

Le premier ministre déclare, en substance, dans un entretien avec « l'Expansion », que le gouvernement français ne peut pas être d'accord avec les objectifs de la Commission de Bruxelles sur l'harmonisation des taux de TVA, prévue par les accords sur le marché unique de 1993.

Des objectifs qui, dit-il, « consistent à tarir la seule ressource fiscale significative de l'avenir ». M. Rocard ajoute que « c'est un européen convaincu » qui parle ainsi.

Par ses déclarations à notre confrère *l'Expansion (voir en page 23)*, le premier ministre prend le risque de déclencher une crise au sein de l'Europe en donnant l'impression qu'il fait passer les intérêts de son pays avant ceux du marché unique de 1993. Risque d'autant plus grand que la Grande-Bretagne continue de faire cavalier seul : le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, ne s'apprête-t-il pas à faire des propositions allant dans un sens radicalement opposé aux objectifs fixés par la Commission de Bruxelles ?

La position de la Grande-Bretagne n'est pas surprenante. La Commission lui demande de supprimer son taux zéro de TVA, c'est-à-dire de provoquer des hausses de prix importantes sur des objets de première nécessité ! Quel pouvoir politique accepterait de bon cœur une telle perspective, de nature à rendre furieux les consommateurs ? La position de la France est plus nouvelle, ou, pour être précis, plus « bouleversante » au sens fort du terme.

Paris avait déjà clairement exprimé ses réserves par la bouche de MM. Balladur et Juppé.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 23.)

L'ancien premier ministre U Nu annonce un gouvernement provisoire

Chaos en Birmanie

Au lendemain des manifestations de masse de jeudi 8 septembre, la rupture est totale entre le régime et l'opposition, soutenue par la population. L'ancien premier ministre U Nu a annoncé, le 9 septembre, la formation d'un gouvernement provisoire et convoqué des élections générales pour le 9 octobre prochain.

U Nu, qui dirige la Ligue pour la paix et la démocratie et qui fut le dernier premier ministre démocratiquement élu avant d'être renversé en 1962 par le général Ne Win, s'est proclamé chef du gouvernement.

« *J'ai exercé mon droit* (constitutionnel) *à 9 heures ce matin. J'ai repris le pouvoir que le général Ne Win m'avait volé* », a-t-il déclaré dans un communiqué, précisant qu'en dépit de ses quatre-vingt-deux ans il se présenterait aux élections.

L'ancien général Tin U, qui fut ministre de la défense du président Ne Win avant de passer plusieurs années en prison, a repris ses anciennes fonctions au sein de ce gouvernement provisoire de vingt-cinq membres. M. Tin U est sans doute l'une des personnalités les plus populaires au sein de la population ; il jouit d'un certain soutien au sein de l'armée, et le chef de l'insurrection karen, M. Bo Mya, a estimé qu'il était la personne la plus fiable pour apporter la paix au pays parce qu'il connaissait les aspirations et les besoins du peuple de Birmanie. M. Tin U avait annoncé, jeudi soir, l'organisation d'une nouvelle manifestation lundi prochain, afin d'empêcher la réunion extraordinaire du Parti du programme socialiste, qui doit débattre de l'instauration du multipartisme dans le pays.

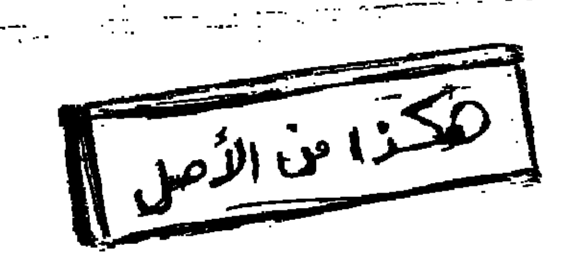
Des manifestations ont repris vendredi dans les rues de Rangoun. Mais elles n'avaient pas l'ampleur de celles de la veille. Entre sept cent mille et un million de personnes ont défilé jeudi dans la capitale, un demi-million à Mandalay, cent mille à Moulmein, pour demander le départ du régime de M. Maung Maung. Des unités de la marine et de l'armée de l'air auraient fait défection pour rejoindre les manifestants.

Le pays reste paralysé par la grève. L'armée est intervenue contre des pillards. Mais elle est aussi accusée par un syndicat d'employés de banque d'avoir volé, l'arme à la main, l'équivalent de 100 millions de dollars.

Alors que la grève de la compagnie aérienne nationale a coupé la Birmanie du reste du monde, Soviétiques et Japonais ont évacué leurs experts et les membres des familles de diplomates. La France, quant à elle, n'a pas décidé pour l'instant d'ordonner le rapatriement de ses ressortissants.

P. de B.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.



هكذا من الأصل

La volonté populaire pourra s'exprimer le 7 novembre 1989 à l'occasion

(Suite de la première page.)

– Une relance de l'économie ne s'impose-t-elle pas également ?

– Oui, et nous nous attachons à réunir les conditions d'une relance saine et durable de l'activité économique.

» *Cela dit*, nous avons de l'ambition pour notre pays et nous voulons que notre peuple soit l'artisan d'un grand projet national de renouveau et de développement. Notre pays est riche de compétences. Nous disposons d'atouts non négligeables pour relever *les défis du développement*. Cependant beaucoup reste à faire et l'action de redressement ne connaîtra pas de répit.

» Le pacte national auquel nous avons convié les forces politiques, les associations et les élites de ce pays, vise à créer les conditions d'un enrichissement du processus engagé et de sa diffusion la plus large à travers le tissu social, y *compris aux niveaux régional et local*. La démocratisation est en effet, pour nous, la condition de la mobilisation des énergies et des ressources de notre peuple. C'est dans cet esprit aussi que nous avons rétabli le citoyen dans sa dignité et multiplié les mesures *pour la défense et la sauvegarde* des droits de l'homme et de l'Etat de droit, et pour inscrire la démocratisation dans le réel social. Vous le voyez : nous sommes bien loin déjà de l'impasse dans laquelle se trouvait le pays il y a moins d'un an.

« Nous avions honte »

– Quels sont les éléments qui vous ont incité à intervenir, en novembre 1987, dans le processus institutionnel ?

– Rappelez-vous, puisque *le Monde*, comme la presse internationale dans son ensemble, en était le témoin. L'Etat était quasiment coupé de la société, l'intrigue de sérail tenait lieu de politique, le gouvernement et l'administration étaient confinés dans l'*inefficacité*, le parti au pouvoir était réduit au rang d'une milice, du reste impuissante, l'université vivait une terrible paralysie et des centaines d'étudiants étaient enrôlés dans l'armée, les syndicats était démantelés et des partis politiques reconnus en théorie vivotaient dans l'intimidation, la presse d'opposition ou tout simplement indépendante était souvent muselée et les droits de l'homme bafoués. Tout cela bien sûr *sur fond de crise économique* et financière aiguë.

» On finissait par baisser les bras et par se résigner comme à une sorte de fatalité historique. *Bref, les Tunisiens assistaient* impuissants au triste spectacle de la décadence de l'Etat et de ses institutions. Ils étaient en passe de perdre foi en leur pays et les candidats à l'émigration ou même au reniement de leur nationalité étaient légion. Il y avait à l'étranger nombre de Tunisiens dont beaucoup fuyaient l'arbitraire.

» Les citoyens n'avaient plus confiance ni en leur système de représentation, ni en leur justice, ni en leur système éducatif, ni en leurs entreprises économiques, ni en leur information. L'image de la Tunisie était sérieusement altérée, y compris dans la presse occidentale, *généralement fort compréhensive* vis-à-vis de l'Etat de Bourguiba.

» Nous avions honte pour notre pays.

» Je cultive les vertus de la lucidité et de la franchise : pourquoi ne pas vous *dire* que je n'ai *jamais* imaginé être amené un jour à occuper les premières loges de l'Etat ? Ce n'est un secret pour personne que j'ai appartenu à l'armée et que Bourguiba a toujours tenu l'armée en haute suspicion. Mon itinéraire personnel témoigne de la lente crispation du pouvoir et de sa rupture progressive avec la société civile. Ainsi, lorsque Bourguiba m'avait appelé au poste de premier ministre, c'était *très probablement*, dans son esprit, pour m'imposer un programme d'intimidation de la société et de répression à outrance.

» *Or, si j'ai été éduqué à cultiver* les vertus de l'ordre et de la discipline, et j'y reste attaché, je n'ai jamais eu de goût pour la répression. C'est pourquoi, ayant *été le témoin* de la dangereuse impasse dans laquelle se trouvait mon pays, il n'y avait pour moi d'autre issue que de m'employer à l'en sortir ou de me démettre. J'ai fait ce que me commandait le devoir, dans le strict respect des dispositions de la Constitution et dans le respect des valeurs *ethniques* qui font la fierté des peuples. »

– Quand avez-vous pris votre décision ?

– Certains faits m'ont particulièrement atterré et m'ont mis devant mes responsabilités : Bourguiba était comme frappé d'amnésie et ses moments de lucidité devenaient rares. C'est *ainsi* qu'il lui arrivait d'oublier et de renier ce qu'il avait décidé la veille. L'Etat courait le risque de discrédit. Ainsi le chef de l'Etat a voulu renvoyer des *ministres* qu'il avait choisis un jour auparavant.

» Depuis mon rappel au ministère de l'intérieur en 1984, après ce que l'on a appelé l'émeute du pain, j'ai été le témoin de la dégénérescence de l'Etat. Les institutions étaient démantelées ou vidées de leur substance. Le pays était ainsi livré à une quasi-anarchie et au développement *inéluctable* de la violence ; de fait, la violence couvait.

Le sort de M. Bourguiba

» Et puis, je voyais quotidien*nement* le chef de l'Etat et je pouvais donc mesurer à quel point son état de santé se détériorait et ses capacités intellectuelles s'amenuisaient. Le pays n'était pas gouverné et il risquait de devenir ingouvernable. J'ai aussi été témoin du développement démesuré de l'obsession répressive chez cet homme qui avait été un grand politique. C'est ainsi qu'il tenait à *faire rejuger les islamistes en vue* d'obtenir leur condamnation à mort.

» J'étais terriblement triste pour mon pays et pour cet homme *qui fut sans conteste* un grand patriote, un grand leader et un chef d'Etat prestigieux. L'âge avait eu raison de son génie. C'était en somme le grand naufrage.

– Est-il exact que vous ayez alors confié à certains de vos proches que vous ne vouliez pas être un nouveau général Garbay (1) ?

– Oui, et j'avais beaucoup de peine à limiter les dégâts.

– Etes vous favorable à la peine de mort ?

– J'y suis opposé. Il n'y a d'ailleurs pas eu une seule exécution capitale depuis le 7 novembre 1987 et je ne me vois décidément pas en train de signer un arrêt de mort.

– Quelles sont les conditions *de vie faites au président* Bourguiba ?

– Très bonnes et c'est justice. Bourguiba bénéficie du traitement qui sied à un homme qui a *rendu de grands services* à la nation aussi bien avant qu'après l'indépendance.

» Il a à sa disposition tout ce dont un homme de son âge et dans son état peut avoir besoin : le logement convenable avec son personnel *de maison*, le personnel médical habituel et un contrôle régulier par ses médecins traitants, la prise en charge totale par l'Etat de l'ensemble de ses frais, en plus d'une pension de retraite dont le montant est égal à celui de l'indemnité qu'il percevait en tant *que président de la* République.

» Ces égards au premier président de la République tunisienne témoignent de notre reconnaissance à l'action du leader qu'il fut *et de notre respect* à l'essentiel de son œuvre à la tête de l'Etat.

– On dit que l'ancien président pourrait être transféré de sa résidence de Mornag, à côté de Tunis, à sa ville natale de Monastir ?

– C'est vrai, il a demandé de vivre à Monastir et on est en train d'aménager pour lui l'ancienne résidence du gouverneur où il *pourra* bientôt *s*'installer.

– L'avez-vous rencontré depuis le 7 novembre ?

– Non, mais je lui ai parlé une fois au téléphone et il m'a écrit quelquefois.

– Qu'en est-il exactement du cas de M. Mzali, l'ancien premier ministre condamné par contumace et réfugié en Europe ? Pourra-t-il revenir en Tunisie ?

– Il peut revenir quand il le veut – *je l'ai encore dit dernièrement* à sa femme – et il n'ira pas en prison, je m'en porte garant. Mais pour régulariser sa situation, il devra seulement faire opposi*tion aux jugements en vertu des*quels il a été condamné. C'est ce qu'il refuse de faire.

Elections anticipées

– Le processus de démocratisation en cours doit déboucher sur la conclusion d'un pacte national. Le multipartisme que vous prônez doit-il déboucher selon vous sur la création d'une majorité présidentielle ?

– Dans mon esprit les choses se présentent de manière un peu différente. Le pacte national n'est pas l'aboutissement du processus de démocratisation, mais en constitue un moment et, disons, l'une des conditions de son approfondissement.

» Nous sommes tout à fait conscients du fait que la démocratie n'est pas simplement un ensemble de textes. Elle suppose un code de conduite, des règles de jeu et une discipline collective. Il y a donc un non-dit du texte juridique qui, pour d'autres pays de vieille tradition démocratique, est *le fruit d'une lente maturation* historique. Nous voulons, à travers le pacte national, expliciter, dans le dialogue et la concertation, ce non-dit du texte juridique.

» *La majorité présidentielle* dont vous parlez est la conséquence inévitable du processus de démocratisation et du multipartisme. Je suis, comme vous le savez, président du Rassemblement constitutionnel démocratique. Mais je suis aussi et surtout *le chef de l'Etat et en tant que tel* je veille à être le président de tous les Tunisiens sans exclusive. L'Etat transcende les partis, y compris le parti au pouvoir. Je m'attache donc dans ma démarche à développer une symbolique de l'Etat propre à réconcilier *celui-ci avec la société de manière* irréversible.

– Le projet de réforme du code électoral prévoit le maintien du scrutin de liste majoritaire à un tour avec panachage, ce qui favorise incontestablement le Rassemblement constitutionnel démocratique (ex-PSD). N'est-il pas un lourd handicap pour l'opposition qui demeure peu structurée au niveau régional ?

– Les choses se présentent de manière différente de ce que vous suggérez. Nous avons en fait différé la réforme du mode de scrutin et l'avons renvoyée au-delà des élections législatives partielles, qui auront lieu en janvier 1989 dans vingt ou vingt-cinq circonscriptions. Car les options sont nombreuses et les points de vue différents sans que nous ayons les données suffisantes pour trancher le débat sur une base rationnelle. *Nous avons préféré garder* l'ancien code électoral tel qu'il est. Celui-ci, soit dit en passant, n'a jamais été réellement testé.

» Nous avons donc proposé *d'organiser des élections* législatives partielles dans la plupart des régions du pays pour recueillir des données pertinentes qui serviront à organiser un débat informé sur le mode de scrutin en vue de parvenir à un consensus en la matière. Tel est l'enjeu véritable des prochaines *élections législatives* partielles. L'enjeu politique est réservé, comme il convient, aux élections générales anticipées qui auront lieu moins d'un an après, *sans* doute le 7 novembre 1989.

» Nous voulons des élections véritables, sans truquage aucun de la volonté populaire et nous voulons que les Tunisiens soient enfin fiers du comportement de leur administration. J'ai déjà dit publiquement et *solennellement* que je veillerai personnellement à la régularité du scrutin.

– Envisagez-vous une élection présidentielle anticipée puisque, aux termes de l'ancienne Constitution, vous pouvez demeurer président jusqu'en novembre 1991 ?

– Oui, tout à fait. Il n'est de légitimité que procédant de la volonté populaire exprimée par le suffrage universel. Cela vaut d'abord pour la fonction présiden*tielle. Je pourrais même vous dire* que l'élection présidentielle aura lieu en même temps que les élections législatives générales anticipées, le 7 novembre 1989 donc.

– Avez-vous l'intention de reconnaître l'existence du courant islamique en tant que parti d'opposition ?

– Pourquoi pas, si ceux qui s'en réclament se conforment strictement aux dispositions de la loi sur les partis et s'ils adhèrent aux normes et aux règles qui seront explicitées dans le pacte national dont la proclamation est prévue pour le 7 novembre *prochain* ?

» Mais votre question mériterait d'être adressée aussi aux *adeptes* de ce courant : ont-ils l'intention de se constituer en parti politique ? Ont-ils l'intention de renoncer à s'arroger le droit d'édicter la règle religieuse et celui d'excommunication ? Sont-ils disposés à adopter les normes et valeurs de la démocratie pluraliste.

» La reconnaissance d'un parti qui serait l'héritier du mouvement de la tendance islamique (*à la différence* de la reconnaissance de tout autre mouvement) pose problème dans le pays et pas uniquement au niveau du pouvoir, car il pèse sur ce mouvement une suspicion de *duplicité*.

» C'est dire qu'un courant islamiste doit, pour être reconnu, apporter la preuve tangible de son adhésion aux principes démocratiques. Je crois pouvoir dire qu'il existe un certain nombre d'indices positifs qu'il s'agira pour nous, comme pour le reste de l'opinion démocratique, d'encourager.

« Les valeurs islamiques »

– Ce mouvement est traversé par divers courants dont certains demeurent radicaux. Ne craignez-vous pas, en « réhabilitant » les valeurs islamistes, d'apporter de l'eau au moulin des intégristes ? Pensez-vous que ces derniers ont sincèrement abandonné leur intention de prendre le pouvoir ?

– Il aurait mieux valu parler de la réhabilitation des valeurs islamiques ou religieuses plutôt que de valeurs islamistes...

» Mais pour répondre à votre question, je voudrais évoquer la tension extrême qui caractérisait les rapports de l'État et des islamistes avant le 7 novembre et qui *menaçait* de pervertir l'Etat *et ses* institutions. Un dangereux dérapage menaçait alors notre système politique. La logique de la confrontation aidant, le pouvoir *était imperceptiblement* conduit à suspecter la simple manifestation de la foi. Une polarisation dangereuse s'était instaurée, porteuse des prémices de l'isolement du pouvoir dans la société et de menaces réelles sur les libertés publiques dans ce pays, y compris *la liberté de conscience*.

» Ce que vous appelez la réhabilitation des valeurs islamistes n'est en fait qu'un ensemble de mesures destinées à sortir le pays de cette ornière. Car le peuple tunisien est très sincèrement attaché à sa religion et aux valeurs qu'elle représente. Les mesures que nous avons prises constituent d'une certaine façon un juste hommage à l'islam et la reconnaissance du rôle tout à fait prestigieux qu'il a joué dans l'histoire de notre peuple. Elles nous ont permis de récupérer beaucoup de musulmans pratiquants qui avaient de plus en plus tendance à adopter une attitude extrémiste. Les Tunisiens, dans leur quasi-totalité, ne sont pas des fanatiques.

– Vous même, avez-vous toujours été pratiquant ?

– Oui, de même que je suis un nationaliste sans démesure, je suis un musulman pratiquant mais qui rejette tout fanatisme..

– Il n'empêche : certains ont interprété l'instauration de certaines mesures religieuses comme une concession à l'égard des islamistes...

– Il est vrai que ce que nous avons fait *n'est pas allé sans équivoque* ni malentendu et vous avez raison d'évoquer certaines craintes quant à son interprétation. Certains ont parlé d'une entreprise destinée à couper l'herbe sous les pieds des islamistes, d'autres de compromission avec ces derniers. En fait, ce que nous avons fait vise à rassurer les gens sur le respect de leur foi et à prévenir ainsi, autant que possible, les risques d'utilisation de l'islam à des fins partisanes et de lutte pour le pouvoir. Il fallait *clairement signifier que l'Etat* n'a aucune querelle à soutenir avec l'islam, bien au contraire.

» Certes, le mouvement islamiste en Tunisie est traversé par divers courants *dont certains* demeurent et demeureront probablement des adversaires de la démocratie. Mais je pense que, pour l'essentiel, le mouvement islamiste tunisien a des caractéristiques propres. Le leader de la principale composante de ce mouvement vient, il y a un peu plus d'un mois, dans une déclaration au quotidien tunisien *Assabah* (*le Monde* du 23 juillet) de donner des réponses, jugées satisfaisantes et apaisantes, à des questions qui préoccupent à juste titre l'élite politique et intellectuelle, les femmes et l'opinion publique en général. Ces réponses traduisent *une évolution certaine de l'attitude* des tenants de ce mouvement, y compris vis-à-vis du nouveau pouvoir. Nous en prenons acte et nous voulons croire qu'elles *ne relèvent pas* de la simple manœuvre tactique ou d'une attitude qui consiste à tirer profit des avantages qu'offre toute démocratie, y compris à ses adversaires.

– Vous venez de citer le cas de M. Ghannouchi, le chef du MTI. Mais ne vient-il pas d'effectuer une tournée de réunions politiques en province qui vous ont amené à lui adresser une mise en garde ?

– C'est vrai. Nous lui avons dit que tant que son mouvement n'avait pas obtenu la reconnaissance légale, il ne pouvait s'adonner à des activités de cette nature.

» Je répète que ceux des islamistes qui font la preuve qu'ils s'en tiennent aux dispositions de la loi et adhèrent aux normes et règles qui seront notamment explicitées par le Pacte *national*, ont droit à la reconnaissance en tant que parti. La rigueur de la loi, comme en toute démocratie, ne pourra que légitimement *s'exercer à l'encontre* des autres.

» D'une façon générale, nous voulons contribuer à modifier dans un sens réparateur et plus juste l'image et la vision qu'a l'Occident de *l'islam*, pour le grand bénéfice d'un dialogue fécond des cultures et des civilisations.

Les acquis de l'indépendance

– Pensez-vous finalement que les islamistes ont abandonné leur but qui était de s'emparer du pouvoir ?

– Je ne suis pas naïf. Je sais bien ce que cherche tout parti d'opposition : arriver au pouvoir. Comme je sais parfaitement qu'un des meilleurs moyens d'y arriver est d'infiltrer les organisations constitutionnelles.

– Songez-vous à une modification du statut de la femme ?

– *Pas le moins du monde*. C'est un grand acquis de l'indépendance et il est irréversible.

– Que pensez-vous de la dénonciation par les islamistes de l'« échec » d'un modèle de développement occidental et laïc préconisé par le président Bourguiba ?

– Avec le recul du temps, je dirais que l'élite qui, autour de Bourguiba, a pris le pouvoir à l'indépendance a effectivement *tenté de diffuser un idéal inspiré* des valeurs occidentales et laïques. Mais ce qui rendait cette démarche suspecte aux yeux d'une partie de la société, c'est que cette élite semblait comme honteuse de l'islamité de ce peuple. D'ailleurs, cette même élite a un peu trop cultivé le particularisme de sa démarche au détriment de l'environnement géopolitique du pays et de sa personnalité *culturelle et historique. Je suis de* ceux qui croient que notre riche patrimoine de lutte pour l'émancipation, nos traditions d'organisation, notre culture politique et notre mouvement réformiste auraient pu féconder davantage le patrimoine arabe commun si cette *élite avait été* moins particulariste.

» Mais parler d'échec serait excessif. Dans l'ensemble, les Tunisiens se sentent fiers de ce qui a été réalisé sous l'impulsion du président Bourguiba.

– Le procès de quelque cent cinquante islamistes – officiers, policiers, douaniers – arrêtés en novembre dernier alors qu'ils préparaient des actions terroristes, aura-t-il lieu ?

– Oui, naturellement. Au lendemain du 7 novembre, le ministre de l'intérieur a clairement indiqué que les personnes impliquées dans cette affaire le seront en fonction des délits qui leur sont

(1) Le général Garbay était commandant supérieur des troupes françaises en Tunisie et s'était particulièrement illustré lors des ratissages de la région du cap Bon en 1952.

Etranger

1989 à l'occasi[on] d'une élection présidentielle anticipée, nous déclare le président Ben Ali

reprochés et non en raison de leur appartenance à tel ou tel mouvement politique. De son côté, le chef des islamistes a clairement dit récemment que son mouvement ne se reconnaissait pas, en tant que tel, dans cette entreprise et que l'affaire était du ressort de la justice.

— Comment continuer à se référer à des options socialistes alors que vous vous engagez de plus en plus dans la libéralisation et la privatisation ?

— Nous nous engageons, il est vrai, dans un processus de restructuration des rouages économiques qui se manifeste par la privatisation et la libéralisation de secteurs non stratégiques. L'efficacité économique passe par l'amélioration de la rentabilité, l'augmentation de la production, la rationalisation de la gestion, la débureaucratisation... Voilà la meilleure garantie pour parvenir à un socialisme non dogmatique.

» En fait, la Tunisie est depuis longtemps parvenue à un palier important de son développement. Nous avons épuisé toutes les ressources ou presque de notre marché intérieur et nous ne pourrons plus compter désormais sur la rente pétrolière. Nous devons donc rechercher l'amélioration de la qualité et l'augmentation de la productivité. Cela suppose que le rôle de l'Etat soit redéfini, que ses instruments d'intervention soient renouvelés et que ses rapports avec les partenaires sociaux soient repensés. Je dois dire à cet effet que l'intervention massive de l'Etat, pour nécessaire et bénéfique qu'elle ait été, a quand même eu des effets pervers et a créé des distorsions, a engendré une forme d'irresponsabilité collective, une mentalité d'assistés et a multiplié les rentes de situation.

— Envisagez-vous, comme l'a dit la presse tunisienne, de créer une commission d'enquête sur les cas d'enrichissement frauduleux ?

— Oui, c'est vrai. Mais nous ne donnerons pas un aspect sensationnel à ce genre d'opération. Nous procéderons plutôt par le biais de rectifications fiscales.

— Constatez-vous, comme M. Gorbatchev, beaucoup de cas de blocage ou de freinage de la part de responsables de votre parti ? Après tout, beaucoup de gens du RCD doivent se sentir menacés dans leurs privilèges ?

— Cela a effectivement existé, mais depuis le congrès du parti, au mois de juillet dernier, ces craintes se sont pas mal apaisées. Beaucoup de nouveaux membres se sont inscrits à ce moment-là, en particulier des scientifiques, des universitaires. Il y a un renouveau certain.

— Comment envisagez-vous de lutter contre la situation économique et financière difficile dont souffre la Tunisie à la suite, notamment, de la sécheresse ?

— C'est désormais ma première préoccupation, et je vais m'y consacrer très sérieusement aussitôt après ma visite en France. Maintenant que nous avons assaini le climat politique et social, les questions économiques doivent primer. Nous comptons bien sûr d'abord sur nous-mêmes, mais aussi sur les pays amis comme la France. Car la Tunisie est confrontée cette année à une sécheresse d'une acuité sans précédent. Elle s'est traduite particulièrement par une baisse sensible de la production agricole. Elle s'est aggravée par l'invasion acridienne.

— Quelles perspectives vous offrent de ce point de vue le projet du Grand Maghreb ?

— Le projet du Grand Maghreb ne peut être soumis à des considérations conjoncturelles. Il constitue un projet d'avenir et un cadre idéal de coopération. Nous avons du reste toujours établi avec les pays du Maghreb des consultations pour mieux coordonner nos actions. Le meilleur exemple en est la conjonction des efforts pour faire face au fléau acridien.

» A cet effet, nous avons engagé depuis quelques mois un processus de construction maghrébine. La Haute Commission, qui a été créée à la suite du sommet de Zeralda, s'attelle à définir les modalités concrètes de la mise en place de structures intermaghrébines de concertation et de négociation. Des projets concrets et précis sont déjà à l'étude : établissement d'une carte d'identité normalisée ou commune, libre circulation des personnes et des biens, zones de libre échange...

» Tant et si bien que nous sommes réellement sur la voie de la mise en place d'une véritable communauté maghrébine. Nous ne mettrons pas longtemps, j'en suis sûr, à réaliser ce dessein.

— Ne craignez-vous pas que votre entreprise de démocratisation n'inquiète certains de vos voisins ?

— Nous n'ignorons pas que notre expérience est dans la ligne de mire mais je n'ai pas de crainte de ce type. J'ai, au contraire, toutes les raisons d'être satisfait de nos rapports actuels avec nos voisins, qui ont gagné en sérénité et en confiance. De toutes les façons, nous n'avons aucune prétention à faire de notre expérience un modèle pour l'exportation chez nos voisins ou ailleurs.

— La normalisation de vos relations avec la Libye a été positive sur le plan financier. Qu'en est-il sur le plan politique ? Que pensez-vous de l'idée d'un Maghreb sans frontières ?

— La normalisation de nos rapports avec la Libye ne procède d'aucun esprit mercantile. Elle s'inscrit plutôt dans une démarche que nous voulons noble, généreuse et durable. C'est dans cet esprit-là que s'est réalisée la réconciliation entre deux pays voisins condamnés à coopérer et à mobiliser leurs ressources humaines et naturelles pour le bien-être de leurs peuples.

» C'est nous-mêmes qui avions appelé à un Maghreb sans frontières. Celui-ci est pour nous une ligne d'horizon, un projet mobilisateur qui suscite une réelle adhésion populaire.

» Et puis les frontières, il y en a de toutes sortes. Il en est qui sont visibles et il en est d'autres qui sont invisibles, depuis le visa d'entrée jusqu'aux taxes douanières, aux postes de police et aux bornes frontières. Nos techniciens verront comment lever ces frontières progressivement pour établir des zones de libre échange, des unions douanières, etc. jusqu'à aboutir à ce Maghreb sans frontières qui ne peut être qu'un facteur de paix et de stabilité dans cette région du monde et un partenaire de choix pour l'Europe.

« Kadhafi m'a compris »

— Mais quand même, il y a peu de temps encore, des opposants tunisiens étaient entraînés dans des camps libyens ? Que sont-ils devenus ?

— J'ai expliqué au colonel Kadhafi que cela devait cesser et il m'a tout à fait compris. Les Libyens, en tout cas, nous ont fourni la liste des quelques centaines de Tunisiens en cause et nous allons leur délivrer des passeports pour qu'ils puissent rentrer au pays. Il n'y aura pas de problème.

— Le report de votre visite aux Etats-Unis a-t-il quelque rapport avec l'inquiétude manifestée par Washington à la suite de votre rapprochement avec Tripoli ?

— Cela n'a strictement rien à voir. J'ai d'ailleurs clairement dit au colonel Kadhafi que la Tunisie était fidèle à ses engagements internationaux. Il l'a d'ailleurs parfaitement admis et je dois à la vérité d'ajouter qu'il n'y trouve rien à redire.

» La vérité, c'est que nous avons demandé de différer de quelques jours ma visite aux États-Unis et uniquement pour des raisons de calendrier. Les engagements du président Reagan ne le permettant pas, nous avons été amenés à reporter la visite.

— Ne peut-on constater une volonté de rééquilibrage de vos relations avec certains pays africains et arabes. Une telle évolution peut-elle avoir des répercussions sur les rapports de Tunis avec l'Occident ?

— Oui, nous repensons notre politique vis-à-vis de notre région au sens le plus large et dans le monde. Non pas pour renier quelque amitié que ce soit mais bien au contraire pour faire de la Tunisie un partenaire crédible et sérieux dans l'édification d'un monde de paix et de progrès et pour tenir compte de l'évolution des choses.

— On a noté depuis un an un certain refroidissement des relations franco-tunisiennes. Avez-vous été déçu par l'attitude du gouvernement français lors de votre arrivée au pouvoir ? Quels sont les grands dossiers bilatéraux qui vous préoccupent ?

— Si refroidissement il y a, il n'a certainement pas été enregistré du côté tunisien. Par contre, il y a eu, à Paris, un temps d'observation, et peut être de surprise lors du changement du 7 novembre. Je trouve cela tout à fait normal et je n'ai éprouvé aucune déception devant cette attitude de prudence et de réserve, tout à fait légitime. Mais la Tunisie et la France sont restées des pays amis, les visites et les échanges, officiels ou informels, se sont poursuivis au même rythme. La Tunisie officielle se met au diapason de l'évolution de son peuple et de son siècle et l'estime réciproque ne fait que se développer et se renforcer entre nous et nos amis français.

» Vous voyez bien que mon premier déplacement officiel hors de la zone arabo-africaine se fait en France. C'est bien que ce soit ainsi.

» Aucun dossier de nos relations bilatérales ne me préoccupe. Tous suscitent et commandent mon intérêt. J'ai donné des instructions pour que soient définitivement classés les derniers dossiers ayant trait à l'ère coloniale de manière à engager avec le président Mitterrand, le gouvernement et le peuple français, un dialogue serein et fructueux destiné à donner à notre coopération un élan tout à fait nouveau et qui puisse s'inscrire dans une vision ambitieuse des relations du Maghreb avec l'Europe. Cela dit, il est évident que la France pourrait faire plus pour la Tunisie en nous aidant à créer des emplois — tant il est vrai que le chômage reste un de nos problèmes les plus sérieux, — à développer notre agriculture, nos petites et moyennes entreprises.

— Entendez-vous privilégier les rapports de la Tunisie avec l'Italie, souvent présentée à Tunis comme un partenaire plus compréhensif que la France ?

— Entre la Tunisie et l'Italie il y a de vieilles traditions d'amitié, comme une certaine familiarité. Des côtes tunisiennes dans la région de Kélibia au Cap Bon, on peut, par beau temps, voir à l'œil nu les lumières de la Sicile. Le français est la langue privilégiée de nos élites mais le vocabulaire technique de nos pêcheurs est italien. Et les Tunisiens font preuve de bien d'ingéniosité pour capter toutes les chaînes italiennes de télévision.

» Ne voyez là aucune intention d'attiser je ne sais quelle rivalité franco-italienne. Nous voulons en tout état de cause cultiver et intensifier les relations de coopération et d'échanges avec tous nos amis que la géographie et l'histoire nous ont donnés.

» Du reste, les relations de coopération n'obéissent pour nous à aucun préjugé et encore moins à des privilèges acquis. Nos relations avec tel ou tel de nos partenaires sont exclusivement commandées par le répondant que nous enregistrons de leur part et le degré d'intérêt et de compréhension que chacun apporte à nos projets et à nos priorités. »

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE,
JACQUES AMALRIC
et MICHEL DEURÉ.

Un technicien de l'ordre



Forte carrure, abondante chevelure noire, léger embonpoint, le président Ben Ali ne fait pas ses cinquante-deux ans. Né le 3 septembre 1936 à Hammam-Sousse, dans une famille de condition fort modeste, il se lança dans l'action alors même qu'il achevait ses études secondaires au lycée de sa ville. « *A seize ans*, indique une biographie officielle, *il milite dans les rangs de la jeunesse destourienne et sert d'agent de liaison entre les structures régionales du parti et la lutte armée, menée alors par les résistants. Son activité lui vaut d'être emprisonné et renvoyé de tous les établissements de Tunisie en 1952.* »

Ces péripéties ne l'empêchent pas d'obtenir un diplôme d'ingénieur électricien avant de recevoir une formation militaire à Saint-Cyr, à l'école d'artillerie de Châlons-sur-Marne, puis aux Etats-Unis (1). « *Appréciant en lui son intelligence et sa force de travail, le parti avait décidé,* poursuit la biographie, *de l'envoyer en France, parmi ceux qui, les premiers, formeront le noyau de la future armée nationale.* » Il occupe plusieurs années le poste de directeur de la sécurité militaire avant d'être nommé à la tête de la sûreté nationale, en décembre 1977. Il connaît une période de disgrâce après les émeutes de Gafsa, en 1980, que ses rivaux l'accusent de n'avoir pas su prévoir, ce qui lui vaut un séjour à Varsovie en tant qu'ambassadeur.

On se rappelle cependant ses services passé, quand il faut tirer les leçons des « *émeutes du pain* » qui ébranlent le régime en janvier 1984. Il devient alors secrétaire d'Etat à la sûreté nationale, puis ministre de la sûreté nationale, en octobre 1985, et ministre de l'intérieur en avril 1986.

« *Je ne suis qu'un technicien* », disait-il à M. Mzali, alors chef du gouvernement. Après la disgrâce de celui-ci, il joue un rôle de plus en plus important dans le gouvernement de M. Rachid Sfar. Entré au bureau politique du Parti socialiste destourien, il est élevé au rang de ministre d'Etat en mai 1987. Six semaines seulement s'écoulent entre sa nomination au poste de premier ministre et la destitution de M. Bourguiba le 7 novembre 1987.

Travailleur méthodique, peu doué pour l'éloquence, mais féru d'informatique, M. Ben Ali n'a pas le style flamboyant du « Combattant suprême » dans la force de l'âge. Mais les éclairs d'un regard gai, une certaine jovialité et une convivialité certaine quand il est en confiance, montrent qu'il s'est coulé sans drame intérieur dans la peau du successeur. Il suffit, pour s'en persuader, de le voir évoluer avec aisance, simplicité et satisfaction dans le palais présidentiel de Carthage, d'où il veille dorénavant sur le sort de la Tunisie, et où cet ancien officier aime à répéter que « *la place de l'armée, c'est la caserne* ».

J. de L. G.

(1) Deux de ses condisciples de Saint-Cyr font partie de son gouvernement : M. Habib Hammar, ministre de l'intérieur, et M. Abdelhamid Escheikh, ministre des affaires étrangères. Le ministre de la défense n'est autre que le président Ben Ali.

هكذا من الأصل

Afrique

Les conversations de Brazzaville sur l'avenir de l'Afrique australe

Les négociateurs n'ont pas réussi à s'accorder sur un calendrier de retrait des troupes cubaines

BRAZZAVILLE
de notre envoyé spécial

L'histoire se répète à Brazzaville. La nouvelle série de conversations quadripartites sur l'avenir de l'Afrique du Sud-Ouest a pris fin dans la nuit du jeudi 8 au vendredi 9 septembre, sans qu'aucun accord ait pu être conclu sur le principal sujet à l'ordre du jour, à savoir la mise au point d'un calendrier de retrait des troupes cubaines d'Angola. Les quatre délégations – angolaise, cubaine, sud-africaine et américaine – ont décidé de continuer leurs discussions « *dans un proche avenir* », à une date et dans un lieu non précisés. Un communiqué commun devait être publié à Brazzaville dans la journée de vendredi.

Seule la délégation de Pretoria a brisé le mur de silence qui entourait, depuis le début, ces conversations. Son chef, M. Neil Van Heerden, directeur du ministère sud-africain des affaires étrangères, a fait une brève déclaration vendredi, avant l'aube, peu avant de quitter la capitale congolaise. Il a estimé que cette nouvelle rencontre avait permis de « *faire progresser le dossier de manière significative* ». « *Nous allons maintenant*, a-t-il ajouté, *rendre compte à notre gouvernement et étudier les dernières propositions* » (sur lesquelles il s'est refusé à donner le moindre détail).

Tout porte à croire que la prochaine série de négociations aura de nouveau lieu dans la capitale congolaise, dont chacun semble apprécier l'atmosphère. Jeudi matin, recevant quelques journalistes occidentaux, M. Van Heerden avait souligné qu'il était bon « *qu'un problème africain fût réglé en Afrique* ». Il est vrai que chaque discussion à laquelle participe le gouvernement de Pretoria en *terre africaine* lui donne la satisfaction de voir son isolement diplomatique sur le continent noir se réduire.

M. Van Heerden a rendu un hommage discret aux efforts du président, Denis Sassou Nguesso, en le qualifiant d'« *acteur* » de ces pourparlers. Nul n'ignore ici que le chef de l'Etat congolais souhaite ardemment que Brazzaville passe, une nouvelle fois, dans l'histoire, en permettant de sceller un accord de paix en Afrique australe. Il reste qu'à la *différence* de la *dernière rencontre* la date du prochain rendez-vous n'a pas été fixée. Cela témoigne sans doute du climat de méfiance que les récentes informations, faisant état d'un renforcement du contingent cubain et d'un afflux de matériels dans le Sud angolais, ont fait peser sur les conversations.

Livraisons de matériels

C'est également jeudi matin que M. Van Heerden avait confirmé l'inquiétude qui prévaut à Pretoria à ce sujet. « *Dès la séance plénière, mercredi*, avait-il précisé, *nous avons fait part à nos interlocuteurs angolais et cubains de nos préoccupations. Ils ont démenti avoir procédé à des accroissements d'effectifs sur le terrain. Les actuels déplacements de troupes correspondent, selon eux, à des opérations de relève, à des manœuvres de ravitaillement et à des remplacements de matériels. Nous avons pris acte de ces explications. Notre gouvernement les étudie. A nos yeux, pourtant, l'affaire n'est pas réglée. Nous restons très prudents.* »

« *Les mouvements cubains dans le Sud angolais*, a-t-il ajouté, *ne sont guère conformes à l'esprit, voire à la lettre des accords de Genève* » rendus publics le 8 août dernier. Ceux-ci prévoyaient « *une série d'étapes pour ramener la paix dans l'Afrique du Sud-Ouest* », dont le cessez-le-feu et le retrait des troupes sud-africaines, aujourd'hui effectif, ainsi que « *des mesures concrètes stimulant la confiance mutuelle et réduisant le risque d'affrontement* ». « *Nous avons l'impression*, a indiqué le diplomate, *que les Cubains sont en train de préparer la guerre alors que nous préparons la paix. La poursuite ininterrompue de ces opérations constituerait à nos yeux une violation flagrante des accords conclus.* »

M. Van Heerden a rappelé que la négociation en cours revêtait une importante dimension politique en Afrique du Sud même, où elle est un objet de débat au sein de la communauté blanche : « *Le gouvernement doit vendre cet accord à son propre électorat. Notre opinion publique veut savoir ce qui se passe vraiment sur le terrain. D'autant que l'Union soviétique continue, elle aussi, ses livraisons de matériels neufs à l'armée angolaise.* » A cet égard, le diplomate n'a « *ni démenti, ni confirmé* » avoir rencontré, à Brazzaville, M. Vassev, responsable du département d'Afrique australe au ministère soviétique des affaires étrangères. On ne doute guère ici qu'une telle rencontre ait bien eu lieu.

L'aide à l'UNITA

Toujours selon M. Van Heerden, les Angolais et les Cubains *n'ont pas* soulevé, lors des conversations quadripartites, la question de la continuation de l'aide militaire américaine à l'UNITA. « *Notre gouvernement, quant à lui, n'a jamais pris l'engagement de cesser toute forme d'assistance* » au mouvement rebelle de Jonas Savimbi. « *Mais il va de soi que le retrait de l'armée sud-africaine d'Angola implique de facto la fin de son appui logistique à l'UNITA.* »

C'est donc, une *nouvelle fois*, partie remise. Cela n'empêche pas, pour l'instant, les Sud-Africains de considérer comme toujours valable la date du 1er novembre, qu'ils ont eux-mêmes fixée, pour la mise en œuvre de la résolution 435 du Conseil de sécurité devant conduire à l'indépendance de la Namibie et à des élections libres, au plus tard le 1er juin 1989. « *S'il s'avérait difficile de maintenir ce calendrier*, a déclaré M. Van Heerden, *ce ne serait pas la conséquence de notre attitude.* » Le diplomate finlandais, M. Marti Atis Arri, chargé depuis douze ans, au nom des Nations unies, d'étudier les modalités pratiques de l'application de la résolution 435, était présent à Brazzaville où il a suivi de très près les pourparlers.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Quand l'ivoire sert de monnaie d'échange...

JOHANNESBURG
de notre correspondant

L'armée sud-africaine a décidé d'ouvrir une enquête pour tenter de faire la lumière sur le trafic d'ivoire en Afrique australe. Un *commerce lucratif qui, selon un* rapport publié le mois dernier, à Washington, par le Conservation, Environmental and Animal Welfare Consortium, s'effectuerait grâce aux militaires de Pretoria. Une façon pour eux de se faire payer l'aide qu'ils fournissent au mouvement rebelle angolais de l'UNITA.

D'après cette étude, les guérilleros de Jonas Savimbi « *ont impitoyablement liquidé jusqu'à cent mille éléphants pour aider au financement de la guerre. Les militaires sud-africains ont, de façon cynique, aidé au virtuel anéantissement des plus grands troupeaux d'éléphants d'Angola* ». Une population qui aurait été réduite de moitié en dix ans pour approvisionner « *un vaste trafic d'ivoire avec la complicité des officiels sud-africains au plus haut niveau du gouvernement et de l'armée* », indique le rapport.

Les défenses seraient exportées vers l'Asie et les Emirats arabes unis par bateau ou via le Zaïre et le Burundi, affirme l'auteur de l'enquête, Craig Van Note, vice-président du Consortium. M. Van Note avait déjà, il y a neuf ans, dénoncé la contrebande du précieux butin entre la République Centrafricaine du temps de l'empereur Bokassa et la France.

Interrogé par le porte-parole du Parti fédéral progressiste (PFP), chargé des questions d'environnement, le général Magnus Malan, ministre de la défense, a réfuté ces allégations.

L'UNITA *n'est pas le seul* mouvement d'opposition armé à financer en partie son effort de guerre en décimant les éléphants. La RENAMO, au Mozambique, est également accusée d'avoir anéanti près de trente mille pachydermes, selon le ministère de l'agriculture de Maputo, qui précise que, entre 1979 et 1988, la population de ces mammifères est passée de cinquante-quatre mille huit cents à seize mille six cents.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● **TCHAD : le président du Néo-GUNT veut dialoguer avec le gouvernement.** – M. Acheikh Ibn Omar, président du Néo-GUNT (opposition tchadienne), vient de déclarer à Paris avoir pris « *la résolution de tourner définitivement la page et d'effacer les séquelles de la guerre civile en œuvrant pour la paix* ». Il s'est prononcé pour des « *discussions directes, immédiates et sans préalable avec le régime en place* ». Le gouvernement tchadien attend « *des propositions plus concrètes, la preuve de la bonne volonté* », a répondu le ministre tchadien de l'information et de l'orientation civique, M. Adoum Moussa Seif. « *Nous avons fait de la réconciliation nationale une question de principe* », a-t-il ajouté, se demandant, toutefois, s'il ne s'agit pas, de la part de M. Ibn Omar d'une « *déclaration tapageuse de propagande* ». – (AFP, Reuter.)

ALGÉRIE

Rentrée le 20 septembre pour les lycéens français

Alger. – Alors que le mouvement d'occupation des mères françaises d'enfants binationaux se poursuit à l'Office universitaire et culturel français en Algérie (OUCFA), on a *appris, jeudi 8 septembre, auprès de* la direction de l'Office, que la *rentrée aurait lieu le 20 septembre.* Cette date, initialement prévue au 11 septembre, n'a pu être fixée définitivement qu'après l'échange de lettres entre l'Algérie et la France sur le transfert du lycée français d'Alger désormais ouvert aux seuls Français. Dès le lendemain, soit le 6 septembre, le déménagement du lycée vers Ben-Aknoun, dans la banlieue d'Alger, commençait.

Si les mères étaient, jeudi, toujours aussi déterminées à Alger, celles d'Annaba, nettement moins nombreuses, ont cessé mercredi soir l'occupation du lycée Pierre-et-Marie-Curie, selon le collectif d'Alger.

Ce même collectif vient d'adresser une lettre à Mme Danièle Mitterrand pour attirer son attention sur « *la situation douloureuse* » des *intéressées.*

Alors qu'elle était attendue par les mères pour le 10 septembre, comme le leur avait promis M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, il est maintenant question que la réponse sur la liberté de scolarisation des enfants binationaux n'intervienne que vers le 14 septembre. Cette incertitude pèse lourdement sur l'organisation de la rentrée, aussi bien pour le lycée français que pour le nouveau lycée algérien qui va s'installer dans *les locaux de Descartes : en effet,* dans chacun des deux établisse*ments, on ne sait exactement*, à quatre cents élèves près, quels seront les effectifs. – *(AFP.)*



Asie

CORÉE DU NORD : les fêtes du 40e anniversaire du régime

Un million de personnes ont défilé devant M. Kim Il Sung « grand leader voué à une gloire suprême »

PYONGYANG
de notre envoyé spécial

Si l'on devait dresser un palmarès de ces « *superproductions* » du monde socialiste que sont les mouvements de masse organisés à la gloire de la révolution, les Coréens du Nord seraient en bonne position pour la première place. Pyongyang n'a pas la population de Moscou ou de Pékin, et pourtant, avec un million et demi d'habitants, et donc pratiquement autant de participants, les autorités font des prouesses. Les cérémonies marquant le quarantième anniversaire de la fondation de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), qui ont eu lieu le jeudi 8 et le vendredi 9 septembre, ont, une nouvelle fois, démontré leur extraordinaire capacité de « *chorégraphie* » des mouvements d'ensemble.

C'est une ville entière qui a *été* mobilisée pour les défilés et l'accueil des délégations. Depuis plus d'une semaine, toutes les autres activités de la capitale étaient ralenties ou stoppées. Les revers diplomatiques subis et le nouveau prestige dont bénéficie la Corée du Sud, hôte des JO, incitaient les dirigeants à se surpasser. Afin de conjurer l'impression d'isolement engendrée par la défaillance de Moscou et de Pékin, qui n'ont pas suivi Pyongyang dans le boycottage des Jeux, *mais* aussi de montrer que la RDPC n'est pas de reste en matière de progrès.

Pour la grande parade de vendredi, au cours de laquelle défilèrent près d'un million de personnes sur la place Kim-Il-Sung, la ville avait résonné tard dans la nuit des harangues et des musiques scandant les dernières répétitions. Dès l'aube, par dizaine de milliers, les habitants s'étaient rendus aux alentours de la place et, à 9 heures, quand le défilé commença, le reste de la ville était pratiquement désert. *Face à la tri*bune de granite où se trouvait le Grand Leader, un *énorme portrait* d'une vingtaine de mètres semblait lui renvoyer son image. La parade, qui se voulait un récit de l'« *épopée de la patrie* », ne comprenait que des civils.

Figures classiques

Par blocs compacts de soixante personnes de front, la parade comporta les « *figures* » classiques des défilés communistes : martèlement du pas de l'oie pour certains, haies de drapeaux rouges, femmes et enfants, représentants des différentes professions, athlètes marchant d'un pas martial dans un cliquetis de médailles. Mais défilèrent aussi des foules de simples citoyens, toutes aussi disciplinées, qui, avec un bel ensemble, hurlaient leur « *Manse !* » (Viva !) en passant devant la tribune. Une ferveur quasi religieuse semblait les habiter, et la « *félicité djoutchéenne* » (théorie élaborée par le Grand Leader) était censée se lire sur les visages. La « *Corée est une!* », scandait un groupe compact de jeunes femmes à l'air déterminé portant des flambeaux rouges qu'elles dressaient en cadence vers le ciel, suivies de chars exaltant les réussites économiques.

Ces derniers jours, c'est avec une pompe exceptionnelle qu'ont été accueillies les trois cents délégations représentant cent trente pays. Un accueil particulièrement « *grandiose* », selon l'expression employée, avait été réservé au responsable chinois, M. Yang Shang-kun, et au *représentant* de l'URSS, M. Victor Tchebrikov, membre du bureau politique et chef du KGB.

PHILIPPE PONS.

BANGLADESH : alors que la décrue s'amorce

L'aéroport de Dacca a été rouvert

L'aéroport international de Dacca a été rouvert, jeudi 8 septembre, à la faveur de la décrue qui s'amorce lentement sur une partie du territoire du Bangladesh. Les premiers avions ont commencé à y atterrir, ce qui devrait faciliter l'arrivée de l'aide internationale. Le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) a promis 220 000 tonnes de vivres aux millions de sinistrés. Les Etats-Unis ont offert 3,6 millions de dollars, et le Pentagone envisagerait de prêter au Bangladesh des hélicoptères militaires présents dans la région. La *Grande-Bretagne* a *accordé 7 millions* de livres, dont cinq en produits alimentaires.

Enfin, à la demande du ministre français de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, l'aviso *Balny*, qui se trouvait en route vers Djibouti, a été détourné vers Colombo, au Sri-Lanka, où il va charger 100 tonnes de riz qui seront livrées au Bangladesh vers le 16 septembre. le 13, 500 kilo de médicaments, 6 barges et 60 canots pneumatiques quitteront Paris par avion à destination de Dacca.

Le reflux des eaux permet de découvrir l'ampleur de la catastrophe. Sur le millier de morts, un tiers aurait été victime de morsures de serpents, et les épidémies ont fait leur apparition, en particulier à Dacca, qui est devenue un véritable égoût à ciel ouvert. Cent cinquante personnes sont décédées après avoir bu de *l'eau non potable, et le* nombre de malades recencés approche *les deux cent mille.* Les vivres et les médicaments manquent, et leur distribution pose toujours autant de problèmes, Dacca étant toujours isolée du reste du pays.

D'autre part, le général Ershad a proposé la création d'une conférence internationale d'experts chargés de déterminer si les inondations annuelles du Bangladesh ne proviennent pas d'un changement de l'écosystème dans la chaîne himalayenne. Le président du Bangladesh a souligné la nécessité d'une coopération régionale dans ce domaine. – *(AFP, Reuter, AP.)*

AFGHANISTAN

La résistance a abattu un avion transportant trois généraux afghans

Moscou et Kaboul ont proposé, le jeudi 8 septembre, au Pakistan la création d'une commission d'« enquête internationale impartiale » sur les bombardements de villages pakistanais commis, selon Islamabad, par l'aviation afghane. L'URSS et l'Afghanistan, a déclaré un responsable du service de presse du ministère soviétique des affaires étrangères, suggèrent que cette enquête se fasse sous la forme d'une « *commission mixte spéciale* » à laquelle participeraient les quatre pays signataires de l'accord de Genève (URSS, Afghanistan, Pakistan et Etats-Unis) « *ou sous toute autre forme* ». Le porte-parole a toutefois rejeté les « *affirmations sans fondement* » du Pakistan, qui a encore, mercredi, dénoncé les violations de son espace aérien par des avions afghans, dont un a été abattu.

D'autre part, Radio-Kaboul a annoncé, jeudi soir, que la résistance *avait abattu* – à l'aide d'un missile Stinger – un avion militaire afghan au-dessus de la ville de Kunduz, tuant seize personnes, dont trois généraux. Les combats continuent autour de cette capitale provinciale, qui avait été temporairement occupée le mois dernier par les moudjahidins. – *(AFP.)*





Grand Prix de Monza

Alfa 164 aux essais : 0 à 100 en 7,7 secondes.

La prestigieuse nouvelle Alfa 164 mord l'asphalte sur les circuits des Grands Prix Européens depuis déjà plusieurs semaines.

Ce week-end, sur le fameux circuit de Monza, 16 exceptionnelles Alfa 164 vont ainsi faire leur apparition en avant-première avant leur lancement officiel prévu fin septembre.

Pour célébrer la naissance de sa toute dernière création, la 164, Alfa Romeo inaugure dans le monde de l'automobile en lançant la *"Course des Célébrités"* et respecte ainsi sa grande tradition d'écurie de course.

Dimanche 11 Septembre sur la ligne de départ à Monza, 16 nouvelles Alfa 164 3.0 V6 de série, légèrement modifiées pour être conformes à la stricte sécurité en vigueur sur les circuits.

Au volant, 16 personnalités, 16 VIP vont se livrer combat. Dans peu de temps, vous aussi, vous connaîtrez l'expérience unique de piloter la nouvelle Alfa 164. L'exceptionnelle souplesse de conduite du moteur 3.0 V6, développant 198 ch, et permettant de rouler à plus de 230 km/h*, donne à cet élégant pur-sang de remarquables performances.

Cet esprit de conquête se distingue aussi par une ligne originale, raffinée ainsi qu'un précieux confort.

Si vous voulez en savoir plus sur les "Courses des Célébrités," ou être plus amplement informé sur la prestigieuse nouvelle Alfa 164, contactez dès maintenant votre concessionnaire, peut-être pourrez-vous déjà l'essayer.

*Sur circuit. Consommation UTAC (3.0 V6) : 7,2 L à 90 km/h - 9,1 L à 120 km/h - 12,8 L en cycle urbain.

CALENDRIER GRANDS PRIX/COURSES DES CÉLÉBRITÉS	
3 JUILLET	LE CASTELLET (FRANCE)
10 JUILLET	SILVERSTONE (GRANDE-BRETAGNE)
24 JUILLET	HOCKENHEIM (R.F.A.)
28 AOÛT	SPA (BELGIQUE)
11 SEPTEMBRE	MONZA (ITALIE)
25 SEPTEMBRE	ESTORIL (PORTUGAL)
2 OCTOBRE	JEREZ (ESPAGNE)

Dans moins de 3 semaines, chez votre concessionnaire.

ALFA ROMEO

هكذا من الأصل

Europe

GRANDE-BRETAGNE

Le congrès des syndicats s'est achevé dans la confusion mais M. Jacques Delors a été ovationné

LONDRES
de notre correspondant

Le congrès annuel du TUC s'est achevé vendredi 9 septembre dans la confusion. La confédération des syndicats britanniques ne regroupe plus que 8,8 millions d'adhérents après l'expulsion des 300 000 membres du syndicat des électriciens. Le congrès a d'autre part voté un texte ambigu sur la participation du TUC au programme gouvernemental de formation des chômeurs de longue durée.

Les syndicats les plus à gauche souhaitaient que les représentants de la confédération ne siègent pas à la commission mixte chargée de gérer les fonds destinés à ce programme. M. Neil Kinnock a proposé au contraire que les syndicats soient présents afin d'améliorer le système de l'intérieur. Le leader travailliste n'a été que très partiellement écouté.

Le congrès a décidé que les syndicats ne participeraient pas à la commision, mais leur a laissé une période de deux ans pour se retirer. Le flou est complet puisque certains dirigeants syndicaux ont fait savoir qu'ils collaboreraient quoi qu'il arrive avec cet organisme.

Le congrès a également voté une motion demandant la fermeture d'ici quinze ans de toutes les centrales nucléaires britanniques. Le secrétaire général du syndicat des électriciens, M. Eric Hammond, en a profité pour lancer aussitôt une campagne de recrutement parmi les travailleurs de l'industrie nucléaire.

La résolution anti-nucléaire, dont le succès a constitué une surprise, était soutenue par le président du syndicat des mineurs, M. Arthur Scargill. Le paradoxe veut que ce dernier ait pourtant perdu au cours de ce congrès le siège qu'il occupait au conseil général du TUC. Le syndicat des mineurs est tombé en effet au-dessous de la barre des cent mille adhérents, qui donne droit automatiquement à un siège au conseil. Cette érosion est une conséquence de la grève désastreuse de 1984-1985. M. Scargill se présentait quand même dans le collège destiné à assurer la représentation des « petits » syndicats. Mais ceux-ci, généralement plus à droite que les « grands », ne l'ont pas élu.

« L'Europe a besoin de vous »

Le congrès a manifesté en revanche, à propos de l'Europe, une unité qui manquait singulièrement dans les autres débats. C'était la première fois qu'un président de la Commission de Bruxelles s'adressait à un congrès du TUC. M. Jacques Delors a été ovationné, peut-être autant d'ailleurs parce qu'il critiquait sans la nommer Mme Thatcher que par véritable enthousiasme européen de l'assistance. On est passé discrètement sur le fait que la doctrine officielle du TUC, jamais abrogée, plaide pour le retrait de la Grande-Bretagne de la CEE.

M. Delors a déclaré aux syndicalistes britanniques : « *L'Europe a besoin de vous* ». Il s'est efforcé de lever les soupçons que beaucoup d'entre eux éprouvent à l'égard des institutions de Bruxelles. « *Il serait inacceptable que l'Europe soit à l'origine d'une régression sociale* », a-t-il affirmé.

M. Delors a flatté son auditoire en faisant l'éloge de la négociation collective. Il a estimé d'autre part que certain effets néfastes du marché unique européen devaient avoir pour contrepartie l'institution de nouveaux droits pour les salariés.

Le congrès a accepté à l'unanimité une motion réclamant une harmonisation européenne des législations nationales sur les salaires minimaux, les pensions de retraite et la durée de la semaine de travail. Un tel transfert de souveraineté en matière sociale vers les institutions européennes est une hérésie pour Mme Thatcher, qui se bat déjà ouvertement contre les projets d'unification monétaire de la Commission. « *Bruxelles est la seule carte dont nous disposions* », a déclaré M. Ron Todd, le secrétaire général du syndicat des transports, l'organisation la plus importante du TUC. L'idée de jouer la Commission de Bruxelles contre Mme Thatcher fait son chemin dans l'esprit des syndicalistes. Elle pourrait parvenir enfin à leur rendre l'Europe attrayante.

DOMINIQUE DHOMBRES.

POLOGNE : si le pluralisme syndical n'est pas rétabli

Lech Walesa abandonnera la direction de Solidarité

Varsovie *(AFP)*. – M. Lech Walesa, président du syndicat interdit Solidarité, a annoncé qu'il abandonnerait la direction du mouvement ouvrier s'il ne parvient pas à restaurer le pluralisme syndical en Pologne et à imposer la légalisation de son organisation.

Au cours d'une conférence de presse, le jeudi 8 septembre, à Gdansk où il réside, M. Walesa a déclaré que s'il constate que les autorités ne veulent pas entendre parler de pluralisme syndical, il en fera immédiatement part à l'opinion publique et « *abandonnera les affaires* ».

« *Si je suis trompé*, a-t-il déclaré, *je referai la grève mais en même temps je passerai le flambeau* [de la direction de Solidarité] *à des hommes nouveaux. Je leur dirai : « On m'a trompé. J'ai mal joué. Je n'ai plus qu'à me retirer.* »

Cette déclaration de M. Walesa intervient cinq jours après que le dirigeant syndical a réussi à mettre un terme aux grèves qui ont sérieusement secoué la Pologne pendant des semaines. Le prix Nobel de la paix avait appelé à la cessation du mouvement de contestation après avoir reçu l'assurance du pouvoir que le problème du rétablissement du pluralisme syndical figurerait à l'ordre du jour de la prochaine table ronde.

« *Je veux entendre dire de la bouche d'un haut dirigeant que le pluralisme en Pologne est indispensable et que l'on recherche une place pour Solidarité*, a déclaré M. Walesa. *Ce n'est qu'alors que nous pourrons participer à cette table ronde pour débattre des autres problèmes* », a-t-il ajouté.

Lech Walesa a cependant précisé que des contacts entre le pouvoir et Solidarité se poursuivent. « *Nous préparons*, a-t-il dit, *la composition de notre délégation à la table ronde, qui comprendra trois, cinq, neuf ou douze membres, en fonction des propositions du pouvoir.* »

Les futurs entretiens entre le pouvoir et l'opposition doivent faire l'objet d'un vaste débat, au cours du prochain week-end à Gdansk, dans les rangs de Solidarité. Deux réunions sont en effet prévues. L'une regroupera la direction nationale du mouvement syndical (KKW) et des représentants de tous les comités de grève interentreprises mis en place au cours des dernières semaines (MKS). L'autre rassemblera M. Walesa et une soixantaine d'intellectuels polonais.

Jeudi également, dans un communiqué, le bureau politique du POUP (Parti ouvrier unifié polonais) a indiqué que, lors des prochaines négociations, « *on pourra discuter du développement et de l'enrichissement du modèle polonais du mouvement syndical* ». Cette formule, relèvent les observateurs, a déjà été utilisée lors du dernier plénum du comité central, ainsi que par les dirigeants de l'OPZZ, l'organisation des syndicats officiels, qui, au cours des derniers jours, ont multiplié les prises de position contre le pluralisme syndical dans les entreprises.

Le bureau politique s'est toutefois prononcé pour la poursuite des efforts engagés en vue d'opérer des « *changements importants* » dans le pays. Mais, ajoute-t-il, cette évolution doit intervenir sur la base « *des principes du pluralisme socialiste* ».

RFA

Les nouvelles « femmes-quota » sont arrivées...



BONN
de notre correspondant

Il y a des victoires qui sont à double tranchant. Par exemple celle que viennent de remporter les femmes du Parti social-démocrate ouest-allemand (SPD) en imposant à cette vénérable institution plus que centenaire le système des quotas dans les organismes de direction du parti : 40 % de tous les postes et mandats en 1998. Une fois retombée l'euphorie du succès acquis par une solidarité féminine sans faille au congrès de Münster (*le Monde* du 1er septembre), on revient sur terre et aux réalités de la lutte pour le pouvoir, les honneurs et la considération.

La perfidie des mâles n'ayant pas de limites, une nouvelle catégorie de la gent féminine a fait son apparition dans le vocabulaire politique d'outre-Rhin : la « femme-quota ». On ne l'expose pas dans les cirques mais on la montre du doigt en chuchotant dans les couloirs du Bundestag ou les bureaux de la « barraque », désignation familière du siège du SPD à Bonn. La « femme-quota » est celle qui doit ses fonctions aux nouvelles règles imposées et qui, sans elles, n'aurait eu aucune chance de les obtenir. Le plus grand compliment que l'on puisse aujourd'hui faire à une femme politique, c'est : « *Elle, au moins, ce n'est pas une « femme-quota », elle a su s'imposer par ses qualités propres !* »

Mmes Rita Süssmuth, ministre de la santé (CDU), Anne-Marie Renger, vice-présidente (SPD) du Bundestag ou Jutta Ditfurth, porte-parole des Verts, peuvent se prévaloir de devoir à autre chose qu'à leur sexe les positions éminentes qu'elles ont acquises dans la vie publique. Quant aux autres, si elles ne font pas rapidement leurs preuves, elles vont devoir vivre avec, sur la conscience, la responsabilité d'avoir contribué à éliminer des sphères dirigeantes des hommes d'expérience et compétents. On regrette déjà au SPD la démission de M. Hans Apel, porte-parole du groupe parlementaire pour les questions financières, qui a jeté l'éponge à la veille du débat budgétaire, dépité de n'avoir pas été réélu au comité directeur du parti, victime de ces fameux quotas.

L'application rigide, à l'allemande, de règles prises pour une cause fort respectable peut aboutir à l'effet inverse de celui recherché. Les Verts, qui bien avant le SPD avaient instauré la parité obligatoire hommes-femmes à tous les échelons, en ont fait la triste expérience. On en était arrivé chez les écolo-pacifistes à établir deux listes d'intervenants séparées dans les congrès : une pour les hommes et une pour les femmes. Un (e) orateur (trice) de chaque liste alternait à la tribune. Or on a pu constater que des femmes venaient lire à la tribune des textes rédigés par des hommes qui, en raison du trop-plein, n'avaient pu prendre la parole...

LUC ROSENZWEIG.

● **GRÈCE : *manifestation à Athènes contre M. Le Pen.*** – Près de cent cinquante jeunes Grecs ont protesté, le jeudi 8 septembre à Athènes, contre la présence de Jean-Marie Le Pen, qui préside une réunion du groupe des eurodroites du Parlement européen. Les manifestants, scandant « *Le Pen, la Grèce sera ta tombe* » et « *Le Pen hors de Grèce* », ont été refoulés par d'importantes forces de police présentes sur les lieux. Dans une interview, le leader du Front national a demandé la libération des colonels, responsables du coup d'Etat militaire de 1967. Le général George Papadopoulos et dix de ses collègues sont en prison depuis quatorze ans et ont été condamnés à la réclusion à vie. – *(AFP, UPI.)*

URSS : le procès de la « mafia ouzbèke »

M. Tchourbanov nie avoir reçu des pots-de-vin

M. Iouri Tchourbanov, le gendre de Leonid Brejnev, a admis au quatrième jour de son procès, jeudi 8 septembre, s'être rendu coupable d'abus de pouvoir dans ses anciennes fonctions de vice-ministre de l'intérieur, mais il a démenti avoir touché des pots-de-vin.

L'avocat de M. Tchourbanov, M. Andreï Makarov, a déclaré à un journaliste, à l'issue de la séance, que la peine maximale pour les abus de pouvoir était de dix ans de prison, alors que le délit de corruption et de « *crime économique* » prévoit théoriquement la peine de mort. M. Tchourbanov est accusé d'avoir illégalement perçu des sommes d'un montant total supérieur à 650 000 roubles (environ 6,5 millions de francs) (*le Monde* du 7 septembre).

Les autres accusés – huit hauts responsables du ministère de l'intérieur d'Ouzbékistan – ont reconnu avoir touché des pots-de-vin, mais pour des sommes inférieures à celles inscrites dans les actes d'accusation. Seul l'un d'eux, M. Haïdar Yakhiaïev, ministre de l'intérieur d'Ouzbekistan avant 1979, a plaidé non coupable.

L'avocat de M. Tchourbanov ayant été victime vendredi matin d'un malaise cardiaque, le procès a été suspendu et la suite des audiences renvoyées au lundi 12 septembre. – *(AFP.)*

ESPAGNE : condamné après la tentative de putsch de 1981

L'ancien général Armada demande sa grâce au roi Juan Carlos

MADRID
de notre correspondant

Profitant d'un débat ouvert sur le sort des militaires condamnés pour leur participation au putsch manqué du 23 février 1981, l'un d'eux, l'ancien général Alfonso Armada, a présenté une nouvelle demande de grâce au roi Juan Carlos. Condamné à plus de vingt-neuf ans de prison, il avait déjà imploré la grâce du souverain à quatre reprises, « *sans avoir reçu la moindre réponse* », selon son avocat, Me Ramon Hermosilla.

La démarche d'Alfonso Armada est sans doute liée aux propos d'officiers supérieurs qui se sont prononcés ces derniers temps en faveur de la libération des cinq militaires qui demeurent en prison pour leur participation au « 23-F ». La déclaration la plus remarquée a été celle du général Manuel Gutierrez Mellado, le militaire qui s'était le plus franchement opposé aux putschistes. Personne n'a oublié cette image de la télévision le montrant en train de résister à l'ex-lieutenant-colonel Antonio Tejero, qui – revolver en main – avait investi le Congrès des députés.

« *Le fait que la grande majorité* (des Espagnols) *ait condamné sans réserve et avec fermeté la tentative de coup d'Etat peut permettre d'examiner cet événement avec plus de pragmatisme et de générosité* », avait expliqué, au mois d'août, le général Gutierrez Mellado, qui occupait à l'époque la vice-présidence du gouvernement, chargé des questions de défense.

Cette déclaration pourrait donc autoriser les militaires putschistes à un certain optimisme, bien que la justice ait rejeté en août une demande de remise en liberté conditionnelle du général Armada. Elle avait été présentée pour des « *raisons humanitaires* », car Alfonso Armada serait atteint d'une maladie cardiaque incurable.

Dans une lettre publiée le mois dernier par le journal *El Pais* (*le Monde* du 25 août), le lieutenant-général Rafael Allende Salazar rappelait que la législation civile est applicable au code militaire et prévoit la remise en liberté conditionnelle dans le cas où le détenu a plus de soixante-dix ans ou souffre d'une grave maladie. Cette demande fut rejetée, la justice espagnole arguant que le détenu n'avait pas purgé la moitié de sa peine, autre condition requise par le code pénal pour la mise en liberté conditionnelle. Pourtant Alfonso Armada est le seul des cinq militaires emprisonnés actuellement pour le *23-F* qui ait prêté serment de fidélité à la Constitution, faisait remarquer un officier.

En revanche, le général Luis Torres Rojas, condamné à douze ans de prison pour le même motif, semble remplir toutes les conditions requises par le code pénal, et son avocat, Me Gerardo Quintana, espère qu'il sera libéré très prochainement. Quoi qu'il en soit, c'est le gouvernement qui, après une décision du conseil des ministres, doit proposer au roi l'octroi des mesures de grâce. Sinon, elles n'ont aucune chance d'aboutir. Pour l'instant, le gouvernement reste muet.

(Intérim.)

● **PRÉCISION.** – Sur la foi d'une dépêche d'agence, nous avions indiqué que M. Francis Blanchard, directeur du Bureau international du travail, avait adressé un message au général Jaruzelski lui demandant de prendre un « *risque calculé* » en reconnaissant le syndicat Solidarité, (*le Monde* du 7 septembre). Dans une déclaration à la télévision suisse romande, M. Blanchard a précisé à ce sujet :

« *Je n'ai pas envoyé de lettre au général Jaruzelski parce que j'ai jugé que, dans la situation assez dramatique que la Pologne vient de connaître, il ne fallait pas diminuer les chances d'une solution de compromis. En revanche, j'ai fait savoir au représentant de la Pologne à Genève qu'il y avait une grande émotion sur le plan international (...), et je me suis permis de dire qu'à mes yeux le gouvernement polonais devrait prendre le risque calculé – j'ai employé le mot « calculé » parce qu'une décision dans le contexte politique aujourd'hui, ce ne peut être qu'une décision comportant un risque – de reconnaître Solidarité. (...) J'ai plaidé la cause du pluralisme. Ma démarche n'est pas allée au-delà.* »

● **HONGRIE. Amnistie pour des condamnés de 1956.** – Le gouvernement hongrois a décidé une amnistie pour les personnes condamnées à la suite de leur participation à l'insurrection de 1956, a annoncé jeudi 8 septembre l'agence de presse officielle MTI. Sont exclus de l'amnistie quelques 500 détenus, les personnes condamnées pour des « *crimes très graves* », « *la trahison, l'espionnage et autres violations graves du code pénal* ». Les personnes libérées ne pourront pas recevoir de passeports, ni occuper certains emplois. Selon le journal du gouvernement *Magyar Hirlap*, l'amnistie touche des personnes condamnées entre le 23 octobre 1956, début de l'insurrection, et le 1er mai 1957.

● **TURQUIE : accrochages avec des rebelles kurdes, vingt-deux morts.** – Vingt-deux personnes ont été tuées lors de cinq accrochages avec des rebelles kurdes, dans le sud-est de la Turquie, au cours des trois derniers jours, ont indiqué jeudi 8 septembre les autorités : dix soldats, trois policiers, six gardes de villages et trois rebelles du PKK (Parti ouvrier kurde) interdit. Les deux accrochages les plus graves se sont produits près d'Erzincan, dans le centre de l'Anatolie orientale, et à Sirnak, près de la frontière avec l'Irak. En outre, les opérations de l'armée turque continuent dans la région. Le chef de l'état-major des forces armées, le général Necip Torumtay, arrivé sur place mercredi, a inspecté les régiments, qui ont été sensiblement renforcés depuis l'exode vers la Turquie des Kurdes d'Irak. – *(AFP, Reuter.)*

Diplomatie

Pas de « réunion d'adieu » avec les Occidentaux pour M. Reagan

« *Il n'y aura ni sommet ni réunion d'adieu* », a annoncé, jeudi 8 septembre, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, qui entendait ainsi couper court à « *toutes les informations erronées* » qui avaient circulé ces derniers jours dans les chancelleries européennes sur la tenue d'un éventuel sommet occidental à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies les 26 et 27 septembre.

M. Reagan, qui quitte ses fonctions le 20 janvier, aura des « *réunions multilatérales et bilatérales, mais rien dans le cadre du groupe des Sept ou de l'OTAN* », devait ajouter M. Fitzwater, pour qui les invitations transmises par Washington, en vue des réunions « *habituelles* » qui se tiennent en marge de l'Assemblée générale, ont été « *mal interprétées* ».

Le président Reagan se rendra à New-York pour prononcer un discours devant l'ONU le 27 septembre, la veille il doit s'entretenir avec les ministres des affaires étrangères d'Egypte et d'Israël.

En revanche, seul parmi les principaux dirigeants occidentaux, le président Mitterrand se trouvera à New-York à peu près en même temps que M. Reagan. En effet, Mme Thatcher doit se rendre à Washington à l'invitation du président américain, mais seulement en novembre après les élections présidentielles qui se tiennent le 8.

Quant au chancelier Kohl, il n'était pas non plus en mesure de se rendre à un éventuel « *sommet d'adieu* », car il doit assister à la fin de ce mois à la réunion annuelle du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale à Berlin-Ouest, avant de partir pour l'Asie du Sud-Est, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le chancelier avait d'ailleurs annoncé que si ce sommet improvisé avait lieu il serait contraint de s'y faire représenter par son ministre des affaires étrangères, M. Genscher. Et ce serait cette impossibilité matérielle de réunir ses alliés qui aurait amené la Maison Blanche a démentir son initiative de sommet.

M. Mitterrand n'en rencontrera pas moins M. Reagan au cours du dîner prévu à la Maison Blanche le 29 septembre. Le président de la République, dont le programme à New-York est très « chargé », doit participer le 28 à un cycle de célébrations du bicentenaire de la Révolution française organisé par la New York University (NYU). Avant de s'envoler pour Washington, il s'adressera également à l'Assemblée de l'ONU. Enfin, le chef de l'Etat rencontrera au cours de son séjour américain les deux candidats à la succession de M. Reagan, MM. Dukakis (à New-York) et Bush (à Washington). – *(AFP, Reuter.)*

● **Premières destructions de missiles Pershing.** – Deux missiles Pershing ont été détruits jeudi 8 septembre à la base militaire de Longhorn, au Texas, conformément au traité sur le démantèlement des forces nucléaires intermédiaires (INF) signé en décembre dernier à Washington par le président Ronald Reagan et le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev. Le moteur d'un Pershing-2 puis celui d'un Pershing-1A, les deux engins étant débarrassés de leurs têtes nucléaires et de leurs systèmes de guidage, ont été mis à feu et ensuite écrasés au bulldozer. Le vice-président George Bush et douze experts soviétiques assistaient à la cérémonie. Au total, ce sont 859 missiles que les Etats-Unis devront détruire en moins de trente-trois mois. Les Soviétiques, qui ont 1752 missiles à éliminer, se sont attelés à la tâche dès le 1er août. – *(AFP.)*

M. Perez de Cuellar à Verdun

Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a inauguré, jeudi 8 septembre, le siège de l'Union mondiale des villes martyres (UMVM) à Verdun (Meuse).

Durant la cérémonie, le maire d'Abidjan, M. Ernest N'Oumo-Mubio, au nom de l'Union, a proposé M. Perez de Cuellar comme candidat au prix Nobel de la paix. Cette initiative a été fortement applaudie par l'assistance, parmi laquelle se trouvaient Mme Edwige Avice, ministre délégué aux affaires étrangères, et M. André Méric, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

La cérémonie avait débuté dans la matinée, au cimetière de Douaumont, par un hommage rendu aux cent soixante-dix mille soldats allemands et français morts durant la guerre de 1914-1918.

L'UMVM, créée en Belgique, le 6 février 1982, et placée sous l'égide de l'ONU, regroupe actuellement quarante-huit villes qui ont enduré « *physiquement et spirituellement la guerre de façon directe* ».

Diplomatie

Après la réduction des indemnités de résidence

Quand les diplomates français se mettent en grève

WASHINGTON
de notre correspondant

Si la colère se mesure au choix des adjectifs, alors celle des diplomates et autres membres du personnel de l'ambassade de France à Washington est tout à fait impressionnante : « *Injuste, intolérable, dégradante* », tels sont les termes choisis par le comité de coordination du personnel pour qualifier la décision prise par le Quai d'Orsay de réduire substantiellement l'indemnité de résidence de tous ses agents en poste dans les pays de la « zone dollar ».

Ladite zone dépasse très largement les Etats-Unis et même le continent américain – elle comprend en fait quatre-vingt-quatorze pays – mais l'ambassade à Washington, qui emploie environ cinq cents personnes, dont près de quatre cents Français, et le poste de New-York (deux cents personnes) sont tout particulièrement concernés – et apparemment déterminés à mener le combat. Une grève d'une journée devait être observée vendredi 9 septembre dans presque toutes les représentations françaises aux Etats-Unis.

Certes, on a pris soin de respecter scrupuleusement le préavis légal, certes une permanence devait être assurée, les communications maintenues – et naturellement les militaires et le personnel de sécurité à leur poste. Si révolte il y a, elle est bien policée – mais elle est aussi sans précédent, de mémoire de diplomate français.

L'émoi, à vrai dire, est compréhensible : à des gens qui demandaient une augmentation d'environ 10 % de leur indemnité de résidence (une demande appuyée par les ambassadeurs), l'administration a répondu par une diminution de 20 %. Or cette indemnité représente, selon les cas, entre la moitié et les deux tiers des revenus des agents en poste à l'étranger. Le coup porté est donc très sérieux.

Certes, on peut ricaner, observer que les diplomates ne paraissent pas avoir un train de vie de prolétaires, que leurs résidences ne sont pas exactement des masures, et que le séjour à Washington ne passe pas pour une punition particulièrement rigoureuse...

Mais il est également vrai que la mesure décidée par le Quai d'Orsay touche toutes les catégories de personnel – y compris les plus modestes, et que l'indemnité de résidence sert, entre autres, à couvrir des frais très réels : par exemple, la scolarité au lycée français (autour de 5 000 dollars par an et par enfant), des loyers élevés, et, – pour certains, les frais de représentation.

En principe, l'« ajustement » décidé par le Quai (lui-même sommé de faire des économies par le ministère des finances) se justifie par les fluctuations du cours du dollar. Lorsqu'il était au plus haut, dans les années 1983-1986, les indemnités, payées en francs, avaient été réévaluées, et quand la monnaie américaine a plongé, elles n'auraient, selon l'administration, pas été ramenées au niveau approprié.

Mais les fonctionnaires en poste dans la zone dollar ne l'entendent évidemment pas de cette oreille. Ils font valoir que le coût de la vie a augmenté. Et puis, pour reprendre les termes de la pétition préparée par le comité de grève de l'ambassade à Washington, pourquoi les agents en poste aujourd'hui devraient-ils « *rembourser les gains hypothétiques de leurs prédécesseurs* » ? D'autant que, depuis janvier, « *la tendance s'est renversée* » (le dollar s'est mis à remonter et avec lui le coût de la vie pour des gens payés en francs).

La mesure est si brutale qu'on se demande si une idée discrètement machiavélique n'a pas germé dans l'esprit de certains responsables du Quai, auxquels les finances avaient mis l'épée dans les reins : agir, précisément, de manière suffisamment « choquante » pour provoquer des réactions spectaculaires sur le terrain. Un terrain tout particulièrement sensible à Washington, où l'on attend pour ce mois de septembre un défilé de ministres, couronné, à la fin du mois, par une brève visite de M. François Mitterrand.

JAN KRAUZE.

Le Nicaragua et l'Indonésie renoncent à la présidence du mouvement des non-alignés

Nicosie (*AFP, Reuter*). – Epilogue d'une âpre lutte en coulisses : l'Indonésie et le Nicaragua, les deux candidats officiels à l'organisation du prochain sommet des non-alignés, et donc à la présidence du mouvement, ont annoncé, jeudi 8 septembre, à Nicosie, le retrait de leur candidature au deuxième jour des travaux de la neuvième conférence des ministres des affaires étrangères des pays non-alignés.

Les deux candidats se sont désistés, dans un esprit de conciliation, en faveur de l'un des trois pays européens – Chypre, Malte et Yougoslavie – membres du mouvement, a laissé entendre le porte-parole de la conférence, M. Nicos Agathocleous.

Le Nicaragua bénéficiait du soutien du groupe latino-américain (quinze membres) à qui revenait, en principe, l'organisation et la présidence du prochain sommet. Mais, compte tenu de ses liens avec l'URSS et avec Cuba, sa candidature a suscité les réserves de pays pro-occidentaux.

Pour sa part, l'Indonésie, premier pays islamique par la population, a suscité des réticences au sein du groupe africain en raison du problème posé par la question du Timor-Oriental. Plusieurs pays arabes lui ont, par ailleurs, reproché sa non-reconnaissance à ce jour de l'OLP.

Selon le porte-parole de la conférence, divers orateurs ont fait preuve de « *pragmatisme et d'ouverture* » en vue de « *renouer le dialogue avec tous les partenaires économiques, sans discrimination* ».

La Tunisie, relayée par le Zaïre, a préconisé la tenue d'un colloque international sur la dette, tandis que le Zimbabwe, président en exercice, invitait les non-alignés à œuvrer en vue de l'instauration d'un « *nouvel ordre économique international* ». Le montant total de la dette des pays du tiers-monde s'est accru de 10 % en 1987 (1,19 milliards de dollars), 7 % de cette hausse étant imputables aux seules variations des taux de change.

Amériques

ÉTATS-UNIS : la préparation de l'élection présidentielle

MM. Bush et Dukakis s'affronteront au cours de deux débats

Les deux candidats à la présidence des Etats-Unis, MM. Bush et Dukakis, se sont finalement mis d'accord, au terme de plusieurs semaines de négociations, pour s'affronter au cours de deux débats publics. Le premier se tiendra le 25 septembre prochain à Winston-Salem (Caroline-du-Nord), le second est prévu pour le 13 ou le 14 octobre, mais le nom de la ville où il se tiendra n'a pas encore été fixé. De leur côté, les candidats à la vice-présidence, MM. Quayle et Bentsen, auront leur propre débat dans la semaine du 3 octobre. Avant eux, lors de l'élection présidentielle de 1984, les deux colistiers de l'époque, Mme Géraldine Ferraro pour les démocrates et M. George Bush pour les républicains, s'étaient déjà soumis à la même épreuve.

On savait George Bush, qui a la réputation d'être un piètre débateur, peu pressé de se livrer à ce type d'exercice. Toutefois, il semble que le vice-président ait réussi à faire en sorte que la date du premier débat coïncide avec les Jeux olympiques de Séoul, qui commencent le 17 septembre, ainsi qu'avec le début de l'Assemblée générale des Nations unies, qui s'ouvre à New-York le 26 septembre. Sans doute pour éviter, en ne monopolisant pas l'attention ce jour-là, les effets désastreux d'un mauvais débat.

M. Bush a, semble-t-il, le vent en poupe, puisqu'un deuxième sondage depuis le début de la semaine le crédite d'une certaine avance sur M. Dukakis. Après le test d'opinion du *Washington Post* qui lui accordait, mercredi, 51 % des intentions de vote contre 43 % à M. Michael Dukakis, cette fois un sondage publié jeudi par l'hebdomadaire *Business Week* donne 50 % d'opinions favorables au vice-président américain et 44 % à son concurrent

CHILI

La campagne pour le plébiscite : surprises démocratiques

A moins d'un mois du plébiscite du 5 octobre, les Chiliens assistent tous les soirs, éberlués, à un incroyable spectacle. Pendant un quart d'heure toutes les chaînes de télévision transmettent des images et des propos critiquant le général Augusto Pinochet et les appelant tout simplement à le mettre à la retraite. Dans la campagne pour le « non » au plébiscite, l'opposition, interdite d'antenne depuis quinze ans, a, en effet, mis à profit les maigres espaces légaux qui lui sont attribués.

L'un de ses dirigeants, M. Ricardo Lagos, explique ironiquement le succès de ces « *quinze minutes dévastatrices* » par « *la nouveauté du message* ». Il n'a pas caché que les seize partis regroupés au sein de l'Accord pour le « non » ont travaillé avec une équipe de spécialistes en publicité télévisée qui, depuis près de deux mois ont, bénévolement, peaufiné cette série de spots qui seront projetés jusqu'au 5 octobre, date à laquelle les 7,4 millions d'électeurs inscrits devront se prononcer pour ou contre la prolongation, jusqu'en 1997, des pouvoirs du général Augusto Pinochet.

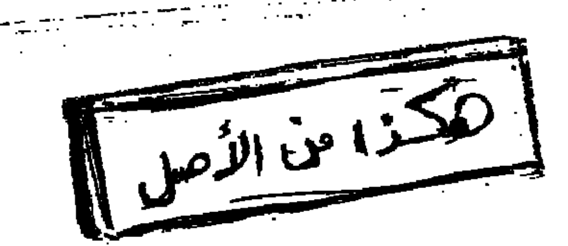
Le discours politique est, dans ces messages, très réduit pour n'aller qu'à l'essentiel : « *Chili la joie arrive* », un slogan sur fond de bannière couleur arc-en-ciel, symbole de l'union. Un montage met en parallèle le général d'antan, en grand uniforme, haranguant le peuple à la hussarde, et l'Augusto Pinochet d'aujourd'hui qui s'adresse en civil à « *ses chers amis* ». Au fur et à mesure une voix « off » énonce la liste des promesses non tenues, les deux images s'effaçant progressivement pour ne plus laisser qu'un écran blanc.

La propagande officielle, qui a débuté bien plus tôt, fait, elle, dans un style plus classique. Sur des images d'archives dramatiques sur les méfaits du marxisme, une voix promet « *Chaos, destruction et mort* » si le « non » l'emporte. Dans des fictions, précédé par le préambule « *cela n'est pas réel, mais pourrait l'être* », une femme au visage déformé par la terreur, un bébé dans les bras, fuit devant ce qui paraît être une meute d'insurgés, le visage masqué par des foulards rouges, brisant et incendiant sur leur passage. Le slogan « *oui, un pays vainqueur* », ponctue les images.

Le président du Parti chrétien démocrate (membre de l'Accord pour le « non »), M. Patricio Aylwin, a pour sa part mis au défi le général Pinochet d'accepter un débat public avant le plébiscite, et l'archevêché de Santiago appelle, dans une lettre pastorale, ses fidèles à ne pas se laisser intimider par les campagnes de terreur ou des menaces à la veille du scrutin. Il recommande aux électeurs de déterminer leur choix en pensant aux pauvres, leur suggérant de préférer la position qui assure au mieux le respect des droits de l'homme. Pour sa part, la veuve de l'ancien président Allende a déclaré, jeudi, qu'elle rentrerait au Chili d'ici la fin du mois « *pour ajouter un grain de sable* (...) *en vue de la défaite du dictateur Pinochet* ». Quant au secrétaire général du Parti communiste chilien, M. Luis Corvalan, qui vit en exil à Moscou, il pourrait, selon certaines sources, rentrer dans son pays après le 10 septembre.

● **RECTIFICATIF.** – Une erreur nous a fait citer le 27 août dernier comme date anniversaire de la mort du pasteur Luther King, alors qu'il s'agissait de celle de son fameux discours « Je fais un rêve ». (Voir, dans *le Monde* du 8 septembre, en page 5, l'article intitulé « Les fruits amers de la convention démocrate ».)

● **COLOMBIE : nouvelles violences.** – M. Julio Canon, membre de l'Union patriotique (Parti communiste, légal) et maire de Vistahermosa, une petite ville de la province de Meta, à l'est du pays, a été tué, jeudi 8 septembre, alors qu'accompagné de son garde du corps il revenait de Bogota, où il venait précisément de faire état de menaces contre lui. Par ailleurs, quelque deux cents membres de la Coordination nationale de la guérilla (CNG) ont, le même jour, envahi le hameau de Minca, dans la province de Magdalena, sur la côte nord du pays. Neuf policiers ont été blessés et cinq autres enlevés par les rebelles. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

Politique

La « nouvelle affaire Le Pen » conduit la droite à se démarquer de l'extrême droite

Le RPR refuse toute alliance électorale nationale ou locale avec le Front national

En adoptant pour la première fois une attitude catégorique et tout à fait claire à l'égard du Front national, M. Jacques Chirac a montré qu'il a toujours la capacité de « rebondir » et tente de se tirer d'une situation embarrassante. Dans la déclaration faite par M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, après la réunion du bureau politique du mouvement, jeudi 8 septembre, l'engagement solennel est pris, à l'unanimité des vingt membres présents, de *« condamner toute alliance nationale ou locale avec le Front national »*.

M. Chirac avait toujours affirmé qu'il n'y aurait pas d'accord avec le parti de M. Le Pen au niveau national. Et, en fait, il n'y en eut jamais. En revanche, au plan local, l'attitude du RPR a souvent été – c'est le moins que l'on puisse dire – plus souple. M. Chirac avait, en effet, admis que, pour des consultations ponctuelles, les investitures étaient laissées à la libre appréciation des instances départementales, voire à l'initiative des candidats. Cette attitude a permis notamment des alliances régionales.

Il n'en ira donc plus ainsi. M. Juppé a précisé que *« condamnation valait sanction »*, c'est-à-dire que les élus locaux concluant un accord pour les prochaines élections municipales avec des membres du Front national seront invités à y renoncer. S'ils n'obtempèrent pas, ils seront exclus du RPR et, si les circonstances le permettent, le parti constituera alors sa propre liste.

En revanche, si des militants du Front national quittent leur parti et s'ils souscrivent sans équivoque à la condamnation du *« fléau du racisme et de l'antisémitisme »* que vient de formuler le RPR, alors ils pourront éventuellement être admis à figurer sur une liste de l'opposition. Les premières sanctions pourraient s'appliquer aux projets d'accords de Vitrolles et de Martigues, mais cette mesure ne serait pas rétroactive et ne toucherait pas les collectivités locales où des arrangements ont déjà eu lieu lors de précédents scrutins.

La décision de M. Chirac est ainsi destinée à couper court à l'offensive qui se dessinait contre le RPR, non seulement de la part des socialistes mais aussi de celle de certains centristes, et contre lui-même de la part de certains rénovateurs. En tranchant le problème de façon solennelle, il dissipe toute ambiguïté et prive ses adversaires politiques d'un argument de poids qui aurait été utilisé au moins jusqu'aux élections municipales du printemps prochain.

Un certain courage et des risques

Il est vrai que l'outrance des dernières déclarations de M. Le Pen ne permettait plus au RPR de laisser prise à la moindre équivoque.

Cette mesure catégorique implique un certain courage car elle ne va pas sans risques électoraux. Certaines personnalités du RPR ne cachaient pas en privé qu'elles regrettaient que leur parti n'ait pas osé établir depuis longtemps des relations plus directes avec le Front national. Elles sont bien discrètes aujourd'hui et leurs regrets paraissent devenus rétrospectifs. D'autres n'ignorent pas que, notamment dans les régions du Midi, l'électorat RPR a été attiré par le Front national. Mais cet électorat peut également être sensible à la détermination de M. Chirac et au fait qu'il n'aurait pas totalement « perdu la main », comme certains le craignaient.

Enfin, cette décision est sinon une victoire des « rénovateurs » – M. Séguin avait écrit dans ce sens à M. Chirac, – du moins la satisfaction d'une de leurs principales demandes. Le RPR sauve « l'âme » de M. Michel Noir ! Mais il répond aussi aux vœux de nombreux membres de la direction du mouvement comme M. Juppé, Mme Barzach ou M. Chaban-Delmas (1).

Si le RPR a été catégorique, s'il retire à la gauche un argument électoral, il sait aussi qu'il va exacerber les réactions de M. Le Pen à son égard puisque celui-ci a déjà eu une attitude goguenarde et incrédule.

En ce qui concerne la proposition de M. Barre d'interdire les fusions de listes, le RPR y souscrit, rappelle qu'il en avait préparé une semblable dès 1986, regrette que les socialistes *« n'aient pas voulu clarifier leurs relations avec le Parti communiste, qui a quelques rapports avec la puissance la plus antisémite du monde depuis la fin de la guerre »*, et ajoute : *« Les leçons de morale du PS sont plus inacceptables que jamais. »*

Le bureau politique, enfin, a poursuivi sa lente progression vers le « oui » au référendum calédonien en attendant que le comité central du 14 septembre en décide définitivement. Comment en serait-il d'ailleurs autrement puisque M. Juppé, tout en multipliant les réserves constitutionnelles, a affirmé : *« Nous tenons à rester très étroitement solidaires de nos amis du RPCR, qui représentent les populations intéressées et qui sont les mieux placés pour juger de la qualité de cet accord. »*

ANDRÉ PASSERON.

(1) Dans six régions métropolitaines sur vingt-deux, l'alliance de l'UDF et du RPR s'est traduite par l'attribution de vice-présidences aux conseillers régionaux du FN. Parmi ces assemblées régionales, deux sont présidées par un élu du RPR : l'Aquitaine et la Haute-Normandie, respectivement dirigées par MM. Jean Tavernier et André Fosé. Les quatre autres sont administrées par un président de l'UDF. Il s'agit de la Picardie, présidée par M. Charles Baur (UDF-PSD), de la Franche-Comté, du Languedoc-Roussillon et de Provence-Alpes-Côte d'Azur, toutes trois dirigées par un membre du Parti républicain, respectivement MM. Pierre Chantelat, Jacques Blanc et Jean-Claude Gaudin. Ce dernier est le seul des six présidents de région à avoir confié deux vice-présidences au Front national, les cinq autres ne lui en ayant attribué qu'une.

La « position » du Rassemblement pour la République

Voici le texte de la « position du Rassemblement vis-à-vis du Front national » lu par M. Alain Juppé.

« Le Rassemblement a condamné avec indignation les propos récemment tenus par M. Le Pen.

» Le bureau politique du Rassemblement, réuni le 8 septembre, rappelle avec solennité son attachement aux principes républicains inscrits dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et à l'« idée de l'homme » qui a toujours inspiré les gaullistes.

» A la lumière de ces principes, il réprouve avec fermeté tout acte, toute parole, de nature à faire resurgir, en France et en Europe, le fléau du racisme et de l'antisémitisme.

» En conséquence, il condamnera, lors des prochaines élections, toute alliance, nationale ou locale, avec le Front national.

« Toutes les Françaises et tous les Français résolus à défendre une société de liberté et de progrès, toutes celles et tous ceux qui sont attachés à l'indépendance de la patrie et à la grandeur de la France, doivent maintenant se rassembler.

» Le RPR, fidèle à sa vocation, affirmera, dans l'union la plus large, son opposition déterminée au socialisme et au communisme. »

M. Le Pen : « Grandiloquence ringarde ! »

La condamnation solennelle par le RPR de toute alliance nationale et locale avec l'extrême droite est d'une *« grandiloquence ringarde »*, a estimé, le jeudi 8 septembre, à Athènes, M. Jean-Marie Le Pen. Interrogé par téléphone lors du journal d'Antenne 2, le président du Front national, qui présidait en Grèce une réunion du groupe Euro-droite du Parlement européen, a affirmé que *« le RPR se lance dans cette ridicule, dérisoire chasse aux sorcières pour masquer les difficultés qu'il rencontre auprès de ses électeurs »*. *« C'est*, selon le chef de file de l'extrême droite, *à la fois faire une mauvaise action moralement et une erreur politique de grande taille »* de *« se réfugier aujourd'hui derrière le pseudo-racisme du Front national. »*

M. Le Pen ne pense pas néanmoins que cette prise de position du RPR sera appliquée, et cela n'a, de toute façon, pour lui, *« aucune importance »*.

Dans un entretien accordé au *Quotidien de Paris* avant la déclaration du RPR, M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du FN, affirme, vendredi, que *« des dizaines, des centaines pour ne pas dire des milliers d'accords municipaux »* seront conclus entre son parti et les formations de droite. Il indique avoir *« reçu (...) des lettres de responsables, RPR notamment, qui parlent de leur désir de former une liste d'union avec le FN »*, même s'il s'est refusé à donner des exemples.

Les « rénovateurs » face à une base ancrée à droite

Un moment déboussolé par la défaite, le RPR s'est vite repris. Rapidement analysées, les causes de l'échec ont été tout aussi rapidement surmontées, au moins officiellement et en apparence. *« Notre » examen de conscience [...] touche à sa fin. Le moment d'un nouveau départ est venu »*, insiste son secrétaire général, M. Alain Juppé, attentif au moral des troupes.

Les contestataires, eux – M. Philippe Séguin et la petite cohorte de députés qui lui sont proches, – ne s'absolvent pas aussi vite. *« Si M. Mitterrand finit son mandat, nous aurons été écartés de l'Elysée vingt et un ans »*, calcule M. François Fillon. Pas facile à admettre pour les héritiers d'un gaullisme si longtemps triomphant.

La reconquête du pouvoir présidentiel en 1995 vaut bien une pause. Telle est la conviction de ces rénovateurs, soucieux de ne pas laisser s'emballer une fois de plus la machine à *« soutenir les candidatures présidentielles de Jacques Chirac »*, comme dit aimablement M. Séguin.

Certes, mais que faire ? A interroger ces contestataires et à analyser leurs prises de position, on mesure leur ambition. N'ont-ils pas le projet de refaire de leur mouvement une formation populaire dans la grande tradition gaulliste, alors que le RPR n'a cessé, ces dernières années, de dériver vers la droite dans ses profondeurs comme dans son discours ?

Ce courant ne sera pas facile à inverser, malgré un timide début d'autocritique de la direction du RPR, prête, elle aussi, à regretter le rétrécissement de la base populaire du mouvement.

Le procès de cette « droitisation » a été instruit, le 2 juillet, par M. Séguin, devant le comité central de son parti. Dix-sept pages de discours que l'un des contestataires de l'été, M. Etienne Pinte, présente comme le *« manifeste »* des *« séguinistes »*, plus qu'une amicale, un *« courant »*, affirme M. Fillon, soucieux d'*« appeler les choses par leur nom »*.

Le constat de M. Séguin est douloureux. Trop d'électeurs, explique-t-il, ne se reconnaissent plus dans le RPR, alors que *« le gaullisme doit s'appuyer sur l'ensemble du peuple de France, donc s'insérer dans toutes les couches sociales qui le constituent, sans exception »*. Et d'énumérer les catégories de Français que le RPR a détournés de lui et dont il lui faudrait, pour bien faire, entreprendre la « patiente reconquête » : les jeunes et les étudiants, les salariés, les universitaires, les chercheurs, les enseignants, les fonctionnaires, les scientifiques, les syndicalistes, les artistes et les gens de médias. Cela fait, évidemment, beaucoup, surtout s'il s'agit de mobiliser sous la même bannière, comme M. Séguin l'a dit au début de ce mois aux jeunes du RPR réunis à La Baule, *« le médecin, l'OS, l'instituteur et le patron, le fonctionnaire et le salarié, l'employé et le paysan »*.

Si « séguinisme » il y a, il réside dans cette volonté de revenir aux sources du gaullisme, à l'époque heureuse où le général brouillait les cartes de la vie politique en séduisant, en plus d'une partie de la droite traditionnelle, nombre d'électeurs des milieux populaires.

M. Séguin est un nostalgique de cette époque, et depuis longtemps. En 1985 paraissait sous sa signature un petit livre (1) qui, à côté du *« manifeste »* du 2 juillet, constitue le corps de doctrine du *« séguinisme »*. Déjà M. Séguin y regrettait la *« lente dérive droitière »* de son mouvement, qui donne à celui-ci l'allure d'un *« parti classique »*.

Orthodoxe parmi les orthodoxes, M. Séguin fait remonter le début de cette *« dérive droitière »* à la fin de la guerre d'Algérie. Evidemment, Georges Pompidou est accusé d'avoir accentué cette tendance, et M. Jacques Chirac soupçonné de *« libéralomanie »*. Encore le président du RPR est-il crédité d'avoir brièvement évoqué, à la naissance du mouvement en 1976, la nécessité d'un *« travaillisme à la française »*.

Les « séguinistes » orphelins

Orphelins d'un gaullisme rassembleur, les « séguinistes » qui se sont exprimés cet été dans les journaux (M. Séguin lui-même, M. Fillon et M. Pinte) se posent ainsi en gardiens du Temple, convaincus que la France doit être gouvernée au centre, ce qui ne veut pas dire gouvernée par le centre.

Nommé ministre en 1986 par M. Jacques Chirac, peut-être M. Séguin s'est-il alors trompé de gouvernement et, depuis plus longtemps, de parti. Car M. Chirac, dès 1979, avait prévenu : *« Les idées gaullistes ne peuvent plus constituer le seul support de notre action. »* Et M. Juppé d'insister le 2 septembre à La Baule, à l'intention de M. Séguin et de ses amis : *« Il ne suffit pas de prôner le retour aux sources de notre engagement politique pour répondre convenablement aux aspirations des Françaises et des Français, nos contemporains. La nostalgie n'est pas un projet politique ! »*

Interrogés depuis, les nostalgiques en question ne désarment pas. Ils ont pour eux la logique : si M. François Mitterrand a gagné, estiment les « séguinistes », c'est qu'il a su rassembler les Français, mieux que M. Chirac, pourtant président du Rassemblement pour la République. Mais ils ont contre eux la sociologie du mouvement, les aspirations de ses adhérents et les convictions de ses cadres.

Un universitaire rennais, M. Philippe Portier, a questionné, il y une dizaine d'années, une centaine de militants de la fédération du Morbihan (2). Sa conclusion, qui tient en une phrase, traduisait déjà la *« dérive droitière »*, comme dit M. Séguin, du mouvement : *« Farouchement atlantistes, méfiants à l'égard de l'idée de participation, hostiles à toute intervention de l'Etat dans la sphère socio-économique, les militants du RPR semblent avoir, pour la plus grande partie d'entre eux, cédé à la tentation du libéralisme classique. »*

Au fil des années, ce rejet de l'héritage gaulliste s'est accentué. C'est la conviction de trois chercheurs de l'Institut d'études politiques de Grenoble qui ont interrogé en 1984 deux mille délégués à des assises du mouvement (3). Le RPR est aujourd'hui ancré à droite, *« sans complexe »*, notent-ils, entraîné dans cette direction par le poids dans l'appareil des *« travailleurs indépendants »*, *« l'effritement de la composante populaire »* du mouvement et la *« surreprésentation de catégories sociales appartenant, et ayant conscience d'appartenir à des milieux économiques aisés et culturellement privilégiés »*.

C'est, du coup, en missionnaire, que M. Séguin est venu prononcer le 3 septembre, à La Baule, un discours sur la solidarité, un thème tenu en suspicion par les cadres du mouvement qui, à 69 %, sont partisans, au lieu de la sécurité sociale, d'une assurance privée pour les soins de maladie ou les pensions de retraite.

Cette *« libéralomanie »* est ressentie aujourd'hui comme excessive, même à la Fête du RPR. Mais M. Séguin et ses amis donnent l'impression de vouloir brusquer les choses en prenant l'opinion à témoin de leur amicale et c'est peut-être là une faute tactique car...la base du RPR ne semble pas prête à un aggiornamento si rapide et préfère, de toute façon, laver son linge sale en famille.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) *Réussir l'alternance* (éditions Robert Laffont).

(2) *Pouvoirs*, numéro 28, 1984.

(3) Pierre Bréchon, Jacques Derville et Patrick Lecomte, *Les cadres du RPR* (éditions Economica, 1987).

Trois élections

Une sénatoriale

Les quelque cent trente-trois mille électeurs des deux circonscriptions de Beauvais sont appelés, dimanche 11 septembre, à confirmer ou à infirmer leur vote du 5 juin dernier, dont les résultats avaient été proclamés par la commission de recensement des votes dans des conditions aussi exceptionnelles que surprenantes.

En effet, alors qu'au soir du dépouillement les deux sièges avaient été déclarés en ballottage, la commission départementale avait annulé, le lendemain, les suffrages obtenus par les deux candidats socialistes, au motif d'une dérisoire erreur d'impression de leurs bulletins de vote, ce qui avait eu pour conséquence l'élection des deux candidats de l'URC : MM. Guy

Alpes-Maritimes : un fidèle de M. Médecin récompensé

NICE
de notre correspondant régional

Plus de trente ans de vie publique et une fidélité jamais démentie au médecinisme méritaient bien une récompense. L'heure en est venue pour M. Charles Ginesy, notable exemplaire et homme de confiance du maire de Nice, M. Jacques Médecin. Son succès est assuré à l'élection sénatoriale partielle du 11 septembre dans les Alpes-Maritimes, organisée pour pourvoir au remplacement de M. Pierre Merli, maire (UDF rad.) d'Antibes, qui, sénateur depuis 1980, a été élu député en juin dernier.

Candidat de la majorité départementale favorable à l'opposition, M. Ginesy, maire de Péone-Valberg et premier vice-président du conseil *général, affronte trois adversaires :* M. Louis Fiori (PCF), conseiller municipal de Nice, conseiller régional, M. Pierre Joselet (div. g.), également conseiller municipal de Nice, présenté par le PS, et M. Henri-Philippe Goby (sans étiquette). Le Front national, qui avait envisagé de participer à la consultation, y a finalement renoncé.

Le scrutin, qui concerne mille cinq cent quatre-vingts grands électeurs s'annonce sans surprise dans un département où, sur cent soixante-trois communes dix-huit sont dirigées par le PC et huit parmi les plus petites de l'arrière-pays, par le PS. Même désert à gauche dans l'assemblée départementale, où ne siègent que cinq communistes et un socialiste en rupture de parti. Quant aux treize parlementaires des Alpes-Maritimes, ils appartiennent tous, depuis les dernières législatives, au RPR et à l'UDF. Autant dire qu'en l'absence de primaires au sein de la majorité médeciniste – M. Goby est un candidat marginal, – les jeux sont faits.

L'objectif du PS, qui compte sur la notoriété personnelle de M. Joselet, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Nice et figure de la Résistance, est de devancer le candidat du PC déjà présent aux sénatoriales de 1980. Pari difficile compte tenu du potentiel électoral communiste (M. Fiori espère rallier cent cinquante voix sur son nom).

Voici donc M. Ginesy en passe de donner à sa carrière le lustre d'un mandat national qui lui manquait. Depuis son élection en 1957 comme simple conseiller municipal de Péone-Valberg – une petite commune du haut pays qui s'est taillé une renommée comme station de sports d'hiver, – cet ancien instituteur a gravi patiemment les échelons de la notabilité. Maire de Péone-Valberg depuis 1959 et conseiller général de Guillaumes depuis 1961, il est devenu en 1983, par la faveur de M. Médecin, patron du département, le maître d'œuvre de la décentralisation dans les Alpes-Maritimes.

Le jeu des chaises musicales

A ses mandats électifs il a ajouté aussi de nombreuses présidences, dont celle, de poids, du Parc national du Mercantour. Médeciniste sans états d'âme, il apparaît enfin tout désigné pour prendre en main le Rassemblement républicain, instrument de campagne électorale du maire de Nice. M. Ginesy espère capitaliser les nombreux services rendus : la décentralisation en a fait un pourvoyeur de crédits puissant, sinon partisan au dire de ses adversaires de gauche.

En 1980 l'occasion s'était déjà présentée pour lui de disputer ses chances à l'élection sénatoriale. Mais estimant insuffisante son influence auprès des maires des grandes communes du littoral, il s'était finalement contenté de devenir le suppléant de M. Merli. Huit ans après, la voie est enfin libre. L'opération pourrait, semble-t-il, en préparer une autre, rappelant le jeu des chaises musicales. On a pu, en effet, s'étonner du choix de la députation fait par M. Merli, qu'aucun impératif électoral ne justifiait. A moins que le maire d'Antibes n'ait eu le souci d'affirmer son autorité dans une circonscription nouvellement créée sur ses terres et de verrouiller ainsi sa mairie en vue des prochaines municipales. Qu'il ait pris par ailleurs comme suppléant un Niçois sans attaches ni implantation dans la circonscription, en l'occurrence M. Gérard Renaudo, directeur de cabinet de M. Médecin, ne laissait d'intriguer. Il se murmure que M. Merli pourrait, lors du renouvellement sénatorial de septembre 1989, effectuer le chemin inverse en profitant de l'abandon éventuel de son siège par le plus ancien sénateur du département, M. Joseph Raybaud, quatre-vingt-cinq ans, qui passerait alors le témoin à l'Assemblée nationale à M. Gérard Renaudo...

GUY PORTE.

Oise :

BEAUVAIS
de notre correspondant

M. Laurent Fabius s'envole. M. Alain Juppé arrive. M. François Léotard lui emboîte le pas. Depuis une semaine, c'est un défilé dans cette partie du département de l'Oise tout à la fois proche et lointaine de Paris que M. Marcel Dassault a soutenue de ses largesses.

Le président de l'Assemblée nationale a parcouru mercredi le nord des deux circonscriptions, cette région un peu désertique que l'on appelle le plateau picard, en compagnie des deux candidats socialistes, MM. Walter Amsallem, maire de Beauvais, et Guy Vadepied, maire de Méru, qui se partagent un terrain qu'ils connaissent bien. La veille, c'était M. Michel Delebarre, ministre des transports, qui battait la campagne et trois jours plus tôt M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale.

Dans le fond, M. Olivier Dassault, appelé en renfort par M. Jean-François Mancel, président RPR du conseil général, est parvenu à entraîner les socialistes sur son terrain de prédilection, voire même d'élection, le mécénat politique.

Passée au second plan, la « tricherie » du mois de juin ! Presque oublié l'extraordinaire tour de passe-passe qui a volatilisé trente-six mille voix d'électeurs socialistes pour élire dès le premier tour leurs deux adversaires de droite : une seule préoccupation compte désormais dans cette campagne, c'est la générosité, comme de l'autre côté.

Paradoxalement à ce jeu de qui donne plus, les représentants des pouvoirs publics paraissent manquer davantage de moyens que le particulier dont la famille a jeté, de grand-père en petits-fils, son dévolu sur la circonscription.

Certes M. Delebarre a promis de s'occuper sérieusement de l'électrification de la ligne de chemin de fer Beauvais-Paris et d'éliminer les points noirs sur les principales routes, ce qui n'est pas mince. Mais M. Fabius n'avait dans son cartable que des billets de visite du Palais-Bourbon pour les enfants des écoles ; quant à M. Jospin, qui a été le plus entreprenant dans ce domaine, il n'a pas pu faire mieux que de promettre de débloquer les postes d'enseignants nécessaires au fonctionnement du lycée professionnel de Grandvilliers le jour où la région Picardie voudra bien prendre la décision de construire l'établissement...



Politique

Un entretien avec M. Louis Mermaz

« Il ne faut rien négliger pour que la majorité de gauche se manifeste »

Le comité directeur du Parti socialiste doit se réunir samedi 10 septembre, à l'Assemblée nationale, tandis que députés et sénateurs socialistes se retrouveront les 12 et 13 septembre pour leurs journées parlementaires, qui se tiennent, cette année, à Vienne, ville dont le président du groupe PS de l'Assemblée, M. Louis Mermaz, est le maire.

« Comment accueillez-vous la décision du RPR de refuser toutes alliances, nationales ou locales, avec le Front national ?

— C'est le moins qu'on doive attendre d'une organisation politique installée depuis longtemps dans la société française. Reste à savoir si localement, précisément, des accords secrets ne se mettent pas en place. Je constate que, par exemple, dans un canton de l'Isère particulièrement sensible, celui de Pont-de-Chéruy, où le Front national a fait une percée lors des dernières consultations, le FN retire son candidat, au bénéfice de qui ? sinon du candidat du RPR. Il ne faudrait pas que certains préfèrent le Front régional au Front national.

— Michel Rocard est à Matignon depuis quatre mois. Quel jugement portez-vous sur sa méthode de gouvernement ?

— Michel Rocard et son gouvernement méritent la bonne réputation qu'ils ont acquise, d'abord à cause du succès du processus calédonien — c'est le fait marquant, — mais également par leur approche des principaux problèmes. Des décisions mûries ont été prises et elles sont d'autant plus appréciées de l'opinion publique que, maintenant, les socialistes au gouvernement, c'est une chose connue. Ainsi, les Français semblent comprendre que pour de grandes réformes comme le revenu minimum d'insertion nous nous soyons donné quelques délais, tant les institutions et les mécanismes à mettre en branle sont nombreux. De même, l'effort budgétaire pour l'éducation nationale, la formation et la recherche scientifique est considéré comme venant à point nommé, même si on n'en mesurera tous les effets qu'à partir de 1989.

— Vous n'êtes donc pas de ceux qui regrettent que le Parlement n'ait pas été convoqué en session extraordinaire pour presser le pas des réformes ?

— Le fait nouveau, c'est l'installation des socialistes dans la durée. Les formules du type : « Ce qui ne sera pas fait dans les cent premiers jours ne le sera jamais » sont périmées. François Mitterrand a réussi à nouveau l'alternance, et le fait que la gauche soit aux responsabilités apparaît donc aujourd'hui comme normal. Il est important d'ailleurs, pour réussir à long terme, de mûrir et d'expliquer ce que l'on fait et pourquoi on le fait. Se donner certains délais aide à la pédagogie. Il s'en dégage, en fin de compte, une impression de force.

— Michel Rocard a longtemps fait figure d'« enfant terrible » de la famille socialiste. Le PS est-il devenu aujourd'hui rocardien ?

— Michel Rocard est une forte personnalité. Il a survécu politiquement à de longues années de confrontation au sein du Parti socialiste. Son apport à la pensée socialiste est incontestable. Il vient d'être choisi par le président de la République pour mettre en œuvre des objectifs auxquels il adhère. Son action est aujourd'hui confortée par le succès, et les socialistes sont unanimes à s'en réjouir.

— Un vent de fronde s'est levé dans certains rangs du groupe socialiste à propos de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).

— Il y a eu débat, mais rien qui ressemble à une fronde. On s'oriente vers un accord avec le gouvernement, qui ne remettra pas en cause l'équilibre global de son projet. L'idée caressée par certains d'instituer un impôt sur l'outil de travail — terme qu'il faudrait d'ailleurs préciser — ne sera, à coup sûr, pas retenue dans le présent budget, compte tenu des engagements pris au cours des consultations électorales du printemps dernier.

— Le groupe socialiste ne dispose pas dans l'hémicycle d'une majorité absolue. Sur quelle aile doit-il porter ses efforts pour compléter ses forces ?

— Nous devons réunir au maximum la représentation de gauche et ne jamais renoncer à étendre la majorité présidentielle, mais dans la clarté.

— Vous estimez donc qu'il y a une sorte d'alliance naturelle potentielle avec le PCF ?

— On l'a vu avec l'élection du président de l'Assemblée nationale.

— A vouloir jouer sur les deux créneaux — rassemblement à gauche, ouverture vers les centristes, — ne risquez-vous pas la déchirure ?

— D'abord, il ne faut négliger aucune occasion pour que cette majorité de gauche se manifeste. Il convient aussi de ne rien négliger pour qu'elle s'élargisse encore et arrive un jour à traduire au Parlement les aspirations des 54 % de Français qui ont renouvelé leur confiance à François Mitterrand le 8 mai. Mais est-il possible d'espérer qu'un jour cessent d'un bord à l'autre les exclusives réciproques ?

— Que pensez-vous de l'idée lancée par le premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy, de permettre aux socialistes de procéder, en 1990, à une sorte de grande mise à plat doctrinale ?

— C'est une très bonne idée. L'état de la société et du monde politique change très vite en ce moment. Et le fait que la droite soit divisée, et probablement hors course pour un assez long temps, fait que le PS est devenu l'objet de toutes les sollicitations. Il doit donc éviter de s'endormir sur le mol oreiller de la gestion afin de garder sa volonté de transformer, peu à peu, la société. Pour réussir dans cette entreprise, il lui faut des idées claires quant aux objectifs, aux voies et aux moyens.

» De ce point de vue, Michel Rocard est en train d'ouvrir la voie, sous l'autorité de François Mitterrand. Mais il faut que les forces de progrès sentent bien qu'elles sont porteuses de transformation.

— Sur quels objectifs, par exemple, le PS devra-t-il faire porter sa réflexion ?

— L'égalité des chances — de l'école jusqu'à la formation continue — est l'objectif prioritaire. C'est celui qui est le plus à même de faire reculer les injustices et notamment la terrible injustice du chômage. Un meilleur partage du savoir est en outre le premier instrument de libération. Tous passe par là, nous le savons. Pour y parvenir, il faut changer beaucoup de choses. C'est un objectif tellement fort qu'il devrait rassembler au-delà des rangs de la gauche traditionnelle.

» Il y a ensuite la nécessité d'une meilleure répartition des fruits du travail. Ce n'est pas nouveau, mais cela demeure fondamental. Enfin, hors de nos frontières, quelle Europe voulons-nous construire ? Et comment les Français et les Européens pourront-ils travailler à débarrasser le monde de la misère et de la violence ?

— Pour quelles raisons avez-vous décidé de ne pas vous représenter aux élections cantonales ?

— Je me trouve confronté à un problème de cumul des mandats. Il est impensable pour moi d'abandonner le mandat de parlementaire et la fonction de maire de Vienne, auxquels je suis particulièrement attaché. Je renonce donc à être candidat pour me conformer à une loi dont j'ai été l'un des inspirateurs, et par respect du suffrage universel. Mais je vais me consacrer très activement à la campagne cantonale, où nos chances de l'emporter sont très réelles.

— Dans le département de l'Isère, le député et maire RPR de Grenoble, M. Alain Carignon, se pose en champion de l'ouverture locale. Vous êtes pris à votre propre jeu ?

— Nous présentons dans le 5e canton une des figures de la Résistance les plus connues à Grenoble, le docteur Fugain. C'est le dernier canton, à mon sens, où M. Carignon aurait dû présenter M. Haroun Tazieff, une personnalité dite d'« ouverture », mais qui, en fait, s'est ralliée à lui depuis plus de deux ans maintenant. Soyons sérieux : s'il doit y avoir ouverture, il est plus logique de la faire à partir de la majorité du 8 mai — l'Isère a donné 55,75 % à François Mitterrand — qu'autour d'une fraction du RPR, celle que représente le maire de Grenoble.

— Vous êtes historien de formation. Qu'attendez-vous de la célébration du bicentenaire de la Révolution ? Craignez-vous les tentatives de récupération ou les mouvements de rejet ?

— Il ne faut pas présenter une image aseptisée de la Révolution française. L'enchaînement des événements, la logique révolutionnaire, sont aujourd'hui imparfaitement connus. Il y a eu une ascension ultra-rapide de la force révolutionnaire avec le passage de la monarchie constitutionnelle à la période bourgeoise, puis jacobine, la pression de l'élément populaire se faisant de plus en plus forte. Puis, à partir de Thermidor, ça a été le début d'un rapprochement entre la bourgeoisie et l'ordre ancien, comme une accalmie.

» Mais le message, lui, est clair. C'est un message de libération, d'appel à l'égalité et à la fraternité, de portée universelle, à la différence des révolutions anglo-saxonnes, beaucoup plus régionales. C'est cela qui fait la grandeur de la Révolution française. »

Propos recueillis par
PIERRE SERVENT.

partielles

et deux législatives

Desessart, div. droite dans la première circonscription, et de M. Jean-François Mancel, RPR dans la deuxième. Dès le 21 juin, le Conseil constitutionnel prenait la décision d'annuler ces élections.

Dans les Alpes-Maritimes, les mille cinq cent quatre-vingts grands électeurs doivent désigner un nouveau sénateur pour pourvoir le siège laissé vacant par M. Pierre Merli (UDF-rad.), qui a été élu député en juin dernier.

promesses contre promesses

Les temps ont changé. La préparation du budget ne gonfle plus les poches des ministres en campagne et, comme le dit le président du conseil général avec la délectation du propriétaire à qui l'expropriation n'enlèvera pas le lopin : *« La décentralisation fait que les véritables pouvoirs c'est nous qui les avons, pas l'Etat. »*

Par comparaison cependant, M. Olivier Dassault promet encore moins. En fait il ne promet rien du tout. Il fait appel au souvenir, à la mémoire et à l'imagination. Sa technique de campagne, c'est de laisser entendre.

Au meeting qu'il a présidé, mercredi 7 septembre à Beauvais devant deux mille personnes, au côté de M. Mancel et des secrétaires généraux du RPR et du PR, il est apparu comme le « Messie ». C'est sur le ton des Evangiles qu'il s'est adressé à la foule : *« Dans mon avion, du haut du ciel, je vous vois. Vous m'avez appelé. Je suis venu. Les enfants de l'Oise n'ont pas changé en grandissant, les Dassault non plus. Je ferai ce que mon grand-père a fait. »*

L'effet a été extraordinaire dans cette fête où l'on avait du mal à se rappeler, à côté des flons-flons, des orchestres, des blagues de Jean Amadou et des effluves du buffet géant, qu'un jeune homme s'était volontairement noyé il y a quelques semaines dans la rivière, à plusieurs centaines de mètres de là, parce qu'il n'avait plus de travail et qu'il était fatigué d'être à la charge de sa famille.

Mais le plus extraordinaire dans cette soirée est que, à un moment où personne ne se demandait plus si le candidat avait, comme on dit à la campagne, *« du répondant »*, M. Alain Juppé, sans doute pressé de revenir sur terre, a fait lui aussi une promesse qui est de la même veine finalement que celles prodiguées par les leaders socialistes : rigueur et réalisme. *« Il faut nous préparer*, a-t-il dit, *parce que nous sommes dans l'opposition pour de nombreuses années ! »*

Des promesses, toujours des promesses. Les deux circonscriptions en attendent d'autres d'ici au premier tour. Les deux candidats communistes ont fait appel à M. André Lajoinie, jeudi soir à Beauvais. M. Jean-Marie Le Pen a promis aux deux candidats du Front national de venir les aider vendredi. Quant au seul candidat écologiste de cette double campagne, M. Georges Toutain, il attend M. Antoine Waechter.

Peut-être que le conseiller municipal de Fontaine-Lavaganne, qui a travaillé vingt-deux ans dans les oasis sahariennes pour développer le palmier-dattier, répondra à cette occasion ce qu'il a déjà dit à M. Dassault dans une réunion publique : *« On ne développe pas un pays avec des mendiants. »*

JEAN-MARIE DEROY.

La préparation des municipales à Marseille

M. Vigouroux confirme sa candidature

MARSEILLE
de notre correspondant régional

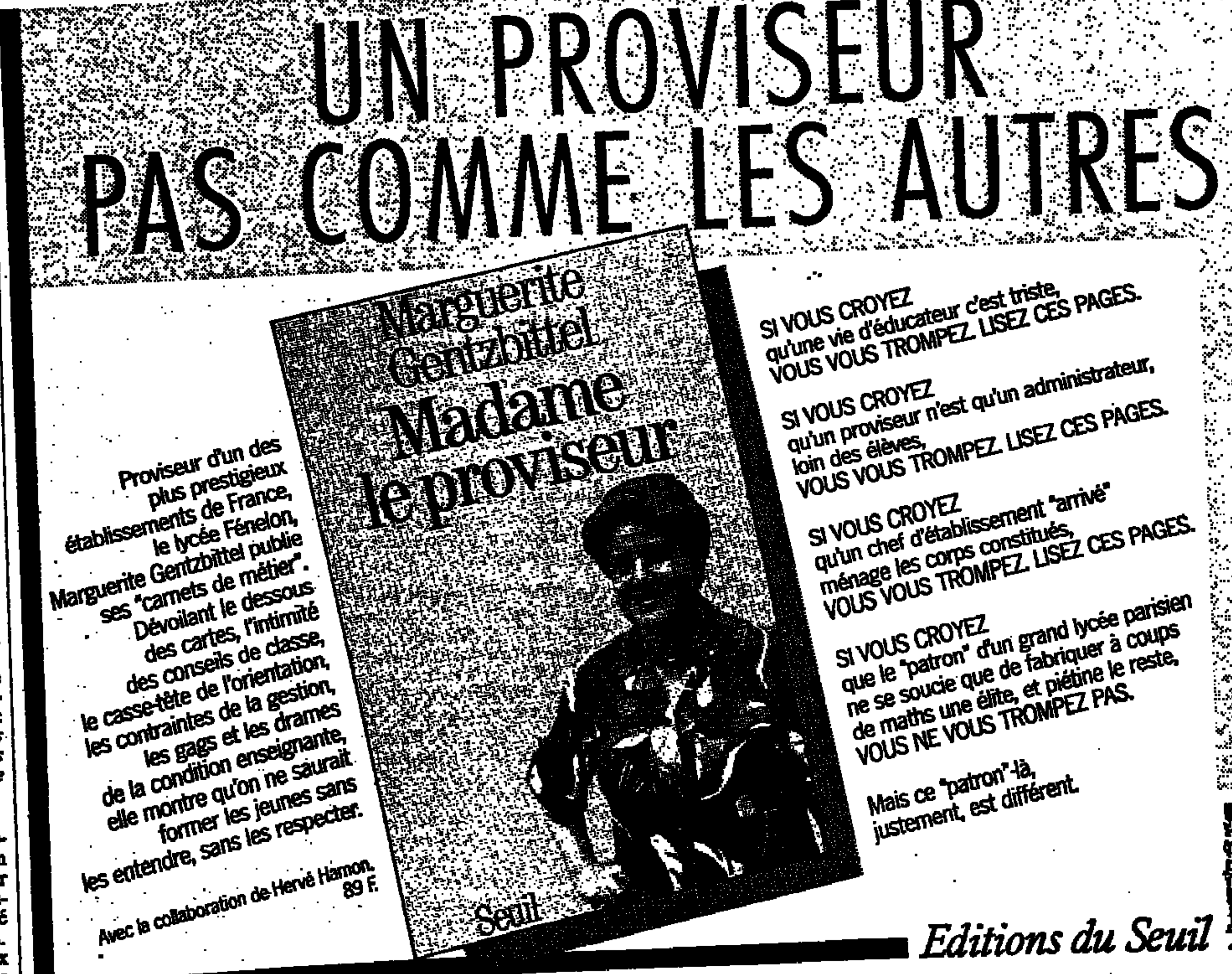
M. Robert Vigouroux, maire (PS) de Marseille, a confirmé, le jeudi 8 septembre, sa candidature aux élections municipales, en dépit de la désignation le 27 juin dernier de M. Michel Pezet, l'homme fort de la fédération des Bouches-du-Rhône, comme tête de liste du PS. Le maire de Marseille a cette fois balayé les derniers doutes qui pouvaient subsister sur ses intentions : *« pour ne pas être candidat, il faudrait que je sois mort »*. Sa détermination embarrasse de plus en plus les responsables du PS marseillais, qui, tout en considérant qu'il se place hors du parti, espèrent encore trouver avec lui une solution négociée.

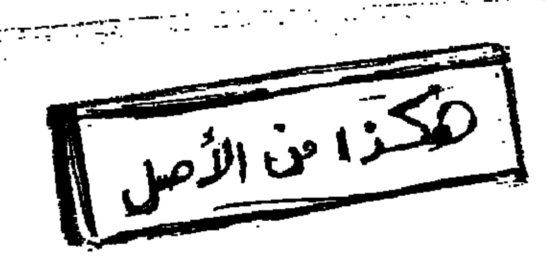
D'une position de principe qui ménageait l'avenir mais qui pouvait apparaître réversible, M. Vigouroux est passé désormais au stade d'une candidature irrévocable. Récusant le référendum du 27 juin, au cours duquel les militants socialistes avaient plébiscité M. Michel Pezet, il signifie qu'il ne reconnaît plus l'autorité des instances fédérales. S'il continue à se situer dans le parti et à se proclamer socialiste, il estime, en revanche, que sa qualité de maire sortant et sa conception personnelle du combat politique — non pas bloc contre bloc, mais inspirée par un souci d'ouverture sur la société civile — priment toute autre considération. Sa démarche se fonde plus concrètement sur les résultats de deux sondages successifs de popularité en sa faveur et sur l'action de Comités Robert Vigouroux pour l'avenir de Marseille qui, depuis le début de l'été, servent ses intérêts électoraux.

A moins d'un retournement de situation inopiné comme la vie politique marseillaise en est prodigue, le successeur de Gaston Defferre conduira une liste concurrente de celle de M. Pezet en mars prochain. A en croire son entourage, les contours de cette liste sont déjà dessinés. Elle ne sera pas *« attrape-tout »*, c'est-à-dire qu'elle ne sera marquée par aucune « dérive droitière », mais largement ouverte à la fois à des socio-professionnels et à des personnalités politiques se reconnaissant sans ambiguïté dans la majorité présidentielle. Il semble acquis également que certains socialistes, comme M. Charles-Emile Loo, député européen, voire M. René Olmeta, ancien député — auquel M. Vigouroux vient de confier la direction de son secrétariat politique, — s'engageraient aux côtés du maire de Marseille. On assure enfin dans l'entourage de M. Vigouroux qu'un accord serait sur le point d'être conclu avec M. Bernard Tapie.

La détermination du maire de Marseille embarrasse les responsables de la fédération socialiste. Ils pensaient que M. Vigouroux se contenterait d'un baroud d'honneur jusqu'à la ratification officielle de la candidature de M. Pezet par la convention nationale du parti, le 13 novembre. *« Si, après cette date*, avertit M. Bernard Pigamo, le numéro deux du PS marseillais, *il persiste dans ses intentions, il se mettra* de facto *hors du parti et les camarades qui le suivront avec lui. »* Le premier secrétaire fédéral, M. Yves Vidal, considère que M. Vigouroux s'est dès aujourd'hui placé dans une situation caractérisée d'indiscipline. L'un et l'autre souhaitent que les dirigeants nationaux du PS renouvellent leur démarche auprès du maire réfractaire pour le ramener, fût-ce en lui offrant un poste gratifiant, à de meilleurs sentiments.

GUY PORTE.





Société

Les vols à la fourrière de la place Balard

Les larçins de l'habitude...

« C'était une institution ». Le mercredi 7 septembre, à la préfecture de police de Paris, dans la salle du conseil de discipline des gardiens de la paix, cette phrase revient comme un refrain. Convaincus de vols et de recels d'objets récupérés sur des voitures immobilisées à la pré-fourrière Balard du 15e arrondissement (*le Monde* du 9 septembre), les dix gardiens de la paix qui comparaissent n'ont que cette explication. La séance durera quatre heures. Certains pleureront, d'autres seront arrogants, d'autres encore suppliants. Les avocats qui les accompagnent tenteront d'invoquer la loi d'amnistie, qui a effacé les suites judiciaires de cette affaire, pour plaider une clémence administrative. En vain.

« C'était une institution, répétera l'un d'eux. *J'aime mon métier, je regrette. Mon seul tort, c'est d'avoir été affecté dans le 15e arrondissement... »* Les quatre représentants de l'administration et les quatre représentants du personnel, qui composent le conseil, prennent leur temps, écoutent, ne tranchent pas à la légère. Ils s'attarderont surtout sur le sort du gardien Pol Bertrand, vingt-neuf ans, qui, selon l'Inspection générale des services (IGS), la police des polices parisienne, aurait accepté... une paire de lunettes Ray-Ban récupérée à la pré-fourrière. Une simple paire de lunettes qu'il n'aurait même pas volée lui-même. Il nie, mais se contredit. Et puis, finalement, n'était-ce pas *« une institution »*, connue de tous et dont ils s'arrangeaient tous, à la brigade de nuit du commissariat de voie publique du 15e ? Malgré leurs hésitations, les représentants du personnel voteront donc la révocation, comme pour les neuf autres.

Une paire de lunettes... Ce détail laisse entrevoir que l'affaire de la pré-fourrière Balard n'est pas une classique histoire de « ripoux », de voyous infiltrés sous l'uniforme. Elle pose des questions que ne règle pas la révocation de quelques gardiens de la paix. Car il ne s'agissait pas d'un vaste trafic organisé mais de « chapardages », même pas d'une filière de revente des objets volés mais uniquement de « récupérations » à usage personnel. Douze policiers ont été convaincus d'y être peu ou prou impliqués : les dix déjà évoqués, un autre gardien de la paix, muté à Lyon, et qui est aussi passé en conseil de discipline, et enfin l'officier de paix responsable de la brigade de nuit, révoqué en 1987.

Mais les autres ? Mais les chefs de service ? Mais le *« secret de polichinelle »*, dont tous ont expliqué les contours à leurs collègues de l'IGS ? Dans leur rapport final d'enquête, daté du 2 juin 1986, ceux-ci écrivent : *« Tous les gardiens impliqués ont unanimement déclaré avoir été amenés à se livrer à ces vols à la suite d'« habitudes » qui régnaient au sein de la brigade et selon lesquelles tout le monde pouvait se servir dans les véhicules. Il se rapportait en outre que l'impunité était totale. La plupart, pour ne pas dire tous, ont souligné qu'à de très rares exceptions, la brigade entière était concernée. »*



« Entraînement collectif »

Comment une telle situation a-t-elle pu se créer ? Dans l'enquête de l'IGS, le mystère restera entier : curieusement, ni le commissaire de police d'arrondissement, chef de service, ni le chef de district, son supérieur direct, ne seront entendus. Pourtant, en 1985, jusqu'à la plainte de la société du Loto national, qui déclenchera l'information judiciaire, la rumeur était générale. *« Il était devenu de notoriété publique que celui qui avait besoin d'un accessoire pouvait se servir sur le parc »*, confie à l'IGS Alain Burdel, qui raconte comment l'un de ses collègues a récupéré un autoradio *« pour compenser le vol dont il avait été victime en province » !*

Un gardien entendu, mais qui ne sera pas inquiété, renchérit : *« J'ai eu connaissance de disparitions survenues sur le parc, dans les véhicules, soit par des collègues, soit par des fonctionnaires permanents du parc. » « C'est le bruit qui courait sur l'arrondissement »*, ajoute Jean-Patrick Bulte, qui conclut : *« J'ai été victime de l'entraînement collectif. »* Mieux encore, selon le gardien Thierry Cortey, l'officier de paix responsable de la brigade de nuit devait un soir mettre la question à l'ordre du jour : *« A l'appel, il nous a dit qu'il fallait « arrêter ». Tout le monde a très bien compris que cela se rapportait aux vols à la fourrière. »*

La plupart n'ont fait aucune difficulté à avouer leurs larcins. Aucune ruse, aucune précaution : autoradios, haut-parleurs, accessoires automobiles, housses de sièges, rétroviseurs... les limiers de l'IGS n'auront aucune difficulté à les retrouver aux domiciles des suspects. L'un d'eux avouera de lui-même avoir aussi volé une vignette fiscale sur un véhicule remisé chez un casseur. Quant à l'officier de paix, tout en niant sa responsabilité dans les vols de la pré-fourrière, il reconnaîtra avoir *« conservé par devers lui, à deux reprises, au cours d'arrestation de roulottiers, des autoradios dérobés par les malfaiteurs »*.

Tous sont jeunes, entrés dans la police en 1982 ou 1983. Leur chef, l'officier de paix Patrick Capdeville, né en 1959, n'a même pas trente ans. Tous ont été d'emblée affectés dans ce monde à part de la police parisienne : la nuit, où les services sont laissés à eux-mêmes, où le commissaire ne vient jamais ou rarement, où l'on bénéficie de substantielles récupérations. Tous sont bien notés, avec des appréciations flatteuses sur leur sérieux, leur bonne tenue, leur détermination, etc. Tous sont d'origine populaire, titulaires de CAP de chaudronnier ou d'ajusteur, tous gagnaient, à l'époque des faits, autour de 6 500 F. Et personne, dans une hiérarchie absente ou aveugle, n'était venu les mettre en garde, leur dire qu'un chapardage, c'est un vol, et qu'un flic, ça ne vole pas...

EDWY PLENEL.

CATASTROPHES

Un avion vietnamien s'écrase à Bangkok : 73 morts

Un avion de ligne vietnamien s'est écrasé le vendredi 9 septembre, a quelques kilomètres de l'aéroport de Bangkok, a annoncé la police thaïlandaise.

Selon des sources officielles, l'accident qui s'est produit sous une pluie diluvienne a fait 73 morts selon la police thaïlandaise. Il transportait quelque 80 personnes dont 4 ou 5 membres d'équipage et une trentaine d'étrangers, dont deux Français, M. Michel Boudigues, négociant à Biscarosse, et Mme Marine Naudon, ancienne fonctionnaire des Nations unies, mariée à un Vietnamien.

L'appareil était un Tupolev TU 134 bi-réacteur de fabrication soviétique qui venait de Hanoï. – *(AFP, Reuter.)*

Selon les premiers résultats de l'autopsie

Le corps calciné découvert dans l'Eure paraît bien être celui de Delphine Boulay

L'autopsie pratiquée à l'Institut médico-légal à Paris du corps calciné découvert, mardi 6 septembre, dans l'Eure n'a pas permis pour l'instant une identification formelle. Dans un communiqué publié jeudi, M. Bernard Borrel, procureur de la République près le tribunal de Lisieux, indique cependant que les premiers résultats de cette autopsie *« renforcent de façon très nette les présomptions qui existaient déjà selon lesquelles le corps découvert en forêt de Berville (Eure), et dont le décès datait de plusieurs jours, est celui de la jeune Delphine Boulay »* qui a disparu depuis le 27 août de Villerville (Calvados) où elle campait avec une troupe de scouts.

L'état du corps carbonisé n'a pas non plus permis aux quatre médecins légistes qui ont pratiqué l'autopsie de déterminer la date exacte ni les causes du décès. En revanche, les analyses des viscères (*notamment* du contenu de l'estomac) pourraient apporter éventuellement une certitude, compte tenu de la composition du dernier repas absorbé par Delphine Boulay au camp scout.

Dans l'immédiat, faute d'une *identification certaine*, les enquêteurs, a précisé le commandant Le Moal de la légion de gendarmerie de Basse-Normandie, ne peuvent exclure, même s'ils n'y croient guère, l'hypothèse que la fillette de dix ans soit toujours vivante. Leurs investigations dans ce sens vont, en conséquence, continuer.

Cependant, les indices recueillis, d'une part à proximité du corps calciné découvert à Berville, d'autre part dans les environs du camp scout de Villerville, ne sont pas nombreux. Matériellement ils se limitent, semble-t-il, à des traces de pneus relevées dans la forêt de Berville près d'un arbre noirci par les flammes qui ont brûlé le corps, ainsi qu'à un bouton-pression et à des fragments de textiles relevés sur le cadavre. Les résultats de leur analyse actuellement en cours diront, peut-être, s'ils proviennent du pyjama-jogging blanc à pois bleus que portait Delphine la nuit de la disparition.

Jeudi 8 septembre, soixante gendarmes ont continué les investigations sur le terrain. Ils ont entrepris, d'autre part, d'étudier les dossiers de tous les déséquilibrés sexuels recensés dans la région. Le rapprochement avec une dizaine d'affaires semblables en France, notamment dans la région parisienne où les corps de plusieurs fillettes ont été retrouvés brûlés, a également été fait.

Les gendarmes attendent aussi de connaître la nature et la quantité de carburant utilisé pour faire brûler le corps, cet élément pouvant apporter des renseignements intéressants.

Quarante-huit heures après l'arrêt des recherches

Un fait intrigue les enquêteurs : le cadavre a été découvert quarante-huit heures après l'arrêt des recherches pour retrouver Delphine, comme si le meurtrier avait attendu la levée du dispositif pour transporter le corps dans la forêt de Berville, qui se trouve à environ 25 km de Villerville où était installé le camp des scouts d'où Delphine a disparu.

C'est une camarade de celle-ci, partageant sa tente, qui avait constaté son absence le 27 août au matin. Des recherches avaient immédiatement été entreprises, d'abord par les scouts eux-mêmes aux abords immédiats du camp, vite relayés par les gendarmes et des bénévoles. Malgré l'imposante mobilisation en hommes – quatre cents personnes dont de nombreux volontaires – et en matériels (*le Monde* du 8 septembre), et la fouille de 6 000 hectares, *« centimètre par centimètre »* selon l'expression d'un gendarme, Delphine était restée introuvable. Les parents de la fillette, Alain et Marie-José Boulay, d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), avaient refusé de croire à l'hypothèse de la fugue, privilégiée, semble-t-il, par les enquêteurs, alors que, selon M. Pierre Roby, président du Cercle cynophile de Deauville, ceux-ci auraient dû prendre également en considération la thèse de l'enlèvement. M. Roby, qui s'était rendu sur place avec six chiens accompagnés de leurs maîtres, affirme que les animaux ont retrouvé la trace de Delphine avec certitude mais que, par trois fois, ils l'ont perdue au même endroit, sur une route départementale menant à Honfleur (Calvados).

Malgré la vérification de tous les renseignements recueillis et des tous les témoignages, aucune information, durant les neuf jours des recherches, n'avait orienté les enquêteurs vers le département voisin de l'Eure. Là où, mardi matin, un ramasseur de champignons a découvert un corps calciné en bordure d'un chemin forestier.

Audaces décoratives au Palais de justice de Paris

Les « Fourches caudines » de la Cour de cassation

Qui a dit que la justice était une institution sclérosée, incapable de faire preuve de la moindre audace ? Les temps ont changé et l'exemple vient de haut. C'est la Cour de cassation qui a innové, il y a quelque temps, en décidant de confier la décoration de son enceinte à une artiste résolument moderne.

Désormais pour pénétrer dans les locaux de la haute juridiction, le visiteur doit passer sous un étrange portique lumineux, dont les piliers sont constitués par deux obélisques en bois précieux, si finement travaillés que certains ont pu le confondre avec un revêtement utilisé dans le mobilier de cuisine. Une tringlerie de laiton poli règne dans la partie haute. Des disques de verre de grands diamètres permettent de s'accouder confortablement.

L'ensemble tranche assurément, avec une certaine hardiesse, sur l'austérité naturelle des lieux, car il est complété par un étonnant bureau de cuivre carrossé comme un barbecue. S'agit-il d'un arc de triomphe, de la stylisation des Fourches caudines ou, encore, de la représentation très abstraite d'une énorme balance, dont les plateaux seraient en déséquilibre manifeste ? Toujours est-il que personne, au Palais de justice de Paris, n'est capable de lui donner un nom. Dans les conversations on ne parle que du *« machin »* agressif qui trône devant la chambre criminelle.

Si les avocats ou les justiciables se laissent aller à un *« qu'est-ce que c'est que ça ? »* parfois irrespectueux, les magistrats, plus réservés, se bornent à un examen attentif, souvent ponctué d'un rictus, d'un mouvement de déglutition ou d'un frisson, et quittent les lieux avec un regard méfiant vers les sommets de la *« chose »*.

L'objet a, dit-on, coûté très cher, mais chacun semblait disposé à s'habituer à sa présence, lorsque des ouvriers sont venus compléter l'ouvrage en posant un escalier composé de trois marches de dalles de verre lumineuses. Face à la cour d'assises, ce décor rompait la monotonie de la célèbre « galerie des prisonniers », en lui donnant une note pimpante, évoquant certains music-halls. Aussi, un président de chambre est-il sorti de sa réserve pour clamer que cela lui faisait surtout penser à l'entrée... d'un établissement douteux de Las Vegas.

Jeudi dernier, l'escalier était démonté, devant un magistrat qui laissait éclater une joie mauvaise en demandant : *« Quelqu'un a enfin eu la peau de l'animal ? »* Il risque d'avoir une déception. Le démontage est provisoire et s'inscrit dans la perspective de réparations (déjà...) de l'escalier. D'ailleurs où mieux qu'à la Cour de cassation, ne sait-on pas que le droit moral d'un auteur sur son œuvre est sacré et qu'on n'enlève pas impunément un objet d'art de l'environnement pour lequel il a été conçu ?

MAURICE PEYROT.

● **Inculpations de trafic de main-d'œuvre à Auch.** – Une directrice de la société Amora à Montauban, Mme Lucienne Marcon, ainsi que deux intermédiaires, MM. Thomas Pujol et Lecio Mora, ont été inculpés à Auch (Gers) pour avoir utilisé et recruté une main-d'œuvre portugaise clandestine employée au ramassage des cornichons dans la région.

ÉDUCATION

Les difficultés de la rentrée scolaire

Douze mille jeunes n'ont pas encore trouvé de place dans les lycées professionnels

Quatre jours après la rentrée scolaire, des points noirs subsistent dans les écoles et les lycées. Ainsi les enseignants du lycée Grant-Mont de Tours (Indre-et-Loire) ont poursuivi, vendredi, la grève entamée le jour de la rentrée pour protester contre la surcharge des effectifs dans les classes. De même, en liaison avec les enseignants, les parents d'élèves du lycée de Pertuis (Vaucluse) envisagent d'occuper l'établissement. Les parents d'élèves d'une école primaire du Mans organisent eux-mêmes les cours depuis la rentrée, faute d'obtenir l'ouverture d'une nouvelle classe de CM 1.

Le secrétariat d'Etat à l'enseignement technique reconnaît que douze mille jeunes environ n'ont pas encore pu trouver de place dans les lycées professionnels ; mais il souligne que de nombreuses places restent disponibles dans des sections industrielles offrant des débouchés.

Au-delà de ces difficultés ponctuelles, les syndicats d'enseignants et les associations de parents d'élèves continuent à soulever des problèmes à plus long terme. Ainsi M. Jacques Hui, président de la Fédération des parents d'élèves de l'école publique (PEEP), n'a pas minimisé les préoccupations persistantes – surcharge des effectifs, manque de place en technique et crise du recrutement. Mais il a surtout réclamé, le 8 septembre, le lancement d'un « plan Orsec » pour la lecture, qui apparaît à ses yeux comme une priorité (*le Monde* du 6 septembre).

Le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC) demande une loi de programmation. *« Nous avons évalué à 6 milliards de francs sur cinq ans le rattrapage naturel de la dévaluation salariale subie par les professeurs certifiés depuis vingt-cinq ans*, a expliqué M. Jean Bories, président du SNALC, au cours d'une conférence de presse, le 8 septembre. *Il s'agit de savoir si la France fera le choix de la qualité de son enseignement. »* Il a, notamment, dénoncé le recrutement massif de maîtres auxiliaires, *« main-d'œuvre taillable et corvéable à merci »*, souvent d'origine étrangère.

Une invention testée à Saint-Brieuc

Parcmètres à puces

Automobilistes, réjouissez-vous ! Finie la recherche frénétique de monnaie pour les parcmètres ou les horodateurs. Roland Moreno, le célèbre inventeur de la carte à puces, a sans doute trouvé la parade. En association avec les services municipaux de la ville de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), il a mis au point une sorte de parcmètre portatif de poche de la taille d'une calculette, qui libère l'usager de toute contrainte.

Ce « PIAF » (Parcmètre individuel à fente), testé au printemps dernier par dix des plus gros contrevenants de la ville, se présente sous la forme d'une petite boîte dans laquelle on introduit une carte à mémoire prépayée. Ainsi achète-t-on à l'avance du temps de stationnement qui sera débité au fil des heures par l'appareil comme dans les téléphones à carte. Mais, à l'inverse des parcmètres traditionnels, qu'il ne remplacera pas et qui comptabilisent forfaitairement le coût du stationnement par tranche de temps, le prototype testé à Saint-Brieuc ne débite que la durée effective d'immobilisation du véhicule, à la minute près.

Placé derrière le pare-brise, le PIAF affiche en alternance, à l'attention des contractuelles, la zone tarifaire dans laquelle stationne le véhicule ainsi que le temps qui s'écoule. Au-delà du temps limite de stationnement, variable selon les zones, l'écran s'éteint et l'automobiliste prend le risque d'être verbalisé.

Pour son inventeur, Roland Moreno, interrogé par l'AFP, l'extrême simplicité du PIAF et son faible coût (moins de 150 F en petite production) en font un instrument universel, immédiatement utilisable dans le monde entier, sans adaptation ni infrastructure particulière. Cette invention, qui intéresse les gros consommateurs de stationnement (livreurs, représentants de commerce, etc.), a retenu l'attention de Montpellier et de Metz. Le premier accueil réservé au PIAF a conduit la municipalité de Saint-Brieuc à lancer, jeudi 8 septembre, une nouvelle campagne d'essai de trois mois. Cent usagers ont été retenus pour cette nouvelle opération qui devrait permettre de préciser les caractéristiques techniques de l'appareil définitif.

J.-F. A.

La petite Paolina est rendue à sa mère

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

La petite Paolina, cinq ans, a été restituée à sa mère, de nationalité uruguayenne, Mme Selva Forli, en fin d'après-midi, le jeudi 8 septembre, au palais de justice de Clermont-Ferrand, en présence du juge aux affaires matrimoniales. Son père, M. Jean-Marc Finet, ce commerçant de Maringues (Puy-de-Dôme) qui, le 1er septembre, avait confié la fillette à des amis en un lieu connu de lui seul, avait été inculpé de non-représentation d'enfant et écroué (*le Monde* des 6 et 8 septembre). Il estimait que l'ordonnance rendue le 1er septembre par le tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand, qui donnait l'autorité parentale à la mère tout en conférant au père un droit d'hébergement du 3 novembre 1988 au 10 février 1989, ne lui donnait aucune assurance.

Les avocats des deux parties ont fait savoir dans un communiqué commun que *« les parents se sont rapprochés dans l'intérêt de l'enfant »*. Ils précisent, en outre, que *« les autorités uruguayennes se sont engagées à faire respecter en Uruguay les décisions de justice rendues par le juge français »*.

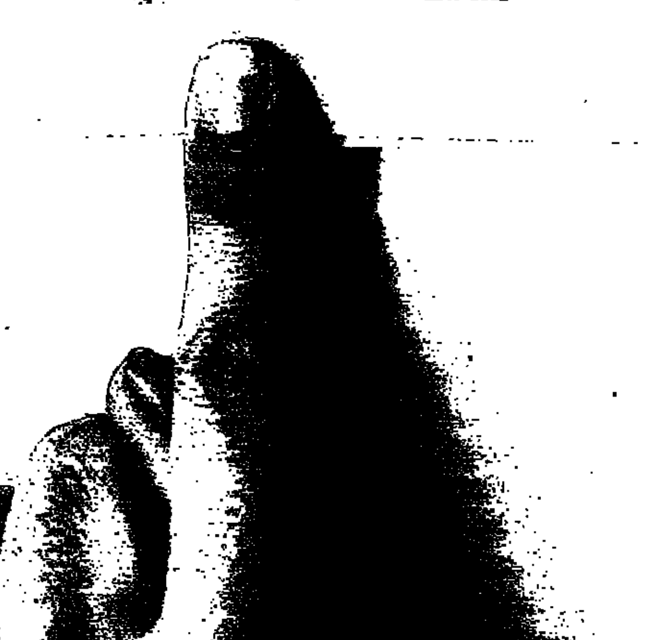
M. Jean-Marc Finet et son frère, qui était inculpé de complicité, ont été remis en liberté. Quant à Mme Selva Forli, elle est repartie pour l'Uruguay avec son enfant.

J.-P. R.

● **Arrestation du père qui assure avoir vendu son enfant.** – François Levistre, le chômeur rouennais qui a affirmé avoir vendu son enfant à un industriel ouest-allemand (*le Monde* daté des 3 et 4-5 septembre), a été arrêté, le vendredi 9 septembre, par la police judiciaire de Rouen.

Cette arrestation ne fait pas suite à la « vente » de l'enfant, mais à un mandat d'arrêt délivré par M. Bernard Fos, juge d'instruction, dans une affaire de proxénétisme aggravée consécutive aux déclarations d'une jeune femme accusant François Levistre de l'avoir contrainte à se prostituer.

● **Déclarée disparue, Fouzia avait été tuée par sa mère.** – Depuis le 31 août une fillette de trois ans, Fouzia, demeurant à Roubaix, avait été déclarée disparue par sa mère Lamia Rezig, âgée de vingt-deux ans. Cette dernière, dont les déclarations avaient laissé les policiers sceptiques, a finalement avoué, jeudi 8 septembre, que l'enfant était morte de coups qu'elle lui avait portés dans la soirée du 29 août. Après avoir constaté le décès, la mère et son compagnon étaient allés jeter le corps dans un fossé de la forêt de Phalempin au sud de Lille, mais il n'avait pas encore été retrouvé dans la soirée du 8 septembre. – *(Corresp.)*



Société

Dans un « appel solennel »

Les professeurs Milliez, Schwartzenberg et Chermann réclament un dépistage généralisé du SIDA

Trois médecins — les professeurs Léon Schwartzenberg, Paul Milliez et Jean-Claude Chermann — lancent dans *le Nouvel Observateur* (daté 9 septembre) un *« appel solennel »* incitant l'ensemble de la population française au dépistage généralisé de la contamination par le virus du SIDA.

« Nous demandons à la population,* écrivent les trois signataires, *d'accepter l'examen de dépistage généralisé, mais volontaire, qui seul, permettra de savoir qui est porteur du virus et qui ne l'est pas. Le résultat ne sera évidemment communiqué qu'à la personne concernée et restera, en tout état de cause, strictement confidentiel (...). Il serait souhaitable que ces tests soient remboursés par la Sécurité sociale.

» Toutefois, pour ne pas menacer l'équilibre financier de la Sécurité sociale et pour accélérer le processus, nous demandons à tous les Français qui le peuvent de se payer eux-mêmes, pour 103 F par an, leur propre examen de détection du SIDA.

» Nous demandons aux pouvoirs publics, qui n'ont pas encore, semble-t-il, pris la mesure du danger, de traiter au niveau de l'Etat le dépistage et l'information sur le SIDA. Des mesures de protection collective doivent être prises non seulement pour les populations qui ont un comportement à risque, mais également pour les femmes enceintes, les futurs conjoints, les futurs opérés, voire toute population ayant une activité sexuelle, et surtout les jeunes, particulièrement exposés. »

Du bon usage des tests

AUSSI *« solennel »* soit-il, l'appel des professeurs Schwartzenberg, Chermann et Milliez risque de n'avoir qu'un faible écho dans les milieux médicaux. Les professionnels de santé ont, en effet, depuis quelque temps déjà, pris conscience de l'importance du dépistage de la contamination par le virus du SIDA, qu'il s'agisse des populations objectivement « à risques » (homosexuels, bisexuels, toxicomanes) ou des personnes hospitalisées, des femmes enceintes ou encore des donneurs de sang ou de sperme. D'autre part, cet appel ne manquera pas d'irriter les praticiens qui ne savent plus comment s'y prendre avec le SIDA, étant tiraillés entre les angoisses du grand public, les difficultés pratiques autant qu'éthiques soulevées par la mise en œuvre d'un dépistage généralisé, et l'absence actuelle de tout espoir thérapeutique une fois la séropositivité établie.

Les problèmes commencent en matière de SIDA avec la définition que l'on donne — ou plus exactement que l'on ne donne pas — du dépistage systématique. S'agit-il d'un dépistage systématiquement proposé ou d'un dépistage systématiquement imposé ?

Les conclusions des spécialistes

Faut-il mettre en place dès aujourd'hui un dépistage de la contamination du SIDA chez l'ensemble des femmes enceintes ? Les arguments sont connus. Une proportion faible, mais non négligeable, des femmes enceintes est contaminée et, dans un certains nombre de cas (30 % et non 50 % comme on l'a cru pendant longtemps), les enfants nés de ces femmes sont infectés par le virus et condamnés à brève échéance. Les partisans du dépistage généralisé font état des risques sanitaires qu'il y a à laisser se développer une grossesse dans de telles conditions, ajoutant que le dépistage des femmes enceintes permet de proposer — sinon d'imposer — une interruption de grossesse chaque fois qu'une séropositivité est identifiée. En réalité, les choses sont beaucoup plus complexe.

La seule étude sérieuse dont on dispose aujourd'hui est mise en œuvre depuis un an et demi dans neuf des principales maternités parisiennes sous l'égide du Centre d'hémobiologie périnatale (Paris) et de l'Institut de virologie du CHU Bretonneau (Tours). Effectuée sur vingt-cinq mille femmes et situant à 0,7 ‰ la proportion des futures mères infectées par le virus, elle montre qu'un dépistage des seules femmes potentiellement à risques est en pratique tout à fait possible. *« Nous avons établi qu'un dépistage orienté permettait, en l'état actuel de la situation, d'identifier 90 % des femmes enceintes séropositives en ne pratiquant le dépistage que sur 30 % seulement de l'ensemble des femmes »,* explique le professeur Alain Goudeau, l'un des responsables de cette étude.

Aujourd'hui, malgré l'absence de toute directive réglementaire, la communauté professionnelle des gynécologues-obstétriciens a déjà mis en œuvre de manière plus ou moins généralisée un dépistage des femmes enceintes. Ce même dépistage est d'ailleurs appliqué de façon quelque peu anarchique chez un nombre croissant de malades hospitalisés. Et, en dépit des recommandations formulées à plusieurs reprises par le Conseil national de l'ordre des médecins, rien, malheureusement, ne permet de penser que les malades et les femmes enceintes sont toujours informés d'un tel dépistage.

Ainsi, le silence actuel des pouvoirs publics quant à la meilleure conduite à tenir face à l'extension prévisible de cette épidémie n'a nullement empêché le corps médical (en accord implicite avec les organismes de sécurité sociale qui remboursent la pratique du test à hauteur d'environ 100 F) d'agir à sa manière pour prendre la mesure du fléau et tenter de s'y opposer.

Faut-il, dès lors, comme le font aujourd'hui les professeurs Chermann, Milliez et Schwartzenberg, inciter le plus grand nombre à se faire dépister et, directement ou non, accuser l'actuel gouvernement de ne pas mesurer l'urgence de la situation ?

Un tel remède, appliqué à la hâte, pourrait bien, en définitive, se révéler pire que le mal. Sans revenir sur les problèmes techniques qui font que les résultats des tests mis en œuvre ne peuvent pas être considérés comme fiables à 100 % et qu'on ne peut proposer aucun traitement curatif aux séropositifs identifiés, il apparaît que toute mesure non programmée dans ce domaine pourrait rapidement conduire à de graves difficultés éthiques et faciliter la mise en place de mesures discriminatoires à l'égard des séropositifs. Il faut donc étudier dans le détail toutes les conséquences des entreprises programmées de dépistage systématique. C'est le sens de l'avis demandé sur ce thème par le gouvernement à l'Académie nationale de médecine, au Conseil national de l'ordre des médecins et au Comité consultatif d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé.

C'est également le sens de la mission confiée il y a quelques semaines par M. Claude Evin au professeur Claude Got. Ce spécialiste de santé publique devra notamment préciser le rôle, les responsabilités et la mission des pouvoirs publics pour organiser au mieux le contrôle et la prévention de l'extension de ce fléau qui, parce qu'il est étroitement lié à la sexualité, ne peut être combattu comme les autres maladies infectieuses. Un fléau dont on commence seulement à mesurer l'ampleur et qui devrait imposer à ceux qui estiment être les porte-parole de la profession médicale une bonne information et un minimum de concertation.

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI.

Le dispositif existe déjà en France
nous déclare le directeur général de la santé

L'appel des professeurs Schwartzenberg, Chermann et Milliez a suscité plusieurs réactions. Dans un article publié par le *Quotidien du médecin* du 9 septembre, le professeur Alain Pompidou, qui avait été chargé du dossier SIDA au cabinet de Mme Michèle Barzach, estime qu'*« il est urgent d'agir : il faut dès aujourd'hui amplifier et renforcer les mesures déjà prises ». « Il faut aller encore plus loin,* écrit-il, *dans l'organisation de l'information, des soins, de la recherche biomédicale et de la coordination internationale, qui doivent représenter les mobiles de notre effort d'aujourd'hui. »* A cette fin, le Pr Pompidou propose la création *« de toute urgence » « d'un centre national de lutte contre le SIDA »*, placé sous l'autorité directe du premier ministre *« comme cela avait déjà été décidé par le général de Gaulle lors de la création du Commissariat à l'énergie atomique ».*

Pour sa part, le professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé, conteste l'emploi par les trois signataires du mot *« généralisé ». « L'exposition au virus du SIDA peut être très variable,* nous a-t-il expliqué. *Un couple stable vivant en milieu rural n'a certainement pas les mêmes préoccupations vis-à-vis de ce problème qu'une personne appartenant à un groupe de population dit à risques. »* Se félicitant du fait que les auteurs du texte ne parlent plus de dépistage *« systématique et obligatoire »* mais seulement de dépistage *« volontaire »*, le Pr Girard rappelle que d'ores et déjà en France le dispositif existe, permettant à quiconque le désirant de se faire tester : *« Ces tests,* ajoute-t-il, *sont remboursés par la Sécurité sociale et peuvent être effectués dans près de 400 laboratoires. Laboratoires auxquels il convient d'ajouter les 113 centres de dépistage anonyme et gratuit dont l'activité ne cesse de croître, atteignant aujourd'hui un volume de 150 000 tests par mois. » « Il existe avant tout,* poursuit le Pr Girard, *une nécessité d'information auprès du grand public. Afin que ceux qui ont des raisons de se sentir concernés par le problème du SIDA le sachent et aillent faire un test de dépistage. »*

● **Abandon d'un réacteur soviétique.** — Les responsables du programme électronucléaire soviétique viennent d'abandonner, sous la pression de l'opinion publique, la construction dans la région de Minsk (Biélorussie) d'un réacteur nucléaire de 1 000 mégawatts pratiquement achevé. Cette décision est une conséquence de la catastrophe de Tchernobyl dont les installations étaient distantes de 130 kilomètres de la ville de Kiev, alors que celles de la nouvelle centrale n'étaient qu'à 37 kilomètres seulement du centre de Minsk. Le réacteur projeté devrait être remplacé par une centrale électrique brûlant du gaz naturel.

ESPACE

Deux satellites américains en orbite

Nouveau succès pour Ariane

Mission accomplie pour Ariane. Pour la septième fois consécutive depuis l'échec du 31 mai 1986, le lanceur européen a placé en orbite, vendredi 9 septembre, à 1 heure du matin (heure française), son précieux chargement. A l'heure dite et à la seconde près, la fusée s'est élevée dans le ciel de Guyane pour larguer, quelque vingt minutes plus tard, comme à la parade, les deux satellites de télécommunication américaine, G-Star III et SBS-5, dont elle était porteuse. Une opération qui avait presque valeur de symbole à l'heure où les Américains, concurrents des Européens sur le marché des services de lancement, n'ont pas encore décidé de la date du prochain vol de la navette spatiale. Celle-ci se étant clouée au sol depuis deux ans et demi, ils se trouvent confrontés à un manque criant de lanceurs ; un échec récent d'un Titan-34 D n'a fait qu'aggraver cette situation.

Bref, un plein succès pour Arianespace, qui a la charge de la commercialisation du lanceur européen et qui paraît sur le point de démontrer qu'elle est capable de tenir une cadence de huit tirs par an. Cette nouvelle ne peut que satisfaire la clientèle d'Ariane, dont les contrats représentent aujourd'hui une valeur de 14,5 milliards de francs pour quarante et un satellites à lancer. Nul doute que les trois prochains tirs prévus d'ici à la fin de l'année — le satellite de télévision directe TDF-1, celui de son concurrent Astra et du satellite militaire britannique Skynet, et celui enfin du satellite de télécommunication Intelsat — n'aident à de nouvelles commandes si ils sont réussis.

Seul point d'ombre au tableau, le retard que pourrait connaître le satellite de télévision directe TDF-1. Le tir aura vraisemblablement lieu entre le 27 et le 28 octobre, ou bien entre le 3 et 4 novembre, avant celui d'Astra *(lire page 18).*

● **Une sonde spatiale en difficulté.** — Le contact est perdu avec la sonde soviétique Phobos-1, lancée le 7 juillet dernier, qui doit se mettre en orbite autour de Mars au début 1989. L'incident s'est produit en début de semaine. Un senseur défaillant aurait fait prendre à la sonde une mauvaise orientation. De ce fait, les antennes ne seraient plus dirigées vers la Terre. Si le contact ne pouvait être rapidement rétabli, ce serait une perte sévère pour cette ambitieuse mission d'exploration de Mars et de son satellite Phobos. L'essentiel des mesures devrait cependant être assuré par la sonde Phobos-2, lancée le 12 juillet, qui fonctionne normalement. — *(AFP, UPI.)*

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Scrutins

POUR noire que soit la remarque, heureusement qu'il y a des deuils durant le mois d'août, assortis le cas échéant de catastrophes ; sinon, il y aurait eu lieu de se demander si, par l'effet de quelque Ascension républicaine, le président n'avait pas été sublimé du côté de la planète Mars ou, plus vraisemblablement, dans le voisinage de Jupiter.

S'il n'y avait pas eu la mort d'Henri Frenay, la disparition d'un pieux condisciple des années étudiantes du « 104 », l'explosion de l'avion de Zia (celui-ci transformé de ce seul fait en démocrate nimbé par les dirigeants du monde occidental), l'incendie de Lisbonne en forme de massacre de la mémoire, les drames ferroviaires ou l'attentat contre *Globe,* M. Mitterrand n'aurait pas pipé plus de deux fois durant ces « vacances » trop bien nommées. Encore s'est-il abstenu de dire mot sur les deux dernières en date des victimes célèbres du SIDA, Jean-Paul Aron et Guy Hocquenghem. Cette mort n'est pas tenue pour *naturelle.*

S'il n'y avait pas eu non plus la Nouvelle-Calédonie (pour laquelle on est bien discret sur ce qui lui est dû) et l'étape qui vient d'être franchie (mais combien attendent pour l'avenir !), au soleil du mois d'août aurait répondu (si l'on peut ainsi s'exprimer) le silence d'Auguste.

Encore n'est-ce qu'au moment où le gong de la fin du mois allait résonner, au conseil des ministres du 31 août, que le chef de l'Etat a, par une formule concise, déclaré (et averti) que *« renoncer au référendum serait renoncer à l'accord ».*

Même pour un homme qui était lui-même, durant ce temps, plus soucieux d'empoter ses confitures et d'embouteiller ses coulis que des fruits de la politique, plus inquiet de voir monter ses salades et se flétrir ses framboisiers (1) que s'étioler la parole présidentielle, cette réserve ne pouvait pas, à la longue, ne pas être notée.

M. Mitterrand, qui était hebdomadairement disert à l'époque où il mordait fort dans son « Bloc-notes » de *l'Unité,* s'est fait plus taciturne depuis qu'il est entré à l'Elysée. On ne lui en fera pas grief par rapport à d'autres qui, avant lui, trouvaient la presse fade, voire malintentionnée, dès qu'il n'y était plus question d'eux.

Pourtant, ce quasi-mutisme laisse une impression de vide dans le pays alors que rien ne vient vraiment le combler. On le sait, par nature, la Ve République ne connaît qu'un seul acteur : son chef. Même M. Chirac a dû en convenir, du temps de cette cohabitation qui s'est effacée du décor comme l'aurait fait un charme, en ne laissant qu'un souvenir presque éteint. Après le président de la République, il ne peut y avoir que des seconds couteaux, ou alors il n'y a plus de président de la République.

Si celui-là est encore chiche de ses propos (compte tenu de ce qu'avait d'obligée la sympathie témoignée à M. Durafour), c'est qu'il sait que ses compatriotes, expression qui lui est chère, à peine sortis de deux consultations majeures, sont guettés par une giclée d'autres, dont il peut sortir un sentiment de lassitude, d'usure ou de banalité, fatalement préjudiciable à la démocratie et à son prestige.

⁂

C'EST ce sentiment-là que M. Giscard d'Estaing veut manifestement exploiter et, de la part d'un ancien chef de l'Etat, ce n'est pas convenable. A plus forte raison s'il est usé à cette fin d'arguments qui, pour nombre d'entre eux, sont infondés. Les Français sont moins recrus de scrutins qu'ils ne sont gavés de compétition électorale. D'autant que la dernière en date a duré les deux années de la cohabitation, au moins, et que c'est aussi cet épisode, fait de coups de gueule et de coups de poignard, que M. Mitterrand veut gommer en se taisant. Le symétrique, en quelque sorte, du mouvement que l'on prouve en marchant.

A ceux qui gémissent prétendument sous le poids de ces joutes où ils n'ont pas de part personnelle, il est facile de rétorquer que s'ils y étaient vraiment indifférents, cela leur passerait au-dessus de la tête sans qu'ils s'en aperçoivent. Les denses séries américaines ont pris une place suffisante sur les petits écrans pour que, à défaut de tout simplement causer entre soi, elles servent d'échappatoire aux débats politiques.

Pas plus honnête n'est l'argument tiré du nombre jugé excessif des scrutins. Mieux valent probablement ces pays où le citoyen n'est nommé électeur qu'une fois par lustre. D'autant que, puisqu'il faut le rappeler, le vote n'est pas, en France, obligatoire.

Ce rappel ne veut évidemment pas être une absolution de l'abstention, prônée en vrac par certains bancs de droite et la Ligue communiste révolutionnaire au sujet de la Nouvelle-Calédonie. Les socialistes avaient déjà tort en 1972 de la recommander pour l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun. Cela aurait été dit si cet « amateur » avait alors existé.

Aussi, à défaut d'occire deux ou trois scrutins, surtout s'ils risquent de ne pas lui être favorables, M. Giscard d'Estaing propose-t-il de les grouper par paquets. L'influence américaine n'est pas plus visible derrière cette suggestion que la tour Eiffel derrière un pommier nain. Ils sont à ce point civiques, les Américains, qu'il est bien juste de les prendre pour modèles ; eux qui, à raison de 50 %, ne participent pas à l'élection de leur président, et, de ce fait, pas davantage aux consultations qui ont lieu à la même occasion.

⁂

A qui fera-t-on croire qu'il est de l'*esprit* démocratique (sans même parler de la concordance des mandats) de confondre en un seul geste l'élection d'un maire ou d'un conseiller général et celle d'un député, ou encore l'approbation d'un référendum ? (En quoi l'idée du gouvernement de situer le même jour les élections cantonales — partielles — et le référendum calédonien n'était pas fameuse.)

Autant sont centrées sur la personne du candidat les élections locales, autant l'étiquette pèse davantage lorsqu'il s'agit de déterminer une majorité parlementaire, ou l'avenir d'une portion du pays. Plus l'élu est proche, plus on veut le connaître ; plus il est éloigné, moins compte sa personne.

Sous réserve, il est vrai, d'une petite, toute petite, minuscule exception, celle du président de la République. Si la gauche pesait encore lourd dans le choix de 1981, elle s'est faite bien légère sept ans plus tard. Cette fois-là, un homme a été élu indépendamment de son étiquette, si ce n'est malgré elle. Comme si les Français avaient désigné leur maire (Lacan ! couché !) plutôt que leur président.

C'est d'ailleurs, avant toute autre, cette élection présidentielle au suffrage universel qui est la cause de ce climat électoral permanent dénoncé par un troupeau de vertueux qui oublient que la démocratie ne s'use que si l'on ne s'en sert pas. Soit dit par parenthèse, il est possible de croire que les Français sont moins las d'être consultés qu'insatisfaits des questions posées et de la manière dont elles le sont. Cela est une autre histoire.

Il est bien clair qu'il n'était pas 20 h 01 le 8 mai que les candidats au scrutin de 1995 s'étaient déjà installés dans leur boîte de départ. Comment en serait-il autrement alors qu'il est peu vraisemblable que M. Mitterrand donne suite au souhait de M. Lang, lequel dit en plaisantant à demi qu'il *« milite pour un troisième mandat ? ».*

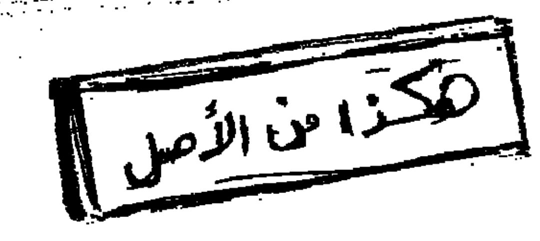
Jacques Julliard le rappelait justement dans *le Nouvel Observateur* du 18 mars dernier : *« A peine réélu, le président sortant appartient au passé puisque pour les hommes politiques, qui vivent toujours dans l'anticipation du prochain scrutin, l'avenir ne porte plus son nom. »*

C'est cruel, mais c'est vrai. La difficulté, c'est vrai aussi, consiste, pour ces candidats obligés — sinon, ils sont voués à la disparition politique — à rendre tolérable leur compétition et à faire comprendre qu'elle est légitime. Le concours démocratique ne cesse pas parce que ferment les salles d'examen.

Quelque irritant que cela puisse être parfois, mieux vaut une lutte qui se dispute à peu près au grand jour sans verser dans l'exhibitionnisme américain que la réunion secrète d'un aréopage qui désigne tout soudain au peuple l'homme qu'il lui est intimé d'appeler de ses vœux.

Post-scriptum. — Sur les traces tristes du président de la République, l'adieu déférent mais affectueux à un homme de bien, lui aussi disparu en août, le général André Marty, qui fut directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale, et bien plus que cela. Il était digne de la République.

(1) On y reviendra, après un détour par le Pays du matin calme.





Sports

TENNIS : Open des Etats-Unis

Connors, dix ans après

Vainqueur des trois dernières éditions des Internationaux de tennis des Etats-Unis, Ivan Lendl s'est qualifié le jeudi 8 septembre pour les demi-finales du tournoi 1988, où il affrontera l'Américain André Agassi. Vainqueur de son compatriote Jimmy Connors, celui-ci, âgé de 18 ans et 4 mois, est le plus jeune joueur jamais qualifié pour ce stade de la compétition à Flushing Meadow.

NEW YORK
de notre envoyé spécial

JIMMY Connors est-il un champion inusable ? On avait tendance à le croire jusqu'à ce qu'il pénètre sur le central de Flushing Meadow jeudi soir 8 septembre pour y affronter son jeune compatriote André Agassi.

A trente-six ans, Connors se retrouvait en effet dans la même situation qu'il y a dix ans. Comme en 1978, il avait sur sa route la dernière merveille du tennis américain. A l'époque il s'agissait de John McEnroe qui avait enthousiasmé le monde quelques mois auparavant en atteignant les demi-finales du tournoi de Wimbledon alors qu'il sortait des qualifications. Il y avait du génie dans le tennis de ce rouquin teigneux. Et la suite des événements devait amplement le prouver. Mais dans un stade dont il essuyait les plâtres, Jimmy Connors avait bien montré qu'il était pour quelques mois encore le premier joueur du monde. McEnroe avait été battu tout comme le Suédois Björn Borg en finale.

La conquête du sommet

Connors ne devait pas se faire beaucoup d'illusions sur ses possibilités de reconquérir ce titre dix ans après. Mais pourquoi n'aurait-il pas envisagé avec une certaine délectation de faire mordre la poussière à ce gamin à la coiffure invraisemblable dont on ne cesse de nous rebattre les oreilles depuis le début du tournoi ? Le coup droit d'Agassi par-ci. Le short d'André par-là. Après tout ce « phénomène » s'est retrouvé à la cinquième place mondiale en n'ayant battu seul un joueur classé dans les dix premiers – Pat Cash, en 1987 – au cours de sa fulgurante carrière.

Bref, le vétéran avait d'autant plus sa chance qu'il semblait en pleine embellie. Il venait de remporter à Washington son 106ᵉ titre près de quatre ans après sa dernière victoire. Et il avait pris dans son dix-neuvième Open des Etats-Unis consécutif un départ de père de famille. Il avait donc encore une fois forcé l'admiration. Sa dernière raquette métallique est à la ferraille. Björn Borg a pris sa retraite. McEnroe n'est plus que l'ombre de lui-même. Ivan Lendl est en train de rouiller comme un vieux porte-avions... Or Connors semble toujours jouer avec l'ambition d'un jeune homme. Cette formidable envie de gagner lui a d'ailleurs sûrement été plus utile pour forger son palmarès que son tennis proprement dit.

Hélas ! on s'est rendu compte jeudi soir que vouloir n'est pas forcément pouvoir. Face à sa volonté s'est dressé un obstacle insurmontable : Agassi !

En d'autres circonstances, Connors aurait pu recourir à mille ruses pour perturber un si jeune rival. La foule qui se pressait dans les gradins du stade lui était tout acquise. Il aurait pu la monter contre Agassi. Il aurait pu contester. D'autres ont expérimenté à leur détriment ces façons de marquer des points sans jouer. Mais, face au fils du meneur de revues de Las Vegas, il s'est abstenu de tout subterfuge. Craignait-il que dans le domaine de la tragi-comédie des courts Agassi ne lui soit supérieur ? En tout cas il s'est battu contre l'élève de Nick Bollettieri à la loyale. Et ce combat a été pathétique et époustouflant.

Pathétique d'abord. Connors a été pris de vitesse par son rival. Lui dont le tennis a consisté essentiellement à détourner la puissance des coups de ses adversaires pour les déborder, il a été mis dans l'obligation de ralentir les échanges, de calmer le jeu. Deux fois plus âgé que son adversaire, Connors ne pouvait pas tenir la cadence imposée par le jeune. Epoustouflant ensuite. En dépit de ce handicap, il a réussi à trouver les coups qui ont mis Agassi en difficulté. Alors qu'il servait pour le gain de la deuxième manche, le cadet a ainsi concédé un break qui l'a contraint à disputer un tie-break. Et une telle résistance l'a d'ailleurs surpris : « *Je pensais m'imposer beaucoup plus facilement sur un score du genre 6-3, 6-3, 6-3. Mais Jimmy a une façon exceptionnelle d'occuper le terrain. Et il n'a pas fléchi.* »

Dans la bouche d'Agassi cela était dit comme un compliment. Connors ne l'a pas pris comme tel. « *C'est facile de faire irruption au sommet du classement. C'est beaucoup plus dur d'y rester. La prochaine fois que je le rencontrerai je ferai en sorte de le lui rappeler.* » Voilà Agassi prévenu. Mais doit-il vraiment se faire du souci ?

Jeudi soir il a réussi son véritable examen de passage dans la classe des grands. Devant quelque 20.000 spectateurs qui étaient prêts à demander sa tête, il a su garder son calme. La meilleure preuve en a été fournie par la maîtrise avec laquelle il a engagé durant toute la partie. Si Mats Wilander avait dû subir un tel bombardement lors de leur demi-finale à Roland-Garros en juillet dernier, il n'est pas évident que le Suédois aurait pu atteindre le cinquième set pour cueillir le fruit mûr de la victoire. Cette capacité à faire évoluer rapidement son jeu va assurément, permettre à Agassi d'être de plus en plus performant. Autrement dit, si son corps le supporte, de se maintenir dans le groupe de tête du classement mondial.

Lui alors à conquérir le coeur de ses concitoyens. En tout cas il aura besoin de leur soutien pour affronter Ivan Lendl en demi-finale. Mais manifestement le public de Flushing Meadow n'aime pas les iconoclastes. Et son idole jeudi soir était ce Connors dont Agassi a fracassé l'image de lion indomptable.

ALAIN GIRAUDO.

RÉSULTATS DU JEUDI 8 SEPTEMBRE

Finale double mixte

J. Novotna et J. Pugh (nº 2) b. E. Smylie et P. McEnroe (nº3) 7-5, 6-3.

Demi-finales double dames

P. Fendick et J. Hetherington (EU) b. S. Graf (RFA) et G. Sabatini (ARG) 6-4, 7-6, (7-1) ; G. Fernandez et R. White (EU) b. N. Navratilova et P. Shriver (EU) 4-6, 6-3, 6-3.

Quarts de finale messieurs

I. Lendl (Tch, nº 1) b. D. Rostagno (EU) 6-2, 6-2, 6-0 ; A. Agassi (EU, nº 4) b. J. Connors (EU, nº 6) 6-2, 7-6, 6-1.

La sécurité aux Jeux olympiques

Séoul sur le pied de guerre

Une centaine de tracts de propagande nord-coréenne ont été découverts, jeudi 8 septembre, dans le village olympique, à Séoul. Les documents trouvés dans les locaux destinés aux athlètes et journalistes étrangers vantait les mérites du dirigeant nord-coréen Kim Il Sung à l'occasion du 48ᵉ anniversaire de l'Etat communiste. Leur introduction dans ce lieu ultra-protégé indique que la « sécurité totale » annoncée par les organisateurs est plus un slogan qu'une réalité.

TOKYO
de notre correspondant

DES mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises depuis le milieu du mois d'août dans les aéroports japonais afin de prévenir les risques d'attentats terroriste au moment des Jeux olympiques de Séoul, qui débutent le 17 septembre. A l'aéroport de Narita à Tokyo, les bagages sont systématiquement inspectés aux rayons X, et toutes les personnes entrant dans la salle de départ doivent passer à travers des portes de détection des objets métalliques. A Osaka, quatre mille policiers ont été mobilisés pour surveiller l'aéroport et les activités du port. Il en va de même à Fukuoka, la ville du Kyushu la plus proche de la Corée (200 kilomètres), dont la région est connue pour les trafics clandestins, notamment de personnes, entre les deux pays.

A bord de chaque bateau de passagers quittant le Japon pour la Corée se trouvent désormais cinq policiers, et tous les paquets (2 000 à 3 000 par jour) expédiés par mer vers la péninsule sont également passés aux rayons X.

Au contrôle des passeports, les employés doivent systématiquement consulter une liste comportant quatre cent seize noms de terroristes potentiels. Figurent en bonne place, à côté de l'employé de l'immigration, les photos des seize membres de l'Armée rouge, organisation terroriste japonaise. Ce dispositif a considérablement ralenti le fonctionnement des aéroports nippons d'où doivent partir mille trois cent quatre-vingts vols spéciaux à destination de Séoul au cours de la période des JO. Les mesures de sécurité ont été également renforcées à l'aéroport de Manille : la police a en effet découvert il y a quelques mois la présence aux Philippines d'un membre de l'Armée rouge.

En Corée, le slogan des autorités est « *sécurité totale* ». Cent mille policiers et militaires ont été mobilisés pour assurer la protection des athlètes et des délégations, soit sept à huit par athlète et personnalité officielle (au total treize mille). Dix mille soldats et policiers d'élites seront responsables des vingt-quatre sites de compétition et du village olympique, qui sont protégés par trois rangées de barbelés et des détecteurs électroniques.

Trente et un mille policiers seront en outre en faction dans leurs environs immédiats, en particulier aux alentours du stade Chamsil, mais aussi dans les vingt-neuf hôtels choisis par le comité organisateur. Les sites des compétitions, les hôtels et le village olympique sont équipés des « gadgets » les plus sophistiqués en matière de lutte contre le terrorisme. Le noyau de dispositif de sécurité est un groupe de cent cinquante policiers, dit la « force 868 », entraînés depuis que la Corée a été choisie pour accueillir les JO en 1981.

Après avoir affirmé pendant des mois que « *la Corée allait devoir faire face pendant les JO à la menace la plus grave depuis la fin de la guerre* », les autorités ont changé d'attitude et affichent depuis le début de l'été leur confiance dans leur capacité à garantir la sécurité. « *On ne peut jamais être certain à cent pour cent, mais je pense qu'en tant que ville olympique Séoul n'est pas plus dangereuse qu'une autre* », nous disait récemment à Séoul M. Hwang Kyu Woong, directeur général de la division de la sécurité au Comité olympique.

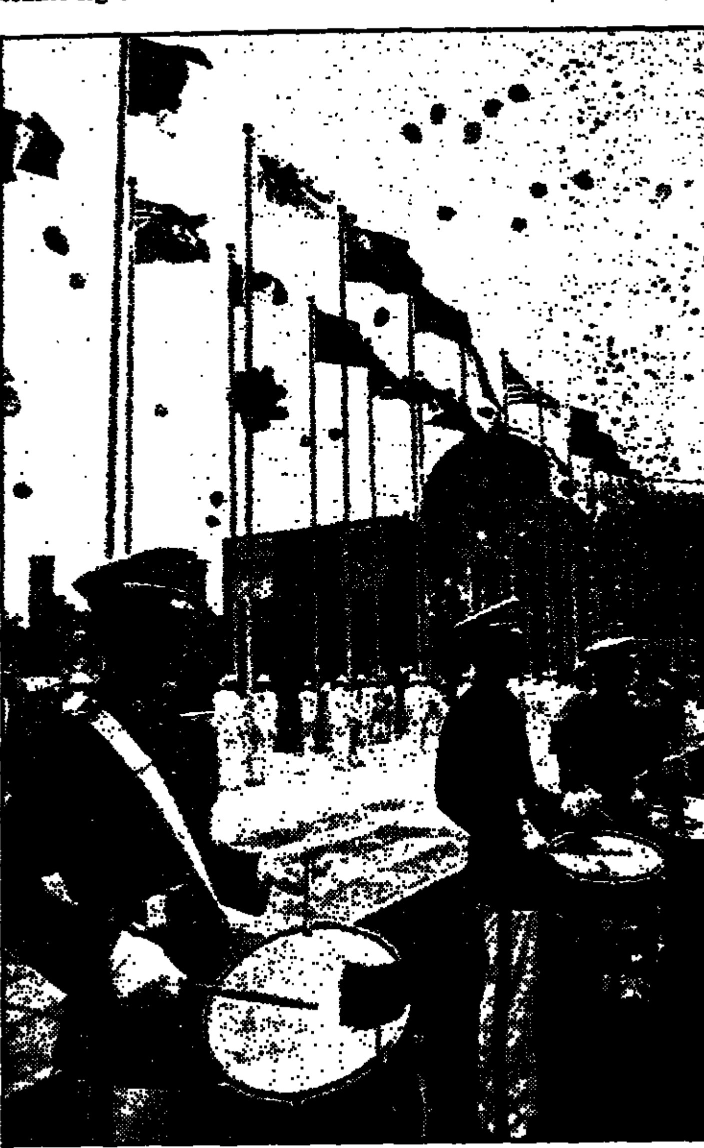
« *Notre préoccupation essentielle concerne les déplacements des athlètes et des personnalités,* ajoutait notre interlocuteur, *mais toutes les mesures ont été prises : mêmes les piliers des ponts sur la rivière Han sont surveillés régulièrement par des plongeurs. Quant aux repas servis au village olympique, ils sont l'objet de vérifications particulières afin d'éviter toute tentative d'empoisonnement.* »

Malgré ces garanties, le risque n'en demeure pas moins. La Corée, contrairement à ce que voudraient faire croire les responsables des JO, n'est pas un pays ordinaire. C'est un pays qui, sur le plan du droit international, est toujours en guerre ; en 1953, a été signé un armistice avec le Nord, mais jamais un traité de paix ou de non-agression. C'est en outre un pays qui a été l'objet d'attentats, dont furent victimes certains de ses dirigeants (à Rangoun en 1983), et en décembre dernier les cent quinze passagers d'un appareil de Korean Air.

C'est enfin un pays où sont stationnés trente-neuf mille soldats américains, symbole pour les organisations radicales et terroristes de l' « *impérialisme des Etats-Unis* », et où la menace d'une « *agression du Nord* » est un risque que les autorités ont toujours entretenu dans l'opinion publique. L'un des derniers bastions de la guerre froide, la Corée est un point du globe où les grandes puissances maintiennent depuis trente-cinq ans un équilibre, consolidé aujourd'hui par la détente qui se dessine, mais que précisément aussi des groupes radicaux peuvent chercher à remettre en cause.

Trois menaces pesaient sur les JO de Séoul : le boycottage par les pays du bloc de l'Est, l'instabilité intérieure et le terrorisme. Sur les deux premiers points, les Coréens ont tout lieu d'être satisfaits : pour la première fois depuis 1976, cent soixante et un pays de l'Est et de l'Ouest participeront aux Jeux, ce qui constitue en soi un premier élément positif de garantie de la sécurité ; ensuite, le gouvernement a réussi à contenir la contestation et il paraît vraisemblable que même les étudiants pourraient respecter une sorte de trêve pendant la durée des Jeux, comme le leur demande d'ailleurs l'opposition parlementaire. Restent les actions terroristes. La présence des deux grands du monde socialiste (la Chine et l'URSS) devrait logiquement limiter ce risque.

Selon M. Hwang, la menace de la Corée du Nord existe depuis quarante ans et « *nous sommes prêts à y faire face* », mais curieusement c'est un sujet sur lequel notre interlocuteur ne souhaite, apparemment, guère s'étendre. L'attentat dont fut victime un appareil de Korean Air en décembre 1987 au large de la Birmanie a été attribué à la Corée du Nord à la suite de la confession de la terroriste Kim Hyun Hee, qui a déclaré avoir reçu l'ordre du fils du président Kim Il Sung de faire exploser cet avion.



AP.

Le village olympique a été inauguré le 3 septembre. Derrière les drapeaux des 161 pays participants et une triple rangée de barbelés, 86 immeubles abriteront 15 000 habitants jusqu'au 2 octobre.

La menace de l'Armée rouge

Après avoir été exploitée pendant des semaines, cette affaire a été complètement passée sous silence par les autorités de Séoul au cours des derniers mois. Au contraire, Séoul fait inopinément preuve depuis la déclaration du 7 juillet du président Roh Tae-Woo d'un esprit d'ouverture exceptionnel à l'égard de Pyongyang.

Les Coréens comme les Japonais ont porté, en revanche, une attention particulière aux agissements de l'Armée rouge, responsable, entre autres attentats, du massacre de pèlerins à l'aéroport de Tel-Aviv en 1972. L'arrestation il y a quelques mois à Tokyo de l'un des membres de l'Armée rouge avec un faux passeport et un billet d'avion pour Séoul, puis celle d'un autre terroriste qui faisait partie, quant à lui, du groupe qui détourna un avion sur la Corée du Nord en 1970, et n'avait pu par conséquent quitter Pyongyang qu'avec l'approbation des autorités nord-coréennes, ont ravivé les inquiétudes.

Dans les deux dernières livraisons (été 1988) de son périodique, *Political Review*, publié par intermittence au Proche-Orient depuis 1984 (les membres de l'Armée rouge se sont repliés dans cette région depuis le début des années 70), l'organisation terroriste menaçait de « *saboter* » les Jeux de Séoul. Selon la police japonaise, deux de ses membres circuleraient en Asie avec de faux passeports japonais.

PHILIPPE PONS.

LES HEURES DU STADE

Automobilisme

Grand Prix d'Italie de Formule 1. – Dimanche 11 septembre à Monza (TF 1, direct à 14 h 20).

Cyclisme

Tour de la Communauté économique européenne. – Jusqu'au 18 septembre.

Football

Championnat de France. – Onzième journée, samedi 10 septembre (Canal +, Cannes-Saint-Etienne, le 9 à 20 h).

Motocyclisme

Championnat du monde d'enduro. Jusqu'au 10 septembre à Mende.

Pelote basque

Championnats du monde espoirs. – Jusqu'au dimanche 11 septembre à Paris et Biarritz (FR 3, le 11 à 15 h).

Tennis

Championnats internationaux des Etats-Unis. – Jusqu'au dimanche 11 septembre à Flushing Meadow (La 5, le *10 et le 11 à 22 h 30*).

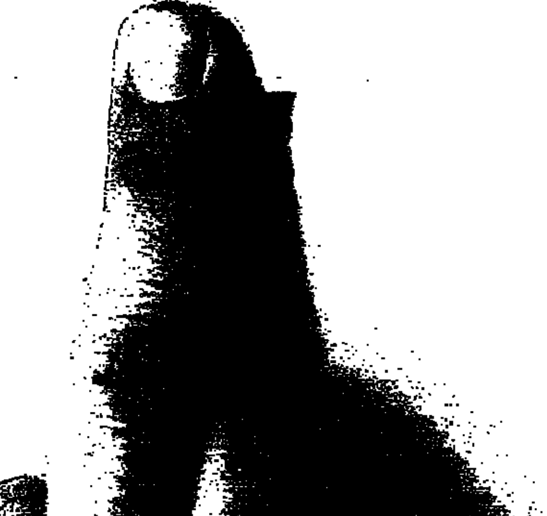
ATHLÉTISME

Recordman du monde du saut en hauteur le Cubain Sotomayor n'ira pas aux J.O.

Le Cubain Javier Sotomayor a établi le jeudi 8 septembre, un nouveau record du monde du saut en hauteur en franchissant 2,43 mètres lors d'une réunion d'athlétisme à Salamanque en Espagne. Le précédent record (2,42 mètres) avait été établi le 30 juin 1987 à Stockholm par le Suédois Patrick Sjoeberg.

A moins de vingt et un ans (il est né le 13 octobre 1967) l'athlète cubain s'installe au sommet de la hiérarchie mondiale. Mais l'homme le plus haut du monde ne sera pas présent lors de l'épreuve de saut des prochains J.O., puisque son pays a décidé de suivre l'appel au boycottage des Jeux, lancé par la Corée du Nord.







Le Monde
SANS VISA



Ni parc de loisirs ni véritablement écomusée, Samara, à quelques kilomètres d'Amiens, se veut machine à remonter le temps, « une leçon d'histoire imagée ». Comment la sert-on, au juste, à ses visiteurs ? Notre enquête.

Il y a plusieurs milliers d'années en Picardie

par Patrick Francès

« *IL fit mettre les navires au sec et tint l'assemblée des Gaulois à Samarobriva. Comme cette année-là la récolte de blé avait été maigre, il fut contraint d'organiser l'hivernage de ses troupes autrement que les années précédentes en distribuant les légions dans un plus grand nombre de cités.* » S'adressant à « *Messieurs les représentants du peuple français, de la Picardie, de la Somme et de ses communes* », à l'occasion de l'inauguration du site archéologique de Samara, à une portée de fronde de la cathédrale d'Amiens, le préfet de région cachait mal son plaisir de citer ainsi un passage de *la Guerre des Gaules*. De retour de l'expédition de Bretagne et avant de venir à bout des Gaulois insurgés à l'instigation d'Ambiorix, César y évoque en effet le site de Samarobriva – littéralement « Pont-sur-Somme ». Emporté par son élan, le préfet se plaisait même à imaginer les nefs romaines qui, remontant le fleuve, avaient accosté ici, en contrebas, pour y faire étape, un soir de septembre 55, « *à l'heure où la brume montant de l'eau voile les frondaisons et l'azur de l'été finissant* ».

De quoi subjuguer un parterre de notables plus habitués à entendre parler d'agriculture et de crise que du néolithique ou de la protohistoire. Encore qu'un orateur précédent, président de la Caisse régionale de Crédit agricole de la Somme, ait fort justement relevé la complicité qui unit le paysan à sa terre. « *Comment*, avait-il demandé, *arpenter jour après jour cette terre qui est notre outil de travail sans penser à notre père, à notre grand-père et, avant eux, à tous ceux qui ont tracé ces mêmes sillons et, avant eux encore, à ceux qui ont gagné cette terre contre une nature un peu plus hostile que l'actuelle?* »

Savoir où on va, aller de l'avant, mais sans jamais perdre de vue ses origines. Des origines qui, justement, sont réunies, là, sur cet oppidum celtique surgi du marais, le plus important site fortifié du nord de la France. Des lieux où, il y a environ six mille ans, les premiers pasteurs et les premiers paysans inventaient l'agriculture. Max Lejeune, président du conseil général, devait le rappeler : les deux premières périodes de la préhistoire, l'abbevillien et l'acheuléen, portent des noms de la Somme, Abbeville et Saint-Acheul. A elles deux, elles constituent les deux tiers du temps qui s'est écoulé depuis que l'homme est sur la terre. Ainsi ce sol-là conserve-t-il des traces de présence humaine qui remontent aux origines mêmes de l'humanité. Un lieu plus que dix fois millénaire, ce qui explique qu'on en fit, au siècle dernier (en 1881 très exactement), le premier site naturel français classé monument historique. Un lieu grâce auquel la Somme figure au patrimoine mondial de l'humanité.

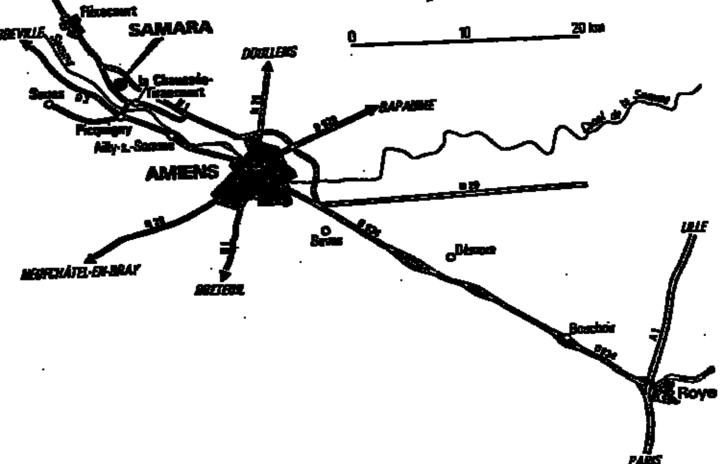
Une vallée « de la préhistoire »

Un lieu que, néanmoins, le vingtième siècle devait laisser dans le plus total état d'abandon. Un patrimoine inestimable oublié, voire menacé de devenir le plus grand dépôt d'ordures de la ville d'Amiens ! En attendant que quelqu'un prenne le parti de lui redonner vie. En attendant un projet baptisé Samara. Une histoire d'hommes, d'hommes déterminés. A commencer par André Alexandre, du Crédit agricole, qui a conçu le projet ; le sculpteur Bruno Lebel, qui a dessiné le pavillon des expositions ; et Jacques Kadecka, qui, inspiré par l'exemple de l'archéodrome de Beaune, en avait eu l'idée avant de sillonner la France pendant des années pour convaincre que Samara devait et pouvait exister.

Un acte d'orgueil aussi, un sursaut de fierté d'une communauté confrontée à la crise économique, à la fin des années 70, et qui entendait montrer qu'elle avait encore du ressort et qu'elle pouvait s'en sortir. D'où l'implication, déterminante, du conseil général dans la réalisation d'un projet qui, décidé il y a presque six ans, devait être financé, outre le Crédit agricole et le département, par la région et par l'Etat. Investissement modeste au demeurant – 30 millions de francs – soit, relève André Alexandre, « *le prix de deux grosses piscines* ». Un chiffre à comparer avec les 780 millions qui seront investis dans le parc Astérix qui devrait ouvrir ses portes dans l'Oise au printemps 1989.

En fait, Samara n'a jamais été conçu comme un parc de loisirs, une « usine à divertir », où le souci de rentabilité est prioritaire. « *Notre hypothèse de départ*, explique André Alexandre, *était plus didactique que ludique : donner, dans un immense jardin, une leçon d'histoire imagée.* » Reste que cette réalisation s'inscrit aussi dans le processus de développement touristique engagé depuis dix ans en Picardie avec, notamment, l'aménagement de la côte, le « son et lumière » de la cathédrale d'Amiens, la restauration de l'abbaye de Saint-Riquier et l'ouverture de l'Historial de la Grande Guerre, à Péronne. Avec pour objectif de faire de Samara le produit d'appel d'une vallée de la Somme promue « vallée de la préhistoire ». « *La Picardie*, insistent les responsables, *est plus une histoire qu'un espace avec, pour vocation naturelle, un tourisme culturel et historique.* »

D'où la volonté, évidente à Samara, de privilégier l'authentique. « *Quelque chose qui, loin d'être prélevé sur une autre culture et greffé ici, soit, au contraire, l'œuvre d'équipes archéologiques locales, le produit du savoir et du talent des Picards.* » Histoire de relever, chacun l'aura compris, un autre défi en montrant que, face à l'invasion des techniques, des souris et des canards d'outre-Atlantique, au moins un petit village gaulois résistait. Même si, parallèlement, les pères de Samara n'étaient pas fâchés de pouvoir, aussi, rétablir une vérité historique quelque peu malmenée par les casques à ailettes et les maisons rondes d'Astérix.



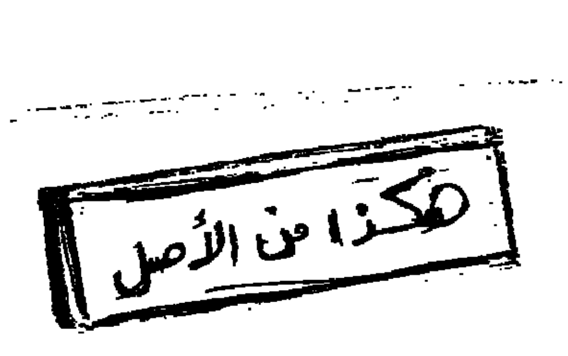
A Samara, c'est à un voyage dans le temps et dans l'espace que le visiteur est convié. Un visiteur auquel on propose de retrouver ses racines en se mettant, l'espace d'une promenade, dans la peau d'un habitant de cette région à l'époque préhistorique. En s'initiant, par exemple, sous la conduite de spécialistes de l'archéologie expérimentale, aux techniques artisanales alors utilisées, qu'il s'agisse du tissage, de la teinture, de la poterie, de la taille du silex, du travail de l'os et du bois, du charronnage, de la métallurgie du bronze ou de la construction de huttes avec, le long d'un sentier de découverte, la reconstitution de divers édifices illustrant l'évolution de l'habitat.

Voyage dans l'espace, également dans la mesure où le paysage est, lui aussi, un objet de visite. Qu'il s'agisse d'un paysage naturel de marais à travers lequel un circuit conduit à la hutte de chasse (d'où le « sauvaginier » guettait le vol des canards sauvages) et à une cabane de tourbier où sont exposés les instruments d'un métier aujourd'hui disparu. Ou d'un paysage reconstitué avec un arboretum planté d'une centaine d'essences du Nord-Ouest européen et un jardin botanique contenant plus de mille variétés florales.

Au cœur du domaine de 30 hectares, une « sculpture » habitable abrite le pavillon des expositions. A l'intérieur, un vaste panorama de l'archéologie régionale, des premiers hommes aux Carolingiens, l'objectif étant, là encore, que le visiteur puisse s'identifier, tout au long de son cheminement, au chasseur de la préhistoire, au mineur du chasséen ou au forgeron du premier âge de fer. « *Ici*, explique Pascal Glabeck, archéologue, guide et maître de maison, *je raconte une histoire. Je mets un enclos, une bouse de vache, du poil animal, une faisselle et c'est la vie quotidienne qui est traitée. Dans un grenier, avec fromages et cochonnailles, ce sont toutes les saveurs du monde gaulois qui se trouvent restituées.* » « *Ce qui est spectaculaire*, insiste-t-il, *c'est la succession de ces environnements archéologiques, la mise en scène de tout ça.* » Avec, sous le même toit, un laboratoire, un vivarium et une exposition consacrée à l'agriculture et aux biotechnologies.

Parfaite illustration de la formule de l'écomusée (avec la présentation de tout ce qui témoigne et informe des relations entre une population et son environnement), Samara est beaucoup plus que cela. Un lieu de mémoire, une machine à remonter le temps, à dérouler le temps, à faire revivre l'épopée humaine, du néolithique à notre fin de siècle, de l'acheuléen au villageois des hortillonnages, de la cueillette aux biotechnologies. Un aller-retour entre le passé et l'avenir.

(Lire la suite page 14.)



ESCALES

D.R.

Étape à Chenonceaux

« Quarante poules, vingt-sept poulets, six oies, trois oisons ayant un ail pendu au col, soixante-cinq boisseaux de noix, une livre de cire, quatre plats de poisson, un porc, quatre douzaines d'œufs, trente boisseaux d'amandes. » C'était au temps où, à Chenonceaux, Diane de Poitiers tenait les comptes quand elle ne s'occupait pas d'un potager où, rareté à l'époque, poussaient melons et artichauts. Aujourd'hui, le dynamique conservateur des lieux, Bernard Voisin, y compte surtout les visiteurs, qui sont plus de 800 000 chaque année à venir admirer *« Chastel assis sur la rivière en beau et plaisant pays »*.

Un prestigieux passé, la rivalité entre Diane, la favorite, et Catherine de Médicis, la reine (illustrée dans le face-à-face des deux jardins qu'elles y aménagèrent), la beauté et la paix du site, la grâce et l'élégance de ce château-galerie posé sur le Cher, expliquent, certes, beaucoup de choses.

Mais le soin apporté à l'accueil, la possibilité de découvrir les lieux à sa guise (aidé d'un dépliant édité en sept langues), les animations et les services offerts (garderie, petit train, promenades en barque, musée de cire, exposition des œuvres du peintre Claude Weisbuch et son et lumière biquotidien) contribuent également à faire de Chenonceaux un but d'excursion à lui seul. D'autant qu'on y fait aussi très bonne chère (Rousseau l'avait constaté) et que les vins mis en bouteille au château bénéficient d'une réputation tout à fait méritée. A deux heures de Paris, en train ou en voiture, Chenonceaux est ouvert toute l'année. Prix d'entrée : 30 F + 8 F pour le musée.

Clochers de l'Automne

En Picardie, la région de Crépy-en-Valois peut se vanter d'occuper la première place par le nombre de ses édifices classés ou inscrits. *Une raison, une obligation* même pour la ville, d'organiser, à l'occasion de la Journée nationale des monuments historiques, une visite guidée mais libre des trente-cinq clochers de la vallée de l'Automne, qui tire son nom de la rivière qui la parcourt.

Les dimanches 18 et 25 septembre, les visiteurs pourront se munir, auprès de l'office de tourisme de Crépy (7, rue de Soissons, 60800 Crépy-en-Valois, tél. : 44-59-03-97) du plan-guide décrivant les principales caractéristiques architecturales des édifices et des propositions d'itinéraires. De Villers-Cotterêts à Verberie, peut-on lire, *« c'est un continuel jaillissement d'églises rurales, d'abbayes et de chapelles, romanes, gothiques ou flamboyantes »*.

Les cerfs-volants de Dieppe

Joli but de promenade, comme on dit : les cinquièmes *Rencontres internationales* de cerfs-volants, à Dieppe, du 10 au 18 septembre. Brise assurée pour plus de trois cents cervolistes — c'est leur nom — parmi les meilleurs spécialistes mondiaux. Au total, dix-sept délégations représenteront notamment la Chine, le Japon, la Thaïlande, l'Inde, le Mexique, les Etats-Unis, le Canada, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, la Grande-Bretagne, la Hollande et la France.

Outre les évolutions permanentes en vol, les stages, la fabrication et l'exposition de cerfs-volants de collection, des démonstrations de combats et des ballets auront lieu au cours des deux week-ends. Un jury établira le palmarès de 1988 lors du second week-end, les 17-18 septembre.

Renseignements : Centre d'action culturelle Jean-Renoir, quai Bérigny, BP 47, 76202 Dieppe Cedex, tél. : 35-82-04-43.

Vols à la loupe

L'Asie ou l'Amérique ? Shinjuku ou Brooklyn ? Les rizières ou les plantations de thé ? Bouddha ou Quetzalcoatl ? Les vahinés ou la samba ? Avant de partir, il faut choisir. Pas facile. Et comment acheter son billet d'avion ? Un labyrinthe où beaucoup se perdent. A commencer par le choix entre un avion régulier ou un charter. En fait, la plupart des compagnies proposent, via un intermédiaire, des tarifs « préférentiels » nettement inférieurs aux prix officiels, mais à certaines conditions...

Spécialiste du vol régulier *à prix charter*, la Compagnie des voyages (28, rue Pierre-Lescot, 75001 Paris, tél. : 45-08-44-88) a décidé d'éclairer le voyageur en réalisant une brochure originale et précieuse. On y rappelle d'abord les contraintes qui accompagnent les bas tarifs. *Puis, pour chaque destination*, différentes solutions sont proposées, avec des écarts de prix souvent sensibles. Pour choisir, plusieurs éléments doivent être pris en compte : le prix, certes, mais aussi l'itinéraire, la durée du voyage (escales ? changements d'avion ?), le confort et le service. D'où le classement présenté par la Compagnie des voyages qui, en fonction de ces éléments, a attribué des étoiles à chacun des vols proposés. Un classement très utile qui n'est pas le seul atout d'une brochure qui vous aide également à préparer votre voyage, à déjouer les pièges des prix annoncés et qui, pour chaque destination, vous indique formalités et vaccinations requises, ainsi que les adresses des consulats et des offices de tourisme. *Un joli travail.*

D.R.

En ces jardins

Reflet d'une pensée, un jardin diffère d'un autre à l'infini. Ce qui apparaît dans les photos et surtout dans les commentaires du *Guide des parcs et jardins de Dijon et de Bourgogne*, de Jean-François Bazin et Marie-Claude Pascal, publié aux éditions Berger-Levrault (179 F). Ainsi du parc de Lamartine à Saint-Point et du jardin de Colette à Saint-Sauveur, par exemple. Ainsi des jardins de Provence et de la Côte d'Azur, dont le guide est présenté, chez le même éditeur, par Christian Byk (196 F).

Même souci d'information historique et pratique dans la collection au format modeste des éditions Rivages qui proposent un *Guide des plus beaux jardins d'Ile-de-France* (79 F) dû à Philippe Thébaud.

Notons, en outre, une exposition sur l'art des jardins en Haute-Normandie, dans l'orangerie du jardin des plantes de Rouen. Jusqu'au 25 septembre, tous les jours de 14 h à 18 h sauf le lundi.



Il y a plusieurs milliers d'années, en Picardie

(Suite de la page 13.)

Entreprise ambitieuse, Samara n'en présente pas moins certaines faiblesses. A commencer par la relative pauvreté du spectacle offert, notamment à l'extérieur. La préhistoire, il faut bien l'avouer, est souvent un désert aride — une triste et morne plaine — sur lequel il n'est pas évident de reconstituer un décor qui accroche le regard et suscite l'intérêt. Voilà même, par excellence, un univers anti-spectaculaire qui risque de lasser, voire d'assoupir le néophyte. Difficile, en effet, de *fantasmer sur un cubitus* ou de rêver sur un silex. Pour être anachroniques, Astérix et Obélix n'en ont pas moins mis un peu de vie et de truculence dans cet univers austère. Avec eux, l'os s'habille de chair, et la préhistoire nous interpelle enfin. *Une préhistoire qui*, sans eux, redevient, scéniquement parlant, *tristounette. A moins* d'y consacrer des sommes très importantes, ce qui, nous l'avons vu, n'a pas été le cas à Samara.

D'où la tentation de compenser la relative fadeur des lieux par un contenu intellectuel très fort. En faisant de Samara une sorte de temple de la préhistoire, pur et dur, à ne visiter que sous la conduite d'un prêtre éclairé. Au risque, comme nous avons pu le constater sur place, de noyer le *visiteur sous un jargon* incompréhensible et de voir, chez l'archéologue-guide, le scientifique l'emporter sur le vulgarisateur qu'un tel site, pourtant, appelle et exige. Ainsi le pavillon des expositions apparaît-il comme un *lieu* qu'on pressent passionnant mais qu'on ressent, assez vite, *déroutant* et, *finalement, presque* décevant. Un lieu dont, par ailleurs, la relative exiguïté et la fragilité de conception font craindre qu'il ne résiste assez mal aux cadences infernales que risque de lui infliger un afflux important de visiteurs. Qu'il ne soit, en quelque sorte, victime de son succès.

Ici, assurément, des hommes de savoir et *de talent se sont fait* plaisir. Dommage que ce plaisir ne soit *pas immédiatement* et pleinement partagé, dommage que le visiteur qui devrait débarquer ici un peu comme sur la planète Mars n'éprouve pas spontanément *la même qualité d'émotion* qu'auraient éprouvée, dit-on, ceux *qui* (*chercheurs*, archéologues, géographes, artistes) ont participé à la conception et à la réalisation de ce projet. Un décalage qui saute aux yeux lorsqu'on voit, par exemple, Bruno Lebel s'escrimer à expliquer, croquis à l'appui, la symbolique de son édifice. En invoquant la psychologie de Jung et en évoquant, à partir des vingt-cinq coupoles d'un toit bosselé, *« un homme du dedans et un homme de dehors »* qu'il est, à *son avis, impérieux* de réconcilier. A la suite de quoi chacun est invité *« à marcher à l'intérieur de lui-même »* et, dans ce rendez-vous avec l'homme, à retrouver des racines intérieures. *« Si l'objectif est clair,* conclut un exégète, *Samara a quelque chance de gagner. »* De quoi susciter quelques inquiétudes...

Reste un cadre naturel d'une beauté subtile. Une colline boisée à défaut d'être inspirée. Un paysage de marais et d'anciennes *tourbières*. Mélancolique et aquatique. Fluide et évanescent. Un lieu de promenade, sinon de rêverie. Seul ou en famille. *« A l'heure où la brume montant de l'eau voile les frondaisons et l'azur de l'été finissant. »*

PATRICK FRANCÈS.

Des Gaulois sur l'autoroute

NÉ il y a dix ans d'une rencontre entre les responsables de la Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône et de ceux de l'archéologie en *Bourgogne, l'archéodrome de* Beaune, dont se sont inspirés les pères de Samara, reposait sur un pari audacieux : interrompre un instant la fuite en avant du voyageur lancé sur une autoroute. Pari gagné puisque près de deux *millions de personnes l'ont* visité depuis son ouverture.

Conçu par l'architecte Jacques Valentin, l'archéodrome vise *un double objectif*. Etre, d'une part, un centre d'information sur l'histoire et l'archéologie, un bâtiment central présentant, à l'aide de textes, de *maquettes*, de *moulages* et audiovisuels, l'évolution des sociétés depuis le paléolithique supérieur (35000 ans av. J.-C.) jusqu'à la fin de l'époque gallo-romaine (IVe siècle après J.-C.). D'autre part, un centre d'expérimentation *archéologique sur les* différentes techniques utilisées dans l'Antiquité. Ainsi, chaque été la présence d'un tisserand, d'un potier, d'un tailleur de silex ou d'un spécialiste du cuivre et du bronze animent les reconstitutions grandeur nature *présentées à l'extérieur. Ce qui explique* que l'archéodrome soit considéré comme un remarquable outil pédagogique pour la période gallo-romaine.

Au fil des années, l'archéodrome s'est constamment agrandi et enrichi, histoire d'éviter le vieillissement et de renouveler la curiosité de ceux qui y reviennent. A la reconstitution *des fortifications romaines* devant Alésia, d'un tertre funéraire et d'un habitat fortifié de l'age du bronze, est venu s'ajouter, en juin, un vaste ensemble rural datant de la fin de l'époque gauloise et comportant, sur *1 hectare de terrain, la maison*, l'annexe, le grenier, les cultures et les animaux domestiques caractéristiques de cette période.

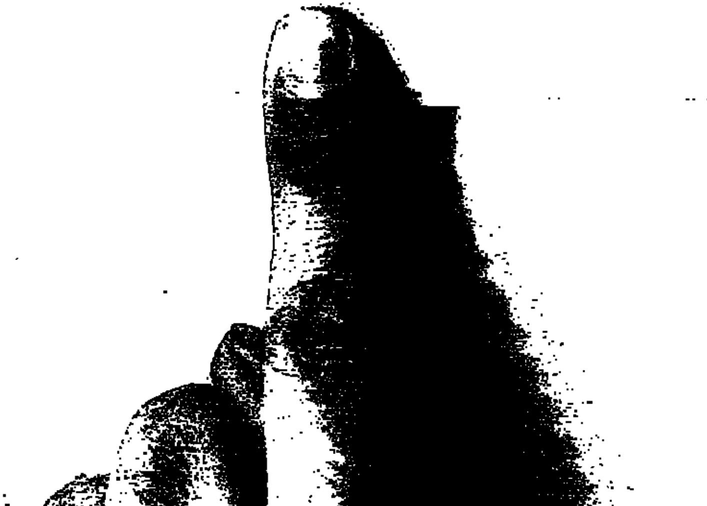
Grâce à cette ferme gauloise animée en permanence, les visiteurs seront transportés au temps de leurs ancêtres gaulois et assisteront, tout au long de l'année, aux différentes activités : labours à l'araire, *semailles, moissons, attelages*, entretien du cheptel, culture du potager, fonctionnement d'un petit atelier de poterie, d'un petit four métallique et d'un métier à tisser. Une formule qui permettra l'organisation de stages à la carte pour s'initier aux techniques traditionnelles, à commencer *par le tissage antique*.

Situé à 6 kilomètres au sud de l'échangeur de Beaune, l'archéodrome est accessible de l'aire de *Beaune-Tailly* (dans le sens Paris-Lyon) et de l'aire de *Beaune-Merceuil* (*dans le sens* Lyon-Paris). En septembre, il est ouvert de 10 à 19 heures, de 10 à 18 heures en octobre et de 10 à 17 heures de novembre à janvier. Il en coûte 20 F et 10 F pour les étudiants, les enfants *de onze à dix-huit ans et les* familles nombreuses. Renseignements : 80-21-48-25.

CARNET DE ROUTE

Ouvert tous les jours de l'année, de 9 h à 20 h, Samara est à 10 km d'Amiens et à environ 160 km de Paris par l'autoroute A-1, que l'on quitte à *Roye pour emprunter la D-934* vers Amiens, puis la N-1 vers Abbeville. *Prendre sur la gauche* vers Saint-Sauveur ou La Chaussée-Tirancourt. On peut également *se rendre à Amiens* par le train, en une heure et dix minutes. Renseignements dans les gares, les agences de voyages et *à la gare Paris-Nord* au 42-80-31-55. On peut visiter le site *archéologique en deux* heures, mais on peut aussi lui consacrer beaucoup plus de temps. Droit d'entrée : 48 F et 35 F pour les enfants. On attend entre 75 000 et 100 000 visiteurs par an, dont *un grand nombre de scolaires* (sorties pédagogiques), d'étudiants et de chercheurs, auxquels des zones expérimentales sont réservées.

Pour tout ce qui concerne la région, s'adresser au comité départemental du tourisme de la Somme, 21 rue Ernest-Cauvin, 80000 Amiens. Tél. : (16) 22-92-26-39.



LA TABLE

SEMAINE GOURMANDE

Jacques Hébert

Ce fut l'Oyonnade, gentil bistrot dont le patron, hélas ! n'est plus. Puis une éphémère entreprise sans intérêt. Repris par Jacques Hébert (un grand jeune chef que nous connûmes au Sofitel), transformé et tout d'élégance (y compris le sourire de Jeanne-Marie Hébert), un bon service de salle (Pascal Dénechaud et la moqueuse Jeannette), avec, pour ce décor blanc sur murs de toile beige, une cuisine personnalisée et deux menus (gourmand 185 F : amuse-bouches, 2 plats, fromages, dessert, café et mignardises ; gourmet 220 F : 6 plats en dégustation). Et carte (comptez 300 F).

J'ai apprécié l'ambiance et la cuisine, noté la fine gelée de tourteau à la crème de moules, la barbue infusée à la vanille, l'étuvée de homard à la badiane, l'aiguillette de volaille sauce « bon normand » (Hébert est de Normandie, où son papa mitonne d'excellentes tripes que nous retrouverons, j'espère, cet hiver à sa carte !), le jambonneau de porc et chou farci mitonné (entouré d'oignons, brocolis, haricots verts, champignons, pois gourmands, etc.).

Des rouges de Loire entre 75 et 100 F. Un pouilly-fumé 1985 de chez Melot à 120 F. Une neuve maison qui fera parler d'elle.

● *JACQUES HÉBERT, 38, rue Sébastien-Mercier 75015 Paris. Tél. : 45-57-77-88. Fermé dimanche et lundi. AE - CB.*

Marius

Là encore ce fut un restaurant célèbre puis tombé dans l'oubli des tristes successions. Il vient d'être repris (et rajeuni de décor, clair, gai, avenant, avec sa mini-terrasse) par deux cuisiniers, François Grandjean et Hervé Gourbin (ce dernier en salle). Une salle blanche avec chaises et tapis pourpre.

Une carte courte (c'est sagesse) avec un taboulé de fruits de mer (35 F), une salade de queue de bœuf (40 F), des sardines crues (40 F), des pousses d'épinards au haddock (40 F), avant de nombreux poissons (enseigne oblige !), la morue fraîche est poêlée à la biscaïenne, la friture est du jour, le dos de saumon rôti au pistou. Il y a aussi une bouillabaisse et un petit salé de canard qui a tort d'être « aux petits légumes », et quelques desserts. Plus les plats du jour (et ce jour-là les maquereaux vapeur au beurre blanc (38 F) étaient bien agréables).

Des vins de Cassis pour la couleur locale et pour mon plaisir un chinon 86 (90 F) domaine de la Chapelle. Comptez 250-300 F.

● *MARIUS, 82, bd Murat 75016 Paris. Tél. : 46-51-67-80. Pas de fermeture.*

Clémentine

Il était temps de reprendre cette antre gargotière et de la rebaptiser. C'est ce qu'ont fait Bernard Przybyl et sa femme Michèle, qui ayant autrefois travaillé dans un petit restaurant ainsi baptisé, ont repris le nom, moins pour sa valeur gourmande que par souvenir. Donc, encore des nouveaux voulant bien faire et à encourager.

Après un Lillet blanc apéritif, vous pourrez apprécier une salade gourmande ou la terrine de l'Océan, la lotte aux baies roses pâtes fraîches ou la fricassée de rognon de veau moutarde, la cassolette de moules au muscadet et le petit salé de canard aux (hélas petits !) légumes.

Quelques vins à moins de 100 F menant à des additions de 200-250 F.

● *CLÉMENTINE, 62, av. Bosquet 75007 Paris. Tél. : 45-51-41-16. Fermé samedi midi et dimanche. CB. Parking : Ecole militaire.*

La Petite Auberge à Asnières

Nouvelle direction aussi pour cette merveille de petite auberge tout en boiseries obsolètes. M. Begom, en cuisine, sa jeune et gentille fille en salle. J'ai goûté la brochette de lotte (admirablement escortée de pommes sautées au lard, ce qui devrait éviter d'y ajouter, en garniture moderne, cinq ou six morceaux de mini-légumes !), un excellent steak tartare et, du plateau de fromages, ô rareté, de la cancoillotte ! Comptez 250-300 F.

● *LA PETITE AUBERGE, 118, rue de Colombes à Asnières (92600). Tél. : 47-93-33-94. Fermé dimanche soir, lundi et mercredi soir.*

L. R.

Bavardages de rentrée

Et d'abord un coup de chapeau pour les menus (première classe : en Suisse, on n'a pas peur des mots !) de Swissair. Un exemple récent sur la ligne Genève-Paris : petite entrée, steak de veau à la crème aux abricots, pois mange-tout et chou-fleur à la polonaise, plateau de fromages, charlotte royale, café, liqueurs.

On regrette, à Maussane-les-Alpilles, qu'Elisabeth Bourgeois n'ait pas pu s'y installer (elle est à Gordes, on le sait, au mas Tourteron). Un lecteur du pays me signale que l'Oustaloun, place de l'Église, serait à reprendre « *qui permettrait*, selon ses termes, *à un jeune chef de s'épanouir dans un site admirable : Les Baux* ».

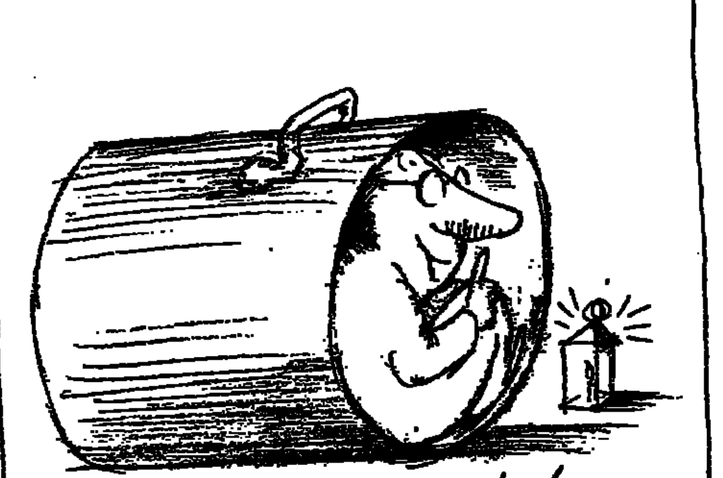
Du nouveau au Bœuf sur le toit (34, rue du Colisée, tél. 43-59-83-80) : une formule de déjeuner rapide, au bar, de 12 heures à 16 heures (presque un goûter alors ?) et tous les jours : avec le banc d'huîtres, les plats du jour et des vins au verre.

Et du 7 au 21 septembre, ce sera, à Paris, la fête des vins de Bourgueil et de Saint-Nicolas. Les bistrots à vin vous les présenteront « au verre », ces vins qu'aimaient Ronsard et du Bellay. De plus, quelques bons restaurateurs mettront à leur carte leur recette personnelle au vin des vignerons de Bourgueil et de Saint-Nicolas, ces vins « framboisés » et charmants.

Les Grands Moulins de Paris, on le sait, ont, sous le sigle Delifrance, ouvert des boulangeries à l'étranger. Ce mois-ci, ils en ouvrent une à Pékin. Merveilleux défi : la baguette contre les baguettes !

Quel dommage ! Oui, quel dommage que le cher André Daguin ait accepté de superviser la carte de cet affreux Terminal Elysées (49, Champs-Elysées), sorte de clinique froide et sinistre, imaginée par Air Inter, où l'on se trouve en face de trois propositions : pour déjeuner en trente minutes, en quarante minutes ou en une heure et plus ! La carte nous informe que l'on a ainsi pensé aux hommes d'affaires pour que ce temps « convivial » ne les condamne pas « *aux recettes de la néfaste* food *qui indignent La Reynière* » *(sic)*. Je devrais être sensible à ce clin d'œil. Mais, vraiment, dans les usines à manger, on peut se consoler avec l'ambiance et le cadre. Ici, non !

Le cantal est un grand fromage, nul n'en doute au royaume gourmand. Mal connu ? Peut-être, et c'est pourquoi il « s'investit » en publicité *(sic)* et « *se pousse dans les rayons à la coupe* » *(re-sic)*. Tant pis, on en mangera quand même !



Alors que le Château Clarke lance un rosé (on trouvera ce « claret » bordelais aux meilleures tables parisiennes, du Bourbonnais à la Fermette Marbeuf, de Laurent au Royal Monceau, en passant par Beauvilliers), Perrier-Jouët, lui, célèbre sa trois millionième bouteille commercialisée en 1987.

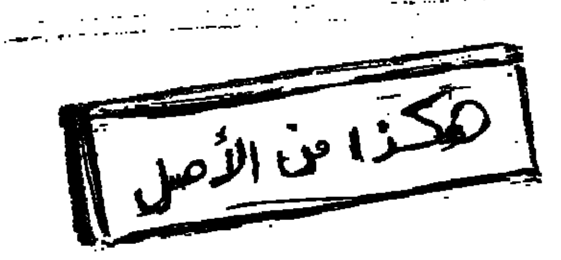
Franz Keller (deux étoiles au Michelin) en sa Weingut Schwarzer Adler de Vogtsburg-Oberbergen (pays de Bade) est aussi un vigneron. Ses blancs secs ont séduit le rigoureux Alsacien qu'est Léon Beyer lors d'une rencontre parisienne (au Vieux Berlin). Pour moi, j'ai apprécié le Spätburgunder 1985, un rouge élégamment corsé et plaisant.

Ç'aurait pu être une bonne idée que la publication par l'office du tourisme de Paris d'une plaquette « restaurants ouverts l'été avec terrasse et jardin ». Las ! on n'y trouve pas de belles (et gourmandes) terrasses ! Mais des maisons qui n'en n'ont jamais eu, pas plus que de jardins !

Un fidèle a remarqué que des restaurants de Lyon fermés en août indiquaient leurs proches collègues ouverts. Une initiative que devraient adopter les Parisiens.

Enfin, d'un autre gourmand correspondant, l'assurance que le Vieux Puits (6, rue Notre-Dame-du-Pré à Pont-Audemer, tél. 32-41-01-48) repris en main par M. Stolz a retrouvé ses bons jours d'antan (ce que le *Bottin Gourmand* et Gault-Millau savent, mais que le Michelin semble ignorer !).

LA REYNIÈRE.



JEUX

هكذا من الأصل

échecs

Nº 1297

SUR DEUX AILES

(55e championnat de l'Union soviétique, Moscou, août 1988.)

Blancs : KASPAROV.
Noirs : SMIRIN.
Défense est-indienne.

1. Cf3	Cf6	22. hxg3	g4 (l)
2. ç4	g6	23. Fc1! (m)	gxf3
3. Cç3	Fg7	24. Fxf3	Cf6 (n)
4. é4	d6	25. Fg5! (o)	Ta7
5. d4	0-0	26. Tf2	Tb7
6. Fé2	é5	27. Tb3	Ta7
7. 0-0	Cç6	28. Tb1	Tb7
8. d5	Cé7	29. Tb3	Ta7
9. Cd2 (a)	a5 (b)	30. Tb4 (p)	Rh8
10. a3 (ç)	Cd7 (d)	31. Df1! (q)	Fxb5 (r)
11. Tb1	f5	32. Txb5	Txa4
12. b4	b6 (é)	33. Fg2	h6
13. f3	f4	34. Fh4	Dé8 (s)
14. Ca4! (f)	axb4	35. Fxf6! (t)	Txf6 (u)
15. axb4	g5	36. Txf6	Dxb5 (v)
16. ç5!	Cf6	37. Té6!! (w)	Rg8 (x)
17. çxd6	çxd6	38. Fh3!!	Txç4
18. b5! (g)	Fd7	39. Txh6! (y)	Fxh6 (z)
19. Cç4	Cç8 (h)	40. Fé6+	Rh8 (aa)
20. Fa3	Cé8 (i)	41. Df6+	abandon (ab)
21. g4! (j)	fxg3 (k)		

NOTES

a) Plusieurs voies sont possibles dans le « système Taimanov » ; on a longtemps joué dans les années 50 la suite 9. Cé1 : puis la mode imposa 9. b4 jusqu'à ce que paraisse la monographie de Youdovitch en 1967 en faveur de 9. Cd2, réponse qui connut une grande vogue en 1969, ce qui n'empêcha cependant pas Taimanov de choisir la suite 9. Fd2 dans son match contre Fischer en 1971. Le recul du C-R doit renforcer l'attaque sur l'aile-D par b2-b4-ç4-ç5 et Cç4.

b) Les Noirs ne peuvent s'opposer à l'avance b2-b4 que par 9..., ç5 et 9..., a5. Dans ce sens, 9..., Cé8 est faible : 10. b4, f5 ; 11. ç5, a5 ; 12. Fa3, axb4 ; 13. Fxb4, dxç5 ; 14. Fxç5, b6 ; 15. Fb4, Cd6 ; 16. Cç4, et les Blancs dominent l'aile-D, tout en contrôlant la case é4 (*Taimanov-Portisch, 1969*).

ç) La réaction naturelle au blocage de l'aile-D, avant 11. Tb1 et 12. b4.

d) L'idée de Geller 10..., Fd7 semble abandonnée, car les Blancs peuvent poursuivre par 11. Tb1 (si 11. b3, Cç8 ; 12. Tb1, Cb6 ; 13. b4, axb4 : 14. axb4, Ca4), a4 ; 12. b4, axb3 ; 13. Dxb3, Fç8 ; 14. a4, Cd7 ; 15. Fa3, b6 ; 16. Fb4 suivi de a5.

é) Ou 12..., axb4 ; 13. axb4, Cf6 ; 14. ç5, Fh6 ; 15. Db3, Rg7 ; *16. Fd3*, et les Blancs sont probablement mieux (dans la partie Vaganian-Dorochkevitch, Erevan, 1975), la suite 16..., fxé4 ; 17. Cdxé4, Fxç1 ; 18. Tbxç1, Cxé4 ; 19. Fxé4, Ff5 ; 20. f4! tourna à l'avantage des Blancs.

f) Une idée nouvelle, supérieure à 14. Cb3 comme à 14. Fb2.

g) Après la rupture thématique 16. ç5, la fixation des pions faibles ennemis.

h) Une défense forcée.

i) Ici aussi les Noirs n'ont pas le choix.

j) Après avoir clairement démontré leur supériorité sur l'aile-D, les Blancs s'opposent au contre jeu classique de leur adversaire sur l'aile-R en fermant de ce côté le jeu.

k) Nécessaire pour ne pas rester totalement passif.

l) Un sacrifice de pion qui vise à donner un peu d'air aux Noirs.

m) Et non 23. fxg4 à cause de 23..., Txf1+ ; 24. Fxf1 (si 24. Dxf1?, Txa4 ou 24. Rxf1, Cf6), Fxg4 ; 25. Dxg4, Txa4 ou aussi 24..., Cf6.

n) 24..., Fh3 valait peut-être mieux.

o) Un clouage désagréable.

p) Talonné par Karpov, le champion du monde ne peut répondre à la proposition de nullité de son adversaire.

q) Renforçant le clouage au prix du pion b5, Kasparov a pleinement apprécié ce sacrifice de pion et n'en craint pas l'acceptation.

r) Les Noirs regretteront bientôt de ne plus avoir de F sur cases blanches. 31..., Dç7 ; 32. Fé3, Tb7 n'est cependant pas agréable à jouer.

s) Le clouage du Cf6 paralyse les Noirs *menacés déjà* de la manœuvre Cé3-Cg4. Aussi saisissent-ils ce qu'ils croient être une chance de sauvetage.

t) La conclusion tactique du champion du monde.

u) Si 35..., Dxb5? ; 36. Fxg7+ et 38. Txf8.

v) Attaquant T et C, les Noirs acceptent *bien volontiers* la *nullité* par échec perpétuel 37. Tf8+.

w) Kasparov a bien autre chose en vue, le mat par 38. Df7 et 39. Té8+.

x) Si 37..., Dxç4 ; 38. Té8+, Rh7 ; 39. Df5+ mat et si 37..., Txç4 ; 38. Df7, Tç1+ ; 39. Rh2 avec la menace imparable 40. Té8+.

y) Sacrifiant la T pour faire mat avec D et F.

z) Si 39..., Dç5+ ; 40. Rh1, Tç1 ; 41. Fé6 mat.

aa) Ou 40..., Rg7 ; 41. Df7+, Rh8 ; 42. Dg8 mat.

ab) Si 41..., Fg7 ; 42. Dh4+, Fh6 ; *43. Dxh6 mat ou* 41..., Rh7 ; 42. Df7+ et 43. Dg8 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE nº 1296
N. GRIGORIEV, 1932.
(Blancs : Rh4, Ph3 et h2. Noirs : Ré2, Pg7.)

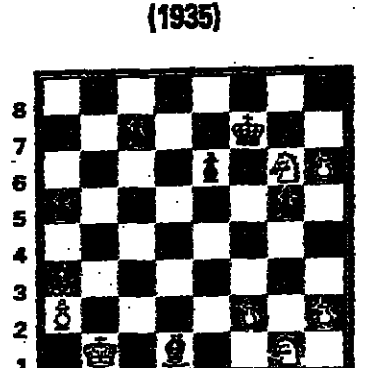
Le gain n'est pas aussi simple que peut le laisser croire la réduction du matériel. Ainsi, après 1. Rg5?, Rf3 ; 2. h4, Rg2! ; 3. h5, Rh3! ; 4. Rg6, Rg4! ; 5. h3+, Rh4! les Blancs ne gagnent pas ni après 1. Rg4?, Rf2! ; 2. h4, Rg2 ; 3. h3, g6!.

1. Rg3!, Rf1 ; 2. h4, g6 ; 3. Rf4!, Rg2 ; 4. h5!, gxh5 ; 5. h4, ou bien 1..., Ré3 ; 2. h4, Ré4 ; 3. Rg4, Ré5 ; 4. Rg5, Ré4 ; 5. h5 !, Rf3 ; 6. Rf5, et les Blancs gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE Nº 1297

S.M. KAMINER
(1935)



BLANCS (7) : Rb1, Cg1 et g6, Pa2, f2, h2, h6.

NOIRS (7) : Rf7, Fa3 et d1, Pa5, ç7, é6, g5.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

Nº 1295

CONTRE-ATTAQUE ÉCLAIRANTE

Une des meilleures règles du jeu de flanc est que l'attaque ou la contre-attaque d'une petite carte garantit en principe au moins un gros honneur dans la couleur. Il en résulte que, si on joue une carte intermédiaire (comme un 9 ou un 8), on nie la présence d'une Dame dans cette couleur. Mais attention de ne pas trop éclairer le déclarant comme ce fut le cas pour ce contrat joué en partie libre au Club Gallia de Cannes.

♠ D 10 7
♡ R 6 4
◊ R 10 5 3
♣ 7 6 4

♠ V 6 5 4 3 2
♡ D 10 5
◊ 9 7
♣ V 9

♠ A R 9
♡ 9 8 3 2
◊ 4
♣ A R D 10 2

♠ 8
♡ A V 7
◊ A D V 8 6 2
♣ 8 5 3

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Espaillat	Lawrence	Aubry	Eichel
passe	passe	1 ♣	2 ◊
passe	passe	3 ♣	passe
passe	3 ◊	passe	passe

Ouest a entamé le Valet de Trèfle second et Est, après avoir réalisé trois Trèfles et le Roi de Pique, a contre-attaqué le 9 de Cœur. Comment Eichel, en Sud, a-t-il gagné TROIS CARREAUX contre toute défense les atouts étant 2-1 ?

Réponse :

Eichel était certain que, si Est avait eu la Dame, il aurait évité de jouer Cœur et qu'en tout cas il n'aurait pas contre-attaqué le 9, mais un plus petit Cœur. Il renonça donc à fournir le Valet. Mais comment trouver alors une neuvième levée? Etant donné que la Dame de Cœur ne pouvait être seconde et qu'il était invraisemblable que l'As de Pique soit maintenant sec, il ne restait qu'un espoir : squeezer Ouest à *Pique-Cœur après* avoir transféré la garde à Pique de la main d'Est à celle d'Ouest. Et pour cela il suffisait que Ouest ait le Valet de Pique.

Ainsi, après avoir soigneusement pris le 9 de Cœur avec l'As, Eichel, après deux coups d'atout, joua la *Dame de Pique couverte et coupée*, ensuite il tira tous ses Carreaux :

♠ V ♡ D 10 — ♠ 10 ♡ R 6 / ♡ V 7 ◊ 8

Sur le dernier atout, Ouest dut *jeter le 10 de Cœur* pour ne pas libérer le 10 de Pique, et le déclarant fit les deux dernières levées avec le Roi de Cœur et le Valet de Cœur.

Une paire de manches

Quand on a le choix entre une *manche dans une majeure avec sept* atouts (répartis 4-3 dans les deux mains) et une manche dans une mineure avec neuf atouts (répartis 6-3) la réaction normale est de jouer *dans la mineure sauf s'il semble y* avoir trois levées à perdre.

Alors que faire dans un tel cas? La règle est logique : il faut quand même renoncer à la majeure si la main « longue » (celle qui a quatre atouts) sera obligée de couper parce *que c'est elle qui a un singleton* dans une des autres couleurs.

Voici un exemple typique. La donne s'est présentée au cours du Festival des Jeux à Cannes de 1986 dans le match France-Italie.

♠ D 7
♡ A D 6 4
◊ V
♣ D 10 8 7 6 4

♠ R 8 4 3
♡ 9 8 2
◊ A R 7 4 2
♣ 3

♠ 6 5 2
♡ V 10 7
◊ 8 6 5 3
♣ A 9 5

♠ A V 10 9
♡ R 5 3
◊ D 10 9
♣ R V 2

Ann : N. donn. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Franco	Hassan	De Falco	Palau
–	passe	passe	1 ♣
1 ◊	1 ♡	2 ◊	contre
3 ◊	5 ♣	passe	passe...

Ouest a entamé l'As de Carreau et a contre-attaqué le 9 de Cœur. Le déclarant a pris de l'As de Cœur et a joué atout. Est a fait l'As de Trèfle *et a joué le 6 de Pique*. Comment Palau, en Sud, a-t-il gagné CINQ TREFLES contre toute défense?

Note sur les enchères :

Le contre de « 2 Carreaux » de Sud était conventionnel : il montrait une ouverture avec un soutien de *trois* cartes à Cœur. Nord avait donc le choix entre la manche à Cœur ou à Trèfle, mais il savait qu'il serait obligé de couper les Carreaux et qu'il serait raccourci. Il a donc pris la bonne décision de jouer la manche à Trèfle.

Courrier des lecteurs :

Attention adversaire dangereux (nº 1279). – Un lecteur, Lucien Mastero (Bruxelles), a remarqué que, à cartes ouvertes, il était possible, après la défausse d'un Carreau sur le Valet de Pique, de faire une de mieux à condition que Sud coupe de sa main si Ouest rejoue Pique dans la double défausse.

Excellente remarque ainsi que celle de R. Bismuth qui a constaté que, dans l'hypothèse où Ouest a trois atouts et un singleton à Carreau (ce qui n'était pas le cas), une défense parfaite (la contre-attaque d'atout après avoir pris le Valet de Pique) pouvait faire chuter le contrat.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

Nº 336

L'ART DE CONSTRUIRE

Championnat de Tchécoslovaquie, 1987

Blancs : V. KRISTA
Noirs : J. PRAVEC
Ouverture : Fabre

1. 34-29	20-24 (a)	22. 37-31	26x37
2. 29x20	15x24	23. 42x31	21-26
3. 40-34	18-23 (b)	24. 47-42	26x37
4. 34-30	10-15 (c)	25. 42x31 (j)	14-20
5. 32-28! (d)	23x32	26. 25x14	9x20
6. 37x28	12-18	27. 50-45	5-10
7. 41-37	17-21 (e)	28. 30-25	10-14
8. 45-40	7-12	29. 31-26	4-9 (k)
9. 30-25	1-7	30. 27-21! (l)	16x27
10. 40-34	21-26	31. 32x12	8x17
11. 34-30 (f)	11-17	32. 48-42	23x32
12. 37-32	26x37	33. 38x27	3-8
13. 32x41	7-11	34. 27-21! (m)	8-12
14. 36-31	17-21	35. 21-16!	24-29 (n)
15. 41-37 (g)	21-26	36. 16x18	29x40
16. 31-27	18-23	37. 45x34	13x22 (o)
17. 38-32	12-17	38. 26-21! (p)	17x26
18. 46-41	2-7	39. 36-31 (q)	26x48
19. 41-36 (h)	7-12	40. 39-33	48x30
20. 43-38	17-21	41. 35x4! (r)	abandon
21. 49-43 (i)	12-17		

NOTES

a) Une réplique inédite dans cette rubrique et qui, aux yeux de la quasi-totalité des experts, constitue une hâte excessive dans le désir de faire pièce à l'ouverture Fabre. Les exemples de recours à cette réplique s'avérant, à notre connaissance, inexistants, ou presque, les lecteurs qui posséderaient des ouvertures identiques peuvent en transmettre des copies au *chroniqueur*. On peut quand même se référer dès maintenant à une partie d'enchaînement central des Noirs opposant, au championnat « excellence » de Lyon, 1943, Genre à Gantin.

b) Dans cette partie Genre-Gantin, les Blancs placèrent une belle combinaison *exécutée après le début suivant* : 3. ... (14-20) ; 4. 31-27 (17-22) ; 5. 45-40 (22x31) ; 6. 37x26 (11-17) ; 7. 33-28 (10-14) ; 8. 39-33 (7-11) ; 9. 44-39 (1-7) ; 10. 50-44 (5-10) ; 11. 41-37 (18-22) ; 12. 37-31 (13-18) ; 13. 47-41 (9-13) ; 14. 32-27 (4-9), les Blancs réalisent le + 1 sur une combinaison en six temps : *15. 35-30! (24x35) ; 16.* 28-23 (19x28, forcé car si (18x29) ; 33x4, B+) ; 17. 26-21 (17x37) ; 18. 41x23 (22x31) ; 19. 36x27 (18x29) ; 20. 33x4, etc, B+1 après la prise de la dame [signalé par Pierre Lucot dans son recueil de coups de débuts].

c) Mériteraient d'être analysées les conséquences de la violente ruée au centre : 4. ... (23-28) ; 5. 33x22 (17x28) ; 6. 32x23 (19x28) ; 7. 30x19 (14x23).

d) Hypothèque le développement de la grande diagonale des Noirs.

e) Interdisant 31-26 (18-23), etc., N+1.

f) 11. 34-29 (18-23), etc., N+1.

g) Sur 15. 31-26 (18-23) est tout indiqué : 16 26x17 (23x32) ; *17. 38x27 (11x31) ; 18. 41-36*[*] (forcé) (31-37) ; 19. 42x31, les Noirs possèdent un avantage positionnel ouvrant à long terme des perspectives de gain par exploitation de la situation exsangue des Blancs au centre.

h) Sur 19. 39-34, les Noirs auraient-ils écarté le coup de dame ? 19. ... (23-29) ; 20. 34x23 *(16-21)* ; *21. 27x16* (26-31) ; 22. 37x26 (17-22) ; 23. 28x17 (19x46) dame ; les Blancs poursuivent 24. 30x10 (5x14) ; 25. 42-37 (46x39) ; 26. 44x33 [prise de la *dame grâce* à l'existence d'un crochet] (11x22), et les noirs occupent mieux le terrain, les Blancs, pour leur part, subissant le handicap de trois *pions* faibles à la bande : pion à 16, 25 et 26. Le coup de dame serait dont favorable aux Noirs.

i) Dans ce type de partie classique au centre, le facteur « temps » revêt souvent, ultérieurement, une importance capitale.

j) Le maître tchécoslovaque mène une opération d'affaiblissement de l'aile *droite* adverse et *replace ainsi au second* plan l'importance de l'élément « temps ».

k) En toute orthodoxie avec ce type de partie, où les Noirs se ménagent l'opportunité d'attaquer par (24x29) grâce à leur colonne d'appui 3, 9 et 14, par rapport au pion *susceptible* d'être porté à *29*.

l) Autre aspect évolutif du jeu positionnel : sur cette brusque accélération, les Blancs mènent les Noirs sur leur aile droite et les écartent du centre.

m) Nouvelle accélération par laquelle les Blancs, phase la plus intense du combat, tentent une faute pour un gain en huit temps.

n) Le coup juste était 35. ... (13-18). Les Noirs *succombent* au mirage du collage. Difficile toutefois de déceler pour les Blancs un coup de dame à la case... *4!*

o) La trouée est faite pour damer à 4.

p) La seconde phase de ce vaste mouvement, conçu sans doute depuis le trentième temps.

q) Les envois à dame.

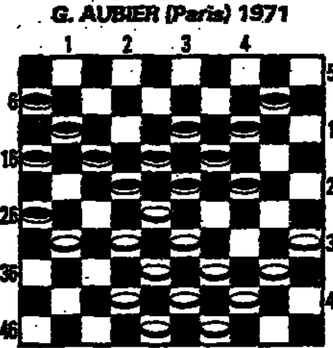
r) Dame. Une démonstration stratégique puis tactique de l'art de construire.

Ce problème a valeur de coup pratique, le naturel de la position ouvrant, dans d'infinies variantes, la possibilité d'exécuter cette combinaison, dont le thème s'apparente au « double-bis » *(deux offres consécutives de deux* pions).

● SOLUTION : 33-29!! (23x45) 44x40! [les deux offres de deux pions] (22x44) 31-27 ! [le mécanisme permet *de créer un temps de repos*] (45x34) 49x9 ! [ouvre la brèche pour le passage à dame] (13x4) 27-21 (16x27) *32x5 !*, rafle cinq pions selon un shéma original, dame et +.

JEAN CHAZE.

PROBLÈME
G. AUBIER (Paris) 1971



Les Blancs jouent et dament en six temps.

★ Pour franchir en quelques trimestres plusieurs caps de l'initiation, les lecteurs peuvent obtenir la liste des principaux ouvrages didactiques et recueils en langue française en s'adressant directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

mots croisés

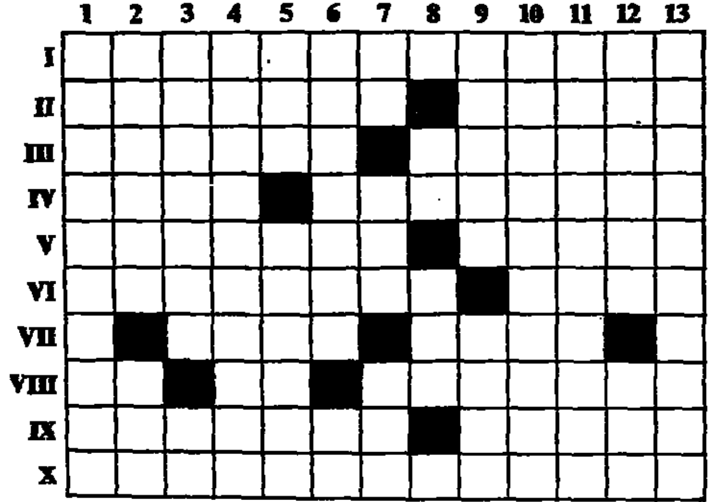
Nº 525

Horizontalement

I. On le trouve quand ça change. – II. Ferai comme on dira. Va à la dame. – III. Supporte le train mais non le train-train. Pour boucher. – IV Petite reine populaire. Rupture de contrat. – V. Il va trancher de ce qui a coûté bien des efforts. On les a de naissance ou, parfois, par enthousiasme. – VI. On les a tirés à nouveau. Dans un pays minier. – VII. Lac. Partage toujours tout. – VIII. Fleuve. Voyelles. Fait un constat trop pessimiste. – IX. Dans nos gènes. Ne laisse rien dans le vague. – X. Donne une liberté.

Verticalement

1. C'est l'idole du I qui le tient fermement. – 2. Il est difficile de le détourner de sa seule idée. A amusé *plusieurs générations.* – 3. N'est pas forcément difficile à appréhender. Conjonction. – 4. On les attribue aux punaises. – 5. Mesure. On s'en passerait. – 6. Donne bien du tracas. *Pronom.* – 7. Adverbe. Epais. Certains en ont plus que d'autres. – 8. Va bouger. Saint d'Amérique. – 9. Fit aussi bien. Ecrasa petit à petit. – 10. Les coulisses de l'exploit. – 11. Remplissent les crânes. – 12. A eu une bonne élongation. Met dehors. – 13. Rendre indispensable.



SOLUTION DU Nº 524

Horizontalement

I. Argumentation. – II. Dorsale. Prôna. – III. Muet. Isopodes. – IV. Ignées. Crue. – V. Réintégrée. Cl. – VI. Ages. Sian. Uri. – VII. Toril. Gitanes. – VIII. Er. Lido. Imite. – IX Ugoer. Théatin. – X. Ressaisissent.

Verticalement

1. Admirateur. – 2. Rouge-gorge. – 3. Muet. Isopodes. – 4. Ignées. Crue. – 5. Ma. Et. Lira. – 6. Elises. – 7. Nés. Gigots. – 8. Ocrai. Hi. – 9. Apprenties. – 10. Troué. Amas. – 11. Iode. Unité. – 12. One. Crétin. – 13. Nasalisent.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés®

Nº 526

Horizontalement

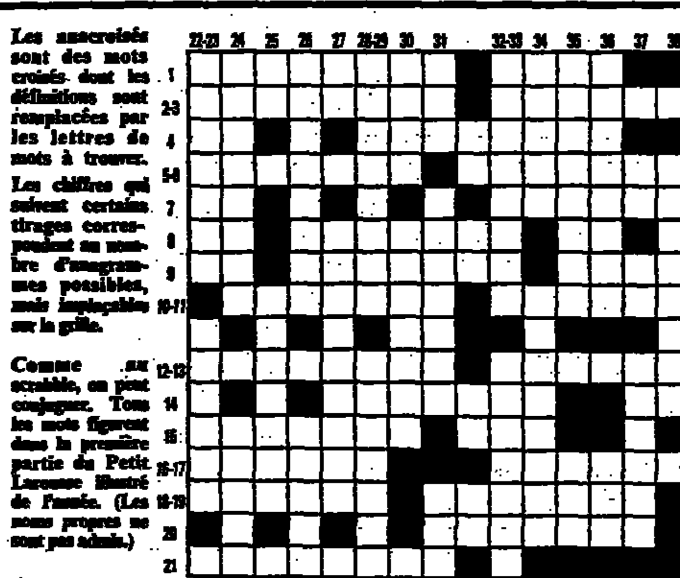
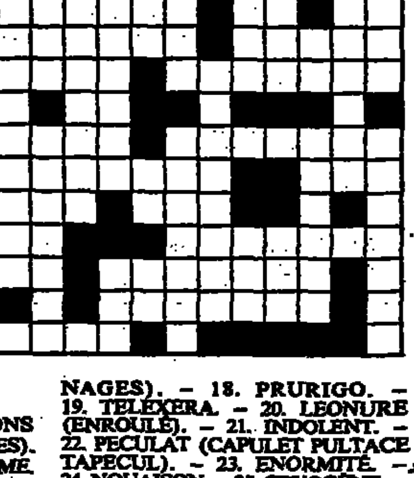
1. CEELNPTU. – 2. AAEEIPSS. – 3. AACEENR. – 4. FIINRTTU. – 5. ADERSTT. – 6. AEEILMNT (+ 1). – 7. EELPRUX. – 8. AEEGLRU (+ 3). – 9. EILNRTU (+ 2). – 10. EEELRUV. – 11. AEEIMRS (+ 3). – 12. DEIINRTT. – 13. AEFTUUX. – 14. EEEGRSS. – 15. CENOORR (+ 1). – 16. AERRSU (+ 3). – 17. EEENTTT (+1). – 18. EENSTV (+ 1). – 19. BEEIRTU (+ 1). – 20. ABEILSX. – 21. EEELMNTV.

Verticalement

22. ACNOORT. – 23. ACEFIR (+ 1). – 24. EEEEIPRR. – 25. EEELRTT. – 26. AEIILLRT (+ 2). – 27. AAEGNRTUV. – 28. DEEEINPR. – 29. DEEERSS. – 30. EGIRRTU. – 31. EEGRSTU (+ 1). – 32. AEEILLPT (+ 1). – 33. EEINSTT (+ 4). – 34. EMOSSUUX. – 35. EEIMOPRS. – 36. EEEFNRRR (+ 1). – 37. AEELLS. – 38. DEEQSTUU. – 39. AEEELRTX. – 40. AEIIMNX.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres des mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

SOLUTION DU Nº 525

1. INDICIEL. – 2. METRONS (MENTORS MONSTRE MONTRES). – 3. *MUTATEUR.* – 4. *DANDYSME.* – 5. VIPERINE. – 6. LEVOGYRE, qui dévie la lumière vers la gauche. – 7. CUVATES. – 8. NONANTE (ENTONNA TENONNA). – 9. ALESEUSE. – 10. TROUÉE (OUTRÉE ROUTÉE). – 11. ACETEUX (EXECUTA). – 12. PIANOTE (EPOINTA). – 13. *YEMENITE.* – 14. *ETIAGES* (AGITÉES GAIETÉS SIÉGEAT). – 15. ISOGONE. – 16. OUVALAS, vaste dépression. – 17. *LANGAGES (GLANAGES).* – 18. PRURIGO. – 19. TELEXERA. – 20. LEONURE (ENROULÉ). – 21. INDOLENT. – 22. PECULAT (CAPULET PULTACE TAPECUL). – 23. ENORMITÉ. – 24. NOUAISON. – 25. CRYOGÈNE. – 26. OGIVAUX. – 27. EMMURÉE. – 28. DESOBÉIR *(DEBOISER DÉBOIRES).* – 29. DACTYLO. – 30. MADICOLE, qui vit accroché aux *pierres humides.* – 31. *ETAMPEUR.* – 32. TÉLÉVISÉ. – 33. NAVARIN (NIRVANA). – 34. ORBITAUX. – 35. *ÉTALAGER (RATELAGE).* – 36. SALESIEN (ENLIASSE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Culture

Le Festival du film américain de Deauville

« Le Complot », d'Agnieszka Holland

Une affaire personnelle

L'histoire vraie du Père Popieluszko transposée en une fiction. Curieusement, la caméra s'intéresse moins à l'assassiné qu'à celui qui l'assassina.

Le Complot débute par des images exaltant les manifestations de Solidarité et les espoirs de la Pologne. La belle voix de Joan Baez chante et, déjà, la menace est là avec une phrase d'un gamin dans un autocar. Et puis, brusquement, c'est décembre 1981, l'état de guerre décrété par le général Jaruzelski. Perquisitions, militants arrêtés, suicides : l'ordre règne à Varsovie. Le décor est posé. Vient alors la fiction.

Bien sûr, on ne peut que reconnaître en Alec, prêtre catholique idéaliste, acquis à la cause de Solidarité et bravant le pouvoir, le Père Jerzy Popieluszko. Mais si le film s'inspire de son histoire, de faits réels, objectifs *(notre encadré)*, c'est pour mieux raconter celle de l'homme qui, devant son assassin, Stefan, personnage entièrement reconstruit, — on pourrait presque dire inventé si, là aussi, il n'y avait un modèle réel, — par Agnieszka Holland.



La réalisatrice analyse un comportement comme elle l'a fait, dans *Amère récolte*, pour ce paysan du temps de l'occupation allemande qui avait recueilli une femme juive et finissait par causer sa perte. Les deux œuvres se ressemblent d'ailleurs étrangement, mais on sent Agnieszka Holland, la rebelle (celle que, depuis 1981, *« la Pologne a quittée »*, comme elle dit) mal à l'aise avec la figure du héros national. Alors, Alec est presque toujours présenté tel que Stefan (éd. Harris) le voit. Alec, c'est Christophe Lambert, yeux illuminés, bouche au doux sourire, énergique et sportif, tels ces prêtres du cinéma américain des années 30 préposés au sauvetage des délinquants et à la conversion des âmes. Une figure de vitrail que Stefan, faute de pouvoir l'admirer — il ne comprend rien à l'action, à la foi du prêtre lui, policier communiste revenu de la foi marxiste — se met à haïr et veut détruire. Dès lors ce capitaine de la milice politique polonaise, serviteur de l'Etat, homme marié et père ordinaire, va cesser d'agir comme un fonctionnaire froid. Faire tomber Alec, le gêneur, devient une affaire personnelle. Le prêtre le fascine et l'obsède au point qu'il ne peut plus faire l'amour avec sa femme...

Elle y va fort, Agnieszka, — la recherche des causes multiples et emmêlées, de la montruosité humaine a toujours fait partie du cinéma. Au passage, elle flanque un coup de patte à la hiérarchie catholique polonaise, à se compromis, et elle démonte les mécanismes d'une manipulation policière.

L'essentiel est pourtant le rapport entre la victime et le bourreau, le conflit idéologique, et pourquoi pas psychanalytique, que Stefan va résoudre en tuant son adversaire.

Les séquences de l'enlèvement et du meurtre, la nuit, sont hallucinantes et presque fantastiques par l'acharnement que met Stefan à abîmer, à briser à coups de matraque, le visage et le corps d'Alec, par la peur aussi et l'hystérie de ses complices. Christophe Lambert accomplit de manière estimable l'itinéraire du sacrifice et du martyre. Mais c'est Harris, formidable comédien jusque dans l'abjection, qui porte le film. Il attire la caméra, comme un aimant. Lorsqu'il n'est pas en scène, Agnieszka Holland, quitte à courir le risque d'un malentendu, s'est contentée d'exécuter les scènes obligatoires dictées par l'histoire.

JACQUES SICLIER.

Vérités et entorses

Le film ne se veut pas une chronique rigoureusement exacte du complot qui a coûté la vie au Père Popieluszko, le 19 octobre 1984, mais il reconstitue admirablement le climat de l'époque en Pologne (jusqu'à ses cours désolées d'HLM délabrées) et s'inspire de faits authentiques qui ont été parfois amalgamés au drame pour les besoins de la cause.

Ainsi l'homme que l'on voit défenestré au moment de l'arrivée des chars de l'état de guerre en décembre 1981 est peut-être Jerzy Zielenski, qui rédigeait le quotidien de Solidarité, mais il pourrait être aussi le père de la réalisatrice Agnieszka Holland, autre journaliste qui périt de la même façon dans les années 60. Le provocateur de la milice qui se fait héberger par le Père Popieluszko (et qui, dans le film, sera l'un des assassins) n'a pas existé ; mais un avocat de Solidarité avait vu arriver chez lui, en 1982, un « déserteur » bien réel et tout aussi douteux.

Plus audacieux est l'épisode du coup de téléphone par lequel le chef des assassins — de son vrai nom le capitaine Piotrowski — avertit sa victime, la veille du crime, afin de la dissuader d'entreprendre le voyage fatal à Korun. Agnieszka Holland admet que cet épisode est le fruit de son imagination, mais qu'il lui est apparu nécessaire (et le prêtre martyr recevait en effet de nombreuses menaces anonymes) pour mieux faire apparaître les motivations contradictoires de Piotrowski. Les dépositions de ce dernier à son procès, du 27 décembre 1984 au 7 février 1985, confirment en tout cas tout à fait ce que le film montre de ce communiste frustré, rageur devant la puissance de l'Eglise et de ses curés de choc, encouragé en sous-main par ses chefs avant d'être lâché au milieu du gué.

Le film rapporte les lourdes condamnations infligées aux assassins, mais il ignore les allégements annoncés par la suite. Piotrowski a vu sa peine ramenée de vingt-cinq à quinze ans à la fin de l'an dernier, le colonel Pietruszko, l'inspirateur, n'est plus condamné qu'à dix ans au lieu de vingt-cinq, enfin la peine du lieutenant Chmelewski, fixée à quatorze ans de prison en 1985, fut rapportée à la même date à quatre ans et demi. En détention depuis bientôt quatre ans, celui-ci devrait donc être libéré l'un des premiers, si ce n'est déjà fait.

MICHEL TATU.

« Married to the Mob », de Jonathan Demme

L'homme en blanc

Quand le cinéma n'a plus rien à dire, il se pastiche. Les comédiens en pâtissent, seuls s'en tirent les vieux de la vieille.

Mêlés à la foule, deux jeunes yuppies banals attendent leur train pour Long Island. Conversation quotidienne, les femmes, le boulot. Le train arrive. Les deux copains s'assoient derrière un grop type chauve. Tandis qu'ils traversent un tunnel dans le noir, l'un d'eux pointe le doigt sur la nuque rose du gros type devant. Ils sont gais et gamins. Ils s'amusent. Mais, à la station suivante, ils descendent et le gros type est mort. Les deux yuppies sont des mafiosi nouvelle manière, bourgeoisement mariés à des chipies qui vont chez le même coiffeur, s'habillent en jeans trop serrés, talons trop aiguille, tee-shirt trop pailletés, et passent leurs soirées ensemble, à l'exception de Michele Pfeiffer, femme d'un des yuppies. Elle en a assez. Elle a des états d'âme. Et encore elle ne sait pas que son mari a une maîtresse. De son côté, lui ne sait pas que cette maîtresse est également celle du grand patron Dean Stockwell, homme doté d'une femme jalouse et d'un goût déplorable pour les costumes blancs et la décoration rocaille.

Married to the Mob, de Jonathan Demme, commence sur les chapeaux de roue et pastiche avec une vigueur triviale les films de gangsters. Dean Stockwell, ayant abattu son rival, tient à récupérer sur la veuve, mais celle-ci s'enfuit à New-York surveillée par Matthew Modine, bel agent du FBI...

Le film pourrait s'arrêter là car la suite ne fait que répéter les mêmes situations parodiques, les mêmes gags à propos de la femme jalouse, des costumes blancs, de la décoration rocaille. On n'est plus surpris et on se lasse.

Il est possible que le film ait été prévu autrement parce que le long générique de fin ne comprend que des scènes inédites. Mais de toute façon, même avec un autre montage, l'esprit resterait toujours aussi lourd, Matthew Modine aussi insisgnifiant, Michele Pfeiffer aussi grimaçante et exaspérante. Quant à Dean Stockwell, il prend ça de haut et « assure » avec un humour nonchalant. Il en a vu d'autres.

COLETTE GODARD.

Dean Stockwell

Dean Stockwell a bien failli ne pas jouer Tony le Tigre dans *Married to the mob*. Jonathan Demme avait un autre acteur en tête, jusqu'à ce qu'il découvre dans *Variety* une photo de Stockwell — cinquante et un ans, quarante ans de carrière — et change d'avis.

Quarante ans de carrière en trois périodes, avec des plages de néant. Dean Stockwell a six ans quand il fait ses débuts. Il incarne le fils de Gregory Peck dans *Gentleman's agreement*, le *Kim* de Rudyard Kipling, le *Garçon aux cheveux verts* de Josepgh Losey. A seize ans, avec plus de vingt films à son actif — dont il vaut mieux oublier la plupart — il laisse tout tomber, court les routes pendant cinq ans. Il revient au métier en 1957. Spécialité : le jeune premier tourmenté au bord du psychopathe, du mal ajusté social. Après *Sons and Lovers* , *Compulsions*, avec Orson Welles, *le Long voyage dans la nuit*, d'après O'Neill, il se voit coller l'étiquette « nouveau James Dean ».

Lourde étiquette qui le fait entrer en trombe dans les *swinging sixties* avec Denis Hopper et Jack Nicholson. Des trois, c'est lui qui, dix ans plus tard, aura le plus de mal à ramasser les morceaux de sa carrière. Il s'accroche, se marie, envisage de tout laisser tomber, de se reconvertir dans l'immobilier.

Wim Wenders et *Paris, Texas* le remettent en selle. Il tourne avec William Friedkin, avec David Lynch, *Dune, Blue Velvet* — c'est lui qui, au cours d'une soirée de cauchemar glauque, chante en play back sur un disque de Roy Orbinson, en s'éclairant lui-même avec une lampe à pied... Il enchaîne sur *les Jardins de pierre* de Coppola, *le Flic de Beverly Hill Nº 2* — vite faits, bien payés. Tucker, toujours avec Coppola, fait repasser dans le peloton de tête cet acteur drôle, cool et pervers qui pousse toujours ses personnages un cran plus loin *« dans une direction qu'on n'imaginait pas »*, précise Jonathan Demme.

HENRI BEHAR.

ARTS

Exposition à Arles

A Van Gogh

En prélude à l'année du centenaire de la mort de Van Gogh (1890), des artistes et une fondation lui rendent hommage.

S'il y eut, dans la vie brève de Van Gogh, quelques instants de plénitude et peut-être de bonheur exalté, on peut croire que c'est à Arles, dans le face-à-face avec le soleil, qu'il les connut. Pourtant, lorsque le 21 février 1888, fuyant l'hiver parisien, il débarqua dans la ville, il neigeait. Légèrement. D'ailleurs un printemps précoce fit éclore les bourgeons et les arbres se couronnèrent de rose. Puis le soleil se mit de la partie. *« J'en jouis comme une cigale »*, écrivait-il à Emile Bernard. Ce cri à Théo : *« Que c'est beau le jaune ! »* et cet aveu goulu : *« Je suis en train de peindre avec l'ardeur d'un Marseillais mangeant de la bouillabaisse... »* On connaît la chute de cette année-là : le fait divers de l'oreille coupée mettant fin au rêve de l'« atelier du Midi », avec Gauguin comme premier compagnon, et les internements successifs à l'hôpital d'Arles, à l'asile de Saint-Rémy, suivis du départ vers un autre ciel où déjà tournoyaient les corbeaux.

Depuis longtemps, désormais, le Hollandais n'est plus un étranger dans la ville, où il avait peint à donner peur aux habitants. L'ancien hôpital, où on le soigna après l'automutilation, et un CES portent son nom. Cent ans après, Arles veut se souvenir avec plus d'éclat encore. Pourtant la première célébration est d'initiative privée. C'est Yolande Clergue, en créant la Fondation Van Gogh qui, d'une certaine façon, a repris en compte l'utopie de l'atelier du Midi puisqu'elle a demandé à des artistes contemporains de rendre hommage à Vincent par le don d'une œuvre originale de leur choix. Elle a ainsi constitué depuis 1984 une collection qui vient d'être inaugurée dans la Commanderie Sainte-Luce, un ancien couvent, face au musée Réattu (1). Francis Bacon avait été le premier à répondre à l'invite. Aussi son fragment de silhouette en marche coulant sur le sol en ombre bleue, inspiré par le tableau de Van Gogh sur la route de Tarascon, forme-t-il l'affiche fétiche de la Fondation. Autre œuvre maîtresse : la sculpture-tableau de Karel Appel, portrait monumental du peintre en photographies assemblées, cousues par des cordages dont la toison pend sur le socle.

Comme ce totem se dresse dans la cour, il semble patronner la série des portraits libres qui sont un des thèmes de l'exposition. *Bonjour M. Van Gogh* peint Doutreleau dans le flou de la mémoire. François Bret salue *l'Ami Vincent* entouré de sa « famille » arlésienne et dans la giration de ses touches.

L'oreille a fasciné Combas, Topor, André François, Klasen qui l'agrandit démesurément au-dessus de la chronique du journal relatant le don sanglant que, le 25 décembre 1888, Vincent fit à Rachel dans une maison close. Pour Velickovic, le masque n'est plus qu'un minuscule reflet livide taché de sang dans une longue toile grise traversée par une ampoule au bout de son fil. Une ombre d'homme pour Henry Le Chenier. Pour Louis Cane, sculpteur ici, Van Gogh s'érige en crucifié.



LUCIEN CLERGUE

David Hockney : Vincent, chaise et pipe

D'autres se sont emparés des paysages, non dans l'esprit du pastiche mais dans celui de la re-création, tels Fromanger à partir du *Champ de blé aux corbeaux* ou Lichtenstein avec *le Semeur*. Prassinos, avec sa montagne d'encre, était naturellement tout près des dessins au bambou de Vincent. Quand à Messagier, il a peint d'un pinceau ondoyant, constellé de paillettes d'argent, un édifice public aux drapeaux tricolores !

Les objets emblématiques ont également leur place dans ce grand reliquaire : les godillots — géants bien sûrs — pour Botero, la chaise et la pipe pour Hockny, le chapeau de paille, la chaise, le verre, les estampes et les lettres, les godillots encore et le chandelier pour Arman qui les assemble dans une boîte, un fauteuil garni de babioles dérisoires pour César, une chaise avec le pot à couleurs pour Clavé...

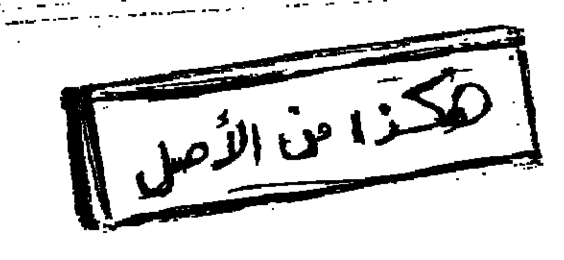
Mais l'abstraction rend aussi hommage à Vincent le flamboyant : lyrique avec Manessier — de belles effervescences solaires — Debré, Rauschenberg, Viallat, Jenkins ou Carmassi ; ascétique, pure et intense avec *le Tombeau de Van Gogh en cinq stations*, de Martin Ayme.

Aux peintres et aux sculpteurs se sont joints les écrivains, romanciers, poètes ou essayistes, auteurs ici de nombreux textes inédits, les photographes... et même un grand couturier puisque Christian Lacroix propose une robe aux tournesols et une jupe bouffante surmontée d'une guimpe façon zouave !

Cet éclectisme pourrait prêter à sourire si on ne le sentait cordial et souvent grave, comme si chacun avait voulu acquitter une dette.

JEAN-JACQUES LERRANT.

(1) Cette exposition prélude aux deux expositions du centenaire dans l'ancien hôpital devenu l'Espace Van Gogh. D'abord « Arles au temps de Van Gogh », un état urbanistique, social, économique et culturel de la ville en 1888 (du 24 septembre au 13 novembre 1988) ; ensuite « Van Gogh et Arles », peintures et dessins (du 13 janvier 1989 au 30 avril).



هكذا من الأصل

Culture

PATRIMOINE

Le prochain classement des halles de Reims

M. Falala juge « absurde » la décision de M. Lang

Le ministre de la culture, M. Jack Lang, vient de signer une instance de classement parmi les monuments historiques des halles de Reims (Marne), a annoncé jeudi 8 septembre un communiqué du ministère de la culture. *« Ces halles constituent l'un des derniers vestiges d'un bâtiment réalisé en voile mince de béton armé »*, indique le ministère qui souligne *« l'intérêt historique, architectural et technique de cet édifice »*. Le maire RPR de Reims, M. Falala juge la décision du ministère *« absurde »*.

Le samedi 3 septembre, l'accès des halles centrales de Reims avait été interdit aux maraîchers et aux chalands. *« Pour cause de démolition imminente »*, avaient spécifié les services municipaux. En effet, le maire de la métropole champenoise, M. Jean Falala, jugeant cet édifice *« laid, dangereux, insalubre, inadapté aux exigences du commerce moderne, ne* [faisant] *pas honneur à la cité »*, avait pris la décision de raser ce bâtiment défraîchi, dans lequel d'autres *voient un chef-d'œuvre* de l'architecture en béton.

Edifiées en 1928, les halles du Boulingrin portent la griffe de l'architecte Maigrot, qui avait fait appel à une entreprise de béton dirigée par le célèbre ingénieur Freyssinet. Véritable vaisseau amarré au cœur de la ville, elles reposent sur une voûte en béton de 90 mètres de long, 38 mètres de large et culminent à 18 mètres de hauteur. Mal entretenues, elles tombent en déshérence, et la municipalité avait entrepris les démarches en vue de leur démolition – perspective qui n'a *soulevé aucune émotion* – et de la construction à leur place d'un vaste ensemble immobilier et d'un centre de congrès, une opération lourde se montant à 200 millions de francs.

Mais plusieurs architectes et historiens de l'urbanisme, rassemblés autour de M. Paul Chemetov, sont rapidement montés au créneau afin d'obtenir la sauvegarde du bâtiment. Sans doute ont-ils été entendus par le ministre de la *culture, puisque* celui-ci vient d'engager une procédure visant le classement du site et son entrée dans le patrimoine des monuments historiques. Bien sûr, la démarche n'a pas eu l'heur de plaire au maire RPR de Reims, lequel, jeudi 8, dénonçait *sans détour, « le fait du prince »* et *« la décision absurde »* de M. Jack Lang. Annonçant, contraint et forcé, la suspension du projet immobilier, M. Jean Falala a cependant exprimé sa volonté de réaliser le centre de congrès. Mettant l'accent sur les conséquences pour l'emploi d'un éventuel classement, il a confié son intention de déposer une requête ministérielle.

Quant au ministre, il tente de désamorcer la polémique dont les ingrédients sont désormais réunis : *« Mon objectif est de mettre au point avec les responsables de la ville un projet qui permettra de préserver le patrimoine et de contribuer au développement économique de la cité. Cette décision n'a rien de politique. Nous pouvons imaginer une solution harmonieuse. Il n'est pas question de bloquer une municipalité qui a pour souci de développer sa commune. »*

DIDIER LOUIS.

La protection du XXeme siècle

C'est de Reims que nous vient la figure du labyrinthe qui signale depuis 1986 les monuments historiques français. Le labyrinthe, qui se trouvait dans la célèbre cathédrale, a aujourd'hui disparu. La trace en a *subsisté* grâce à un recueil manuscrit du seizième siècle conservé à la Bibliothèque nationale.

C'est *aujourd'hui* de Reims que nous vient aussi la dernière grande polémique sur le patrimoine, sa protection, sa signification. D'un côté la halle, un « monument » de béton considéré comme l'un des plus importants du siècle, et dont aussi *bien les architectes des Monuments* historiques, corps peu suspect de zèle moderniste, et une pléïade d'architectes internationaux, corps peu suspect d'excès de conservatisme, ont *demandé* la protection.

De l'autre, un projet de palais des congrès, dont le principe, aux yeux du maire de la ville, exige la destruction de la grande halle, *destruction* qui paraît indifférente à une large partie des habitants de la ville. Or cette indifférence, et cette propension qu'a chaque époque à considérer comme laids, dérangeants les objets laissés par les époques précédentes les plus proches, et à les laisser donc à l'abandon pour mieux en justifier la démolition, c'est cela même qui a conduit les législateurs de la fin du siècle dernier à mettre au point l'ensemble du système de protection qui s'est perpétué à peu près tel quel jusqu'à aujourd'hui.

Les cathédrales, comme celles de Reims, les châteaux, ont d'abord été les objets chéris des Monuments historiques. L'ancienneté était alors un critère de qualité dont on a appris à mesurer depuis le caractère dangereux. C'est ainsi que progressivement sont entrés dans le champ du patrimoine le dix-huitième siècle, puis le dix-neuvième siècle, enfin le vingtième siècle lui-même, sans quoi aurait, par exemple, disparu la gare d'Orsay.

Une mesure de protection transitoire

Depuis la tragique erreur des Halles de Paris, pour qui les gestionnaires de la capitale n'avaient pas de *mots* plus doux que le *maire* de Reims n'en a pour la sienne, les architectes et tous ceux qu'intéresse le patrimoine architectural ont appris à réfléchir plus vite. Car plus vite vont les destructions et les projets, plus rapide doit être la réaction des défenseurs du patrimoine. *Mais* chaque époque peut aussi se tromper dans son appréciation, et d'autant mieux se tromper qu'il s'agit d'esthétiques plus proches d'elle.

Aussi la mesure prise par Jack Lang pour la halle de Reims est-elle une mesure de *protection* transitoire, qui devra ultérieurement être transformée en classement en bonne et due forme, si l'on veut faire définitivement entrer l'édifice dans l'histoire. Le *sursis obtenu devrait* permettre à la ville de Reims de réfléchir à la notion de patrimoine, aux effets de la précipitation et des destructions civiles, souvent guère plus heureuses que celles de la guerre. Reims en sait quelque chose, *qui doit d'avoir retrouvé sa* cathédrale aux mêmes qui lui ont donné sa halle.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Communication

Les projets de RTL

L'obsession tranquille du leadership

« RTL, y'a rien de tel. » C'est le message qui devrait d'ici peu s'inscrire sur les murs de province et de la capitale. Rien de tel en effet que RTL pour doser subtilement, et depuis des années, continuité et changement, pour alterner vieilles recettes et une pincée d'innovations, et donner ce sentiment de tranquille assurance et de santé sereine. Le tout mêlé d'un brin de suffisance et d'un soupçon d'insolence. Que voulez-vous ? RTL est en tête (32,6 % de part d'audience, 11,7 % pour France-Inter, 11 % pour NRJ, 10,1 % pour Europe 1).

Invitant la presse à une conférence au premier étage de la tour Eiffel, laquelle *« se situe au-dessus de la ville comme RTL au-dessus des autres radios »*, Philippe Labro, directeur général des programmes, a donc présenté, jeudi 8 septembre, sa grille de rentrée en insistant sur les changements.

Le *matin* d'abord, avec « Plut tôt, plus d'info », une nouvelle tranche d'informations, dense et *structurée*, placée entre 6 h 30 et 7 heures. Des études ont en effet montré que les auditeurs ont tendance à se lever plus tôt et que, en un an, la radio du *matin a gagné près de deux millions* d'auditeurs.

Le soir également, avec l'ouverture, entre 18 h 30 et 19 heures, d'un « nouvel espace d'information » appelé *« L'autre journal »*, *dans lequel* Jean-Pierre Défrain abordera l'actualité sous un autre angle et l'illustrera de dossiers et d'enquêtes de la rédaction. Le reste de la soirée (« 19-24 ») deviendra essentiellement musical, plus destiné d'ailleurs à la tranche d'âge du même nom.

Deux nouvelles *émissions* apparaissent : « Média-Médium », de 10 h 30 à 11 heures, ou la voyance par les tarots ; et « Satel'Hits », de 20 heures à 21 h 30, un classement des chansons dans de nombreux pays du monde grâce à la participation de plusieurs journaux et instituts de sondages étrangers.

Installée en FM dans vint-cinq villes de France, RTL a bien l'intention de poursuivre l'extension de son réseau, par des autorisations de la CNCL, au nord de la ligne Bordeaux-Lyon-Grenoble et, à défaut, par des accords ponctuels avec des radios locales du Sud, fief de RMC. *« Si j'ai bien une ambition,* précise Philippe Labro, *c'est que RTL soit parfaitement hexagonale et entendue aussi bien dans le Nord qu'entre Antibes et Menton. »*

Enfin, réputée si réticente en matière de diversification radio, RTL se dit très attentive aux mouvements en cours sur la FM. Elle *« observe »*, *« étudie »* et ne rejette pas l'idée d'entrer dans un réseau déjà bien structuré, voire de concevoir un nouveau programme.

« Je suis en effet très favorable à une extension du leadership de RTL en matière de radio », nous déclare Philippe Labro. A condition, rajoute-t-il aussitôt, de savoir déléguer, admettre que le savoir-faire en FM n'est pas le même qu'en onde longue, et ne rien amorcer qui puisse ébranler la quiétude du navire amiral.

ANNICK COJEAN.

Retard du lancement de TDF 1

Un délai supplémentaire pour résoudre le problème de la télévision par satellite

Le gouvernement va disposer d'un délai supplémentaire *inattendu* pour choisir les opérateurs de télévision qui doivent embarquer sur le satellite de télédiffusion directe TDF 1. Un problème technique retarde de quelques semaines le lancement, par une fusée Ariane, prévu pour le *7 octobre prochain*.

Les techniciens souhaitent en effet remplacer quatorze tuyères de contrôle d'altitude de TDF 1. *Ils* ont constaté une usure anormale sur les tuyères identiques équipant le satellite allemand TV SAT 1, en orbite depuis novembre 1987, mais inutilisable car un de ses panneaux solaires ne s'est pas déployé. Ce changement, *réalisable* à Kourou en une vingtaine de jours, retarde en même temps les trois lancements suivants d'Ariane, dont celui du concurrent Astra, prévu pour *novembre*.

Même *si* ce délai technique vient une nouvelle fois ternir l'image d'un satellite fortement contesté *(le Monde* du 1er septembre), il ne sera pas forcément inutile pour débrouiller l'écheveau des relations entre l'Etat, les industriels et les opérateurs, *qui doivent être les clients* de TDF 1. Le ministère de la communication cherche en effet à réunir sur TDF 1 un « bouquet » de chaînes thématiques, attractif pour les spectateurs. Mais hormis la SEPT culturelle, candidat de longue date, ces opérateurs posent des *conditions* avant de s'engager.

Pour lancer Canal Plus Famille, ses promoteurs insistent sur la nécessité de disposer en même temps de fréquences hertziennes au sol, seules capables de *donner* à la chaîne une assise économique viable. Or ces fréquences sont rares : le canal 38, à Paris, et un certain nombre de fréquences en province constituant un *mini réseau* couvrant environ cinq millions de foyers. Et la chaîne musicale TMF, proposée par les éditeurs de disques et par certains câblo-opérateurs, convoite ce réseau *au même titre que* Canal Plus.

De plus, les opérateurs estiment que la rareté probable des équipements de réception, dans les premières années, impose de ramener les tarifs de location sur TDF 1 au niveau de ceux de Telecom 1, le satellite de transmission de France-Telecom, soit àenviron 25 à 30 millions de francs par an. Bien loin en tout cas des 120 millions de francs qui assureraient l'équilibre de TDF 2, et même des 60 à 70 millions de francs que le gouvernement est prêt à consentir depuis longtemps.

Si l'on ajoute à tous ces points de discorde le retard pris dans l'élaboration des projets de chaîne, on voit mal comment ces nouvelles chaînes pourraient être au rendez-vous des émissions de TDF 1, qui doivent débuter au printemps 1989. Aussi *certains envisagent-ils* l'hypothèse d'autorisations provisoires, données à des chaînes existantes, pour « remplir » le satellite et lui permettre ainsi de jouer son rôle de démonstration technologique.

● **La CGT demande la priorité au service public sur TDF 1.** – Dans un communiqué commun, les fédérations CGT du spectacle-*audiovisuel-action culturelle* et des PTT réclament la priorité aux opérateurs publics sur les chaînes diffusées par le futur satellite TDF 1. Les deux fédérations demandent que TDF *redevienne un établissement public* et *« ne sauraient admettre une prise de participation du holding Cogecom (filiale de France Télécom) au capital de TDF »*. *« L'intérêt des usagers et des personnels, le développement de la filière industrielle en dépendent »*, rappelle la CGT, qui dénonce *« les géants multimédias capitalistes prêts à faire main basse sur les outils modernes de la communication pour construire leur Europe du profit »*.

Un an après son rachat par la CGE

« L'Express » poursuit sa mutation

Après l'introduction d'une nouvelle maquette en mai et le départ de 72 *personnes* cet *été*, ce qui ramène l'effectif à 408 salariés *(le Monde* du 4 juillet), *l'Express* termine sa mue dans le numéro paru le 9 septembre. Le contenu rédactionnel augmente de 78 à 100 pages, pour réintégrer les sujets autrefois traités dans les *« hebdomensuels »* chers à l'ancien propriétaire M. Jimmy Goldsmith. *« Oui, l'Express a souffert d'un coup de barre à droite »*, admet le rédacteur *en chef* Yann de l'Ecotais, *qui* promet dorénavant un retour aux sources du premier newsmagazine français : analyses courtes, grands reportages, culture, idées, détente et vie *pratique, un engagement sur* les grands sujets comme l'Europe ou les droits de l'homme, mais sans être un journal de combat.

« Oui, les hebdomensuels étaient un échec financier », reconnaît en écho M. Willy Stricker, PDG du groupe depuis son rachat par la CGE *en juillet* 1987.

Mais c'est pour aussitôt affirmer sa confiance dans la nouvelle formule, qui doit aboutir à une année positive, avec un objectif de 40 millions de francs de bénéfice en 1989 *contre 6 millions cette année*. Pas question d'abandonner notre politique d'abonnement, d'ailleurs copiée par tous, répond en substance M. Stricker à ceux qui reprochent à *l'Express* de brader ses abonnements en les assortissant de cadeaux, et de « truquer » ainsi les chiffres de diffusion. *« Avec 75 % d'abonnés, sur nos 416 209 ventes en France, en 1987, nous restons en tête des magazines d'information »*, poursuit le PDG.

Et une campagne de publicité de 22 millions de francs est lancée pour garder cette place. En parallèle, *l'Express* va accentuer ses collaborations *tant* avec la presse *régionale* qu'avec l'audiovisuel (ainsi pour un « Top livres » sur Canal Plus). Quant au développement du groupe Express, pôle magazine de la Générale *Occidentale*, il se fera prudemment, après une analyse serrée du groupe Média, racheté au début de l'année.

M. C. I.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Édité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* ».
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1987

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

THE FANTASTIC HORROR SHOW. Les Déchargeurs (42-36-51-52), 21 h.

L'ÉTRANGE MISTER KNIGHT. Ranelagh (42-88-64-44), 21 h.

CAMI, DRAMES DE LA VIE COURANTE. Salle I, Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (43-28-36-36), 20 h 30.

SIGNAL MAN'S APPRENTICE (LES AIGUILLEURS). Galerie 55, The English Theater of Paris (43-26-63-51), 21 h.

LES EXILÉS. Odéon, Théâtre de l'Europe (43-25-70-32), 20 h 30.

LE FOU DE BASSAN MET LES BOUTS. Tintamarre (48-87-33-82), 18 h 30.

LA FOIRE D'EMPOIGNE. Madeleine (42-65-07-09), 21 h.

LA TRILOGIE DU MYTHE. Café de la danse (43-57-05-35), 18 h 30.

LES ARMOIRES. La Bruyère (48-74-76-99), 21 h.

HORS PARIS

IVRY. Ovide, les Amours. Théâtre d'Ivry (46-72-37-43). Mise en scène de Daniel Berlioux. 20 h 30. Du 6 au 17 septembre.

VINCENNES. L'Espèce. International Visuel Théâtre (43-65-63-63). Mise en scène d'Anne Artigau. Du 6 septembre au 8 octobre.

ANTOINE – SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). Faindo et Lis : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◇ La Trilogie du mythe : 18 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Délire à deux : 20 h 30. Y'a t-il un chameau dans l'ascenseur ? : 22 h 15.

HOTEL LUTÉTIA (SALON TRIANON) (45-44-38-10). Mozart au chocolat : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). ◇ Les Armoires : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). The Fantastic Horror Show : 21 h.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). ◇ Le Procès d'Oreste : 18 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. ◇ Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h.

MADELEINE (42-65-07-09). ◇ La Foire d'empoigne : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Considérations sur le voyageur : 20 h 30. ◇ Trois sous pour mes dessous : 22 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Tokyo Bar : 21 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Paradiseurs, suivi de Va donc mettre au lit tes ratures : 20 h 30.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-54-34-04). ◇ Cruel Love : 17 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mathieu : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. Barthélémy : 22 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). ◇ Journal d'un loup-garou : 19 h. La Femme rompue : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). ◇ Guitry, pièces en un acte : 19 h. Rififoin dans les labours : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30.

Les cafés théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Ares = MC 2 : 20 h 15. Les Epis noirs : 21 h 30. Laurent Violet : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. ◇ Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). ◇ Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30.

LE GRENIER (43-80-68-01). Elsy : son univers impitoyable : 22 h.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Les oies sont vaches : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). L'Ecran du fou : 18 h 30 et 24 h. Jamais vulgaire : 20 h. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Vous avez dit Bigard : 22 h 45.

Les concerts

AUDITORIUM DES HALLES. Helena Varvorova, Roger Muraro, 19 h (piano). Concert-rencontre autour d'Olivier Messiaen, conférence de Michèle Reverdy et projection du film de Denise Tual Olivier Messiaen et les oiseaux. Dans le cadre du Festival estival de Paris. Tél. loc. : 48-04-98-01.

Vendredi 9 septembre

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Chœur et orchestre philharmonique d'Europe. 20 h 45, dir. Hugues Reiner. J.-P. Courtis (basse), N. Courtis (soprano), D. Keller (alto), F. Bardot (ténor) : Requiem, de Mozart.

ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20). Christian Legall. 20 h, cContre-alto. Dans la Voce, accompagné au piano par Annie Thomas. Œuvres de Schubert, Haendel, Gluck. Tél. loc. : 42-71-30-20.

SAINTE-CHAPELLE Les trompettes de Versailles, 21 h. Œuvres de Vivaldi, Bach, Haendel. Tél. loc. : 42-62-40-65.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). New York Philharmonic Orchestra, 20 h 30, dir. Zubin Mehta. Œuvres de Zwilich, Schubert, Stravinski. Tél. loc. : 45-61-06-30.

SQUARE DE CHOISY. Harmonie de la police nationale, 15 h.

SQUARE WILLEMIN. Pavillon chromatique (jusqu'au 29 septembre), 15 h, animation musicale des œuvres de Ravel, Bach, Garner, Baden Powell.

TAC STUDIO (43-73-74-47). Michel Gaches, jusqu'au 8 octobre, 19 h 30, piano; œuvres de Satie, Bartok; Jérôme Benezet, jusqu'au 29 septembre, 21 h, guit., œuvres de Bach, Villa-Lobos, Tarrega, Ponce.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Orchestre national de France. 20 h 30, dir. Lorin Maazel, avec Sung Sic Yang (viol.) Œuvres de Weber, Mendelssohn.

Périphérie

MEAUX (64-34-90-11). ◇ Meaux en marche vers la liberté : 22 h 30.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Manon (1948), d'Henri-Georges Clouzot, 16 h ; Antonio das mortes (1969, v.o.s.t.f.), de Glauber Rocha, 19 h ; Cœur de hareng (1984), de Paul Vecchiali, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Paris, un arrondissement par jour, 3e arrondissement, à 14 h 30, et à 18 h 30 le Marais d'hier... Le 3e arrondissement à travers les actualités Gaumont (1910-1930) ; le Marais imaginaire (1965) de Dominique Delouche, le Bossu (1959) d'André Hunebelle ; à 16 h 30, le Marais d'aujourd'hui : Théâtre de la Gaîté lyrique (1986) réalisation de la Vidéothèque de Paris ; le Cabinet d'amateur (1986) de Pierre Oscar Levy ; Passage secret (1984) de Laurent Perrin.

Les exclusivités

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

BIRD (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BLOODSPORT (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BÊTE DE GUERRE. Film américain de Kevin Reynolds, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIG. Film américain de Penny Marshall, v.o. : UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE COMPLOT. Film français d'Agnieszka Holland, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

GOOD MORNING VIETNAM. Film américain de Barry Levinson, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

IRONWEED. Film américain d'Hector Babenco, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

MASQUERADE. Film américain de Bob Swaim, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES MODERNES. Film américain d'Alan Rudolph, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

BORIS GODOUNOV (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CAN'T BUY ME LOVE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CHOCOLAT (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

COLORS (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

CRITTERS 2 (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DANGER HAUTE TENSION (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'ENFANCE DE L'ART (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ENVOYEZ LES VIOLONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

HECTOR (Bel.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

HEROS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HOMEBOY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LECTRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MAPANTSULA (Afrique du Sud, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

MILAGRO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICO (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

NUIT ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

OEUF (Hol., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAVANNAH (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN ÉTÉ A PARIS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

A BOUT PORTANT (**) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ASSASSINS ET VOLEURS (Fr.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE CONTRAT (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DESPAIR (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

MURIEL (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

PALE RIDER (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

REBECCA (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

VENT DE PANIQUE (Fr.) : Club, 9e (47-70-81-47).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex-Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

« La civilisation égyptienne », 10 h 30, Louvre, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Pierre-Yves Jaslet).

« La sculpture au musée d'Orsay », 10 h 30, devant le rhinocéros (Christine Merle).

« La cour descomptes », 10 h 30, 13, rue Cambon (La France et son passé).

« Les Impressionnistes au musée d'orsay », 11 heures, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (Michèle Pohyer).

« L'Opéra », 11 heures, hall d'entrée (Marie-Christine Lasnier).

« Versailles : à la recherche du premier village de Versailles », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Office de tourisme).

« Le Marais, de la place des Vosges à l'hôtel de Soubise », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Evelyne Bourdais).

« Hôtels et cour de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« L'Assemblée nationale : le palais Bourbon », 14 h 45, sortie métro Chambre des députés (Isabelle Hauller).

« Un musée méconnu dans le part du château de Bécon », 15 heures, métro Pont de Levallois (Approche de l'art).

« L'étrange quartie de Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Sous la coupole de l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (Didier Bouchard).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Chapelles souterraines dans le quartier des Halles », 15 h 30, angle rue des Halles/rue des Déchargeurs (Paris et son histoire).

« Le Marais, de l'hôtel de Beauvais à l'hôtel de Sully », 15 heures, métro Saint-Paul (Marie-Christine Lasnier).

« Le Marais, de la place des Vosges à l'hôtel des Ambassadeurs de Hollande », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Evelyne Bourdais).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries). « Notre-Dame de Paris, fleuron de pierre. Jacques Cœur alchimiste. Le secret de la Table Ronde. La mission secrète des Templiers », 15 heures, métro Cité (Isabelle Hauller).

« Le quartier du Temple », 15 heures, métro Temple (Approche de l'art).

« Le vieux village de Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, sortie métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

« Les salons de l'hôtel du Châtelet, ministère du travail », 15 heures, 127, rue de Grenelle (Didier Bouchard).

« La crypte archéologique », 15 heures, entrée parvis de Notre-Dame (E. Roman).

« Les salons du ministère de la marine », 15 heures, 2, rue Royale (Tourisme culturel).

« Montparnasse, un quartier en pleine rénovation », 15 heures, métro Gaîté, sortie numéros pairs (Paris et son histoire).

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30 ; « Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 45, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Versailles : le potager du roy », 10 h 30, 10, rue du Maréchal Joffre (Office de tourisme).

« La peinture moderne, de Monet à Picasso », 10 h 30, musée de l'Orangerie, entrée (Pierre-Yves Jaslet).

« La civilisation grecque à travers les sculptures du Louvre », 11 heures, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Christine Merle).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (Michèle Pohyer).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Le mystère de la réincarnation et l'évolution humaine », par Claude Gion ; « Les secrets du tarot », par Natya.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 10 septembre

Joigny, 14 heures : mobilier, objets d'art.

Dimanche 11 septembre

Provins, 14 heures : mobilier, objets d'art.

FOIRES ET SALONS

Maisons-Laffitte, Villeneuve-lès-Avignon, Dijon, Bourg-en-Bresse, Chevry-sous-le-Bignon (Loiret).

هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 9 septembre

TF 1

20.40 Variétés : Avis de recherche. Emission présentée par Patrick Sabatier. Invité : Michel Leeb. Avec Philippe Lavil, Glenn Medeiros, Elsa, Paco, Nicole Croisille. ▶ 22.40 Documentaire : God's country. De Louis Malle. 23.50 Journal et Bourse. 0.05 Série : Les envahisseurs. De 0.55 à 6.55 Rediffusions. 0.55 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.20 Documentaire : Histoires naturelles. 2.10 Les Moineau et les Pinson. 2.35 Documentaire : Les grandes expositions. 3.05 Documentaire : Histoires naturelles. 4.30 Musique. 4.45 Documentaire : Histoires naturelles. 6.05 Les Moineau et les Pinson. 6.30 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

▶ 20.35 Feuilleton : La chaîne. De Claude Faraldo, d'après le roman de Michel Drucker. Avec Jean Carmet,



Dominique Labourier, Jean-Pierre Cassel. 21.35 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Les livres du mois », sont invités : Claude Lévi-Strauss (*De près et de loin.* Entretien avec Didier Eribon), Jean-Marie-Gustave Le Clézio (*le Rêve mexicain*), Tom Wolfe (*le Bûcher des vanités*). 22.50 Journal. ▶ 23.10 Cinéma : L'homme qui n'a pas d'étoile ■■ Film américain de King Vidor (1955). Avec Kirk Douglas, Jeanne Crain, Claire Trevor.

FR 3

20.30 Feuilleton : Terre des gangs. De Richard Sarafian. Avec Michael Nouri, Brian Benben, Joe Penny, Richard Castellano (10e épisode). 21.20 Magazine : Thalassa. De Georges Pernoud. Coques en stock. *Reportage de Lise Blanchet sur l'industrie du coquillage aux Philippines, depuis le petit pêcheur jusqu'aux revendeurs et fabricants de colliers.* 22.05 Journal et Météo. 22.30 Documentaire : La guerre de Corée. Adaptation française de la coprod. BBC-WTBF d'après Max Hastings, par Hubert Knapp. 1. De juin à juillet-août 1950. 23.30 Musiques, musique. Nocturnes : Byrd. Ad Dominium tribulare, par les Tallis Scholars.

CANAL PLUS

20.30 Football. Cannes-Saint-Etienne (Championnat de France). 22.40 Flash d'informations. 22.45 Magazine : Exploits. 23.00 Cinéma : les Fugitifs ■■ Film français de Francis Veber (1986). Avec Pierre Richard, Gérard Depardieu, Jean Carmet, Michel Blanc. 0.25 Cinéma : Mon bel amour, ma déchirure ■ *Film français* de José Pinheiro (1987). Avec Stéphane Ferrara, Catherine Wilkening, Véra Gregh. 2.05 Cinéma : Bloody Bird □ Film italien de Michele Soavi (1986). Avec David Brandon. 3.55 Cinéma : Funny boy ■ Film français de Christian Le Hemonet (1987). Avec Gérard Lecaillon, Valérie Mairesse. 5.00 Téléfilm : Il était une fois un certain Callagher.

LA 5

20.30 Téléfilm : La rançon mexicaine. 22.15 Tennis : Flushing Meadow 1988. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Tennis (suite). Les horaires des émissions suivantes pourront subir quelques changements dus à la retransmission en direct du tennis. 1.00 Capitaine Furillo (rediff.). 1.55 Anne, jour après jour Rediff.). 2.20 Schulmeister, l'espion de l'empereur (rediff.). 3.10 Vive la vie! (rediff.). 3.50 Le clan Beaulieu. 4.40 Top nuggets (rediff.).

M 6

20.30 Série : Le Saint. 21.20 Série : Espion modèle. Qui veut tuer Miss Univers ? 22.15 Magazine : Ciné 6. L'actualité des films de la semaine. 22.30 Cinéma : l'Argent des autres ■ Film français de Christian de Chalonge (1978). Avec Jean-Louis Trintignant, Claude Brasseur, Michel Serrault, Catherine Deneuve. 0.15 Six minutes d'informations. 0.25 Magazine : Charmes (rediff.). 0.55 Série : Messieurs les jurés. 4. L'affaire Varney. (Déportation : sujet fort intéressant, éprouvant et qui se trouve être toujours d'actualité.) 2.55 Sexy clip. 3.20 Musique : Boulevard des clips. 4.00 Série : Messieurs les jurés. L'affaire Varney (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-Archives. 21.30 Musique : Black and blue. Jazz et cinéma : Paris, années 50. 22.40 Nuits magnétiques. Mais où est donc passé le ballon ? 4. Violence et recueillement. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Les petits labels n'ont pas peur des gros.

FRANCE MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 25 février à Paris) : De l'Apocalypse, de Liadov ; Rhapsodie sur un thème de Paganini pour piano et orchestre, op. 43, de Rachmaninov ; Manfred, op. 58, de Tchaïkovski, par l'Orchestre national de France, dir. Yoël Levi. 22.20 Premières loges. Gounod. 23.07 Club de la musique ancienne. Etude de style autour d'un violon. Monteverdi, Corelli, Vivaldi, Rosenmuller, Bach, Marais, Leclair. 0.30 Poissons d'or. Le mystère des voix bulgares ; à 1.30 Feuilleton : Arthur Bliss (sérénade).

Samedi 10 septembre

TF 1

13.15 La fête de « l'Humanité ». Emission spéciale animée par Yves Mourousi. 13.45 La Une est à vous. Les téléspectateurs choisissent un téléfilm à la carte. *13.50 Série : Matt Houston.* 14.40 La Une est à vous (suite). 15.45 Tiercé à Auteuil. 15.50 La Une est à vous (suite). 18.05 Trente millions d'amis. Emission de Jean-Pierre Hutin ; Hommage à Mabrouk ; Jeu : Télératou ; Les rubriques de l'été ; Le tolier magique. 18.35 Série : Tonnerre mécanique. 19.30 Série : Marc et



Sophie. *20.00 Journal et Météo.* 20.35 Tapis vert et Loto. 20.45 Variétés : Patrick Sébastien, c'est ma tournée. Patrick Sébastien, en tournée durant l'été dernier, sera en compagnie de Licence IV, Sophie Darel, Paul Préboist, Béjo. 22.20 Magazine : Ushuaïa. Magazine de l'extrême, présenté par Nicolas Hulot. Sommaire : Wally Gubbins ; Gregory Riffi ; Le siège volant ; Costa-Rica ; Sur les cimes des buildings. 23.15 Série : L'heure Simenon. Strip-tease, de Michel Mitrani. 0.15 Journal *et Météo.* 0.30 Série : *Les incorruptibles.* 1.20 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.45 Documentaire : Histoires naturelles. 2.35 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 3.00 Documentaire : Les grandes expositions. 3.25 Documentaire : Histoires naturelles. 6.05 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 6.30 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

13.20 Magazine : L'assiette anglaise. Présenté par Bernard Rapp. 14.10 Série : Les mystères de l'Ouest. La nuit du cadavre. 15.00 Samedi passion. Automobile : portrait d'Alain Prost et Grand Prix de Formule 1 de Monza. 18.00 Série : L'homme qui tombe à pic. Alerte à la blonde. 19.00 Feuilleton : Anges et loup. (1er épisode). 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : Alf. C'est dur la vie. 20.00 Journal et Météo. ▶ 20.35 Variétés : Champs-Elysées. Emission présentée par Michel Drucker. Avec Renaud, Jean Poiret, Jacques Villeret, Francis Cabrel, Vanessa Paradis, Malopoets, Soldat Louis, Les ballets de Rhéda, une vidéo de Tracy Chapman. 22.15 Feuilleton : L'affaire Caillaux. De Yannick Andreï et Pierre Moustiers. Avec Marcel Bozzuffi, Brigitte Fossey, Nicole Jamet, Suzanne Grey (2e partie). *Chronique intimiste autour d'un scandale politique qui a secoué la France au début du siècle. Marcel Bozzuffi, formidable.* 23.15 Journal. 23.25 Variétés : Concert de Prince. Spectacle enregistré à Dortmund (RFA).

FR 3

13.00 Magazine : Sports loisirs. La quatrième fête nautique et aérienne à Trévoux ; Le Grand Prix international en planeur à Luchon. 14.00 Espace 3 : Entreprises. 14.15 L'antenne est à nous. 14.30 Magazine : Sports loisirs. Triathlon des Lingons ; Rallycross de Mayenne ; La Transalp Paris-Oslo-Nord-Kapp ; Cross de « la Voix du Nord » ; Karting : *finale du championnat d'Europe à La Roche-de-Glun* ; Course de côte de Turckheim-Les-Trois-Epis. 16.40 Espace 3 : Entreprises. 17.03 Disney channel. Les aventures de Winnie l'ourson ; Dessins animés : Une partie de pop-corn ; Goliath II ; Figaro et Cléo ; Goofy cow-boy. 18.00 Feuilleton : Diligence Express. Un chien nommé Johnson. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.05 Jeux : La classe. Présentés par Fabrice. 20.30 Disney Channel. Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés : La bande à Picsou, Le procès de Donald, Pluto acrobate et à 21.00, un *épisode de la série Super-flics.* 21.45 Journal et Météo. 22.10 Magazine : Le divan. D'Henry Chapier. Invitée : Edith Cresson. 22.30 Le clavier bien tempéré, de Bach. Prélude et fugue nº 17 et 21, par Pascal Rogé, piano. 22.35 Musicales : Boulez, XXe siècle. (Diffusé simultanément sur France-Culture.). Dernière partie : La forme. *« Si le parcours n'est pas balisé d'une façon aussi évidente qu'auparavant, c'est nous-mêmes en tant qu'auditeurs qui devons découvrir les repères personnels du compositeur. » Direction et forme en musique, selon Boulez.* 23.35 Magazine : Sports 3. Sommaire : Portrait de l'invité ; La séquence anniversaire souvenir ; Le film de la semaine ; Le dossier médical ; L'aventure ; Les régions ; L'actualité de la semaine ; Le concours.

CANAL PLUS

13.05 Magazine : Samedi 1 heure. De Jean-Louis Burgat, Erik Gilbert et Frédérick Boulay. 14.00 Téléfilm : Inspecteur Morse au service de la mort. D'Alastair Reid, Brian Parker, Peter Hammond. *Suite d'assassinats près d'une église. Enquête dans les milieux d'Oxford.* 15.40 Documentaire : Les allumés du sport. 90 degrés sud : Sur les traces d'Amundsen. *En 1911, le Norvégien Roald Amundsen fut le premier à atteindre le pôle sud. Soixante-seize ans après, Monica Kristensen, géologue norvégienne, conduit une expédition scientifique.* 16.10 Série : Paire d'as. 17.00 Documentaire : James Brown et ses copains. 17.50 Série : La malédiction du loup-garou. 18.15 Cabou cadin. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Téléfilm : Le cousin américain. De Giacomo Battiato. *Vie brillante pour un jeune ingénieur de Baltimore. Jusqu'au jour où la mafia sicilienne vient se rappeler à lui.* 22.20 Documentaire : Tigres. Pendant un an, Naresh et Rajesh Bedi ont suivi une tigresse et ses trois petits dans la jungle indienne. 23.10 Flash d'informations. 23.15 Cinéma : Peur bleue □ Film américain de Daniel Attias (1985). Avec Gary Busey. 0.45 Cinéma : Guerre et Amour ■ Film américain de Woody Allen (1975). Avec Woody Allen, Diane Keaton, Henri Czarniak (v.o.). 2.10 Cinéma : le Trou ■■ Film français de Jacques Becker (1959). Avec Michel Constantin, Philippe Leroy, Mark Michel. 4.05 Cinéma : Marylin, mon amour. Film français classé X de Michel Leblanc (1985). Avec Olinka, Klaus *Bini.* 5.25 Téléfilm : Sous les étoiles de New-York. De George Shaefer.

LA 5

13.15 Le best off. 13.35 Série : Amicalement vôtre. *14.35 Série : Bonanza.* 15.35 Série : Capitaine Furillo. 16.45 Karine, l'aventure du nouveau monde. 17.10 Vas-y Julie ! 17.35 Cynthia ou le rythme de la vie. 18.03 Série : Captain Power. 18.30 Dessin animé : Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.05 Série : L'homme qui valait trois milliards. 19.58 Journal. 20.30 Téléfilm : Le rapt de Kari Swenson. 22.20 Magazine : Télé-matches. 22.25 Tennis. Flushing Meadow 1988. Les horaires des émissions suivantes ne sont pas communiqués, compte tenu de la retransmission en direct du tennis. ... Capitaine Furillo (rediff.). ... Anne, jour après jour (rediff.). ... Schulmeister, l'espion de l'Empereur (rediff.). ... Vive la vie ! (rediff.). ... Le clan Beaulieu. ... Top Nuggets (rediff.).

M 6

13.30 Feuilleton : Nans le berger. 14.00 Série : Messieurs les jurés L'affaire Varney (rediff.). 16.00 Série : Drôles de dames. 16.45 Téléfilm : Vegas. De Richard Lang. *Un détective qui a le « chic » d'un James Bond et le « choc » d'un Philippe Marlowe.* 18.00 Journal. 18.15 Téléfilm : Le retour des agents très spéciaux. De Ray Austin, avec Robert Vaughn, David McCallum. *Deux agents secrets reconvertis. Le premier dans les ordinateurs, le second dans la restauration.* 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Bizarre. 20.30 Téléfilm : Les serpents attaquent. De John McCauley, avec Sam Chew. *Morts en chaîne suite à des morsures de serpent. Fait curieux, les accidents se passent près d'une base de l'armée.* 22.00 Téléfilm : La piste d'un homme mort. *Assassinat politique ? Enquête.* 23.15 Six minutes d'informations. 23.25 Sexy clip. 23.55 Magazine : Turbo. Le magazine de tous les moteurs. 0.25 Feuilleton : Le comte de Monte-Cristo 4e épisode : la vengeance. 2.00 Magazine : Charmes (rediff.). 2.30 Musique : Boulevard des clips. 3.30 Feuilleton : Nans le berger. 4.00 Magazine : Carabine FM. 4.30 Feuilleton : Le comte de Monte-Cristo (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Renaud Camus, écrivain. 20.45 Dramatique : Lisa, de Reine. Bud-Printemps. 22.35 Musique : Opus. Boulez vingtième siècle (en simultané avec FR 3). 6. La forme. Le pierrot lunaire, de Schoenberg ; Eclats, de Boulez. 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné le 26 août à La Chaise-Dieu). The Fairy Queen, de Purcell, par le chœur et l'orchestre The Sixteen, dir. Harry Christophers. 23.08 Musique de chambre. Œuvres de Milhaud, Brahms, Fauré, Rota. 0.30 Les poètes, de Robert Schumann.

Dimanche 11 septembre

TF 1

6.55 Bonjour la France, bonjour l'Europe. 7.55 Météo. 8.00 Jardinez avec Nicolas. 8.15 Les animaux du monde. Emission de Marlyse de la Grange. Les tigres de Jan et Pia. 8.45 Dessins animés. 9.10 Variétés : Jacky show. 9.30 Série : Tarzan. 11.00 Magazine : Auto-moto. 11.28 *Météo.* 11.30 *Magazine* : Téléfoot. 12.30 Jeu : Le juste prix. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 14.20 Sport : Automobile. Grand prix de formule 1 de Monza. 16.00 Tiercé à Longchamp. 16.10 Série : Doris comédie. 16.40 Série : Mannix. 17.30 Série : Pour l'amour du risque. 18.30 Série :



Vivement lundi. 19.00 Magazine : 7 sur 7. Anne Sinclair invite Jean Lacouture. 19.50 Loto sportif. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : Série noire pour une nuit blanche ■ Film américain de John Landis (1984). Avec Jeff Goldblum, Michelle Pfeiffer, Irène Papas. *A Los Angeles, un cadre moyen, trompé par sa femme, est entraîné dans une étrange aventure par une blonde en cavale. Comédie policière avec trafic de diamants à la clé. On n'y comprend pas grand-chose mais l'interprétation réserve des surprises.* 22.40 Magazine : Sport dimanche. 23.25 Journal et Météo. 23.45 Documentaire : Eclats noirs du Samba. Cariocas. La ville de toutes les musiques. *Premier volet d'une série de quatre sur l'importance, la vitalité de la culture noire au Brésil. « Grande Othelo », premier grand comédien noir de son pays, nous mène dans les écoles de samba.* 0.40 Musique : Debussy et ses héritiers. 1.10 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.35 Documentaire : Histoires naturelles. 2.30 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 2.55 Documentaire : Les grandes expositions. *3.25* Documentaire : Histoires naturelles. 4.15 Musique. 4.35 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 6.00 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

8.30 Calin-matin. Une demi-heure pour les tout-petits de 2 à 5 ans. Dessins animés, marionnettes. Pas de monstres et pas de violence. 9.00 Connaître l'islam. Jeunes en quête religieuse. 9.15 Emissions israélites. Le cantique des cantiques. 10.00 Présence protestante. Bilan et projets. 10.30 Le jour du Seigneur. A propos de *saint Augustin.* 11.00 Messe à l'abbaye de Sylvanes à Camares. Préd. Père Michel Hubaut. 12.05 Dimanche Martin. 13.00 Journal et Météo. 13.25 Le monde est à vous. 15.00 Série : Magnum. 15.50 L'école des fans. 16.35 Série : Hôtel de police. ▶ 17.35 Documentaire : Le commandant Cousteau. A la redécouverte du monde. 1. Alcyone, fille du vent. 18.35 Magazine : Stade 2. Moto ; Football ; Volley ; Hippisme ; Voile ; Jeux olympiques ; Cyclisme ; Tennis ; Rugby ; Automobile. 19.30 Plaisir de rire :

Antenne 2 - 19h30

MaGuY

Une production TELE IMAGES pour Antenne 2

Maguy. 20.00 Journal et Météo. 20.35 Série : Sueurs froides. Dernier week-end, réalisation Hervé Palud. Avec Arielle Dombasle. La belle ouvrage, réalisation Josée Dayan. Avec Jean-Pierre Bisson. Toi, si je voulais, réalisation Patrice Leconte. Avec Gérard Jugnot. *Une série d'angoisse qui a pour hôte Claude Chabrol. On y trouve chaque fois trois histoires tirées pour la plupart de l'œuvre de Louis C. Thomas et réalisées par un metteur en scène différent.* 21.55 Magazine : Cinéma, cinémas. D'Anne Andreu, Michel Boujut et Claude Ventura. Sommaire : Claudette Colbert ; Mickey Rourke ; Anémone ; Patricia Highsmith. 23.00 Journal. 23.20 Magazine : Apos. 23.35 Documentaire : Le commandant Cousteau (rediff.).

FR 3

9.30 Amuse 3. Raconte-moi la Bible ; Mickey, Donald et Cie ; Les Gummi ; Les merveilles de la nature ; Mes amis les ours. 10.30 Magazine : Sports 3 (rediff.). 11.30 RFO hebdo. 12.00 Musicales. Katia Ricciarelli : Bel Canto romantique. 12.57 Flash d'informations. 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre. Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. 13.30 Forum RMC-FR3. *Invité :* Michel Noir. 14.30 Expression directe. F.O. 14.40 Magazine : Sports loisirs. Sports en scène : Mon premier séminaire de ping-pong, de Jean-Pierre Limosin ; La gymnastique en France ; Pelote basque : championnats du monde espoirs ; Golf : premier open de golf informatique et Télécom à Lyon. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Montagne. De Pierre Ostian et Jean-Pierre Locatelli. Parapente, sous l'aile du plaisir. Dernier-né des planeurs, le parapente se range dans un sac à dos, n'excède pas 5 kilos, est à *la portée de tout le monde.* 17.30 Amuse 3. Lolek et Bolek aux Jeux olympiques ; Diplodo ; Les petits malins ; Signé Cat's eyes ; Kiko en vacances. 19.05 Série : Mission casse-cou. L'enlèvement. 20.00 Série : Benny Hill. 20.30 Variétés : Embarquement immédiat pour le rire. De Maritie et Gilbert Carpentier. Avec Michel Boujenah, Roger Pierre, Eddy Mitchell. 21.50 Journal et Météo. 22.15 Dessins animés : Tom et Jerry. 22.30 Cinéma : Cécile est morte ■ Film français de Maurice Tourneur (1944). Avec Santa Rell, Germaine Kerjean, Luce Fabiole. *Une femme insignifiante et sans âge importune le commissaire Maigret en venant lui parler de mystérieuses visites nocturnes dans l'appartement qu'elle occupe avec sa tante. Un jour, on découvre sa sœur assassinée. Des trois enquêtes de Maigret réalisées, sous l'Occupation, pour la firme Continental, c'est la seule qui garde quelque intérêt, malgré l'interprétation aberrante d'Albert Préjean. Intrigue bien conduite. L'atmosphère Simenon passe de temps à autre.* 23.50 Musiques, Musique. Semaine Johannes Brahms. Trio nº 1, par Jean-Philippe Collard (piano), Augustin Dumay (violon), Frédéric Lodéon (violoncelle).

CANAL PLUS

7.00 Top 50. 7.50 Cabou cadin. 9.35 Cinéma : Dakota Harris ■ Film australien de Colin Eggleston (1985). Avec John Hargreaves, Meredith Phillips, Max Phipps. 11.00 Cinéma : les Fugitifs ■■ Film français de Francis Veber (1986). Avec Pierre Richard, *Gérard Depardieu,* Jean Carmet. 12.30 Magazine : Avance sur image. La création vidéo de par le monde... « Casting à Sing-Sing » ; « Cascades » (U.S.A.) ; « Buzz box » (U.S.A.) ; un portrait de Zbigniew Rybczinski et « La quatrième dimension » (du même auteur) ; « Haïku ». 13.00 Flash d'informations. 13.05 *Magazine : Mon Zénith à moi.* 14.00 Téléfilm : Sir Anthony Blunt, espion. De John Glenister, avec Ian Richardson, Anthony Hopkins. Film d'espionnage anglais. 15.30 Documentaire : Animaux du soleil. Timor, île de lumière. *Monique et Maurice Fievet ont filmé la vie des hommes dans la dernière île de l'archipel indonésien. Au rythme du soleil, des marées, de la lune...* 15.55 11e Festival mondial du cirque de demain. Ce Festival a accueilli au Cirque d'hiver à Paris 22 pays, de la Belgique à Cuba, de la Chine à l'URSS. 17.00 Football américain. 18.00 Cinéma : la Coccinelle à Monte-Carlo ■ *Film américain* de Vincent McEveety (1977). Avec Dean Jones, Don Knotts, Julie Sommars. 19.40 Flash d'informations. 19.45 Dessins animés : Ça cartoon. 20.30 Cinéma : Agent trouble ■■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1987). Avec Catherine Deneuve, Richard Bohringer, Tom Novembre. 21.55 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : les Inconnus dans la maison ■■ Film français de Henri Decoin (1941). Avec Raimu, Juliette Faber, Jean Tissier. 23.30 Cinéma : Funny boy ■ Film français de Christian Le Hemonet (1987). Avec Gérard Lecaillon, Valérie Mairesse, Anaïs Jeanneret. 1.00 Cinéma : Marylin mon amour. Film français classé X de Michel Leblanc (1985). 2.15 Série : La malédiction du loup-garou.

LA 5

Le journal permanent. 7.30 Les aventures du petit koala. 7.55 Vanessa et la magie des rêves. 8.20 Sandy jonquille. 8.45 Le magicien d'Oz. 9.05 Le monde enchanté de Lalabel. *9.30 Robotech.* 10.30 Série : Captain Power (rediff.). 10.55 Série : Matthew Star. 11.45 Série : Captain Power. Une amie d'autrefois. 12.10 Série : Insiders. Chantage. 13.00 Journal. 13.25 Téléfilm : Reconnue coupable. De Richard Heffron. 15.05 Téléfilm : Pour l'amour du jeu. *De Terry Hughes. 16.45* Magazine : Télé-matches. 18.00 Série : Amicalement vôtre. Le coureur de dot. 18.55 *Journal images. 19.05* Série : L'homme qui valait 3 milliards. Mission torpille. 19.58 Journal. 20.30 Cinéma : le Justicier de minuit □ Film américain de Jack Lee Thompson (1983). Avec Charles Bronson, Lisa Eibacher, Andrew Stevens. *Un flic de Los Angeles traque un maniaque sexuel qui assassine les femmes qui le repoussent. Forte présence de Bronson. Le réalisateur ne recule devant aucune facilité, aucun effet manipulateur, pour que l'on admette la thèse de la vengeance implacable. Et l'érotisme morbide se mêle à la violence des scènes de meurtres.* 22.30 Tennis : Flushing Meadow 1988. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Tennis (suite). Les horaires des émissions suivantes ne sont pas communiqués, compte tenu de la retransmission en direct du tennis. ... Téléfilm : Reconnue coupable (rediff.). ... Téléfilm : Pour l'amour du jeu (rediff.). ... Le clan Beaulieu (rediff.). ... Top Nuggets (rediff.).

M 6

6.00 Magazine : Matin chaud. 8.00 Nans le berger (rediff.). 8.30 Musique : Boulevard des clips. 8.45 Dessins animés : Graffi'6. 9.00 Jeu : *Clip dédicace.* 10.30 Magazine : Turbo (rediff.). 11.00 Série : L'homme invisible. 11.55 Hit, hit, hit, hourra ! 12.05 Dessins animés : Graffi'6. 12.30 Journal. 12.45 Série : La petite maison dans la prairie. 13.30 Feuilleton : Nans le berger (rediff.). 14.00 Le comte de Monte-Cristo *(rediff.).* 15.30 Variétés : Hexagone 60-80. 16.15 Hit, hit, hit, hourra ! 16.25 Téléfilm : L'école des héros. Une seconde chance pour cet ancien héros de guerre, contraint un jour de démissionner ? 18.00 Journal. 18.15 Téléfilm : L'essaim sauvage. Une invasion d'abeilles sème la panique dans la population. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Bizarre. 20.30 Cinéma : Rue Barbare ■■ Film français de Gilles Béhat (1983). Avec Bernard Giraudeau, Christine Boisson, Bernard-Pierre Donnadieu. *Pour être venu en aide à une petite Chinoise violée dans un terrain vague, un jeune homme vivant dans une banlieue sordide va devoir affronter des voyous sanguinaires dont le chef a un compte à régler avec lui. D'après un roman de David Goodis. Mise en scène hyperréaliste, atmosphère de barbarie. Giraudeau et Donadieu sont étonnants.* 22.10 Magazine : Ciné 6. 22.30 Cinéma : Snobs ■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1961). Avec Francis Blanche, Elina Labourdette, Christian Alers. *Quatre hommes engagent une lutte sournoise et acharnée pour obtenir la présidence générale d'une coopérative laitière de Normandie. Jeu de massacre d'un milieu provincial de « snobs ». Tout le monde y passe : la bourgeoisie, les hommes d'affaires, l'armée, l'Eglise, la police, la presse. Une bouffonnerie démentielle, qui peut déconcerter.* 0.00 Six minutes d'informations. 0.10 A propos d'Emmanuelle. André Halimi évoque le personnage et le mythe d'Emmanuelle. 0.55 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip. 2.30 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 2.55 Documentaire : *Les aventuriers du grand écran.* 3.45 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 4.10 Magazine : Charmes. 4.40 Série : Le Saint. 5.30 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 6.00 Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Ways of seeing art – *Australie.* 22.35 Musique : Le concert. Les feuillets d'Orphée. Œuvres de Schoenberg, Devillers, Mozart. 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 30 mars à Lugano) : Cinq danses allemandes, de Schubert ; Suite pour orchestre nº 2 en *si mineur, BWV 1067, de Bach* ; Concerto pour piano et orchestre nº 13 en ut majeur, K 415, de Mozart ; Divertissement pour orchestre à cordes, de Bartok, par le Camerata academica du Mozarteum de Salzbourg, dir. Sandor Vegh. 23.05 Climats. Musiques traditionnelles. 0.30 Archives dans la nuit. La Société des concerts du Conservatoire. 1. Les années Gaubert.

Audience TV du 8 septembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	42.7	Santa-Barbara 19.8	Actual. région. 6.5	Actual. région. 8.3	Nulle part 2.1	Homme 3 mil. 3.5	Têtes brûlées 2.3
19 h 45	48.6	Roue fortune 28.3	Plaisir de rire 7.2	Actual. région. 4.4	Nulle part 1.3	Homme 3 mil. 2.6	Têtes brûlées 1.7
20 h 16	60.3	Journal 27.0	Journal 17.3	La classe 8.6	Nulle part 1.4	Journal 3.4	Cosby show 4.3
20 h 55	67.2	Médecins... 13.9	Courage, fuyons 21.5	Soupçons 12.8	Goodbye Col. 2.0	Amour propre 10.7	Pas si méchant 5.9
22 h 8	62.7	Médecins... 11.6	Courage, fuyons 16.9	Soupçons 16.0	Flash info 2.5	Amour propre 9.5	Pas si méchant 6.4
22 h 44	22.9	Grands moyens 11.5	Harold et Maude 1.9	Océaniques 5.4	Guerre et Amour 0.2	Tennis 2.2	Cagney et Lacey 1.1



Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 9 septembre à 0 heure et le dimanche 11 septembre à 24 heures UTC.

Samedi, la France restera encore sous l'influence des hautes pressions avec juste un résidu orageux dans le Sud-Est. Mais dimanche, une perturbation de faible activité traversera les régions situées au nord de la Loire.

Samedi : Sur la Corse, persistance du beau temps ensoleillé et chaud. Des Alpes aux côtes méditerranéennes la matinée sera très nuageuse avec quelques ondées orageuses résiduelles, mais l'après-midi les éclaircies se feront de plus en plus belles et le soleil sera de retour. Près des côtes de la Manche, la matinée sera très nuageuse et très brumeuse, de nombreux brouillards se formeront au lever du jour, par contre en milieu de journée, les éclaircies de courtes durée apparaîtront. Sur tout le reste du pays, après une matinée nuageuse et très brumeuse le soleil se fera de plus en plus généreux et donnera un après-midi ensoleillé.

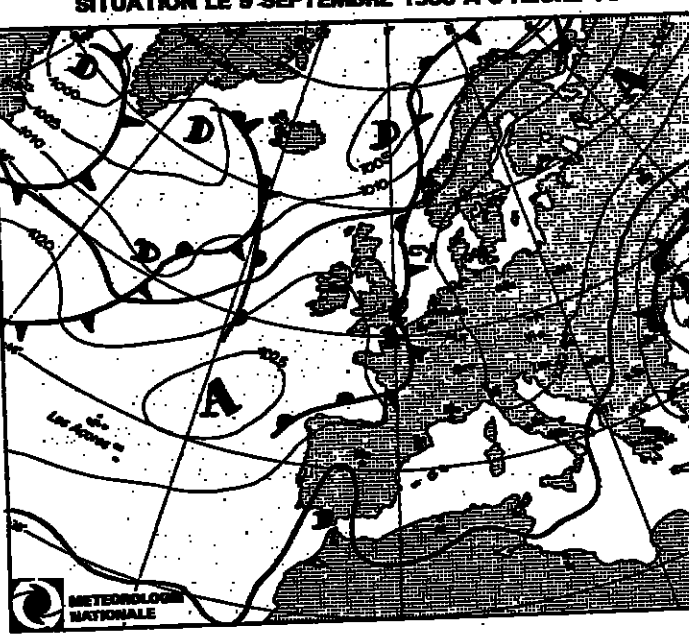
La température minimale sera de l'ordre de 10 à 15 degrés en général, sauf près de la Méditerranée où il fera 16 à 18 degrés.

L'après-midi le thermomètre atteindra 20 à 29 degrés du Nord au Sud.

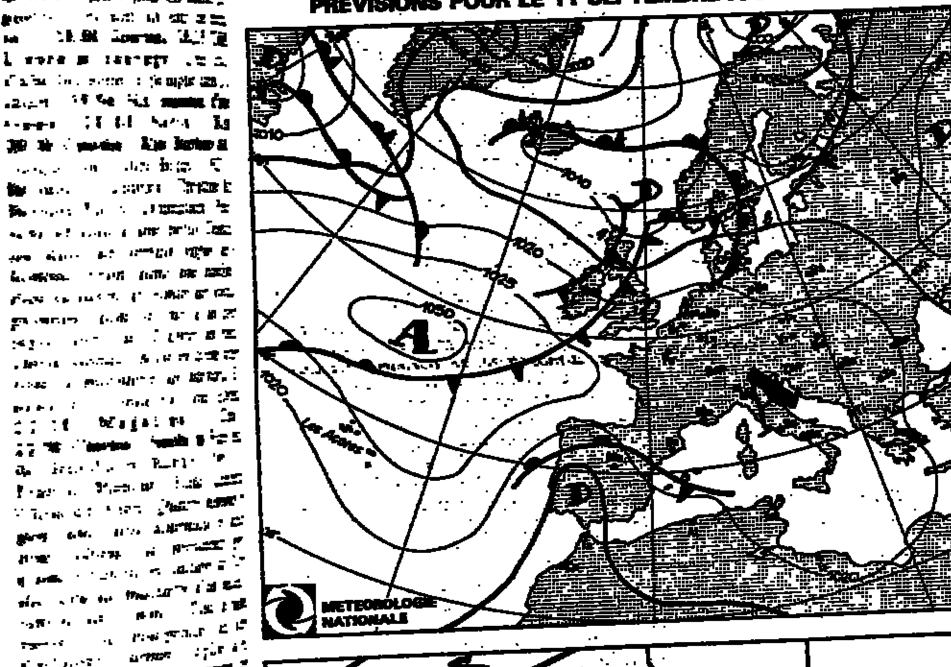
Dimanche : Au nord de la Loire le ciel sera très nuageux avec quelques ondées le matin au nord-est de la Seine et quelques averses l'après-midi près de la Manche où elles seront entrecoupées d'éclaircies et où le vent de nord-ouest deviendra assez fort.

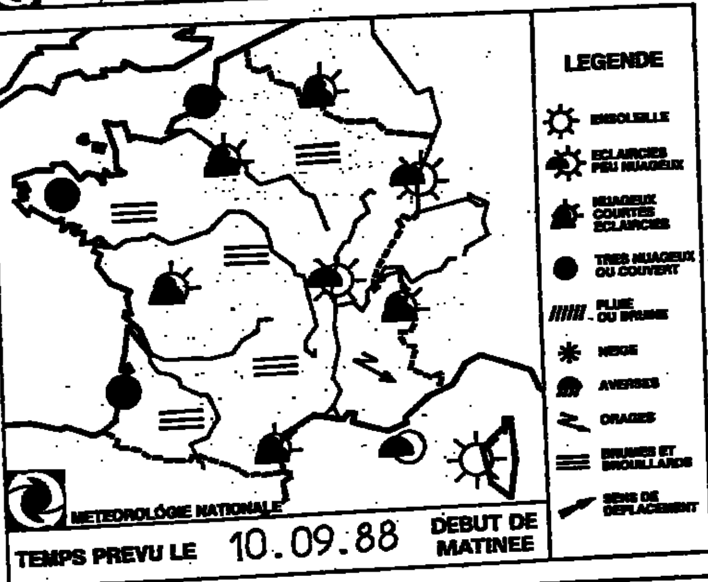
Au sud de la Loire, après une matinée très brumeuse, le soleil apparaîtra. Il sera le roi au sud d'une ligne Bordeaux-Montélimar-Embrun.

SITUATION LE 9 SEPTEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 11 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 09-09-1988

Valeurs extrêmes relevées entre le 08-09-1988 à 6 heures TU et le 09-09-1988 à 6 heures TU

FRANCE	Max	Min	Temps
AJACCIO	26	15	D
BIARRITZ	25	19	C
BORDEAUX	35	19	P
BOURGES	28	16	C
BREST	19	14	P
CAEN	29	15	P
CHERBOURG	25	15	N
CLERMONT-FERR.	30	5	C
DIJON	24	12	N
GRENOBLE St-M-H	27	13	N
LILLE	23	11	D
LIMOGES	29	17	C
LYON	28	17	C
MARSEILLE-MAR.	29	17	N
NANCY	22	7	B
NANTES	31	15	C
NICE	25	29	D
PARIS-MONTS.	25	16	B
PAU	29	17	O
PERPIGNAN	27	18	C
RENNES	29	16	C
St-ETIENNE	28	15	N
STRASBOURG	23	8	D
TOURS	28	16	C
TOULOUSE	33	19	C
POINTE-A-PITRE	32	23	O

ÉTRANGER	Max	Min	Temps
ALGER	31	18	D
AMSTERDAM	22	11	D
ATHÈNES	27	19	O
BANGKOK	34	28	O
BARCELONE	28	19	N
BELGRADE	21	9	D
BERLIN	20	8	D
BRUXELLES	24	10	D
LE CAIRE	33	22	D
COPENHAGUE	22	8	B
DAKAR	29	25	N
DELHI	37	25	D
DJERBA	30	25	N
GENÈVE	22	11	N
HONGKONG	32	27	N
ISTANBUL	21	15	C
JÉRUSALEM	27	17	N
LISBONNE	36	24	D
LONDRES	26	14	N
LOS ANGELES	27	20	D
LUXEMBOURG	20	10	D
MADRID	38	21	N
MARRAKECH	43	25	D
MEXICO	23	11	B
MILAN	26	13	D
MONTRÉAL	22	10	D
MOSCOU	15	8	C
NAIROBI	23	14	N
NEW-YORK	24	15	C
OSLO	21	11	N
PALMA-DE-MAL.	31	18	C
PÉKIN	31	21	P
RIO-DE-JANEIRO	27	19	D
ROME	28	15	D
SINGAPOUR	27	26	C
STOCKHOLM	21	7	D
SYDNEY	22	12	N
TOKYO	25	21	D
TUNIS	30	18	D
VARSOVIE	19	10	N
VENISE	24	14	D
VIENNE	19	10	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CHASSE

Optimisme pour l'ouverture

Vent d'optimisme chez les chasseurs de France, qui ont tenu, jeudi 8 septembre, à Paris, leur traditionnelle réunion de rentrée à la veille de la nouvelle saison. M. Daillant, le nouveau président de l'Union des fédérations de chasseurs, a pronostiqué une bonne ouverture d'après les rapports qui lui ont été remis par les responsables des sept régions cynégétiques : progression très généralisée des populations de lièvres, de lapins, de chevreuils, de grands cervidés et de sangliers. Si le faisan naturel ne connaît pas d'extension ni la perdrix grise, en revanche, les canards et les ramiers apparaissent très abondants.

Voici les dates d'ouverture telles qu'elles ont été fixées et qui feront l'objet d'une publication officielle (voir dans les mairies).

Du sud au nord de la France :

11 septembre : Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Ariège, Aude, Pyrénées-Orientales, Bouches-du-Rhône, Var, Hérault, Haute-Garonne, Tarn, Gers, Landes, Gironde, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Dordogne, Lot, Aveyron, Gard, Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Corrèze, Cantal, Lozère, Haute-Loire, Ardèche, Drôme, Hautes-Alpes, Savoie, Isère, Rhône, Loire, Puy-de-Dôme, Haute-Savoie, Charente-Maritime, Jura, Doubs, Haute-Saône, Territoire de Belfort.

18 septembre : Ain, Vienne, Haute-Vienne, Charente, Deux-Sèvres, Vendée, Maine-et-Loire, Creuse, Côte-d'Or.

25 septembre : Saône-et-Loire, Nièvre, Indre-et-Loire, Loire-Atlantique, Loir-et-Cher, Yonne, Morbihan, Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Aube, Haute-Marne, Vosges, Orne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Marne, Calvados, Manche, Ardennes, Seine-Maritime, Nord, Pas-de-Calais, Allier, Oise, Eure, Somme.

2 octobre : Sarthe, Mayenne, Eure-et-Loir, Seine-et-Marne, Aisne, Indre, Cher, Loiret.

Pour la région parisienne : Les dates suivantes ont été retenues : Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, le 25 septembre ; Essonne, Val-d'Oise, Yvelines, le 2 octobre.

Pour la Moselle, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, départements sous régime des lois locales, les ouvertures s'échelonnent depuis le 20 août.

En Corse, la chasse est ouverte depuis le 4 septembre.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 9 septembre 1988 :

DES DÉCRETS

● Du 7 septembre 1988 déclarant d'utilité publique et urgente la mise à deux fois deux voies de la RN 90 dans la traversée d'Albertville, conférant le caractère de route express à cette voie et modifiant le plan d'occupation des sols de la commune d'Albertville.

● N° 88-914 du 7 septembre 1988 modifiant le décret n° 67-18 du 5 janvier 1967 fixant le tarif général des huissiers de justice en matière civile et commerciale.

UN ARRÊTÉ

● Du 26 juillet 1988 relatif à l'enrichissement du vocabulaire de la télédétection aérospatiale.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Le docteur Ridha JERBI
et
Mme, née Mireille Bergougnoux,
Roxane et Alban,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Alix,

le 27 juillet 1988, à Vichy.

– M. et Mme Maurice VIENNOIS
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petits-fils

Arthur-Elie,

le 19 août 1988, chez

Marc-André et Nathalie GRYNBAUM.

14, rue des Sablons,
75016 Paris.

Mariages

– Le docteur et Mme Philippe HASTINGS,
M. et Mme Hermann GRUNBERG,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Gwénaëlle et Olivier

qui a été célébré le 3 septembre 1988, en l'église de Saint-Molf (Loire-Atlantique).

32, rue Surcouf,
49300 Cholet.
29, boulevard Voltaire,
75011 Paris.

– Florence PUEL
et
Yannick GHIRON

sont heureux de faire part de leur mariage, qui sera célébré le samedi 10 septembre, à Toulouse, en l'église du Castera (Haute-Garonne).

Décès

– Mme Allal
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Mohammed ALLAL,
inspecteur général de physique,
inspecteur d'académie,
recteur de l'université de Tlemcen.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

7, rue Mrah-Djamal,
Tlemcen, Algérie.

– Mme Lucien Amigues,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Amigues,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Amigues,
leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Louis Amigues
et leurs enfants,
M. et Mme Emmanuel Amigues
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Le docteur et Mme Pierre Amigues,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Jean Rivero,
leurs enfants et petits-enfants,
ses frère, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Lucien AMIGUES,
notaire honoraire,
ancien président
de la Chambre des notaires
de Seine-et-Marne,
président honoraire du Conseil régional des notaires de la cour d'appel de Paris (2e section),

le 21 août 1988, dans sa quatre-vingt-septième année.

Selon son désir, ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Alès (Gard).

Une messe sera célébrée à son intention en l'église Notre-Dame-et-Saint-Loup, à Montereau (Seine-et-Marne), le samedi 17 septembre, à 17 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue des Trembles,
77130 Varennes-sur-Seine.
12, rue du Réservoir,
56100 Lorient.
18, rue de Noisy,
77130 Varennes-sur-Seine.
Ambassade de France,
Hanoï (Vietnam).
14, rue des Trembles,
77130 Varennes-sur-Seine.

– José et Martine Bidegain,
leurs enfants et petits-enfants,
Dorita et Jacques Saglier,
leurs enfants et petits-enfants,
Hélène et Jean Martin-Gousset,
leurs enfants et petits-enfants,
Pierre et Josette Bidegain,
leurs enfants et petits-enfants,
Petite Sœur Jeanne Denise de Jésus,
Mayite et Claude Protte,
leurs enfants et petits-enfants,
Georgy et Andrée Bidegain,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Clément de Jauregniberry,
Les familles de Jauregniberry, Althabegoïty, Palu, Elissabide, Bidegain, Cabrié,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges BIDEGAIN,

survenu à Alos, le 7 septembre 1988, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 10 septembre 1988, à 15 h 30, à Alos.

Alos par Tardets 64470.

– Mme Denise Darioseq,
son épouse,
Jean-Michel et Sylvie Darioseq,
ses enfants,
ont l'extrême douleur de faire part du décès de

Luc DARIOSECQ,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de philosophie,

survenu à Paris, le 8 septembre 1988.

Il sera inhumé à Blanzy, sa ville natale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer la mort de

M. Pascal DUPUY,
officier de la Légion d'honneur,

le 4 septembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Les obsèques ont eu lieu le 8 septembre, dans l'intimité familiale.

De la part de
Sa famille
Et de ses amis.

25, avenue des Cèdres,
92450 Ville-d'Avray.

– Mme Balacha Leiba,
sa mère,
M. Harry Lupu,
son mari,
M. et Mme José Lupu,
ses enfants,
M. et Mme David Livescault
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Adela LUPU,

survenu le 7 septembre 1988.

Les obsèques ont lieu, le vendredi 9 septembre, au cimetière de Bagneux, à l'entrée principale, à 14 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Gisèle MINARD,

survenu le 31 août 1988, dans sa quatre-vingt-unième année.

De la part de
Son mari,
Ses enfants
Et petits-enfants.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

285, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– Mme Pierre Mitanchez
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre MITANCHEZ,
ancien sous-préfet,
journaliste honoraire,

survenu le 6 septembre 1988, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 12 septembre 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain de Charonne, 4, place Saint-Blaise, Paris-20e.

Ni fleurs ni couronnes.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Albert ROBAUX,
survenu à Paris, le 6 septembre 1988, dans sa quatre-vingtième année.

Le corps sera incinéré le lundi 12 septembre, au columbarium du Père-Lachaise, à 10 heures.

Une messe souvenir aura lieu le même jour à 16 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 80, rue de l'Assomption, Paris-16e.

De la part des familles Robaux de Paris, Nancy et Floreffe (Belgique).

– Grenoble.

Le président de l'université Joseph-Fourier de Grenoble,
Le doyen de la faculté de médecine,
Le directeur de l'UFR de pharmacie,
Les enseignants
Et le personnel
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Jean ROGET,
doyen honoraire,

survenu le 7 septembre 1988.

Faculté de médecine-UFR de pharmacie,
38000 Grenoble.

– L'inhumation de

Mme Suzanne TRAVERT,
née Kuei Hsiu Ch'ing,

aura lieu mercredi 14 septembre 1988, à 16 h 30, au cimetière de Montmartre.

– Le service de l'information et de la communication internes de la Caisse des dépôts et consignations
a la grande tristesse de faire part de la disparition de sa collaboratrice

Catherine VALENTIN,

décédée subitement dans sa quarante et unième année, le 17 août 1988, à Bordeaux.

Une messe sera célébrée en sa mémoire le mardi 13 septembre, à 9 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, 1, rue Montalembert, Paris-7e.

Remerciements

– Mme Marc Casanova,
Ses enfants
Et la famille
infiniment touchés par les témoignages de sympathie qui leur ont été adressés, remercient toutes les personnes qui ont rendu un dernier hommage à

M. Marc CASANOVA.

– Le conseil d'administration,
La direction,
Le personnel de Mobil Oil française,
remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de leur président,

M. Marc CASANOVA.

– Mme Pierre Chilotti,
Le docteur et Mme Jacques Chilotti
et leurs enfants,
Les docteurs Guy et Jacqueline Ayral
et leurs enfants,
très touchés par les témoignages de l'estime et de l'affection portées à leur époux, père et grand-père,

M. Pierre CHILOTTI,
inspecteur général honoraire
de l'Instruction publique,

remercient d'avoir partagé leur peine.

– Mme Michèle Liberman,
Isabelle et Valérie,
très touchées des nombreux témoignages de sympathie et de réconfort qui leur ont été adressés lors du décès de

M. Sylvain LIBERMAN,

leur époux et père,

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur chagrin.

– Mme F. Richard-L'Yvonnet,
Ses enfants
Et petits-enfants,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Jacques RICHARD,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

– Profondément touchés par les témoignages qu'ils ont reçus à l'occasion du décès de

Henri STERN,

Son épouse
Et ses enfants
expriment leurs remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

– Pour le premier anniversaire du décès de

M. Léon JOSEPHSON,

une cérémonie religieuse aura lieu le dimanche 11 septembre 1988, à 11 h 30, au cimetière de Bagneux-Parisien.

Réunion à l'entrée principale.

– Il y a un an, le 10 août 1987,

M. Adam RUTKOWSKI

nous quittait.

Sa femme, son fils, sa belle-fille, son petit-fils
Et tous ceux qui l'ont aimé ont une pensée pour lui.

Soutenances de thèses

– Université de Bordeaux, le vendredi 9 septembre à 14 h 30, salle des Actes, esplanade des Antilles, domaine universitaire à Talence, M. François Bart : « La paysannerie rwandaise ».

– Université Paris-IV, le vendredi 16 septembre à 14 heures, amphithéâtre est, Grand Palais, cours la Reine, Mme Dominique Laurent, née Doridant : « La formation des fonctionnaires d'administration générale en France et en République fédérale d'Allemagne, d'après l'exemple de l'Institut régional d'administration de Metz et de la Fachhochschule für Verwaltung und Rechtspflege de Berlin ».

– Université de Nantes, le samedi 17 septembre à 14 h 30, à la faculté de Nantes, M. Madjadoum Londajim : « Administration publique et développement : analyse de l'exemple tchadien ».

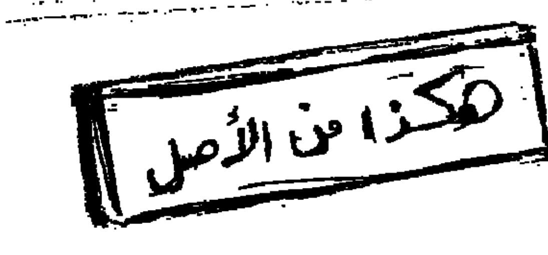
– Université Paris-V, le vendredi 23 septembre à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Marie Germaine Pecheux, née Backes : « Espaces d'enfants. Espèces d'enfants. Les facteurs du développement des connaissances spatiales ».

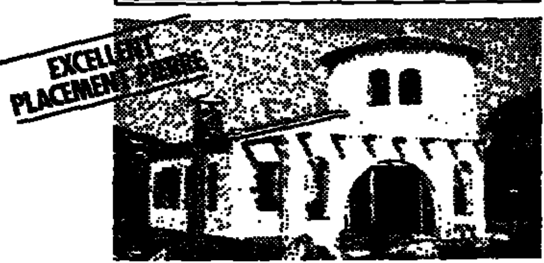
– Université de Pau, le lundi 28 septembre à 14 heures, salle de réunion de la bibliothèque universitaire, Mlle Roselyne Mogin : « Contribution à l'étude d'une collection de nouvelles : la novela Corta (1916-1925) ».

– Université Paris-IV, le jeudi 29 septembre à 14 h 30, salle 405, escalier G, 3e étage, M. Emile Balinga : « Amadou Hampate Ba : l'homme et l'œuvre. Oralité et création littéraire ».

– Université Paris-IV, le vendredi 30 septembre à 14 h 30, salle 405, escalier G, 3e étage, M. Emmanuel Matateyou : « Les sociétés secrètes dans la littérature camerounaise : le cas des Banoun ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.





Informations « services »

PHILATÉLIE

En filigrane

● **La Havane-Paris.** – Cuba vient d'émettre une série de six timbres consacrés aux vols transatlantiques. A noter, plus particulièrement, *la liaison* La Havane-Paris inaugurée en 1983 célébrée par la valeur 0,30 peso.

● **Placements.** – Soluphil (Paris, tél. : (1) 42-47-13-41) organise une vente sur offres sur catalogue (clôture le 30 septembre) avec en vedette *un étonnant* tête-bêche du 20c bleu Napoléon III (cote : 610000 F, prix de départ : 250000 F). Parmi les mille cinq cents autres lots, la moitié concerne les classiques de France, le reste se partageant entre Allemagne, Grande-Bretagne, Grèce (cent lots « tête d'Hermès »), Italie, Luxembourg, Suisse et colonies britanniques.

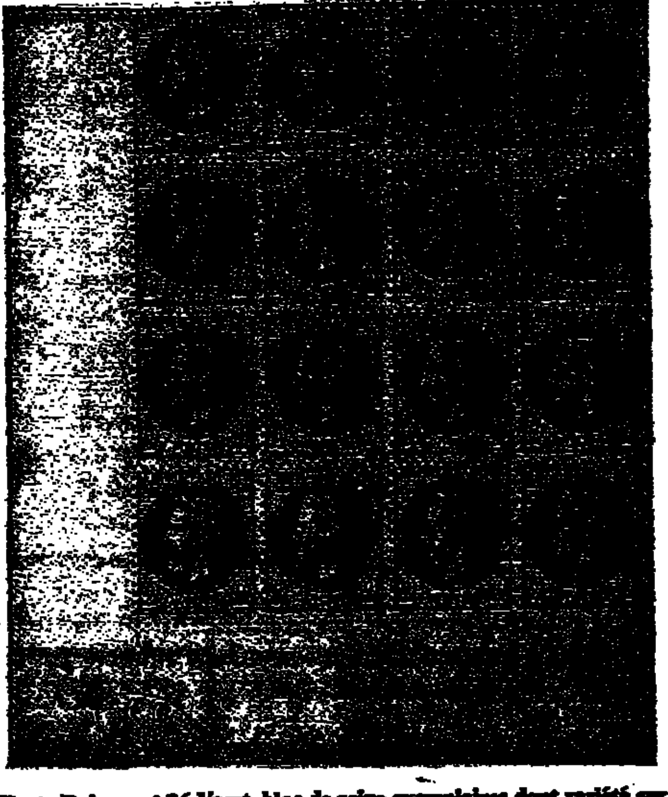
La seconde partie de la collection Dubus (*le Monde* du 10 octobre 1987) sera dispersée aux *enchères les jeudi 6 et vendredi* 7 octobre à l'hôtel Drouot à Paris. Plus de huit cents lots parmi lesquels des marques et oblitérations de Paris, de belles rubriques de poste maritime et de poste militaire de l'Ancien Régime et de *quoi satisfaire les* amateurs d'histoire napoléonienne avec de nombreux plis de la Grande Armée. A noter, aussi, une belle sélection de timbres classiques de France, et un ensemble *illustrant l'histoire* des tarifs postaux de 1878 à 1979. Catalogue *sur* demande auprès de J. Robineau, 5, rue Drouot, 75009 Paris (tél : (1) 47-70-16-90).

● **Expositions.** – Dimanche 11 septembre, 10e Foire viti-vinicole avec bureau de poste temporaire et cachet spécial à Cumières (Marne). Souvenirs philatéliques : P. Billon, Association philatélique sparnacienne, 8, rue du 11-Novembre, Chouilly, 51200 Epernay.

Grande exposition-bourse le dimanche 11 septembre à Beauregard-l'Evêque (Puy-de-Dôme), à la Maison du peuple, face à la mairie.




Vente Soluphil : tête-bêche n° 14 Yvert (cote 610 000 F).

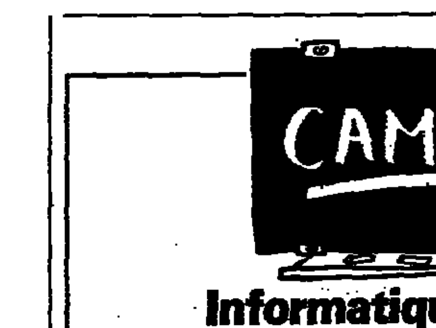


Vente Dubus : n° 26 Yvert, bloc de seize exemplaires dont variété sur le timbre en coin de feuille (en bas à gauche), boule sous le cou. Rare.

Le bimillénaire de Strasbourg

La Poste mettra en vente générale, le lundi 26 septembre, un timbre à 2,20 F consacré au bimillénaire de Strasbourg.

Strasbourg est née de la fondation d'un camp romain, probablement en l'an 12 avant Jésus-Christ, à l'emplacement actuel de la cathédrale. Au quatrième *siècle*, Argentoratum – puisque tel est d'abord son nom – devient le siège d'un évêché. Les Alamans s'y installent. Argentoratum se transforme en Strataburg : place forte (Burg) de la route (strata).



Strasbourg sera le cadre, cette année, de toute une série de manifestations (renseignements : Office de tourisme de la ville de Strasbourg, tél. : (16) 85-35-03-00).

Le timbre, d'un format vertical 26 × 40 mm, dessiné par Louis Arquer, *gravé par* Eugène Lacaque, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

★ Vente anticipée à Strasbourg (Bas-Rhin) les 24 et 25 septembre, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour », ouvert dans la salle municipale de l'Aubette, place *Kléber* ; le 24 septembre, de 8 heures à 12 heures, aux guichets philatéliques de la recette principale et de l'Agerp de Strasbourg (boîte aux lettres spéciale).

Pour tout renseignement concernant cette rubrique, s'adresser au :
Monde des philatélistes
24, rue Chauchat, 75009 Paris.
Tél. : (1) 42-47-99-08

LOTO n° 36 — TIRAGE DU MERCREDI 7 SEPTEMBRE 1988

5 6 8 17 28 29 — 21

PROCHAIN TIRAGE, EN DIRECT SUR TF1 SAMEDI 10 SEPTEMBRE 1988 A 20 H 30

6 BONS N°	10	743 615,00 F
5 BONS N° + complémentaire	68	64 395,00 F
5 BONS N°	2 771	4 440,00 F
4 BONS N°	130 882	90,00 F
3 BONS N°	2 302 341	7,00 F

LOTO SPORTIF
RESULTATS COMPLETS N° 34

13 bons pronostics	199 442,00 F
12 bons pronostics	2 906,00 F
11 bons pronostics	189,00 F

NUMERO PACTOLE : 9
Tirage du Jeudi 8 Septembre 1988

CAMPUS

Informatique basque

Le nom de Bayonne évoque le jambon et la pelote basque. Mais la ville, assise au confluent de l'Adour et de la Nive, joue aussi la carte de l'industrie et de la formation. En 1985, la Chambre de commerce et d'industrie créait l'Institut du logiciel et des systèmes (IDLS), destiné à former des spécialistes en électronique, informatique et mécanique pour l'automatisation des systèmes de production des entreprises. Cet institut franchit maintenant une nouvelle étape avec un *DESS « système de production industrielle automatisée » délivré par* les universités Bordeaux-I et de Pau.

Pour M. François Jacque, président de la CCI : « cette démarche est la sanction de la valeur donnée à l'IDLS ». C'est aussi la reconnaissance de son fonctionnement original, fondé sur une étroite collaboration entre l'Université et les entreprises, puisqu'elles assurent conjointement son enseignement multitechnologique directement applicable dans les PME. *Celles-ci peuvent bénéficier* de mini projets réalisés par les étudiants et les accueillir comme stagiaires. Particularité de ces *stages : ce sont les entreprises qui demandent et paient pour recevoir* les étudiants.

Pour être admis à ce DESS de onze mois, les candidats doivent être titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme scientifique universitaire (maîtrise, DESS). Clôture des inscriptions le 30 septembre.

IDLS : Chambre de commerce et d'industrie, 50-51, allées *Marines, BP 115, 64102* Bayonne Cedex. *Tél. : (16) 59-25-75-75.*

● Études européennes

L'université Paris-VIII-Saint-Denis met en place un diplôme universitaire d'études *européennes, de niveau licence-*maîtrise. Au programme : trois langues, discours de traduction, économie, culture, institutions de la Communauté et trois options (*relations et commerce internationaux* ; traduction juridique et économique ; échanges culturels). Début des cours : 5 octobre.

(Université Paris-VIII, UFR 5, salle C 329, 2, rue de la Liberté, 92526 Saint-Denis Cedex 02. Tél. : 48-21-63-64, poste 1255.)

● Communication

Le mensuel *Avenirs* de *l'ONISEP publie un numéro sur* « les métiers de la communication ». Relations publiques, publicité, journalisme, audiovisuel, graphisme et télématique. *147 pages.* 55 francs.

(ONISEP, 50 rue Albert, 75013 Paris. Tél. : 45-83-32-21.)

● Bande dessinée

Le premier Festival de la bande dessinée des grandes écoles aura lieu *le 26 octobre à* HEC.

(HEC, 1, rue de la Libération, 78350 Jouy-en-Josas. Tél. : 39-56-58-72.)

Économie

SOMMAIRE

■ Le retour à l'orthodoxie se traduit, au Pérou, par l'annonce d'un traitement de choc contre l'inflation, le « plan zéro » comprenant une dévaluation massive de la monnaie et des relèvements tout aussi massifs des prix de produits subventionnés. L'opposition à ce plan s'annonce violente *(lire ci-contre).* ■ M. Michel Rocard, dans un entretien accordé à *l'Expansion,* part en guerre contre une diminution trop rapide et trop forte de la TVA, *« seule source fiscale significative de l'avenir » (lire ci-contre).* ■ La rentrée syndicale est marquée par une *« nouvelle dynamique revendicative »* de la CFDT, au moment où la Confédération vient de choisir M. Jean Kaspar pour succéder à M. Edmond Maire *(lire page 24).*

La baisse des taux de TVA à l'horizon 1993

« Plus personne n'aura envie de faire dans deux ans ce qui est envisagé aujourd'hui »

déclare M. Rocard à « l'Expansion »

« La différence essentielle [avec 1981] *c'est la découverte (...) que la société française n'accepte pas de changer sur ordre du pouvoir politique »*, déclare M. Michel Rocard, jugeant ses cent jours à Matignon, dans une interview que publie notre confrère *l'Expansion* du 9 septembre.

Interrogé sur le revenu minimum d'insertion, le premier ministre estime que *« c'est une prestation nouvelle, dont l'importance est comparable à celle des grandes lois sociales de l'après-guerre »*, puis il ajoute : *« Je ne suis pas le seul à constater que, dans le tissu des élus locaux, la logique de l'insertion a sans doute encore à se conforter. Voilà pourquoi nous avons préféré accorder au préfet un pouvoir initiateur en ce domaine. Tout cela fera l'objet de concertations entre la puissance publique — c'est quand même elle qui paie ! — et les différentes parties prenantes, dont les collectivités territoriales. »*

M. Rocard avoue qu'il n'a pas d'idée précise du coût de la mesure *« parce que le quart ou la moitié des bénéficiaires éventuels sont des marginaux, donc difficiles à repérer. Il faudra du temps pour appliquer la mesure à tous ceux qui pourraient y prétendre. Dans le budget, nous avons prévu 6 milliards. Nous ne les dépenserons probablement pas la première année, mais il faut se donner les moyens de ses ambitions »*.

Le débat sur l'ISF

Interrogé sur l'impôt de solidarité sur la fortune, le premier ministre déclare : *« L'essentiel est dans l'idée que le capital soit un peu taxé quand, dans ce pays, le travail l'est beaucoup ; voilà toute la portée de cette affaire. Il s'agit d'une question de solidarité. »*

« Sur les taux, le problème est simple : l'ISF est pour moitié un impôt sur l'immobilier ; or le rendement des capitaux investis dans l'immobilier est moitié moindre de ce qu'il est dans les autres secteurs. L'ISF va encore le rogner. Comme il s'agit d'un secteur que nous devons développer — puisque nous sommes encore en crise quantitative et qualitative de logements — et qu'il est mobilisateur d'emplois, j'attirerai l'attention de mes amis sur le fait que nous faisons de l'économie, et non de la symbolique et qu'il faut éviter le naufrage de la construction. »

A la question de savoir s'il accepterait que soit dépassé le taux de 1 %, M. Rocard répond : *« Il y a une lisibilité particulière de ce chiffre à laquelle je tiens. Mais nous ne sommes pas au dixième de point près ! En Allemagne fédérale, aux Etats-Unis, en Suisse, où cet impôt existe de longue date, il repose non seulement sur un raisonnement d'équité, mais aussi sur un raisonnement économique ; il faut que l'appareil fiscal lutte contre la thésaurisation. Rien de scandaleux, donc, à ce que la France prenne le train des grands pays capitalistes, où la gestion du capital est — il est vrai — moins idéologique, moins protégée que chez nous. La droite française, notons-le au passage, est plus réactionnaire sur ce point que les droites allemande ou américaine. Nous corrigeons simplement une injustice. Ensuite — deuxième étape, — nous ferons le marché commun financier, et nous aurons des ajustements à opérer pour rendre compatibles les fiscalités. C'est aussi pour cela qu'il ne faut pas sortir du raisonnable en ce qui concerne les taux. »*

Pourquoi avoir exonéré l'outil de travail alors que dans les pays étrangers celui-ci est imposé ? *« Je reconnais qu'en me battant pour l'exemption de l'outil de travail je n'ai pas pris en charge l'idée moderne de la fiscalité allemande ou américaine ; mais j'ai tenu compte d'un corps de mentalités collectives particulières à la France, notamment dans les petites et moyennes entreprises. Pourquoi ? Parce que je n'ai pas l'espoir de voir le drame du chômage réglé par les grandes entreprises, confrontées à des concurrents étrangers qui paient moins ou protègent moins leurs salariés. Notre réserve d'emplois, c'est la création et la croissance des PME. Au fur et à mesure qu'elles se développeront, elles auront peut-être une idée plus moderne de la circulation de l'argent, de son recyclage, de la transmission des entreprises. Mais on ne peut pas, aujourd'hui, courir deux lièvres à la fois. »*

« Je ne fais pas... »

Comment faites-vous, même sur cinq ans, pour compenser les pertes de recettes — entre 95 et 120 milliards de francs — qu'entraîneront l'harmonisation de la TVA et celle de la fiscalité sur les revenus de l'épargne ? A la question, le premier ministre répond : *« Je ne fais pas... »*

Puis il ajoute : *« La seule vraie urgence, c'est la fiscalité de l'épargne. On n'y échappe pas, même si les ministres des finances de la Communauté, sous l'impulsion de Pierre Bérégovoy, ont décidé que la libération des mouvements de capitaux et l'harmonisation fiscale devraient suivre un chemin parallèle. Or, dans ce dernier domaine, vous savez que c'est aussi aux autres de faire un mouvement vers la position de la France. Le sort de Paris, place financière, en dépend, ainsi que la solidité du franc. Cela passe par un assainissement de notre surtaxation des prestations de services financiers, des institutions financières et de l'épargne. Il est clair qu'on ne pourra pas en même temps agir sur la TVA au même niveau et aussi vite. »*

» Comme nous touchons là un problème de fond, je veux le reprendre un peu en amont. Voilà cinq ou six ans que j'évoque le concept de paupérisation de l'Etat. Je crois être le seul ; personne n'ose le faire. »

Depuis le choc pétrolier de 1973 *« nous sommes en croissance lente. Celle-ci s'accompagne d'une demande grandissante de services d'Etat : santé, recherche, éducation ; mais la demande est aussi qualitative. Chacun voudrait que les écoles, les hôpitaux, les routes soient améliorés... L'Etat ne peut pas faire face à la somme de ces exigences. Nous sommes donc devant une paupérisation de l'Etat qui se traduit par une détérioration du capital public. Elle est infiniment plus grave aux Etats-Unis, mais ça commence aussi chez nous. Ce mouvement s'accompagne d'une intolérance croissante et justifiée de l'opinion à l'égard de l'impôt direct — personnel ou sur la production. Alors, qu'est-ce qui reste ? L'imposition indirecte. Je dis donc que, au regard de cette remarque théorique, on pourrait penser que c'est un risque lourd de la part de la Communauté de nous avoir entraînés sur la voie qui consiste à tarir la seule ressource fiscale significative de l'avenir : presque la moitié de nos ressources fiscales. »*

« Pendant deux ans, je vais pouvoir dire : on ne peut s'occuper aussi vite de la TVA, puisqu'on s'occupe déjà de l'épargne (...). Chacun s'apercevra d'ici là, je l'espère, de cette vérité, et plus personne n'aura envie de faire ce qui est envisagé aujourd'hui. C'est un Européen convaincu qui vous le dit : on ne peut pas envisager de ne plus financer la puissance publique nationale. »

Enfin, M. Rocard, questionné sur les risques de pression plus forte sur les salaires, répond : *« Il me semble que ceux qui peuvent le plus légitimement s'interroger et pousser leurs représentants syndicaux à la revendication sont les salariés du secteur public, davantage que ceux du secteur privé »*, ajoutant — comme une mise en garde — que la hausse des prix peut manger le pouvoir d'achat.

Un nouveau front du refus dans l'informatique

Décidément, l'heure est aux saintes alliances dans le petit monde de l'informatique : après ATT, qui a réussi le tour de force de provoquer l'union de sept groupes concurrents contre lui (*le Monde* du 18 mai 1988), c'est au tour d'IBM de faire face à un front du refus.

La levée de boucliers concerne, cette fois, les micro-ordinateurs, c'est-à-dire le segment de l'informatique promis aux plus forts développements : neuf constructeurs vont annoncer le 13 septembre prochain une nouvelle génération de micro-ordinateurs concurrente des dernières machines lancées en avril 1987 par IBM (les PS) pour lutter contre les imitations à bas prix du Sud-Est asiatique.

Les rebelles comptent parmi eux les principaux constructeurs d'ordinateurs personnels dans le monde, puisqu'on y trouve les numéros trois (Compaq), quatre (Olivetti), cinq (Tandy), sept (Zenith), huit (NEC), entre autres. Face aux nouveaux micro-ordinateurs lancés il y a seize mois par le numéro un mondial de l'informatique, ils devraient annoncer une nouvelle machine qui sera compatible avec l'ancien standard du marché (le PC), mais plus puissante.

IBM, accusé de vouloir contrôler le marché, se retrouve donc mis à l'index par ces neuf fabricants, qui représentent, ensemble, un quart environ du marché mondial de la micro et qui comptent parmi eux un européen (Olivetti) et deux japonais (NEC et Epson).

La situation de Big Blue est d'autant plus paradoxale que, il y a trois mois seulement, il figurait en bonne place parmi les conjurés ligués face à un autre groupe tenté, lui aussi, de verrouiller le marché informatique. C'était alors ATT qui était assis au banc des accusés. Aujourd'hui, on prête à ce groupe l'intention de céder face à cette opposition. Cette reddition, si elle se confirme, a apparemment donné des idées à d'autres...

F.V.

Un coup à l'Europe fiscale

(Suite de la première page.)

S'appuyant sur un rapport très argumenté demandé à M. Boiteux, ancien patron d'EDF, le gouvernement français avait jeté pas mal d'eau froide, dès septembre 1987, sur le bel enthousiasme de l'équipe qui, à Bruxelles, avec Jacques Delors, travaille dur — et souvent efficacement — à la réalisation d'un marché unique, condition d'avancées européennes ultérieures. Le message était le suivant : les écarts de taux de TVA sont beaucoup trop importants actuellement pour donner lieu rapidement à une unification complète : et si disparité il y avait — aussi minimes soient-elles, — les entreprises des pays aux taux les plus élevés seraient artificiellement défavorisés par rapport à leurs concurrentes étrangères. Conclusion du rapport Boiteux : rien ne presse. Sous-entendu : en 1993, nous serons encore loin des objectifs assignés. Avec cet ajout : il est beaucoup plus urgent d'harmoniser les fiscalités de l'épargne (*le Monde* du 9 septembre).

On en était là, dans une situation déjà passablement conflictuelle, quand M. Rocard a ajouté à l'argumentation Balladur-Juppé-Boiteux un argument beaucoup plus fondamental, et pour tout dire plus définitif.

L'actuel premier ministre n'invoque pas les risques d'un déséquilibre de la concurrence entre firmes. Il parle de la paupérisation de l'Etat, de l'impossibilité qu'il y aurait de financer les routes, les hôpitaux, les écoles, la recherche, si la France rapetissait sa TVA, la ramenant au rang d'un petit impôt. Ce n'est pas une affection particulière qui pousse Michel Rocard à défendre la TVA — taxe inventée par un Français, M. Lauré, — mais le constat que cet impôt rapporte à lui seul plus de 500 milliards de francs par an et 45 % des recettes fiscales dont dispose l'Etat pour financer ses dépenses.

La puissance publique peut-elle abandonner une partie de l'impôt sans abandonner une partie de sa puissance ?

Les réflexions du premier ministre vont loin et vont choquer. Peut-être même faire réfléchir une Europe un peu trop saisie par l'idéologie américaine du combat contre la fiscalité. Regardez, dit en substance M. Rocard, à quel point les équipements collectifs, les villes, sont dans un état parfois lamentables aux Etats-Unis. Voulons-nous copier ce modèle ? Ou conserver le nôtre, qui est celui d'une société moins dure, moins inégalitaire, disposant d'un système étendu et très complet de protection sociale ?

Des incohérences

Au sein du Parti socialiste, on avait — on a peut être encore — tendance à considérer Michel Rocard comme un homme de droite, du centre peut-être, mais pas de gauche. Voilà qui devrait rassurer la gauche et inquiéter la droite libérale : l'actuel premier ministre a une haute idée du rôle que doit jouer l'Etat dans l'économie. Et cette conception va se traduire dans le budget de 1989 par des dépenses plus importantes que ces dernières années dans un certain nombre de domaines relevant d'abord de l'Etat : l'éducation nationale, la recherche, l'emploi, la justice.

Cette expression d'une philosophie personnelle ne va pas sans incohérences. Signifier à la Commission de Bruxelles que l'Etat français entend conserver la maîtrise de ses recettes de TVA, alors que dans le même temps on annonce la suppression d'un taux de cet impôt (7 %) au bénéfice d'un autre moins élevé est franchement contradictoire. Rien ne forçait le gouvernement à s'amputer dans le budget de 1989 de 5 milliards de francs de recettes de TVA, sous la forme qui a été choisie et qui ne va pas dans le sens de l'harmonisation européenne (1) approuvée par le président de la République dans sa « Lettre aux Français ». Rien sinon la proximité des élections cantonales et municipales qui pousse aux mesures jugées populaires ; le souci aussi de freiner autant que possible la hausse des prix.

On pourra de plus s'interroger sur l'acceptation par le premier ministre d'une sorte de rejet — vrai ou supposé — de l'impôt sur le revenu par la majorité des Français. Puisque le prélèvement fiscal sous cette forme est mal accepté, préférons-lui, dit-il en quelque sorte, la TVA, qui « passe » bien parce qu'elle est indolore.

Si l'Etat doit continuer de jouer un rôle important dans l'économie alors peut-être le contribuable doit-il avoir conscience qu'il faut en payer le prix. Réduire sans cesse l'impôt sur le revenu n'est-ce pas escamoter une partie essentielle du rapport Etat-citoyen ? Dans les pays étrangers — européens, notamment — l'impôt sur le revenu pèse plus lourd — parfois beaucoup plus lourd — qu'en France.

Une voie étroite existe peut-être qui permettrait à la France de réduire ses taux de TVA lesquels frappent également, faut-il le rappeler, tous les consommateurs qu'ils soient riches ou démunis — et d'augmenter progressivement l'impôt sur le revenu. Le prélèvement à la source dont Michel Rocard s'est souvent déclaré partisan permettrait de rééquilibrer un système fiscal unique en Europe. De beaux débats en perspective. Et, ceux-là, de vrais débats.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Le système français va se fonder sur deux taux dont un taux réduit à 5,5 % alors que les Allemands ont le leur à 7 %.

● **ATT va supprimer six mille emplois.** — American Telephone and Telegraph (ATT) prévoit de supprimer environ six mille emplois dans ses services de téléphone à longue distance, soit 8 % des effectifs de ce secteur (soixante-quatorze mille salariés actuellement). Ces suppressions d'emploi devraient être obtenues grâce à des départs volontaires et à de nouvelles affectations dans les autres activités du groupe, a précisé, jeudi 8 septembre, un porte-parole d'ATT, sans écarter toutefois l'éventualité de licenciements. Une partie de ces suppressions interviendra dans le cadre d'un programme lancé il y a plusieurs mois et visant à déplacer plusieurs milliers d'employés vers les activités de commercialisation du groupe.

« Plan zéro » pour l'inflation

Le gouvernement Garcia soumet le Pérou à un traitement de choc

Le gouvernement péruvien a annoncé, le mardi 6 septembre, un nouveau plan d'urgence de 120 jours pour tenter de redresser une économie en crise profonde. Dévaluation de la monnaie, l'inti, quadruplement du prix de l'essence, hausse moyenne de 125 % des produits alimentaires suivie d'un gel des prix, tous les éléments d'un traitement de choc sont réunis dans ce « plan zéro ».

LIMA
de notre correspondante

Après des mois d'incertitude, de spéculation et de pénurie, l'équipe sociale-démocrate au pouvoir à Lima a finalement dévoilé le redouté *« paquetazo »*, le « superpaquet », ainsi qualifié en comparaison avec quatre plans de redressement économique qui, depuis octobre 1987, ont déjà réduit de 15 % le pouvoir d'achat de la population. Autant de tentatives, menées jusqu'ici en vain, afin de gommer les distorsions nées de la politique « hétérodoxe » du gouvernement.

Cette hétérodoxie, suivie depuis trois ans par le président Alan Garcia, a eu des conséquences catastrophiques pour le pays. L'inflation a atteint 240 % durant les huit premiers mois de 1988 et 21,7 % pour le seul mois d'août. Le déficit budgétaire représente 15 % du produit intérieur brut et, après une croissance record, mais artificielle, de 9 % en 1986 et de 7 % en 1987, la récession s'est installée avec son corollaire, pénuries de biens de consommation et de capital. A ces maux, il faut ajouter la fuite des capitaux, une saignée de 2 milliards de dollars l'an dernier et la chute des réserves monétaires, à raison de 100 millions de dollars par mois.

Cette crise rappelle celle que la Bolivie a vécu il y a cinq ans, obligeant le président Hernan Qiles à abandonner ses fonctions un an à l'avance. L'économiste Jeffrey Sachs, professeur d'économie à Harvard, qui, grâce à un programme draconien, a permis de juguler l'hyperinflation bolivienne, constate qu'au Pérou, comme en Bolivie, les programmes de « stabilisation » menés à moitié n'ont fait qu'aggraver la situation. Décidé à *« jouer le tout pour le tout »* pour stopper l'envol des prix, le président Garcia s'est, à son tour, résigné à adopter un traitement de choc. Une décision qui a provoqué une crise ministérielle la semaine dernière avec la démission du ministre de l'économie et des finances, Cesar Robles, partisan de réajustements graduels. Son successeur, l'ingénieur Abel Salinas, est loin d'être un spécialiste, mais il figure parmi les « fidèles » du chef de l'Etat, qui lui a confié, successivement, le difficile portefeuille de l'intérieur puis celui de l'énergie et des mines.

« Compréhension et sacrifices »

Il lui est revenu de dévoiler un programme de choc, baptisé « plan zéro » par la presse puisqu'il vise à ramener l'inflation à zéro. Le nouveau ministre de l'économie et des finances a ainsi annoncé une dévaluation importante de l'inti, accompagnée d'une unification des taux de change à 250 intis le dollar, pour remplacer les taux précédents de 33,75 et 125 intis pour 1 dollar. Les relèvements de prix sont tout aussi spectaculaires : l'essence passe de 40 cents à 1 dollar le baril et les produits alimentaires comme le pain, l'huile, le lait, les pâtes, le poulet vont jusqu'à tripler à la suite de la suppression des subventions gouvernementales.

Accompagnées d'autres mesures budgétaires, de restriction des importations et de relèvement des taux d'intérêt — désormais supérieurs à l'inflation — ces décisions devraient permettre de calmer, de façon significative, l'indice des prix à la consommation. C'est un plan drastique, proche de ceux que préconise le Fonds monétaire international, mais qui sera appliqué sans son aide. La *« situation est surmontable »*, a déclaré le ministre en demandant à la population *« compréhension et sacrifices »*. Ce programme, calqué sur le plan qui a permis à la Bolivie de juguler une inflation incalculable, aura-t-il les mêmes conséquences : une profonde récession et l'instauration, à deux reprises, de l'état de siège ?

Pour compenser partiellement le coût social de ce *« paquetazo »* — sans doute une chute de 30 à 60 % du pouvoir d'achat, — le gouvernement péruvien a prévu une augmentation du salaire minimal qui passe de 6000 à 15000 intis. Un plan d'urgence est également lancé pour créer deux cent mille emplois ainsi qu'un programme d'assistance alimentaire aux plus démunis qui sera mis en place avec l'aide des écoles, des paroisses et des *« marchés du peuple »*.

On peut craindre, néanmoins, une réaction violente de la population. Durant le premier semestre, les grèves ont été trois fois plus nombreuses que durant toute l'année 1987. Avant même l'annonce par le ministre d'un « plan zéro », de premières manifestations de protestation ont eu lieu dans la capitale, pourtant soumise à l'état d'urgence. Et les principaux syndicats préparent déjà une série d'actions dont une grève nationale.

NICOLE BONNET.

Américains et Allemands plaident pour la stabilité des taux de change

Si elle n'a pas toujours l'ampleur voulue, la concertation internationale marche bien, au niveau des « petites phrases » destinées au marché financier. Les investisseurs qui, le jeudi 8 septembre, testaient une remontée du dollar ont été stoppés dans leur élan par les déclarations du secrétaire adjoint au Trésor américain, M. David Mulford.

Ce dernier a souligné que les Etats-Unis étaient toujours opposés à une hausse du dollar, qui déstabiliserait le processus de réduction des déficits extérieurs. Le billet vert continuait de s'effriter lors des premiers échanges interbancaires, le vendredi 9 septembre, et s'échangeait à 1,8440 DM, 6,2850 FF et 134 yens.

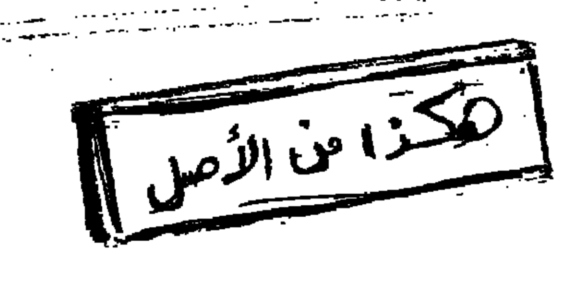
Cette lente dépréciation continue de provoquer, comme chaque fois en tel cas, des tensions au sein du système monétaire européen. Le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Pöhl, a tenté de les limiter en affirmant, lors d'une conférence de presse, jeudi, à l'issue de la réunion du conseil de l'institut d'émission allemand, qu'un réaménagement du SME n'avait pas de raison d'être.

Tirant les leçons de la fermeté du mark par rapport au franc, la devise allemande frôlant les 3,41 FF en dépit des interventions de la Banque de France, M. Pöhl a précisé que Bonn et Paris *« ne souhaitent pas »* un changement de parité entre les deux monnaies, les *« données économiques des deux pays »*, si on les regarde *« objectivement »*, excluant une telle opération.

Mais si le président de la Bundesbank s'est attaché à désamorcer les critiques sur l'insuffisance de la croissance économique allemande, le directeur général du Fonds monétaire international a appelé la RFA à relancer la demande intérieure.

Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire économique *Wirtschaftswoche,* M. Michel Camdessus préconise des réformes structurelles et une demande interne plus dynamique que la production nationale. *« L'effet stimulant de la croissance en RFA (comme au Japon et dans les autres pays européens) doit être suffisamment fort pour compenser à peu près l'effet de contraction résultant de la diminution du déficit budgétaire des Etats-Unis. »*

M. Camdessus reprend ainsi l'appel qu'il avait lancé à l'occasion du quarantième anniversaire du deutschemark, au printemps dernier. A l'époque, il avait demandé aux Allemands de *« faire aussi bien qu'il y a quarante ans »*, un profond ajustement structurel ancré sur une devise crédible et une banque centrale forte, mais dans le cadre de la nouvelle interdépendance des économies et compte tenu des *« responsabilités mondiales »* de la RFA.



Économie

SOCIAL

Pouvoir d'achat et emploi au cœur de la rentrée de la CFDT

Dans sa conférence de presse de rentrée, le jeudi 8 septembre, la CFDT a mis au premier rang de ses objectifs revendicatifs la défense du pouvoir d'achat (*le Monde* du 9 septembre). Mais Mme Nicole Notat, secrétaire nationale, qui s'exprimait devant la presse, a également avancé cinq priorités pour l'emploi. Il s'agit, en premier lieu, de *« réamorcer la pompe de la réduction du temps de travail par la voie contractuelle »*. Mme Notat a souhaité, sur ce sujet, *« que le gouvernement, au moins, ne se taise pas »*. La CFDT veut ensuite créer de nouveaux emplois et *« stopper la précarité »*.

Evoquant la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, elle a demandé un examen de ses *« conséquences néfastes »*, *« impliquant, à l'initiative des pouvoirs publics, toutes les parties concernées dans le but de dégager, y compris par la loi, de nouvelles garanties »*. Les autres priorités de la CFDT sur l'emploi concernent la formation et la qualité des mesures pour les jeunes.

Une petite musique

LA CFDT aborde la rentrée sociale 1988 avec, en apparence, une assurance tranquille. Ayant réglé, non sans quelques remous, la succession de M. Edmond Maire, elle met en avant ses *« bons résultats »* — elle est la seule centrale à avoir progressé aux élections aux comités d'entreprises en 1987 — et la... réduction de la baisse de ses effectifs *« pour la troisième année consécutive »*. Comme si la relève avait déjà eu lieu — mais c'est seulement un hasard du calendrier — Mme Nicole Notat, qui deviendra à l'issue du congrès confédéral de novembre secrétaire générale adjointe, secondant M. Jean Kaspar, a donné le ton de cette rentrée. En faisant entendre, sur plusieurs sujets, une petite musique nouvelle.

Une musique nouvelle qui tend à rapprocher la CFDT du discours syndical traditionnel. Ainsi, l'objectif revendicatif numéro un est pour cette rentrée la « défense du pouvoir d'achat », ce que ne renieraient ni FO ni la CGT. Il y a un an, M. Edmond Maire, dans sa conférence de presse de « rentrée », n'avait pas placé le pouvoir d'achat au premier rang, même s'il avait mentionné la nécessité de son maintien avec priorité pour les bas salaires. Que la CFDT redevienne, en partie, le *« syndicat de la feuille de paie »* n'est pas en soi étonnant. Elle ne peut, à moins d'adopter une démarche suicidaire, rester à l'écart d'un thème revendicatif aussi porteur, celui sur lequel les salariés expriment le plus fort mécontentement, même s'il ne débouche pas encore sur de réelles actions.

Question de contexte donc, mais aussi, comme l'a souligné Mme Notat en assurant que la CFDT mettait *« au cœur »* de la rentrée à la fois le pouvoir d'achat et l'emploi, de *« morale »* *« Il est moral que les salariés touchent la contrepartie de l'amélioration de la situation des entreprises, alors que d'autres catégories sociales voient leur pouvoir d'achat progresser. »* Intervenant au cours de la conférence de presse, M. Maire a même fustigé à cet égard *« la mauvaise foi insondable »* et l'opinion *« à courte vue »* du CNPF à propos des déclarations de M. Perigot évoquant l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés. L'étonnant est toutefois que la CFDT aborde la *défense du pouvoir d'achat en faisant silence sur les bas salaires*, le SMIC, *les inégalités de revenus. Le surprenant est aussi qu'elle remette à l'ordre du jour la réduction du temps de travail* sans parler de la compensation salariale. Mme Notat a expliqué que ces préoccupations demeuraient, en faisant référence aux textes préparatoires du prochain congrès. Mais, à défaut de tels rappels, la petite musique de la CFDT se fond dans un discours classique.

Prendre date

En mettant l'accent sur le pouvoir d'achat, il est clair aussi que la CFDT *veut être prête à s'associer à d'éventuels mouvements revendicatifs. Elle* prend date. *Elle adopte en même* temps un ton plus ferme en soulignant le *« besoin d'une action syndicale plus musclée »*. En même temps, elle laisse l'initiative de l'action, qui n'est pas réduite comme pour la CGT à la grève, à ses fédérations. Mme Notat a reconnu *que notre société souffrait « d'un déficit revendicatif »*, tout en assurant que la *CFDT* était sur *« le chemin de la reconquête »*. Mais elle n'a pas davantage dissimulé ses craintes : *« Le syndicalisme ne doit pas s'enfermer, vu les difficultés de la période, dans une action isolée, minoritaire ou jusqu'au-boutiste. »*

Question de contexte, là encore ? La CFDT n'est pas la seule à redouter que le syndicalisme ne parvienne pas à surmonter ses faiblesses. Un syndicalisme faible ne peut donc se résigner à avoir en face de lui un *« Etat hors jeu »* sur le plan social. S'il serait hasardeux d'affirmer que la CFDT a changé sur ce point et qu'elle donne désormais la priorité au législatif sur le contractuel, *force est de reconnaître que le syndicalisme manifeste son besoin d'un Etat qui ne soit pas absent du terrain social, pour se refaire une santé. Sans doute est-ce cette prise de conscience qui conduit Mme Notat à attendre du gouvernement « qu'il joue son rôle, rien que son rôle, mais tout son rôle » et qu'il définisse une politique sociale. Sans doute aussi est-ce ce contexte qui conduit la CFDT à considérer qu'elle ne pourra pas faire l'économie d'une intervention législative pour* venir à bout des *« conséquences néfastes »* de la suppression de *l'autorisation administrative de licenciement. Les syndicats ont aussi besoin de petits coups de pouce pour retrouver leur dynamisme.*

MICHEL NOBLECOURT.

Retraite des cadres

Répit en 1987, mais inquiétudes pour les cinq ans à venir

L'année 1987 a été meilleure que prévu, mais pas glorieuse : tel est le bilan dressé jeudi 8 septembre par les responsables de l'AGIRC (Association générale des institutions de retraite des cadres). Finalement, les recettes (31 804 millions de francs) ont dépassé légèrement les dépenses (31 741 millions de francs), mais l'excédent (63 millions de francs) est inférieur à celui de 1986 (215 millions).

Le résultat est dû à une progression des recettes supérieure aux prévisions. Le montant des cotisations a progressé de 9,7 % comme l'année précédente, grâce d'abord au relèvement du « taux d'appel » (1), qui a apporté 1,1 milliard de francs, à la croissance du nombre de cadres « actifs » (+ 1,25 % au lieu des + 0,8 % prévus) et de la masse salariale (+ 5,6 % pour + 4,1 % prévus), et enfin à une progression du « plafond » de la Sécurité sociale égale pour la première fois depuis longtemps à celle du salaire médian des cadres (2). Les produits financiers ont été évidemment affectés par la crise boursière : ils n'ont été que de 2 386 millions de francs, soit 500 millions de moins qu'en 1986, mais les responsables de l'AGIRC se flattent d'avoir maintenu la valeur du portefeuille grâce à une gestion prudente.

La progression des pensions versées reste forte, même si elle s'infléchit un peu (plus de 9 % contre 10,5 % en 1986) : le nombre de nouveaux retraités est resté élevé (75 000). Ce mouvement va continuer à l'avenir.

Cette amélioration aura des répercussions sur les résultats de 1988 (ont l'AGIRC ne connaît encore que les premiers mois). Les *dépenses doivent augmenter de 8 %, mais, si la progression des cotisations dépasse les 6 % prévus, le déficit attendu (environ 1 milliard de francs) pourrait être résorbé, au moins en partie.*

Cela n'atténue pas les inquiétudes pour les cinq prochaines années, qui s'annoncent, selon le président de l'AGIRC, M. Pierre Guillen (CNPF), comme une phase difficile, les charges du régime des cadres progressant encore de 6 % au début des années 90 (pour redescendre à 4 % à l'approche de l'an 2000).

Malgré une progression annuelle de 1,5 % de l'effectif des cadres et de 1 % de leur pouvoir d'achat, la croissance des dépenses dépasserait de 3 % celle des recettes. M. Paul Marchelli, président de la CGC et vice-président de l'AGIRC, pense même qu'il faudra relever le taux d'appel des cotisations dès 1989. M. Guillen s'est montré plus prudent ; il a souhaité que le « plafond » de la Sécurité sociale ne soit pas relevé dans des proportions excessives et annoncé une « *vigilence* » sur ce point.

Cependant, les efforts qui pourraient être demandés aux cadres et aux retraités resteraient encore modérés : selon les calculs de l'AGIRC, un relèvement de 30 points du taux d'appel (hypothèse envisagée pour l'an 2000) aurait pour conséquence une hausse de 90 F par mois pour un cadre payé 15 400 F environ (salaire médian) et une réduction de 50 F de la pension pour un retraité touchant un peu moins de 3 100 F, soit une baisse de 1,5% en pouvoir d'achat. D'autre part, un groupe de travail va essayer de trouver une solution au problème des « figurants », ces cadres dont le salaire est inférieur au plafond de la Sécurité sociale, et qui donc ne cotisent pas pour la plupart au régime; leur entrée effective apporterait quelques recettes.

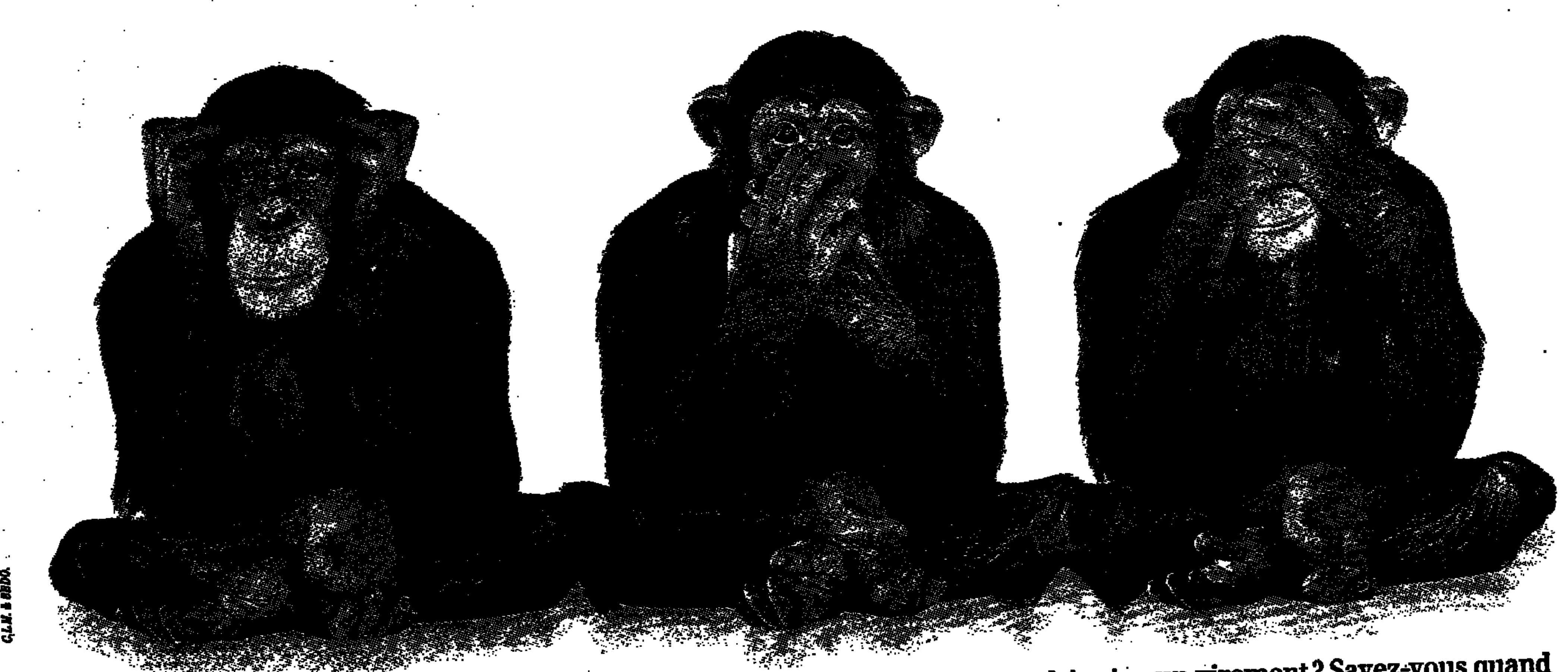
G. H.

(1) Cela consiste à augmenter le montant de la cotisation payée sans donner les droits à retraite correspondants ; le taux d'appel a été porté de 106 % à 110 % au 1er janvier 1987.

(2) Les cotisations au régime des cadres sont prises sur la partie du salaire supérieure au plafond de la sécurité sociale : celle-ci diminue donc si le plafond monte plus vite que le salaire des cadres.

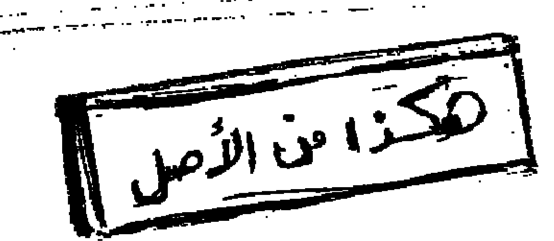


Résumé de la philosophie des banques concernant la transparence des tarifs bancaires.



Combien vous fait-on payer un découvert, une carte de crédit et son usage, un chéquier, un virement ? Savez-vous quand votre compte est débité ? Et pourquoi les banques ne seraient-elles pas tenues, comme les commerçants, de jouer le jeu de la concurrence en publiant leurs tarifs afin que les consommateurs puissent comparer... et choisir le banquier le moins cher.

E. LECLERC 



Marchés financiers

Les groupes Tapie et Frey s'associent pour la reprise de Donnay

Les groupes Tapie et Frey, candidats jusqu'ici rivaux à la reprise du fabricant de raquettes de tennis belge Donnay, *ont finalement* décidé de faire une offre commune, a annoncé jeudi 8 septembre dans un communiqué M. Jean-Jacques Frey, président du groupe familial rémois, dont la principale activité est jusqu'à présent la production du champagne « Germain ».

Les deux groupes ont à cette fin constitué une société holding, créée, précise le communiqué, sous l'égide de la banque Worms, et dont le capital sera réparti également entre les deux partenaires. Selon M. Frey, la *reprise de Donnay ne serait qu'une* première acquisition, cette nouvelle société holding devant assurer *« la promotion et le développement d'articles de sport »*.

La décision finale sur le sort de Donnay sera prise lundi 12 septembre par le tribunal de commerce de Dinant (Ardennes belges).

Dans son offre initiale, le groupe Frey, associé au président d'une entreprise flamande, M. De Puydt, qui avait obtenu la préférence des curateurs *(le Monde* du 9 septembre) proposait de garantir le maintien de 150 emplois sur un total de 350.

Le groupe de Bernard Tapie s'était allié, de son côté, au Belge Albert *Lambert (groupe Bruxelles* Lambert) et à la région de Wallonie, ancien actionnaire de Donnay avec 27 % du capital. Soutenu par les syndicats et la région, il avait d'abord proposé *la sauvegarde de 120 emplois, puis* poussé par la concurrence, avait amélioré son offre en garantissant la reprise de 200 emplois.

Duménil-Leblé et Stern vendraient leur participation dans Rivaud au suisse SASEA

L'Agéfi suisse dans son édition du 8 septembre *annonce le rachat prochain* par la société financière SASEA (Société anonyme suisse d'exploitations agricoles) de la participation de 38 % dans le groupe Rivaud détenue depuis mars 1987 par Duménil-Leblé et la Banque Stern. Cette transaction, estimée à 1 milliard de francs français mettrait ainsi un terme à la bataille pour le *contrôle du groupe* Rivaud, engagée il y a dix-huit mois entre les dirigeants et les nouveaux venus.

Si l'affaire ne paraît pas entièrement bouclée, la Banque Stern en confirme les grandes lignes tandis que Duménil-Leblé se borne à préciser qu'il existe d'autres candidats au rachat. Au siège genevois de la société financière SASEA, en revanche, les responsables *indiquent* que *les discussions* se sont accélérées dès la *mi*-juillet et seraient sur le point d'aboutir.

La SASEA, reprise en 1985 par un Italien, ancien directeur à l'ENI, M. Florio Fiorini, âgé aujourd'hui de quarante-huit ans, s'est spécialisée dans la reprise d'entreprises notamment en difficultés qu'elle recède après les avoir réorganisées. *Elle* dispose de 230 *millions* de francs suisses (1 milliard de francs français) de fonds propres et avait un total de bilan, à fin 1987, de 1 milliard de francs suisses (4 milliards de francs français). L'entrée dans le groupe Rivaud correspond pour la SASEA, non seulement au désir d'aider les dirigeants principaux de Rivaud à *se défendre contre* un *actionnaire* non désiré mais aussi au souhait de participer à la restructuration de cette nébuleuse financière et industrielle. Les dirigeants de la SASEA sont intéressés par la participation dans Pathé-Cinéma dont la cotation a été suspendue en début de séance à la Bourse de Paris. Elle leur permettrait de renforcer leur présence dans le cinéma. *La* firme est déjà présente indirectement dans *Cannon*, spécialisé lui aussi dans l'industrie cinématographique.

Pour le tandem Stern-Duménil-Leblé, cet aller et retour – leur entrée dans le capital du groupe Rivaud *avait été annoncée* le 27 mars 1987 *(le Monde* daté 29-30 mars) – reste une bonne affaire financière, puisque la mise de fonds initiale représentait 300 à 400 millions de francs. Mais on est loin des ambitions affichées à l'époque par les deux partenaires. Peu désireux d'apparaître comme de vulgaires raiders, ils avaient alors affirmé leur intention de mener une *« politique d'investissement à moyen terme »* en participant *« de manière harmonieuse »* au développement d'un groupe dont le potentiel était, à leurs yeux, considérable. Mais la réaction de l'*« establishment »* et l'entêtement de M. Jacques Letertre, patron de Duménil, dans sa lutte pour le pouvoir, ont finalement eu raison de ces ambitions.

C. B. et D. G.

NEW-YORK, 8 septembre ↓
Prudence

Wall Street est restée très hésitante le 8 septembre, comme la veille. *L'indice Dow Jones des* valeurs industrielles, après une progression de 0,53 point le mercredi, a fluctué dans des écarts très étroits, pour *finalement clôturer* en baisse de 2,67 points, à 2 063,12 points. Les échanges ont été un peu plus animés que la veille, portant sur 149,38 millions d'*actions (contre* 139,59). Les hausses ont été plus nombreuses que les baisses.

Selon les analystes, les investisseurs demeurent très prudents et attendent de *nouveaux signes* venant confirmer un ralentissement de la croissance américaine susceptible de freiner l'inflation et de faire baisser les *taux d'intérêt. L'attentisme* était également de mise sur le marché obligataire, où les taux sont restés quasiment inchangés.

La décision des autorités boursières de poursuivre la célèbre banque d'affaires Drexel Burnham Lambert, accusée de délits d'initiés, n'a guère eu d'influence sur le marché. Du *côté* des hausses, on remarquait surtout Ramada, qui gagnait 2 dollars à 9 5/8 à la suite de l'offre d'achat faite par Hyatt. Légère progression pour *Loews (+ 1/2 à* 73 3/8), TWA (+ 1/2 à 36 7/8) et IBM (+ 1/4 à 112). Recul de Inco (– 1 1/2 à 27 3/8), de Goodrich BF (– 1 1/4 à 52 1/2) et Dow Chemical (– 1 1/8 à 85 1/2).

VALEURS	Cours du 7 sept.	Cours du 8 sept.
Alcoa	51 1/2	50 5/8
A.T.T.	25 1/8	25 1/4
Boeing	59 3/4	60
Chase Manhattan Bank	30	29 1/2
Du Pont de Nemours	81 7/8	81 1/8
Eastman Kodak	43 5/8	43 3/4
Exxon	45 7/8	45 5/8
Ford	50 3/8	50 1/8
General Electric	41 3/8	41 1/2
General Motors	73 3/4	73 5/8
Goodyear	60 1/8	59 7/8
I.B.M.	111 3/4	112
I.T.T.	48 1/8	48 1/2
Mobil Oil	42 5/8	42 5/8
Pfizer	52 3/4	52 5/8
Schlumberger	31 1/8	31 5/8
Texaco	46	45 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	90 1/2	90 1/4
Union Carbide	22 7/8	22 1/2
U.S.X.	27 3/8	27 1/4
Westinghouse	51 1/8	51
Xerox Corp.	54 1/2	54 5/8

LONDRES, 8 septembre ↓
Net recul

La baisse s'est amplifiée, jeudi, au Stock Exchange. L'indice FT, qui avait perdu 0,42 % la veille, reculait de 1,2 %, pour revenir à 1 402,4. Le marché demeurait toujours très calme, avec 380 millions de titres traités, contre 310 millions mercredi. A l'origine du mouvement, les craintes à nouveau d'une hausse des taux d'intérêt. Aussi, même la publication de résultats satisfaisants de plusieurs firmes n'a pas réussi à inverser la tendance. Dans le secteur pétrolier, les titres Ultramar se sont fortement dépréciés après l'annonce d'une augmentation de capital de 130 *millions* de livres (1,3 milliard), destinée à financer l'achat de la raffinerie californienne de Wilmington. De son côté, le groupe de matériaux de construction Tarmac a annoncé le lancement d'une contre-OPA amicale de 141,3 millions de livres (1,4 milliard de francs) sur Ruberoïd. Tarmac surenchérit sur l'offre inamicale faite, le 26 juillet dernier, par le groupe de construction Raine Industrie au prix de 130 millions de livres (1,3 milliard de francs). Raine Industrie a alors indiqué qu'il *n'augmenterait pas son offre.*

Sur le marché obligataire, les fonds d'Etat se dépréciaient. A l'inverse, les mines d'or se raffermissaient.

PARIS, 9 septembre =
Timorée

La semaine s'achève encore une fois dans le doute. Plus question de hausse *d'été, celle-ci, comme l'année dernière,* aura été un vœu pieux jamais concrétisé. Les investisseurs préféraient rester dans l'expectative, et l'indicateur *instantané*, qui affichait – 0,13 % à l'ouverture, se maintenait à – 0,13 % en séance. Ainsi, au terme des cinq séances hebdomadaires, la *Bourse aura fait du surplace.* Les craintes d'un relèvement des taux d'intérêt en France semblaient être moins vives que la veille et n'expliquaient pas à elles seules l'attentisme ambiant. Les investisseurs préféraient rester l'arme au pied jusqu'à la publication d'un indicateur économique américain : *celui des* prix à la production pour le mois d'août. Attendu en début d'après-midi, ce chiffre pouvait faire évoluer le dollar *à la hausse ou à la baisse*, et donc modifier la stratégie des intervenants sur les marchés financiers et boursiers. De plus, les opérateurs s'inquiétaient *également du montant* de la balance commerciale américaine dont la publication devrait intervenir au milieu de la semaine prochaine.

Dans ce climat plus que morose, quelques valeurs arrivaient à se distinguer : Saulnes Châtillon, Scoa, et GTM Entrepose, dont les progressions *avoisinaient ou dépassaient* les 4 %. Epéda Bertrand Faure, qui avait été l'objet d'un véritable engouement mercredi et jeudi, s'inscrivait à la baisse. Le titre *Havas réagissait peu aux rumeurs* circulant sur un éventuel partage de pouvoirs entre MM. André Rousselet, président de Canal Plus, et Jérôme *Monod, président* de la Lyonnaise des Eaux. La cession prochaine par Duménil Leblé et la Banque Stern de leur participation dans le groupe Rivaud à une *holding suisse* SASFA *entraînait* la suspension des cotations de Pathé-Cinéma. Cette société filiale du groupe Rivaud servirait en quelque sorte de monnaie *d'échange et tomberait dans l'orbite de* la SASFA ou de ses amis. Une nouvelle OPA était annoncée sur le marché au comptant : celle de Thorn-Emi sur *Pathé-Marconi, dont elle détient déjà* plus de 90 % du capital.

Enfin, le MONEP (marché des options négociables sur actions de Paris) fêtait son premier anniversaire *dans le calme.* Sur le MATIF, 24 500 contrats étaient échangés. Ceux à échéance de décembre s'appréciaient de 0,60 %.

TOKYO, 9 sept. ↓
A la baisse

La *tendance s'est* inversée en cours de séance vendredi au Kabuto Cho. Après une légère progression initiale, l'indice Nikkeï des deux cent vingt-*cinq valeurs industrielles s'est dépré*cié, perdant à la clôture 0,34 % à 27 647,10. Les investisseurs sont finalement restés prudents dans l'attente de la publication, plus tard dans la journée, de l'indice des prix de gros aux Etats-Unis pour le mois d'août et de son incidence sur la parité yen-dollar. Le dollar est autour de 133 yens, *mais il peut* osciller entre 130 et 136 yens, de sorte que les opérateurs préféraient rester très prudents. Dans un marché relativement actif, où à la mi-séance 450 *millions* de titres avaient changé de mains, contre 500 millions la veille, les baisses l'ont emporté très légèrement sur les hausses. Parmi les compartiments *éprouvés figuraient* les chemins de fer, les banques, les sociétés financières, la distribution, l'immobilier et les industries pharmaceutiques.

VALEURS	Cours du 8 sept.	Cours du 9 sept.
Akaï	578	602
Bridgestone	1 270	1 300
Canon	1 480	1 450
Fuji Bank	3 160	3 150
Honda Motors	2 090	2 080
Matsushita Electric	2 580	2 560
Mitsubishi Heavy	891	901
Sony Corp.	6 700	6 870
Toyota Motors	2 580	2 530

FAITS ET RÉSULTATS

● **Les Assurances générales augmentent leur participation dans la SGB.** – *Les Assurances générales (AG) ont renforcé* leur participation dans le capital de la Société générale de Belgique (SGB), en rachetant *« il y a quelques jours »* les parts que détenait la société suisse Elektrowatt et le groupe belge Imofo. Les AG ont ainsi porté leur participation de 4 % à 6 % du capital du premier holding belge. Le montant de la transaction n'a pas été communiqué, mais le porte-parole des AG a précisé que *« l'opération s'est faite à des conditions proches du marché actuel et porte sur 1,45 million d'actions »*.

● **Generali va entrer dans Ferruzzi Finanziaria.** – Le groupe d'assurances italien Generali va entrer dans le capital de Ferruzzi Finanziaria, holding du groupe Ferruzzi, a annoncé, jeudi 8 septembre, à Ravenne, M. Raul Gardini, président du groupe, sans préciser le niveau de cette participation. M. Gardini présidait la première assemblée générale de Ferfin, née, fin août, de la fusion de Ferruzzi *Finanziaria et* d'Iniziativa Me-Ta (secteur tertiaire du groupe Montedison) dans le cadre d'une restructuration générale du groupe Ferruzzi, après la prise de contrôle de Montedison fin 1987.

● **OPA partielle sur les Talcs de Luzenac : la Cidem propose 1 300 F par action.** – La Cidem, qui envisage de prendre le contrôle des Talcs de Luzenac (*le Monde* du 8 septembre), dont elle détient déjà 25 % du capital, a présenté les modalités de son OPA. En cas d'accord des autorités boursières, l'offre portera sur 26 % du capital. Le prix proposé est de *1 300 F* par action. *Il est supérieur de plus de 58 %* au dernier cours coté des Talcs de Luzenac (819 F). La Cidem est une filiale commune du BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) et du groupe koweïtien KFTIC. Créée *en 1981, elle* a pour vocation d'investir dans le domaine de l'industrie minérale. Elle procède actuellement à une augmentation de capital qui devrait être entièrement souscrite par *le KFTIC, qui détiendra 70 %* des parts. Toutefois, dans une étape ultérieure, la firme devrait procéder à un rééquilibrage des participations.

● **Campeau vend une filiale de Federated acquise en avril.** – Le groupe canadien Campeau (immobilier et distribution) a annoncé qu'il allait vendre la chaîne de magasins Gold Circle and Richway Stores. Gold Circle and Richway est une filiale du groupe de distribution Federated Department Stores que Campeau a acquis, en avril dernier, au terme d'une longue bataille boursière. Dès le rachat, Campeau avait admis qu'il serait obligé de vendre plusieurs divisions de Federated (*le Monde* du 5 avril). Gold Circle and Richway, qui comprend *soixante-seize* magasins, sera vendue à Kimco Development, propriétaire et gérante de centres commerciaux. Cette dernière revendra trente et un magasins à Dayton Hudson et cédera trente-cinq magasins en *location-vente* à *Hills Department Stores.*

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	276 50	256	La Commande Electro.	325 50	330
Arnault & Associés	....	....	Le gd livre du mois	259	280
Asystel	249 50	249 50	Loca Investissement	259	258
B.A.C.	425	435	Locamic	....	179 10
B. Demachy & Assoc.	406	410	Marlin Immobilier	....	254
B.I.C.M.	548	549	Metallurg. Minière	121 60	121
B.I.P.	....	534	Mécalogie Internat.	425	442
Boiron	370 50	370 50	Microservice	115 10	115 10
Bolloré Technologies	905	900	M.M.B.M.	501	521
Buttoni	1050	1050	Molex	238	218 10
Cibles de Lyon	1495	1495	Navale-Delmas	....	655
Calberson	734	730	Olivetti-Logabax	....	154
Cardif	874	875	Om. Gest.Fin.	....	315
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	285	P.F.A. S.A.	420	411
C.A.T.C.	130	129 50	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	97
C.D.M.E.	970	974	Présence Assurance	405	405
C. Equip. Elect.	293	292	Publicat. Filipacchi	....	415
C.E.G.I.D.	780	783	Razel	800	800
C.E.G.E.P.	....	....	St-Gobain Emballage	....	1302
C.E.P.-Communication	1439	1439	St-Honoré Matignon	180 20	181
C.G.I. Informatique	790	802	S.C.G.P.M.	....	316
Ciments d'Origny	510	515	Segin	376	368
C.N.I.M.	....	335	Serna-Matra	483	470
Concept	250	250	S.E.P.	1345	1349
Conforama	....	800	S.E.P.R.	....	1220
Creeks	395	390	S.M.T.Goupil	....	301
Dafsa	193	186 30	Sodiaforg	822	817
Dauphin	929	918 c	Supra	....	287 50
Devanlay	880	....	TF 1	239 20	244
Deville	810	801	Unilog	145	147
Duménil-Leblé	1150	1185	Union Financ. de Fr.	390	390
Editions Belfond	108	110	Valeurs de France	319 50	319 50
Elysées Investiss.	28	28 60			
Finacor	259	257			
Guintoli	421 80	438 70 d			
Guy Degrenne	805	815			
I.C.C.	....	215			
IDIA	206	205			
I.G.F.	114 50	114 50			
IM2	165	170			
Int. Metal Service	....	375 90			

Marché des options négociables le 8 septembre 1988

Nombre de contrats : 5 226.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	440	9,80	29	–	–
CGE	320	5	18,90	–	20
Elf-Aquitaine	360	1	5,50	–	41
Lafarge-Coppée	1 300	42	99	12,80	44
Michelin	180	14	23,20	1,10	6,50
Midi	1 355	12	–	80	–
Paribas	400	9	27,50	3,50	15
Peugeot	1 200	15	70	55	84
Saint-Gobain	480	17	–	1,50	–
Société générale	400	15,05	35	–	22
Thomson-CSF	180	3,80	13,50	7	12,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 8 sept. 1988
Nombre de contrats : 34 315.

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	104,20	102,95	102,15
Précédent	104,20	103	102,20

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
102	1,61	1,65	0,68	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,26 F ↓

Le dollar a terminé en baisse face aux principales devises, vendredi 9 septembre, à Tokyo. La *monnaie américaine* a clôturé à 132,95 yens, contre 134,20 yens. En baisse de 0,93 % dans un marché calme. Le repli s'est poursuivi en Europe. A Paris, il s'échangeait à 6,2670 F, contre 6,3020 F au fixing de la veille.

FRANCFORT	8 sept.	9 sept.
Dollar (en DM)	1,8595	1,8410

TOKYO	8 sept.	9 sept.
Dollar (en yens)	134,20	132,95

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (9 sept.)	7 11/16-7 13/16 %
New-York (8 sept.)	8 1/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	7 sept.	8 sept.
Valeurs françaises	122,8	122,4
Valeurs étrangères	115,7	115,8
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	349,3	352,10
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 290,86	1 305,09

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	7 sept.	8 sept.
Industrielles	2 065,79	2 063,12

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	7 sept.	8 sept.
Industrielles	1 419,5	1 420,4
Mines d'or	182,3	183,5
Fonds d'Etat	86,79	86,62

TOKYO

	8 sept.	9 sept.
Nikkeï Dow Jones	27 740,11	27 647,10
Indice général	2 134,81	2 129,64

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	6,2950	6,2930	– 30	– 15	– 55	– 30	– 160	– 70
$ can.	5,0775	5,0811	– 106	– 78	– 208	– 171	– 603	– 495
Yen (100)	4,7247	4,7298	+ 91	+ 121	+ 223	+ 253	+ 716	+ 815
DM	3,4116	3,4140	+ 73	+ 90	+ 164	+ 187	+ 476	+ 545
Florin	3,0231	3,0255	+ 51	+ 63	+ 112	+ 132	+ 367	+ 425
FB (100)	16,2642	16,2778	+ 7	+ 113	+ 68	+ 230	+ 345	+ 760
FS	4,0379	4,0417	+ 142	+ 160	+ 294	+ 318	+ 836	+ 919
L (1 000)	4,5546	4,5593	– 209	– 172	– 321	– 278	– 751	– 653
£	10,6884	10,6981	– 353	– 302	– 753	– 674	–2 079	–1 873

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	7 7/8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 5/8	8 3/4
DM	4 1/2	4 3/4	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8	5 3/16	5 5/16
Florin	5 1/4	5 3/4	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16	5 9/16	5 11/16
F.B. (100)	7 1/8	7 7/8	7 3/16	7 1/2	7 5/16	7 5/8	7 9/16	7 7/8
F.S.	2 5/8	2 7/8	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16	3 7/8	4
L (1 000)	14	16	12 7/8	13 3/8	11 5/8	12 7/8	11 3/8	11 3/4
£	10	10 1/4	11 3/8	11 1/2	11 7/8	12	12 3/16	12 5/16
F. franç.	7 9/16	7 13/16	7 13/16	7 15/16	8	8 1/8	8 3/8	8 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 9 SEPTEMBRE

Cours relevés à 14 h 53

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3820	C.N.E. 3% ★	3824	3818	3818	– 0 21
1050	B.N.P. T.P.	1051	1046	1046	– 0 48
1090	C.C.F. T.P.	1113	1123	1123	+ 0 90
1088	Créd. Lyon. T.P.	1118	1118	1118	....
1360	Renault T.P.	1370	1370	1370	....
1742	Rhone-Poul. T.P.	1730	1730	1730	....
1254	St-Gobain T.P.	1271	1279	1279	+ 0 63
1205	Thomson T.P.	1230	1230	1230	....
430	Accor	436	440	445	+ 2 06
520	Air Liquide	505	504	505	....
2080	Alcatel ★	1955	1958	1946	– 0 46
1300	Alc. Superm.	1300	1330	1330	+ 2 31
275	A.L.S.P.I.	302	300 50	300	– 0 66
305	Alsthom ★	306 90	308	302	– 1 60
2250	Arjom. Prioux ★	2004	2001	2005	+ 0 05
520	Aussedat-Rey ★	500	501	500	....
910	Aux. Entrepr. ★	920	914	920	....
695	Av. Dassault ★	690	700	700	+ 1 45
325	BAFIP ★	327	323	335	+ 2 45
285	Bail-Equipem. ★	276	272 10	275 10	– 0 33
760	Bail Investiss.	782	773	780	– 0 26
250	B.N.P. C.I. ★	265	264	263	– 0 75
435	Cie Bancaire ★	449	452	449	....
395	Bazar H.-V.	387	390	381	– 1 55
440	Béghin-Say ★	451 50	454 90	453	+ 0 33
1060	Berger (Me)	1020	1025	1025	+ 0 49
790	Bic ★	789	769	780	– 1 17
1430	B.I.S.	1540	1497	1548	+ 0 52
2430	Bongrain S.A. ★	2445	2460	2450	+ 0 20
405	Bouygues ★	426 90	425	423	– 0 91
72	B.P. France ★	67	67 50	67	....
5000	B.S.N. ★	4990	5000	4991	+ 0 02
....	Canal Plus	585	580	585	....
2100	Cap Gem. S. ★	2225	2165	2200	– 1 12
450	Carnaud ★	464	462 10	458	– 1 29
2420	Carrefour ★	2510	2485	2450	– 2 39
150	Casino	148	149	147	– 0 68
110	Casino A.D.P.	108 40	108 40	110	+ 1 48
1300	C.C.M.C.	1300	1300	1300	....
690	Cetelem	650	645	645	– 0 77
385	Cerus ★	380	381 50	376 50	– 0 92
1470	C.F.A.O. ★	1473	1470	1480	+ 0 48
310	C.G.E.	311 60	311	311 50	– 0 03
1110	C.G.I.P. ★	1092	1081	1082	– 0 92
1060	Chargeurs S.A. ★	1060	1042	1052	– 0 75
980	Ciments franç. ★	965	965	950	– 1 56
440	Club Méditerr. ★	439 90	435	436	– 1 11
147	Codetel ★	152	152	148	– 2 63
285	Cofimeg	288 50	288 60	288	– 0 17
505	Coles ★	505	498	500	– 0 99
225	Compt. Entrepr.	220 10	220 10	222	+ 0 86
635	Compt. Mod. ★	668	675	668	....
830	Créd. Foncier ★	798	786	782	– 2 01
395	C. F. Immob. ★	398	400	400	+ 0 50
131	C.C.F.	137 50	136 60	135 10	– 1 75
470	Cr. Lyon. (CI) ★	470	475	475	+ 1 06
850	Crédit Nat. ★	815	815	815	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
500	CSEE (ex Sign.) ★	508	500	493	– 2 95
315	Crouzet ★	346 50	345	343	– 1 01
2450	Damart S.A. ★	2475	2475	2470	– 0 20
....	Darty	....	....	....	....
290	Darty (DP)	286	286	286	....
1400	De Dietrich	1380	1381	1380	....
180	Dév. R.d.C. (Li)	186 20	187	187	+ 0 43
430	D.M.C.	407	410	406	– 0 25
340	Drouot Assur. ★	329 90	330	328	– 0 58
1750	Docks France ★	1740	1780	1755	+ 0 86
670	Dumez ★	648	649	645	– 0 46
1280	Eaux (Gén.)	1364	1384	1368	+ 0 15
1480	Ecco ★	1510	1502	1545	+ 2 32
730	Electrofinanc. ★	715	711	712	– 0 42
405	El. S. Dassault	414	410 10	420	+ 1 45
325	Elf-Aquitaine	317 90	314	314	– 1 23
285	– (certific.) ★	270 50	268 10	268	– 0 92
840	Epeda-B-Faure ★	715	714	700	– 2 10
2420	Essilor	2405	2351	2361	– 1 83
1600	Essilor Int. (DP)	1505	1538	1500	– 0 33
315	Esso S.A.F. ★	308	305	305	– 0 97
1450	Eurafrance	1428	1450	1431	+ 0 21
1120	Eurocom ★	1120	1120	1131	+ 0 98
2270	Euromarché	2260	2240	2260	....
520	Europe n° 1 ★	507	511	508	+ 0 20
34	Eurotunnel ★	31 70	31 60	31 35	– 1 10
935	Exor ★	960	964	951	– 0 94
800	Facom	810	800	815	+ 0 62
935	Fichet-Bauche	935	935	935	....
185	Finextel ★	185	185	184	– 0 54
113	Fives-Lille ★	115 50	117	113	– 2 16
1370	Fromageries Bel	1364	1368	1330	– 2 49
970	Gal. Lafayette ★	980	986	986	+ 0 61
300	Gascogne	293	295	295	+ 0 68
1520	Gaz et Eaux	1431	1445	1430	– 0 07
460	Géophysique ★	425	428 50	421	– 0 94
510	Gerland	519	515	515	– 0 77
....	Groupe Cité ★	2790	2780	2780	– 0 36
590	GTM-Entrepose	603	615	615	+ 1 99
615	Guyenne-Gas. ★	615	618	610	– 0 81
230	Hachette ★	232	232 30	232	....
675	Havas ★	702	700	693	– 1 28
460	Hénin (La)	513	515	513	....
1020	Hutchinson ★	1028	1028	1020	– 0 78
200	Imétal ★	209	210 60	209 10	+ 0 05
305	Imm. Plaine-M.	308	314 90	305 10	– 0 94
395	Ingénico ★	430	430	425	– 1 16
3800	Inst. Mérieux	3780	3761	3761	– 0 50
490	Interbail ★	506	510	506	+ 0 20
1080	Intertechnique	1053	1030	1038	– 1 42
885	J. Lefebvre	910	907	905	– 0 55
880	Labinal ★	795	780	786	– 1 13
1410	Lab. Bellon	1320	1321	1325	+ 0 38
1330	Lafarge-Coppée	1320	1325	1335	+ 1 14

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1080	Lebon ★	1150	1150	1165	+ 1 30
2740	Legrand ★	2915	2915	2910	– 0 17
2310	Legrand (DP) ★	2340	2399	2311	– 1 24
800	Leroy-Somer ★	808	813	816	+ 0 99
2040	Lesieur	2080	2080	2060	– 0 96
620	Locabail Immob.	649	640	625	– 3 70
390	Locafrance ★	403	403	400	– 0 74
810	Locindus	820	822	822	+ 0 24
280	Luchaire	272	270	270	– 0 74
2740	L.V.M.H. ★	2906	2927	2904	– 0 07
1470	Lyonn. Eaux ★	1427	1421	1418	– 0 63
66	Mais. Phénix	68	68	66 60	– 2 06
199	Majorette (Ly)	226	232	229	+ 1 33
350	Mar. Wendel ★	340	340	343 90	+ 1 15
180	Matra ★	181 80	181 60	180	– 0 99
2830	Merlin-Gerin ★	2850	2800	2849	– 0 04
195	Michelin	191 80	190 10	193 50	+ 0 89
1290	Midi (Cie)	1280	1288	1280	....
160	Midland Bk SA ★	164	164	161 50	– 1 52
500	Min. Salsig. (Ma)	481	478	478	– 0 62
67	M.M. Penarroya	67 50	68	67 30	– 0 30
98	Moulinex	111	110	109	– 1 80
1010	Navig. Mixte ★	1008	1004	996	– 1 19
98	Nord-Est ★	101 70	100	100	– 1 67
395	Nordon (Ny)	357	365	365	+ 2 24
430	Nouvelles Gal.	424	420	422	– 0 47
720	Occid. (Gén.) ★	720	720	720	....
1100	Omn.F.Paris	1144	1130	1139	– 0 44
345	Olida-Caby ★	325	325	320 50	– 1 38
3250	Oréal (L')	3445	3440	3440	– 0 15
400	Paribas	401 50	401 60	405 50	+ 1
335	Paris-Réesc. ★	365	355 10	359 80	– 1 42
1130	Pechelbronn ★	1120	1090	1071	– 4 38
320	Penhoet	328 10	327 20	330	+ 0 58
1090	Pernod-Ricard ★	1021	1006	1003	– 1 76
1190	Peugeot S.A.	1159	1156	1159	....
515	Poliet ★	520	517	510	– 1 92
1030	Prétabail Sic.	1039	1039	1031	– 0 77
595	Primagaz	598	598	595	– 0 50
530	Printemps ★	555	558	561	+ 1 08
1860	Promodès	1940	1912	1975	+ 1 80
710	Radiotechn. ★	707	710	710	+ 0 42
65	Raff. D. Total ★	63 60	64 50	63	– 0 94
2680	Redoute (La) ★	2910	2870	2800	c – 1 82
330	Robur financière	326	329	329	+ 0 92
1230	Roussel-Uclaf ★	1200	1210	1200	....
815	R.-Uclaf-CNI ★	855	855	830	– 2 92
3600	R. Impériale (Ly)	3620	3610	3610	– 0 28
165	Sade	162	161	161	– 0 62
1630	Sagem ★	1600	1600	1590	– 0 63
500	Saint-Gobain	493	493 50	495 50	+ 0 51
960	St-Louis ★	942	926	931	– 1 17
1460	Salomon	1575	1576	1576	+ 0 06
700	Salvepar	696	700	700	+ 0 57

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
710	Sanofi ★	727	727	724	– 0 41
670	S.A.T. ★	700	700	705	+ 0 71
235	Saul.-Châtr. (S) ★	217	220	232	+ 6 91
1190	Saupiquet (Na)	1198	....	....	....
410	Schneider ★	475 40	480	480	+ 0 97
47	S.C.O.A.	48 95	50	51 90	+ 6 03
545	S.C.R.E.G. ★	535	535	540	+ 0 93
820	Seb ★	823	800	805	– 2 19
400	Sefimeg ★	393	398	392	– 0 25
1350	S.F.I.M.	1280	1250	1268	– 0 94
34	S.G.E.	32 80	32 40	32 50	– 0 91
720	Silic	701	701	701	....
470	Simco-U.P.H. ★	470	470	465	– 1 06
995	Skis Rossignol	998	1015	1015	+ 1 70
840	Sligos ★	888	875	884	– 0 45
395	Société Générale	408 50	407	410 80	+ 0 56
147	Sodecco	147	146	146	– 0 68
165	Sodero (Na)	160	160 50	160 50	+ 0 31
2780	Sodexho ★	2645	2680	2675	+ 1 13
98	Sogenal (Ny)	106	104 50	104 50	– 1 42
250	Sogerap	249	248	249	....
1970	Somm.-Allib. ★	1920	1932	1922	+ 0 10
900	Source Perrier ★	961	968	970	+ 0 94
695	Sovac ★	712	710	715	+ 0 42
390	Spie-Batignol. ★	414	413	408	– 1 45
480	Strafor ★	493	493	491	– 0 41
255	Suez	271	270	270	– 0 37
365	Synthelabo ★	370	380	356	– 3 78
835	Talcs Luzenac ★	819	....	....	....
4500	Tél. Elect.	4299	....	....	....
179	Thomson-C.S.F.	173 50	172	174	+ 0 29
345	Total (CFP) ★	322 20	323	314 50	– 2 39
74	– (certific.)	73 30	73 90	73 20	– 0 14
1010	T.R.T. ★	1000	1000	1019	+ 1 90
350	U.F.B.-Locab. ★	350	342 10	340	– 2 86
690	U.I.C. ★	710	705	712	+ 0 28
500	U.I.F. ★	498	498	499	+ 0 20
765	U.I.S.	765	765	770	+ 0 65
178	U.C.B. ★	168	168	166	– 1 19
630	Unibail	631	630	645	+ 2 22
480	Valéo ★	504	502	500	– 0 79
121	Vallourec ★	139	137 10	140	+ 0 72
325	Via Banque	318	315	315	– 0 94
785	Elf-Gabon ★	779	778	778	– 0 13
140	Amax Inc.	135 10	132 90	132 90	– 1 63
183	Amer. Express	188	185	185	– 1 60
155	Amer. Teleph.	156 80	156 80	156 80	....
96	Anglo Amer. C.	88 40	87 40	87 40	– 1 13
445	Amgold	418	420	420	+ 0 48
865	BASF (Akt)	897	894	894	– 0 33
970	Bayer	1005	998	998	– 0 70
94	Buffelsfont.	89 30	89 30	89 20	– 0 11
180	Chase Manh.	187 50	185	185	– 1 33
119	Echo Bay Mines	108 10	106 10	106 10	– 1 85

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
71	De Beers	62 90	62 10	62 10	– 1 27
1520	Deutsche Bank	1605	1600	1560	– 2 80
840	Dresdner Bank	865	893	893	+ 3 24
59	Driefontein Cst	53 80	54	55	+ 2 23
510	Du Pont-Nem.	515	519	519	+ 0 78
276	Eastman Kodak	276	277	277	+ 0 36
31	East Rand	30 95	30 55	30 50	– 1 45
235	Electrolux	225	226	226	+ 0 44
255	Ericsson	268	267 50	267 50	– 0 19
290	Exxon Corp.	291 50	288	288	– 1 20
305	Ford Motors	315	313	313	– 0 63
49	Freegold	46 95	47	47 10	+ 0 32
102	Gencor	93 50	93	93	– 0 53
250	Gén. Electr.	259	260	260	+ 0 39
665	Gén. Belgique	680	688	693	+ 1 91
470	Gen. Motors	468	466	466	– 0 43
108	Goldfields	109 50	110	110	+ 0 46
65	GdMetropolitain	52 90	52 50	52 55	– 0 66
42	Harmony	38 50	38 60	38 80	+ 0 78
87	Hitachi	78 90	78 05	78	– 1 14
960	Hoechst Akt.	975	974	972	– 0 31
110	Imp. Chemical	108	107 90	107 90	– 0 09
720	IBM	713	709	710	– 0 42
300	ITT	309	305	305	– 1 29
205	Ito-Yokado	189 50	185 20	185 20	– 2 27
275	Mac Donald's	284 50	291 60	291 60 c	+ 2 50
131	Matsushita	121 20	119 50	119 80	– 1 16
355	Merck	358	358 90	358 90	+ 0 25
380	Minnesota M.	387	389 90	389 90	+ 0 75
275	Mobil Corp.	269 50	269	269	– 0 19
225	Morgan J.P.	232 80	235	235	+ 0 95
34300	Nestlé	33600	33480	33490	– 0 33
1460	Nixdorf	1465	1462	1462	– 0 20
199	Norsk Hydro	181	180	179 50	– 0 83
125	Ofsil	115 60	115	115	– 0 43
1980	Petrofina	1980	2000	1997	+ 0 86
590	Philip Morris	601	603	603	+ 0 33
97	Philips	95 30	95	94	– 1 36
83	Placer Dome	78 60	77 30	77 30	– 1 65
325	Quilmès	334	335	339	+ 1 50
475	Randfontein	422	409	408	– 3 08
690	Royal Dutch	677	675	676	– 0 15
48	Rio Tinto Zinc	44 15	43 90	43 90	– 0 57
40	Saat. & Saatchi	37 30	37 75	37 60	+ 0 80
52	St Helena Co	48	47	47 50	– 1 04
215	Schlumberger	198 50	198	198 80	+ 0 15
110	Shell transp.	102 80	102 80	102 80	....
1410	Siemens A.G.	1475	1476	1476	+ 0 07
335	Sony	318	315	315	– 0 94
50	Telefonica	47 70	47 70	47 65	– 0 10
245	T.D.K.	220	218	218 10	– 0 86
55	Toshiba Corp.	49 85	49 55	49 55	– 0 60
336	Unilever	335 50	336	336	+ 0 15
225	Unit. Techn.	230 50	225 50	225 50	– 2 17
490	Vaal Reefs	443	413	418 c	– 5 64
310	Volvo	326 60	326 50	326 50	– 0 03
195	West Deep	181 50	173 50	173 50 c	– 4 41
340	Xerox Corp.	349 90	349 50	349 50	– 0 11
194	Yamanouchi	196 50	195 90	195 90	– 0 31
2 26	Zambia Corp.	2 27	2 25	2 26	– 0 44

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126 50	2 662
9,80 % 78/93	102 55	1 611
10,80 % 79/94	105 45	0 178
13,25 % 80/90	105 55	3 594
13,80 % 81/99	101 93	9 011
16,20 % 82/90	109 83	10 687
16 % juin 82	112 08	4 077
14,60 % fév. 83	113 25	8 058
13,40 % déc. 83	118 25	9 868
12,20 % oct. 84	111 95	11 267
11 % fév. 85	111 05	6 071
10,26 % mars 86	106	5 116
ORT 12,75 % 83	1937 20	..
OAT 10 % 2000	104 35	2 904
OAT 9,80 % 1997	106 54	7 367
OAT 9,80 % 1996	103 70	5 898
Ch. France 3 %	149 50	..
CNB Bques janv. 82	103 08	1 794
CNB Paribas	103 05	1 794
CNB Suez	103 05	1 794
CNI janv. 82	103 05	1 794
PTT 11,20% 85	109 70	7 987
CFF 10,30% 86	102 55	5 927
CNE 11,50% 85	108 55	2 807
CNT 9% 88	97 50	3 462
CRH 10,90% déc. 85	108 10	8 835
C.N.C.A. T.P.	1133 20	113
Drouot Ass. Obl. conv.	2185	..
Mérologie I. 6% 6/7	82	8 230

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1935
A.G.F. (St Cent.)	....	491 10
Applic. Hydraul.	....	710
Arbel	410	418 90
Astorg	198	191 o
Avenir Publicité	735	734
Bain C. Monaco	295	280
Banque Hypoth. Eur.	315	322
Béghin-Say (C.I.)	364	....
B.G.L.	802	802
Blanzy-Ouest	600	576
B.N.P. Intercontin.	235	240
Bénédictine	6170	5820 o
Bon-Marché	790	822
B.T.P.	....	118
Cdif	570	570
Cambodge	....	745
C.A.M.E.	151	151
Carbone-Lorraine	542	545
Case-Poclain	21	21 30
C.E.G.Frig.	....	480
Centen. Blanzy	1312	1330
Centrest (Ny)	210	205
Cerabati	118 80	128
Chambourcy (M.)	978	....
Champex (Ny)	141 10	144 50
C.I.C. (Financ. de)	150	149
C.I. Maritime	695	700
Ciram (B)	2200	2200
Clause	....	725
Cofradel (Ly)	1125	1130
Cogifi	318	320
Comiphos	320	315
Cie Industrielle	....	2400
Comp. Lyon-Alem.	....	489
Concorde (La)	721	720
C.M.P.	16 75	17 40
Créd. Gén. Ind.	540	539
Cr. Universel (Cie)	....	538
Crédinel	138 80	136
Darblay S.A.	596	595
Degremont	203	209 90
Delalande S.A.	1200	1248 d
Delmas-Vieilj. (Fin.)	....	1888
Didot-Bottin	....	890
Eaux Bass. Vichy	1040	1010
Eaux Vittel	2355	2286
E.C.I.A.	1085	1065
Economats Centre	314 70	314
Electro-Banque	....	290
Elf-Antargaz	710	710
E.L.M. Leblanc	610	606
Enaffi-Bretagne	....	231
Entrepôts Paris	434 90	441
Epargne (B)	3598	3598
Europ. Accumul.	55	55 50
Europe Soudure Indust.	120	121
Exernit	2190	2200
Finalens	201	203
FIPP	472 20	412 80 o
Fnac	716	745
Foncière (Cie)	420	420
Fonc. Lyonnaise	462 50	448
Foncina	....	374
Forinter	1090	1090
Fougerolle	....	322 30
France I.A.R.D.	295	295
France (La)	5840	5840
From. Paul Renard	....	....
GAN	....	705
G.F.I.I.	289	289
Gaumont	497	500
Géodur	732	732
Gr. Fin. Constr.	....	379
Gds Moul. Paris	....	521
Groupe Victoire	575	580
G. Transp. Ind.	517	517
Immindo S.A.	386	387
Immoinvest	260	252
Immobail	345	345
Immobanque	638	640
Immob. Marseille	....	6250
Immofice	423	429
Invest. (Sté Cent.)	710	715
Jaeger	162	163 50
Lafitte-Bail	415	415
Lambert Frères	....	290 10
Lille-Bonnières	....	721
Loca-Expansion	240	240
Locafrancière	....	....
Locatel	751	720
Louis Vuitton	630	620
Louvre (Sté)	1795	1800
Lucia	1220	1220
Machines Bull	....	98 50
Magasins Uniprix	124	125
Magnant S.A.	120	118
Maritime Part.	324	325
Métal Déployé	402	434 80
Mors	94 90	....
Navig. (Nat. de)	....	98 50
Nozal	218	220
Optorg	341	354
Oréal (L') C.I.	2476	2490
Origny-Desvroise	1062	1051
Palais Nouveauté	....	425
Paluel Marmont	538	538
Parfinance	183 10	181 50
Paribas-CIP	368	355
Paris France	269	258
Paris-Orléans	....	220
Partache	....	283
Patern. Rég. Div.	1067	1067
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	257 80	268 10
Piles Wonder	1085	1100
Piper-Heidsieck	2135	2145
P.L.M.	....	125
Porcher	390	385
Promodès	1330	1335
Providence S.A.	....	....
Publicis	2950	2950
Rhône-Poul. (c. inv.)	402	398
Ricqlès-Zan	....	230 80
Rochefortaise S.A.	....	510
Rochette-Cenpa	51	53
Rosario (Fin.)	726	702
Rossière	180	....
Rougier et Fils	100 60	104 60
Sacer	573	570
SAFAA	295	300
Safic-Alcan	850	850
SAFT	1530	1520
Saga	....	247 30
Salins du Midi	450	461
Santa-Fé	99	98
Satam	....	100
Savoisienne (M)	216	210
SCAC	508	529
Senelle Maubeuge	....	335
S.E.P. (M)	155	155
Sicil	....	304
Sicotel	....	288
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	230	227 10
Siph (Plant. Hévéas)	335	334
Sofal financière	1720	1720
Soficel	....	920
Soffo	630	631
Soficomi	....	680
S.O.F.I.P. (M)	131	148 70 d
Sofragi	884	880
Soudure Autog.	470	470
Sovabail	....	560
Suez (Fin. del-CIP)	223	223
Stemi	785	770
Taittinger	2680	2700
Testut-Aequitas	196	199
Tour Eiffel	....	350
Ufiner S.M.D.	510	502
U.A.P.	278	277 10
U.T.A.	1612	1659
Vicat	....	1520
Viniprix	....	1188
Virax	115	....
Waterman S.A.	670	673
Brass. du Maroc	140	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	689	840
Akzo	423	411
Alcan Alum.	180	180 c
Algemene Bank	123 10	....
American Brands	290	276
Am. Petrofina	415	....
Arbed	390	....
Asturienne Mines	145	....
Banco de Santander	321	334
Bco Pop Espanol	417	....
Banque Ottomane	2250	2260
B. Régl. Internat.	42500	42500
Br. Lambert	468	468
Canadian-Pacific	100 20	100 20
Chrysler corporation	142	142
CIR	24 70	23 05
Commerzbank	754	755
Dart. and Kraft	360	360 c
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	536	528
Gén. Belgique	680	693
Gevaert	1130	....
Glaxo	101 50	101
Goodyear	370	371
Grace and Co	153	152
GTE corporation	261	261
Honeywell Inc.	360	368
I. C. Industries	211	215
Johannesburg	790	782
Kubota	32 50	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	41	....
Mineral-Ressourc.	71 10	75 30
Noranda	112 70	112
Olivetti	25 40	25
Pakhoed Holding	240	240 •
Pfizer Inc.	330	325
Procter Gamble	489 90	498 90
Ricoh Cy Ltd	60	59
Rolinco	259	259 50
Robeco	273 50	273
Rodamco	460	460
Saipem	9 05	9 60
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	278	277
Steel Cy of Can.	116 50	111
Squibb	400	....
Tenneco	269 50	295
Thorn EMI	67 80	65 50
Toray indust. inc	39	38 40
Vieille Montagne	1109	1220 d
Wagons-Lits	838	830
West Rand	9 10	8 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	232	....
Calciphos	155	160
Cochery	148	....
Cogenhor	114	....
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	355	369
Dubois Inv. (Cosm.)	800	799
Gachot	72 50	72
Hoogovens	250	177 o
Metroservice (bons)	10	....
Nicolas	925	....
Particip. Percier	350	....
Rémy et Associés	260	261 90
Rorento N.V.	176	175 10
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	390	....
Sté Lecteurs du Monde	495	....
Ufimex	390	....
Union Brasseries	127	....

SICAV (sélection) 8/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	837 62	817 19
Actilion	207 71	202 15
Actions France	431 54	415 94
Actions sélectionnées	532 97	513 71
Audificandi	572 90	552 19
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1033 49	1008 28
A.G.F. 5000	534 22	521 19
A.G.F. ECU	1069 46	1058 89
A.G.F. Foncier	100 30	100 30
A.G.F. Interfonds	419 75	409 51
A.G.F. Invest	108 41	105 77
A.G.F. OBLIG.	1059 60	1054 33
A.G.F. Sécurité	10537 40	10537 40
Agfimo	574 38	560 37
Altefi	211 99	204 33
A.L.T.O.	181 54	174 98
Amei-Gan	5347 67	5105 17
America-Valor	667 45	651 17
Amplitude	526 81	511 47
Arbitrages court terme	5518 53	5513 02
Associc	1167 78	1167 78
Atout Futur	287 89	278 42
Aurecic	1425 93	1384 40
Axa Europe	113 48	108 33
Axa Investissements	107 91	103 02
Bred Associations	2620 57	2612 83 ◆
Bred International	82 18	80 57
Capital Plus	1705 95	1705 95
Cesdan-Pierre	25 99	25 83
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5054 21	5046 64
Comparetraite	109 73	108 53
Convertimmo	338 84	325 81
Credinter	485 29	471 16
Drouot-France	650 74	621 23
Drouot-Investiss.	954 60	911 31
Drouot-Sécurité	249 83	237 55
Drouot-Sélection	136 23	130 05
Ecuric	1188 17	1170 61
Ecureuil Monétaire	30539 94	30539 94
Ecureuil Privatisations	346 22	336 14
Energie	228 26	217 91
Eparcic	2769 87	2769 87
Epargcourt Sicav	4221 04	4210 51
Epargne Associations	24893 45	24856 17
Epargne-Capital	8135 89	8055 34
Epargne Croissance	1467 29	1428 02
Epargne-Industr.	70 83	67 62
Epargne Inter	593 23	577 35
Epargne J	54075 38	54075 38
Epargne Long-Terme	172 65	168 03
Epargne Monde	1118 36	1088 43
Epargne Première	12895 50	12799 50
Epargne-Oblig.	193 83	188 64
Epargne-Ouest	1110 29	1080 57
Epargne-Unie	1180 25	1137 69
Epargne-Valeur	414 29	403 20
Eperoblig	1295 70	1293 11
Epsilon	1102 44	1091 52
Eurinvest Croissance	1148 70	1094 70
Eurinvest Rendement	1130 28	1079 03
Eurocic	9210 51	9074 39
Eurodyn	1006 98	973 87
Euro-Gan	5184 87	4949 76
Euro-Méif	25 86	25 48 ◆
Fineal Placement	60368 18	60368 18
Finsed Valorisation	13669	13400 86
Fonsicav (div. par 10)	10971 28	10971 28
Foncival	244 10	236 42
France-Gan	8310 42	6024 27
France-Garantie	275 48	274 93
France-Investiss.	372 75	355 86
France-Obligations	448 38	443 94
Francic	374 11	363 21
Francic Pierre	95 99	93 19
Francic Régions	991 61	962 73
Fructi-Associations	27 68	27 68
Fructi-Epargne	27 34	26 67
Fructicapi	32 18	31 70
Fructicourt	109601 93	109601 93
Fructidor	243 66	240 06
Fructifrance	730 34	712 53
Fructiremo	25 39	24 76
Fructivar	4276 01	4265 35
Fructi ECU	588 94	560 53
Fructi-Première	11027 07	10864 11
Futuroblig	1097 59	1061 50
Gestilion	59504 88	59368 78
Gestion Associations	147 24	144
Horizon	1056 21	1025 46
Interoblig.	11978 93	11518 20
Intersélect France	428 35	415 87
Invest. net	15025 20	14995 21
Invest. Obligataire	18449 46	18412 63
Japacic	186 40	180 97
Jeune épargne	234 34	230 88
Laffitte-Amérique	241 03	230 10
Laffitte Europe	241 65	230 69
Laffitte-Expansion	268 38	256 21
Laffitte-France	294 92	281 55
Laffitte-Immobilière	226 99	216 70
Laffitte-Japon	378 67	369 59
Laffitte-Oblig.	144 43	137 88
Laffitte-Rend.	204 20	194 94
Laffitte-Tokyo	353 35	337 33
Latitude	5102 17	5094 53
Lion-Associations	11616 93	11616 93
Lion-Institutionnels	23371 01	23312 73
Lionplus	746 49	739 10
Lion Trésor	2063 88	2043 54
Livret Bourse Investiss.	428 82	418 33
Livret portefeuille	632 43	614 01
Médiacanale	157 44	150 30
Mondiale Investissem.	413 24	394 60
Monacic	5567 91	5567 91
Monedan	51921 35	51921 36
Moné J.	55670 67	55670 67
Morgan court terme	14309 01	14309 01 ◆
Mutuelle Unie Sél.	146 24	139 61
Natio-Assoc.	6768 97	6755 46
Natio-Epargne	13886 43	13747 95
Natio-Court terme	215102	215102
Natio-Inter.	1203 98	1171 77
Natio-Obligations	549 79	535 08
Natio-Patrimoine	1343 60	1307 64
Natio-Placements	66145 88	66145 88
Natio-Revenu	1050 87	1040 47
Natio-Sécurité	11589 01	11589 01
Natio-Valeurs	665 94	648 12
Nippon-Gan	5880 67	5423 07
Nord-Sud Développ.	1194 84	1192 46
Norsatif	13259 20	12989 22
Obli Association	123 86	122 63
Oblicic Régions	1050 86	1035 16
Obligations Convert.	414 82	396 01
Oblig. toutes catég.	156 58	151 65
Oblilion	1103 59	1092 66
Opimavalor	191 49	186 82
Oraction	1198 66	1159 25
Orvalor	5717 40	5510 75
Paribas Croissance	575 95	552 47
Paribas Epargne	16028 41	15995 42
Paribas France	89 82	87 20
Paribas Obimonde	1009 66	994 74
Paribas Opportunités	108 38	105 22
Paribas Patrimoine	511 91	491 04
Paribas Revenu	94 69	93 75
Parnasse-Valor	1095 62	1094 53
Parvalor	592 27	575 02
Phenix Placements	251 51	250 26
Pierre Investiss.	652 11	622 54
Placement A	883 06	883 06
Placement crt-terme	72211 35	72211 35
Placement J	55377 43	55377 43
Placement Premier	53872 20	53872 20
Plénitude	110 74	107 78
Première Obligations	10769 42	10747 92
Prévoyance Ecureuil	109 76	106 81
Priv'Association	22524 55	22524 55
Quartz	109 28	106 59
Quatre-quarts Retraite	1 07	1 04
Rentacic	163 81	161 39
Revenus Trimestriels	5528 21	5473 48
Revenu Vert	1179 65	1162 22
St-Honoré Assoc.	14322 89	14251 63
St-Honoré Bio-aliment.	741 28	707 67
St-Honoré Pacifique	528 36	504 40
St-Honoré P.M.E.	458 45	437 66
St-Honoré Real	11661 06	11614 60
St-Honoré Rendement	11676 41	11618 32
St-Honoré Services	487 28	468 54
St-Honoré Technol.	728 82	695 77
St-Honoré Valor	12180 50	12180 50
Sécuricic	10954 18	10943 24
Sécuri Taux	10739 24	10739 24
Sélection Croissance	491 78	477 46
Sicasden (Casden BP)	724 25	713 55
Sicav-Associations	1422 42	1420 29
S.F.I. fr. et étr.	614 94	597 03
Sicav 5000	337 25	328 22
S.I. Est	1277 88	1219 74
S.I.G.	764 59	729 58
Silvafrance	541 41	526 92
Sivam	404 03	393 22
Silvarente	207 43	205 38
Silvinter	418 93	407 72
S.N.I.	1142 09	1108 83
Sogepargne	372 67	359 20
Sogever	1001 42	956 01
Soginter	1298 49	1237 70
Soleil Investissement	478 16	456 48
Stratégie Actions	1021 28	982
Stratégie Rendement	1123 19	1087 84
Technocic	1106 88	1074 64
Techno-Gan	5802 87	5539 73
Talion	5343	5290 10
U.A.P. Investiss.	403 07	398 50
Uni-Associations	114 62	114 62
Unifrance	456 59	440 09
Unifoncier	1148 87	1107 34
Uni-Garantie	1351 32	1324 80
Uni-Régions	2590 67	2583 42
Univerte	2285 09	2209 95
Univer	186 99	186 99
Univers-Actions	1049 82	1015 30
Univers-Obligations	1585 66	1533 52
Valorem	485 49	483 40
Valorg	1595 58	1583 99
Valrea	40909 57	40889 13
Vaxhen	23265 49	23242 22

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/9	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 302	6 287	6 030	6 500
ECU	7 055	7 042	....	....
Allemagne (100 DM)	340 800	339 890	330	350
Belgique (100 F)	16 239	16 203	15 450	16 450
Pays Bas (100 fl.)	301 820	301 220	291	311
Danemark (100 krd)	88 500	88 600	84	91
Norvège (100 k)	91 420	91 190	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	10 894	10 861	10 350	11 350
Grèce (100 drachmes)	4 192	4 182	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 552	4 551	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	403 560	401 950	391	413
Suède (100 krs)	98 190	97 900	95	101
Autriche (100 sch)	48 430	48 340	46 500	49 950
Espagne (100 pes.)	5 090	5 089	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 115	4 111	3 750	4 450
Canada ($ can 1)	5 092	5 084	4 880	5 300
Japon (100 yens)	4 711	4 712	4 550	4 770

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/9
Or fin (kilo en barre)	86800	86000
Or fin (en lingot)	86900	86800
Pièce française (20 fr)	501	501
Pièce française (10 fr)	351	.....
Pièce suisse (20 fr)	535	535
Pièce latine (20 fr)	498	498
Souverain	629	629
Pièce de 20 dollars	3030	3055
Pièce de 10 dollars	1550	1580
Pièce de 5 dollars	875	.....
Pièce de 50 pesos	3240	3230
Pièce de 10 florins	514	514
Or Londres	428	428
Or Zurich	428 50	428 50
Or Hongkong	427 65	429 05
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu



Le Monde

Le Crédit foncier de France a renégocié 30 milliards de francs de dettes avec les banques

Comme les organismes d'HLM, comme les accédants à la propriété qui ont vu croître à l'excès leurs mensualités de remboursement, le Crédit foncier de France (CFF) est victime de la désinflation. Entre 1981 et 1984, époque où les taux d'intérêt étaient particulièrement élevés, le gouvernement qui avait prévu la distribution d'un nombre important de prêts aidés à l'accession à la propriété (PAP) avait demandé à un pool de banques (Crédit agricole, Crédit mutuel, BNP, Crédit lyonnais, Société générale) d'apporter des ressources supplémentaires au CFF pour pourvoir au refinancement de ces PAP.

En contrepartie, les banques pouvaient proposer des prêts PAP à leurs clients. C'est ainsi que près de 30 milliards de francs furent prêtés au CFF, pour vingt ans, à des taux compris entre 12,5% et 14,5%. Rappelons que le CFF distribue les PAP et gère l'aide à la pierre, refinançant les prêts par l'émission d'obligations et le recours au marché financier, et recevant de l'Etat la différence entre les taux privilégiés offerts aux accédants et ceux du refinancement.

Depuis, les accédants à la propriété ont tenté de renégocier leurs emprunts auprès des dites banques, à des taux meilleurs, en conservant le bénéfice de l'aide personnalisée au logement (APL). Les banques de leur côté n'hésitaient pas, dit le Crédit foncier, à proposer à des milliers de « *papistes* », les plus solvables, bien sûr, des prêts renégociés beaucoup plus avantageux (9% voire 8,5% fin 1987) rendus possibles par un haut degré de transformation. Le Crédit foncier qui, de son côté, n'avait pas le droit de proposer aux accédants une telle renégociation, ne pouvait qu'accepter des banques le remboursement anticipé tout en continuant ses versements à celles-ci.

En juin dernier, le Crédit foncier a décidé, unilatéralement, de mettre fin à cette situation, et a remboursé 10 milliards de francs au banques, sans verser de pénalités. Celles-ci, l'ont alors assigné en justice pour rupture de contrat.

Depuis, sous l'égide du Trésor, qui gère, au ministère de l'économie et des finances, l'aide au logement, les négociations vont bon train, à la recherche d'un compromis que M. Bérégovoy souhaitait vivement. Ces négociations viennent d'aboutir, et le compromis porte sur l'intégralité de la dette. Le Crédit foncier va rembourser la totalité des 30 milliards et le quart de cette somme ne sera assorti d'aucune indemnité.

Sur le reste, une indemnité actuarielle sera calculée, et versée par le Trésor (elle serait d'environ 4 milliards de francs) qui n'aura plus, fait-on remarquer dans les banques, à compenser au fil du temps les différences de taux. Les banques, à vrai dire, avaient pu financer ces 30 milliards, hors encadrement du crédit. Sur des ressources courtes, font remarquer certains experts, et la marge qu'elles en ont retiré est fort confortable.

Une cote mal taillée donc, comme tout compromis mais le gouvernement a tout à fait intérêt à conforter la bonne volonté des banques dans la mesure où il souhaite, équilibre budgétaire oblige, en faire plus que jamais les acteurs du financement du logement.

Les banques, bien entendu, ont retiré leur assignation en justice.

JOSÉE DOYÈRE.

M. Mitterrand devant l'Institut des hautes études de la défense le 11 octobre

M. François Mitterrand prononcera un discours devant l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN), le mardi 11 octobre, a annoncé, le vendredi 9 septembre, la présidence de la République.

Le général de Gaulle en 1959, Georges Pompidou en 1969 et M. Valéry Giscard d'Estaing en 1976 s'étaient exprimés devant l'IHEDN.

● ***M. Christian Pattyn chargé des affaires européennes au ministère de la culture.*** — M. Jack Lang a décidé de nommer l'ancien directeur du patrimoine, M. Christian Pattyn, chargé des affaires européennes au sein du ministère de la culture, de la communication, des grands travaux et du bicentenaire. M. Pattyn, précise jeudi le ministère, est chargé de « *réfléchir aux conséquences du marché unique européen dans les domaines de la culture et de la communication* ». Il devra « *assurer la coordination des positions des directions et délégations compétentes du ministère en liaison, en particulier, avec les correspondants désignés pour suivre ces problèmes au sein de chacune d'entre elles* ». M. Pattyn doit remettre au ministre un rapport sur ses premières conclusions d'ici à la fin de l'année.

M. Jean-Louis Andreu nouveau président de Télémécanique

Télémécanique a un nouveau patron : M. Didier Pineau-Valencienne, le président de Schneider, qui s'est rendu maître de l'entreprise après quatre mois de bataille boursière, vient de demander à M. Jean-Louis Andreu, actuellement directeur général de la Société du Louvre (groupe Taittinger), de devenir président du directoire de Télémécanique.

M. Andreu connaît bien M. Pineau-Valencienne, puisqu'ils travaillèrent dans la même entreprise, Carbonisation et charbons actifs (CECA), pendant les années 70.

M. Jacques Valla, qui dirigea pendant douze ans Télémécanique, cède donc la place. La nouvelle ne surprend pas : il fut le principal artisan, quatre mois durant, de la résistance des salariés de Télémécanique face à l'attaque boursière de M. Pineau-Valencienne. Pendant des jours et des jours, M. Valla tenta par tous les moyens d'éviter que son entreprise ne tombe sous la coupe de Schneider, soutenant son « chevalier blanc », Framatome, et son président, M. Jean-Claude Leny. Il était difficile pour M. Valla de rester à son poste après la victoire du patron de Schneider. Il le fit quelques semaines pourtant, assurant, grâce à sa popularité auprès de ses salariés, une arrivée « en douceur » de M. Pineau-Valencienne dans l'entreprise.

Ce sera le dernier succès pour ce Télémécanicien de soixante-trois ans, tout juste doté de deux CAP lorsqu'il commence à travailler à dix-sept ans, qui a gravi les échelons à coups de cours du soir. Il a su faire de Télémécanique une société de pointe, qui s'est imposée comme leader dans son créneau (les automatismes industriels) tout en restant un modèle social (« le Monde Affaires » du 19 mars). F. V.

L'utilisation des armes chimiques contre les Kurdes

Washington menace l'Irak de remettre en cause les relations entre les deux pays

Les Etats-Unis ont officiellement accusé, le jeudi 8 septembre, l'Irak d'avoir utilisé des armes chimiques contre les autonomistes kurdes. Au cours d'un entretien avec le ministre d'Etat irakien aux affaires étrangères, M. Saadoun Hammadi, en visite à Washington, le secrétaire d'Etat George Shultz a affirmé que la poursuite de l'emploi de ces moyens « *répugnants et injustifiables* » pourrait remettre en cause les relations entre les deux pays.

Le sénateur Claiborne Pell, président de la commission des affaires étrangères du Sénat, a par ailleurs déposé un projet de loi prévoyant des sanctions contre l'Irak. « *Un crime aux proportions inimaginables est en train d'apparaître. Pour la deuxième fois au cours de ce siècle, une dictature brutale utilise des gaz mortels pour exterminer une minorité ethnique... Il n'y a aucun doute que le régime de Saddam Hussein considère cette campagne comme une solution finale au problème kurde* », a déclaré M. Pell, sénateur démocrate du Rhode-Island. Le projet de loi envisagé affirme que les attaques irakiennes contre les Kurdes « *semblent constituer un acte de génocide abhorré par le monde civilisé et interdit par la loi internationale* ». Le texte prévoit l'arrêt de toute aide et crédits américains à l'Irak et un embargo sur les ventes d'armes et les transferts de technologie, ainsi que sur les importations de produits pétroliers irakiens aux Etats-Unis.

Une fois de plus, M. Saadoun Hammadi a nié l'évidence en affirmant que « *les accusations concernant l'utilisation d'armes chimiques sont absolument sans fondement* ». De son côté, le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, a affirmé que « *au vu des résultats de notre analyse de la situation, les Etats-Unis sont convaincus que l'Irak a utilisé des armes chimiques lors de sa campagne militaire contre la guérilla kurde* », mais qu'ils ignoraient jusqu'à quel degré les Irakiens s'en étaient servis.

En outre, les ministres des affaires étrangères des cinq pays nordiques ont adressé une demande au secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, pour qu'il ouvre une enquête sur les informations faisant état de l'usage par l'Irak d'armes chimiques contre les Kurdes de ce pays.

A Genève, le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, s'est déclaré prêt, jeudi, à poursuivre les pourparlers de paix avec l'Irak, de manière directe ou séparée, en dépit du blocage qu'il a imputé aux « *préalables* » mis par les représentants de Bagdad. — *(AFP, Reuter.)*

Le Festival de Venise

Le Lion d'or à « la Légende du saint buveur »

Le Lion d'or du Festival de Venise a été attribué à *La legenda del santo bevitore (la Légende du saint buveur)*, d'Ermano Olmi. Le jury a en outre décerné les prix suivants :

— Grand prix spécial du jury : *Camp de Thiaroye* de Sembène Ousmane et Thierno Faty Sow.

— Lion d'argent : *Topo Stin Omilhi (Passage dans le brouillard)*, de Théo Anepoulos, pour la meilleure mise en scène.

— Coupe « Volpi » du meilleur acteur : Don Ameche et Joe Mantegna (*Things chane*, de David Mamet).

— Coupe Volpi de la meilleure actrice : Isabelle Huppert (*Une affaire de femmes*, de Claude Chabrol) et Shirley McLaine (*Madame Sousatzka*, de John Schlesinger).

— Mention spéciale au jeune David Eberts (*Burning Secret*, d'Andrew Birkin).

— Osella du meilleur scénario : *Mujeres al borde de un ataque de nervios (Femmes au bord de la crise de nerfs)*, de Pedro Almodovar.

— Osella de la photographie : *Cernyj Monakh (le Moine noir)*, d'Ivan Dichovicnij.

— Osella des meilleurs décors et costumes : *Burning Secret*, d'Andrew Birkin.

— Osella de la meilleure musique : *Un senor muy viejo con unas alas enormes (Un monsieur très vieux avec de très grandes ailes)*, de Fernando Birri.

— Médaille d'or du président du Sénat italien pour un film soulignant la solidarité humaine : *Caro Gorbaciov (Cher Gorbatchev)*, de Carlo Lizzani.

M. François Léotard invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, ancien ministre de la culture et de la communication, sera l'invité du « Grand Jury RTL-le Monde », le dimanche 11 septembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le maire de Fréjus, député UDF du Var, répondra aux questions d'André Passeron et d'Anne Chaussebourg du *Monde*, et de Dominique Pennequin et de Paul Joly de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Le numéro du « Monde » daté 9 septembre 1988 a été tiré à 516 595 exemplaires

Sur le vif

Pauvres ripoux !

Moi, je serais flic, je l'aurais mauvaise. Les pauvres ! Non, c'est vrai, ils n'ont qu'une idée, une obsession, changer *leur image de marque, remonter dans l'estime* d'un pays qui préfère, et de loin, le voleur au gendarme. Plus question de porter l'uniforme. Ils se baladent en jeans, en baskets et en blouson. *Ils se font des gueules de truand.* Ils piquent, ils rançonnent, ils trafiquent, ils violent, enfin, ils font vraiment tout ce qu'ils peuvent pour plaire à l'opinion. Résultat ? On les dénonce, on les montre du doigt, on les sanctionne.

Qu'est ce qu'ils ont fait, je vous le demande ? Rien. Un petit trafic bien pépère d'autoradios, de parapluies et de téléphones fauchés dans les bagnoles à la fourrière. Un truc nul, quoi, une pratique *tellement courante que personne n'a jamais songé à porter plainte*. Si, ces grippe-sous du Loto, ces ronds-de-cuir. Et pour quoi ? Pour une histoire minable d'émetteur-récepteur, une babiole de 15 000 balles barbotée par des policiers trop zélés.

C'est d'autant plus dégueulasse, qu'ils se donnaient un mal de chien, nos braves pandores. *Ils ont même réussi à faire les gros titres des journaux en se laissant accuser* de chantage et de trafic de drogue. Pas tous, d'accord, les plus dévoués d'entre eux, les plus attachés à la bonne réputation d'une *profession injustement décriée.*

Ils étaient pleins de bonnes *intentions en plus. Ils comptaient piller les parcmètres, cambrioler* les immeubles qu'ils sont chargés de garder, rafler les objets trouvés par des passants assez cons pour les déposer au commissariat, *enlever les personnalités placées sous leur surveillance. Enfin, tout un plan de redressement qu'on est en* train de foutre en l'air.

A *quoi* vous jouez, là ? A décourager le Quai des Orfèvres.

CLAUDE SARRAUTE.

M. Douffiagues renonce à la politique

Le maire d'Orléans, M. Jacques Douffiagues (UDF-PR), ancien ministre (délégué aux transports) du gouvernement Chirac, a annoncé le 8 septembre qu'il abandonnait la vie politique. « *J'ai décidé de donner au cours des prochaines années la priorité à mes activités professionnelles et personnelles* », a-t-il indiqué. M. Douffiagues pourrait rejoindre la Lyonnaise des Eaux. Dans quelques semaines le maire d'Orléans devrait se démettre de ses fonctions municipales afin de permettre à son successeur — le nom d'un chirurgien hospitalier, M. Jean-Louis Bernard, actuel adjoint, est le plus fréquemment cité — de se « roder » avant de conduire la liste de l'opposition aux élections municipales de mars 1989. Commentant la décision de M. Douffiagues, M. François Léotard a déclaré qu'Orléans perd « *un élu exceptionnel* » et que « *le PR garde un ami* ».

ORLÉANS
de notre correspondant

Comme un boxeur groggy au soir des élections législatives où il avait *été battu par un socialiste* peu connu, M. Jean-Pierre Lapaire, M. Jacques Douffiagues avait lancé à ses amis : « *J'arrête.* » Personne n'y avait vraiment cru, l'homme ayant le goût de la revanche. Quelques jours plus tard, le 24 juin, interrompant brusquement une séance du conseil municipal sous les protestations de l'opposition, il se rendait au pas de charge, suivi d'une cohorte de membres de sa majorité, dans une église de la ville pour y suivre un requiem à la mémoire des gendarmes tués à Fayaoué et à Ouvéa. A ses côtés, M. Jacques Lafleur, venu entre deux négociations à Matignon. Le maire d'Orléans semblait avoir retrouvé tout son tonus.

M. Douffiagues qui dans le passé a été victime d'incidents cardiaques jette bien l'éponge. « *Mission accomplie*, a-t-il déclaré jeudi 8 septembre. Que *l'on compare en effet la situation d'Orléans avec celle qui était la sienne en 1980, ou la situation des villes voisines ou d'importance comparable, le bilan de notre action est évident et ne peut être honnêtement contesté* ». A un âge, quarante-sept ans, où les vocations politiques se précisent. M. Douffiagues quitte — définitivement ? — la scène politique avec une carte de visite bien remplie. Parisien, énarque, il avait été nommé à Orléans en 1970 chef de la mission régionale. Le préfet de région, M. Paul Masson, aujourd'hui sénateur RPR du Loiret, le pousse sur les chemins de la politique. Comme un élève surdoué, il rafle tous les premiers prix : conseiller municipal et député en 1977 et 1978, conseiller général l'année suivante, maire en 1980 à la suite du décès de Gaston Galloux.

Première fausse note en 1981 : le rocardien Jean-Pierre Sueur, qui briguait son premier mandat, lui ôte son siège de député. Mais, en 1983, *il conserve sa mairie et en 1986* retrouve son siège de député avant que M. Chirac ne lui offre le ministère des transports.

M. Douffiagues est alors le quatrième mousquetaire de la « *bande à Léo* ». Le moins connu sans doute *mais sous* l'allure un peu boy-scout se cache « *une intelligence au scalpel* ». Le visage austère mais l'œil malicieux comme un enfant terrible de la politique, il distille les mots qui font mouche et irrite aussi bien à droite qu'à gauche, à *Paris qu'*à Orléans. M. Chirac lui-même en 1979 se voit traité de « *turlupin* » et de « *catoblépas* » (monstre mythique qui se dévorait lui-même). En 1986, il commente les réunions du conseil des ministres : « *Le tonton est un peu grincheux.* » Le ministre des transports doit franchir les grilles de l'Elysée et s'excuser.

Mais, en homme trop pressé, M. Douffiagues s'est sans doute mis dans la position d'un homme seul. L'hostilité des commerçants du centre-ville au projet de la gare où une grande surface s'était installée, les comptes énigmatiques de l'ADECO qui assure la promotion de la ville et qu'il tarde à produire, un soutien du bout des lèvres au candidat Barre traduisant un certain désarroi politique, des positions mal *comprises enfin* par rapport au Front national : il n'en a pas fallu plus pour qu'il soit battu aux dernières élections législatives.

RÉGIS GUYOTAT.

Le PCF appelle à voter « oui » au référendum sur la Nouvelle-Calédonie

Le comité central du Parti communiste, réuni vendredi 9 septembre, a décidé de voter « oui » au référendum sur la Nouvelle-Calédonie. Dans une résolution adoptée par le comité central, le PCF indique qu'il « *appellera à ratifier le projet de loi soumis à référendum [...], à condition, évidemment, que celui-ci soit conforme au contenu de l'accord du 20 août* » signé par les représentants du FLNKS et du RPCR.

La résolution précise : « *Cette prise de position, inspirée de nos principes et visant à favoriser le droit du peuple kanak à l'autodétermination et à l'indépendance, ne saurait en aucune manière valoir approbation ou caution à la politique générale du gouvernement, sur laquelle nous nous prononçons en toute indépendance.* »